

The logo for Bonduelle, featuring the brand name in a green, serif font with a stylized orange and yellow arc above it.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

2015-2016

1	<p>LE GROUPE BONDUELLE 3</p> <p>1.1 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle RFA 4</p> <p>1.2 Message de la Direction générale 6</p> <p>1.3 Stratégie et politiques d'entreprise 8</p> <p>1.4 Marché mondial des légumes 11</p> <p>1.5 Bonduelle dans le monde 14</p> <p>1.6 Organisation du groupe 16</p> <p>1.7 Nos activités RFA 17</p>	5	<p>COMPTES CONSOLIDÉS RFA 123</p> <p>5.1 Compte de résultat consolidé 124</p> <p>5.2 Bilan consolidé 125</p> <p>5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé 126</p> <p>5.4 Variation des capitaux propres consolidés 127</p> <p>5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels 128</p> <p>5.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 175</p>
2	<p>RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE RFA 20</p> <p>2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise 22</p> <p>2.2 Structurer le dialogue avec les parties prenantes 28</p> <p>2.3 Prendre soin des sols cultivés avec nos partenaires agriculteurs 34</p> <p>2.4 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette 39</p> <p>2.5 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable 50</p> <p>2.6 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales 58</p> <p>2.7 Note méthodologique du <i>reporting</i> RSE 66</p> <p>2.8 Annexes 83</p>	6	<p>COMPTES SOCIAUX RFA 177</p> <p>6.1 Compte de résultat 178</p> <p>6.2 Bilan 179</p> <p>6.3 Tableau de flux de trésorerie 180</p> <p>6.4 Annexes aux comptes sociaux annuels 181</p> <p>6.5 Renseignements concernant les filiales et participations 197</p> <p>6.6 Résultats financiers des cinq derniers exercices 198</p> <p>6.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 199</p> <p>6.8 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés 201</p>
3	<p>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE 91</p> <p>3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle 92</p> <p>3.2 Informations concernant les mandataires sociaux 96</p> <p>3.3 Informations complémentaires concernant les organes de direction et de surveillance 100</p> <p>3.4 Rapport du Conseil de Surveillance 103</p> <p>3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance 104</p> <p>3.6 Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance 109</p>	7	<p>INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL 203</p> <p>7.1 Renseignement concernant le capital RFA 204</p> <p>7.2 Actionnariat RFA 208</p> <p>7.3 Action Bonduelle et dividendes 211</p> <p>7.4 Descriptif du programme de rachat d'actions RFA 213</p> <p>7.5 Renseignements de caractère général concernant la société RFA 214</p>
4	<p>RAPPORT DE LA GÉRANCE RFA 111</p> <p>4.1 Activité et résultats 112</p> <p>4.2 Facteurs de risques 118</p>	8	<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 221</p> <p>8.1 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel RFA 222</p> <p>8.2 Contrôleurs légaux 223</p> <p>8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public 224</p> <p>8.4 Tables de concordance 225</p>

Document de référence

2015-2016

Incluant le rapport financier annuel



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 19 octobre 2016, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1

Le Groupe Bonduelle

1.1	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle <small>RFA</small>	4	1.4	Marché mondial des légumes	11
1.1.1	Chiffres clés 2015-2016	4	1.4.1	Tendances	12
1.1.2	Répartition du chiffre d'affaires 2015-2016	4	1.4.2	Circuits de distribution	13
1.2	Message de la Direction générale	6	1.4.3	Concurrence	13
1.3	Stratégie et politiques d'entreprise	8	1.5	Bonduelle dans le monde	14
1.3.1	Profil de l'entreprise Bonduelle	8	1.6	Organisation du groupe	16
1.3.2	10 Politiques	9	1.7	Nos activités <small>RFA</small>	17

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

1.1 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle

1.1.1 Chiffres clés 2015-2016

(en millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
Chiffre d'affaires	1 921	1 982	1 968
Progression du chiffre d'affaires	1,3 %	3,2 %	(0,7) %
Résultat opérationnel courant	103	112	104
Résultat net	15	69	54
REBITDA *	178	188	178
Levier d'endettement **	2,95 x	2,73 x	2,47 x
Investissements industriels	79	64	69
ROCCE ***	10,- %	10,7 %	10,3 %

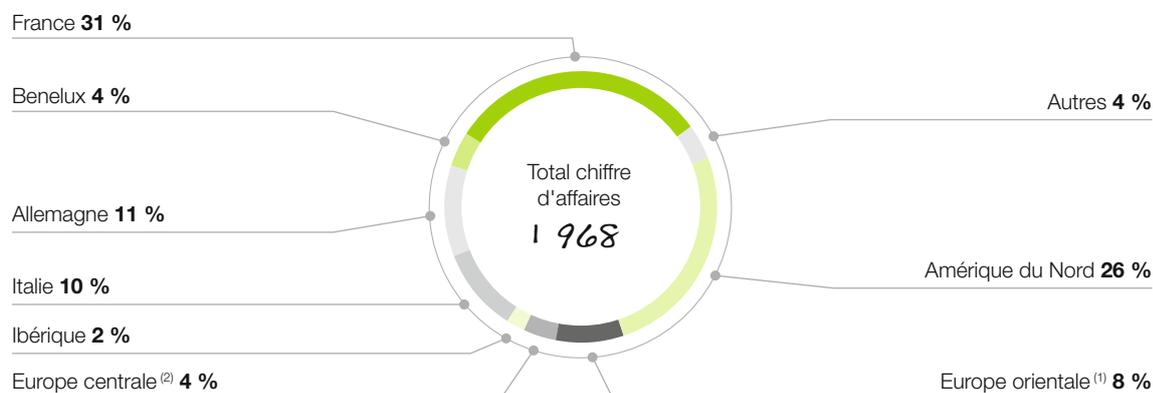
* REBITDA (Recurring earnings before interest, taxes, depreciation and amortization). Cet indicateur représente la rentabilité récurrente générée par l'activité, indépendamment des conditions de financement, des prélèvements fiscaux et de l'amortissement de l'outil d'exploitation.

** Dette financière nette/REBITDA.

*** Résultat opérationnel courant/capitaux employés.

1.1.2 Répartition du chiffre d'affaires 2015-2016 (en millions d'euros)

■ Chiffre d'affaires par zone géographique



(1) Russie + autres pays de la Communauté des états indépendants (CEI).

(2) Pays d'Europe de l'Est ayant intégré l'Union Européenne.

■ Chiffre d'affaires par zone Europe et hors zone Europe



■ Chiffre d'affaires par circuit de distribution



■ Chiffre d'affaires par marque



■ Chiffre d'affaires par technologie



1.2 Message de la Direction générale

Avec un chiffre d'affaires proche de 2 milliards d'euros, en hausse de 2,4 % à taux de change constants, Bonduelle réaffirme sa stratégie de croissance durable et régulière. Christophe Bonduelle, Président du groupe, revient sur ces chiffres et les faits marquants 2015-2016.



Christophe Bonduelle
Président du Groupe Bonduelle

Nos résultats

La croissance du groupe sur l'exercice 2015-2016 a atteint + 2,4 % à taux de change et périmètre constants, supérieure à l'objectif de + 2 % annoncé. C'est une bonne performance, réalisée dans un environnement très instable. Instabilité politique tout d'abord : renforcement des nationalismes, mouvements massifs d'immigration, repli sur soi comme en témoigne le récent « Brexit »... Ces remises en question profondes de notre monde s'accompagnent de mutations économiques, elles aussi très fortes et impactantes pour nos activités. Le prix des matières premières et du pétrole ne cesse d'évoluer, le cours des monnaies est plus que jamais volatil et le dynamisme des pays émergents marque le pas avec notamment une crise de consommation majeure au Brésil et en Russie. Les chiffres confirment par ailleurs ce que nous observons depuis quelques années : alors que le taux de croissance est de + 8,2 % hors Europe, il est de - 0,4 % en Europe. Après la prise en compte de l'impact des mouvements de monnaies, notre chiffre d'affaires évolue en léger retrait à - 0,7 % en euros à taux de change courants. La marge opérationnelle demeure quant à elle quasi stable à taux de change courants : 3,8 % en Europe et 8 % hors Europe où nous réalisons 35 % de notre chiffre d'affaires. Ces résultats confirment la pertinence de notre choix stratégique de développer nos activités hors Europe (les USA représentent le 2^e pays Bonduelle) où la rentabilité est double.

Nos marques

Le Groupe Bonduelle a poursuivi en 2015-2016 sa politique d'investissements sur ses marques Bonduelle, Cassegrain, Globus et Arctic Gardens, le budget marketing-média augmentant de 8,5% à taux constants. Nous sommes en effet *leader* dans tous nos pays d'implantation et domaines d'activité, et continuons à gagner des parts de marché.

Ces succès sont alimentés par une politique d'innovation soutenue. Dans ce contexte, un centre d'innovation dédié aux produits frais a été inauguré à Lyon en janvier 2016.

2015-2016 a également été marqué par des difficultés sur le marché des marques clients conserve en Europe, entraînant des surcapacités de production et la fermeture de notre usine picarde de Russy-Bémont (France).

L'évolution de notre organisation

Avec la création de Bonduelle EurAsia Markets (BEAM) en juillet 2016, nous avons franchi une étape supplémentaire dans la réorganisation du groupe entamée voilà 3 ans : nous structurons le groupe en *business units* autonomes et indépendantes, 2 en Europe et 2 hors d'Europe. BEAM est résolument tournée vers l'Europe orientale -

1

“ La dimension familiale inspire également notre approche du management qui donne la priorité à l'épanouissement de nos collaborateurs dans le respect de nos valeurs : souci de l'Homme, confiance, ouverture, équité, simplicité, excellence et intégrité ”

Russie, Kazakhstan, Biélorussie - une zone où nos activités restent très profitables malgré la crise, et qui jouit encore de perspectives de croissance importantes.

Parallèlement, un pôle « Prospective et Développement » a été créé et rassemble les activités recherche et développement long terme, les technologies numériques, le *sourcing* international et pilote le développement géographique du groupe en dehors des *business units* existantes. Il a pour vocation de dépasser les horizons géographiques et temporels des activités existantes du groupe, notamment en nouant des partenariats avec des sociétés innovantes.

Notre projet d'entreprise VegeGo!

Bonduelle est une entreprise agro-industrielle familiale. À ce titre, elle a toujours privilégié une vision de long terme de ses affaires, investissant en permanence dans son outil agro-industriel et dans l'innovation pour assurer sa croissance et son indépendance. L'entreprise a toujours été dynamique et créative, à la recherche de nouvelles solutions répondant aux attentes des consommateurs – je pense par exemple à la gamme vapeur qui est une première mondiale.

La dimension familiale inspire également notre approche du management, qui donne la priorité à l'épanouissement de nos collaborateurs dans le respect de nos valeurs : souci de l'Homme, confiance, ouverture, équité, simplicité, excellence et intégrité.

Ces fondamentaux sont au cœur de notre projet d'entreprise VegeGo!. Issu de la réflexion conjointe de l'actionnaire, du comité exécutif et du top management en 2012, il a permis de définir son

ambition à l'horizon 2025 : être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale ».

Reposant sur 4 piliers, les Hommes, les marques, le respect de l'environnement et le client, il a permis une mutation en profondeur de l'entreprise avec notamment la mise en œuvre de 22 chantiers de transformation, mobilisant de nombreux collaborateurs.

Dans la continuité du projet VegeGo! ont également été redéfinis les objectifs de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Ils sont la synthèse des enjeux majeurs du groupe en matière de développement durable, les grands combats que nous entendons mener : assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales, favoriser l'accès et l'envie à une alimentation saine et durable, prendre soin des sols cultivés avec nos 3 440 partenaires agricoles, réduire nos impacts environnementaux du champ à l'assiette... Ces objectifs sont chacun accompagnés d'indicateurs de suivi concrets et chiffrés. Notre ambition est clairement d'aller encore plus loin dans la stratégie RSE qui nous anime depuis des années, en incitant les salariés du groupe à être tous acteurs de cette démarche.

Nos perspectives

Derrière une apparente stabilité globale, la localisation, l'organisation, la répartition des activités et des résultats du groupe ont beaucoup changé ces dernières années.

Il est aujourd'hui en parfait ordre de marche pour affronter tant le court terme que le long terme dans le cadre d'un projet d'entreprise très fédérateur.

1.3 Stratégie et politiques d'entreprise

1.3.1 Profil de l'entreprise Bonduelle

VISION

Le changement climatique, l'explosion démographique, l'appauvrissement de la biodiversité et des ressources naturelles..., impactent tous les acteurs de l'écosystème agricole.

Dans ce contexte, **nourrir le monde de façon durable** représente un enjeu majeur pour l'ensemble de la **filière agro-industrielle**.

MISSION

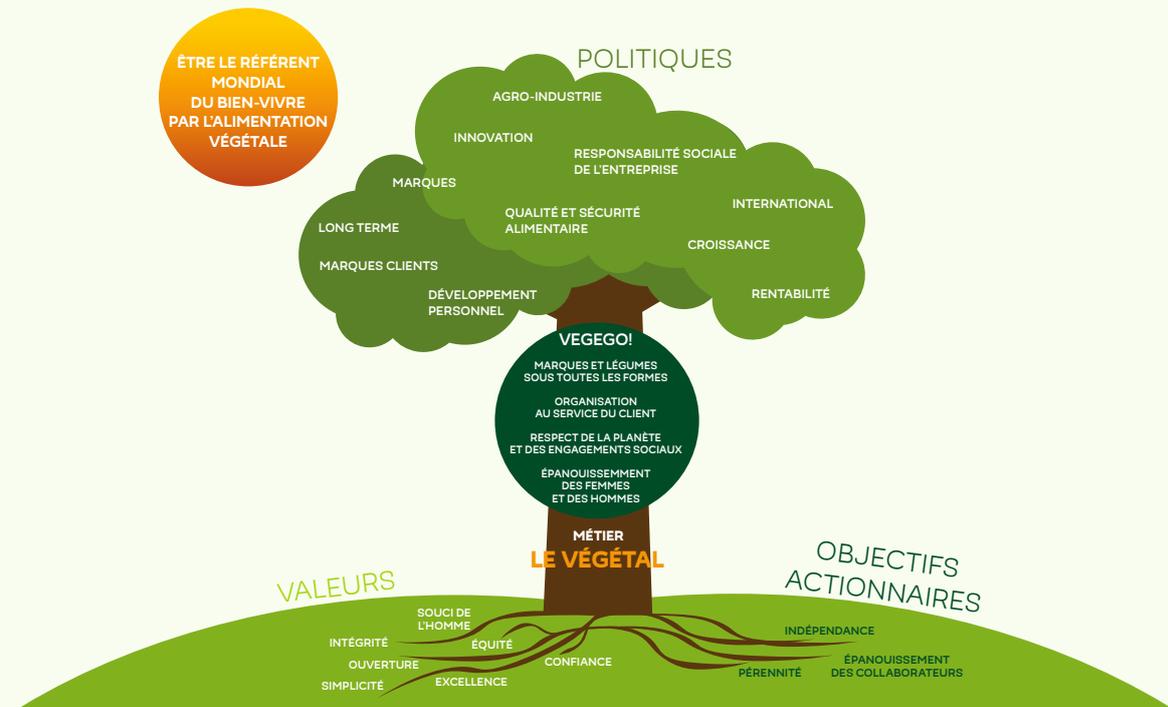
Bonduelle est une **entreprise familiale française animée depuis 1853** par le souci de l'Homme et de son alimentation.

Pionnière dans les domaines de la Responsabilité sociétale d'entreprise, Bonduelle met **le végétal au cœur de l'évolution alimentaire de demain**, et continue à **faire bouger les lignes** de son écosystème.

AMBITION

Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

■ **Véritables piliers, les valeurs du groupe et les objectifs des actionnaires sont le socle de toute la politique de l'entreprise, au service de son ambition.**



1.3.2 10 Politiques

Dans un environnement économique et politique en mutation rapide et profonde, les 10 politiques du Groupe Bonduelle, entreprise familiale créée en 1853, sont centrales pour assurer sa pérennité et, plus avant, son développement au-delà des frontières.

1. PRIORITÉ AU LONG TERME

- Avec VegeGo!, Bonduelle s'est doté dès 2012 d'un projet d'entreprise visionnaire à l'horizon 2025. Les 22 chantiers de progrès initiés servent l'ambition du groupe : devenir « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».
- Pour donner un nouveau souffle à sa stratégie Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) et mieux l'intégrer au projet VegeGo!, Bonduelle a défini 5 objectifs : donner à tous envie de consommer des légumes et d'accéder à une alimentation saine et durable, prendre soin avec ses partenaires agriculteurs des sols cultivés, réduire les impacts environnementaux de l'agro-industrie, assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales et amener l'ensemble des salariés de l'entreprise à être tous acteurs de ce programme.

2. CROISSANCE

- Malgré un environnement économique très mouvant, marqué notamment par la volatilité des devises, Bonduelle a réalisé un chiffre d'affaires de 1 967,7 millions d'euros au cours de l'exercice 2015-2016, soit une progression de + 2,4 % à taux de change constants, supérieure à l'objectif annuel annoncé (+ 2 %). Cette hausse confirme la pertinence de la stratégie de diversification technologique et géographique du groupe et s'inscrit dans la continuité de la croissance enregistrée en 2014-2015 (+ 4,1 %).

3. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Contrôles à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature, contrôles sur les lignes de production et contrôles finaux avant expédition : ces trois étapes assurent la qualité maximale des produits. En 2015-2016, 43 788 analyses de sécurité alimentaire ont été menées sur les conserves et 20 537 sur les produits surgelés, frais et traiteur.

4. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Le *strip-till*, technique de culture simplifiée respectueuse des sols, se développe sur les surfaces cultivées par Bonduelle en Russie : adoptée en 2013-2014 sur 500 hectares, elle couvre en 2015-2016 cinq fois plus d'espace. Toujours en Russie, 10 % des composés végétaux des sites de production de Timashevsk et Novotitarovskaya sont valorisés en compost, réduisant ainsi le recours aux fertilisants conventionnels.
- Au Canada, Bonduelle Americas fait un pas de géant dans la valorisation des conserves non conformes : les sites de Saint-Denis, Sainte-Martine, Saint-Césaire, Strathroy et Bedford ont tous un taux de valorisation supérieur à 85 %.

- 5 sites ont été certifiés ISO 50 001 (Système de Management Environnemental) en 2016 : les sites de Reutlingen et Straelen en Allemagne, et les sites de Labenne, Bordères, Estrées-Mons (consERVE) en France.

5. RENTABILITÉ

- Avec 35 % de son chiffre d'affaires réalisé hors Europe, Bonduelle affirme clairement sa dimension internationale sans toutefois oublier ses racines. Le groupe trouve hors de l'Europe les leviers lui assurant un résultat opérationnel courant quasi stable à taux de change courants : 3,8 % en Europe, 8 % hors de cette zone en 2015-2016.

6. POLITIQUE DE MARQUE

- Bonduelle est la marque qui inspire le plus confiance aux consommateurs français dans le secteur de la grande consommation avec 73 % d'opinions positives, selon le sondage OpinionWay de janvier 2016. Ces résultats reposent sur 3 critères essentiels : qualité des produits, fabrication française, éthique sociale et financière de l'entreprise.
- Cassegrain fête en 2016 ses 160 ans de succès gourmands. Acquis par Bonduelle en 1989, la marque est aujourd'hui un des fleurons du groupe, gage de qualité *premium*. Elle est, en valeur, à la première place des légumes en conserve en France.

7. INNOVATION

- Placer le consommateur au cœur du processus de création et de l'amélioration de l'offre : telle est la vocation du centre d'innovation de Saint-Priest (France), inauguré en janvier 2016, rassemblant les équipes marketing et recherche & développement de la *business unit* Bonduelle Fresh Europe.
- Nouvelles salades sans gluten en Italie, développement des gammes bio au Canada, Salades Voyages et légumes prédécoupés pour barbecue en France... Bonduelle ne cesse d'innover pour satisfaire les attentes de ses clients. Innovation produits mais aussi *process*, à l'image du procédé *InFlavor* consistant à extraire 25 % de l'eau contenue dans les légumes pour concentrer leurs saveurs !

8. IMPLICATION AGRO-INDUSTRIELLE

- Bonduelle était présent à l'édition 2016 du Salon international de l'agriculture placé sous le thème « Agriculture et alimentation citoyenne ». L'occasion pour le groupe de mettre en avant ses agriculteurs partenaires, son savoir-faire agronomique et d'accueillir plus de 30 000 visiteurs sur son stand.
- Une plateforme informatique spécialement conçue par Bonduelle permet depuis 2016 aux membres du réseau d'agriculteurs engagés dans l'Agriculture écologiquement intensive (AEI) d'échanger sur les meilleures pratiques en Nord-Picardie (France).

9. INTERNATIONAL

- Bonduelle EurAsia Markets – BEAM – une nouvelle *business unit* dédiée aux développements des activités du groupe en Russie, au Kazakhstan et en Biélorussie est née des réflexions menées durant l'exercice 2015-2016 par le Comité Exécutif du groupe. Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} juillet 2016.
- « Prospective et développement » est un pôle dont la mission est triple : développer le groupe sur de nouveaux marchés, renforcer la politique de recherche et développement et accélérer la digitalisation de l'entreprise.

10. DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

- *Finance for Growth* est une démarche dont le volet formation donne à chacun des collaborateurs du groupe l'opportunité de contribuer à l'amélioration collective du retour sur capitaux employés. Depuis octobre 2015, des enseignements ont ainsi été déployés pour améliorer la connaissance des mécanismes financiers grâce à des outils d'apprentissage en ligne et des études de cas pratiques.
- Bonduelle Fresh Europe (BFE) a lancé en 2016 le programme « Jeunes Pousses » en partenariat avec des écoles d'ingénieurs françaises *. « Jeunes Pousses » doit permettre à la *business unit* de se doter d'une pépinière de talents et aux étudiants de découvrir les différents métiers du groupe au travers de stages en France mais aussi en Allemagne et en Italie, et de valoriser leurs expériences dans le cadre de missions confiées avec de véritables enjeux.

* École des hautes études d'ingénieurs (HEI), Institut supérieur d'agriculture (ISA), Institut supérieur de l'électronique et du numérique (ISEN).

1.4 Marché mondial des légumes

Si la consommation de légumes dans le monde progresse lentement, la part de marché des légumes prêts à l'emploi gagne du terrain avec une offre de produits de plus en plus développée, des prix accessibles et une facilité d'utilisation qui séduit aussi bien les consommateurs que les professionnels de la restauration. Bien que la part de la catégorie légume frais brut reste majoritaire à 80,5 % ⁽¹⁾, les légumes préparés progressent au sein du marché mondial des légumes estimé à 440 milliards d'euros en 2015 ⁽²⁾. Sur le long terme, l'importante part du légume frais brut ouvre des perspectives favorables à la croissance du marché du légume prêt à l'emploi.

MARCHÉ DES LÉGUMES DANS TOUTES LES CATÉGORIES (FRAIS BRUTS ET PRÉPARÉS) EN VALEUR (EN MILLIARDS D'EUROS) ET LA PART DES LÉGUMES PRÉPARÉS (EN %) PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ⁽²⁾



(1) Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie et Slovaquie.

(2) Allemagne, Autriche, Benelux, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

(3) Canada, États-Unis et Mexique.

(4) Brésil.

(5) Chine et Inde.

(6) Turquie.

(1) Source : Food For Thought 2016.

(2) Les études Food For Thought 2016 ne prennent pas en compte le légume frais prêt à consommer (traiteur) mais uniquement le légume frais prêt à l'emploi (salade 4^e gamme).

1.4.1 Tendances

Nouveaux styles de vie, nouvelles préoccupations environnementales... Les goûts changent et les tendances évoluent en faveur d'une alimentation plus saine, naturelle, donnant aux légumes – dans toutes leurs variétés et leurs formes – une place de choix dans les assiettes. Bonduelle, à l'écoute de ces évolutions, innove au quotidien pour répondre aux attentes spécifiques des consommateurs.

UNE ALTERNATIVE DANS NOS ASSIETTES

Le nombre croissant d'adeptes du « sans gluten » et du flexitarisme est en forte hausse, illustrant une perception « saine » des consommateurs et ajoutant de la diversité dans les assiettes. Le marché du légume tire parti de cette tendance *free-from* en proposant une alternative à la viande et aux pâtes, naturellement sans protéines animales ou sans gluten.

LA JUSTE PORTION

Doser justement n'est pas seulement un geste pratique. Cette attitude répond également à une conscience environnementale grandissante : ainsi, 23 % des foyers français * déclarent prêter plus attention à l'impact écologique des produits alimentaires. En effet, si les fameux légumes "moches" contre le gaspillage ont beaucoup fait parler d'eux au cours des derniers mois – mettant en lumière des initiatives «coup de poing» –, le « portionnable » a le vent en poupe. Légumes préparés et pré-portionnés en barquettes familiales, rations de légumes vapeur en format individuel, cubes de légumes pour un rationnement plus aisé... Ces nouveaux produits font gagner du temps et optimisent la consommation des ménages.

DU SAIN À PORTÉE DE MAIN

Si les légumes font partie intégrante d'une alimentation saine et équilibrée, encore faut-il encourager leur consommation en proposant

des produits adaptés aux foyers et aux styles de vie contemporains. Ainsi sont apparus sur le marché des sachets d'assortiments de légumes frais ou congelés, pré-coupés, parfois pré-assaisonnés pour favoriser la réalisation de soupes à mi-chemin entre le *home made* et le « tout prêt ». Par ailleurs, les styles de cuisson avec une dynamique d'innovation autour des légumes cuits façon barbecue, ou à destination d'une cuisson barbecue émergent. De même, certains sachets cuisson permettent à présent de mettre directement le sachet de légumes au micro-ondes pour une cuisson vapeur rapide et sans ajout de matière grasse. Enfin, les légumes coupés en sticks et accompagnés d'une sauce fraîche de type houmous ou tzatziki se positionnent en option de *snacking* sain.

LE NATUREL, ENCORE ET TOUJOURS

Le naturel, s'exprimant sous des formes diverses, reste une tendance de fond : + 22 % de lancements mondiaux de légumes avec une allégation naturelle, quelle qu'elle soit, ont été enregistrés durant le premier semestre 2016 par rapport au second semestre 2015. Le phénomène est encore plus impressionnant en Europe, avec une croissance de + 40 % de nouveaux produits. Le bio représente, quant à lui, 30 % des lancements des nouveaux produits.

LE NATURELLEMENT « FONCTIONNEL »

La course au naturel se poursuit dans la catégorie alimentation « fonctionnelle ». Préférer les aliments aux bénéfices santé inhérents plutôt que des aliments avec une fonctionnalité ajoutée est une tendance de fond. Une aubaine donc, pour la catégorie légumes, naturellement riche en fibres, vitamines, calcium, fer et parfois protéines. Une tendance nettement ressentie dans la dynamique de lancements mondiaux puisqu'on observe une progression de + 21 % de nouveaux produits soulignant sur l'emballage les aspects nutritionnels naturellement présents dans les légumes, sur les six derniers mois.

* Source : Institut Mintel GNPD (lancements de nouveaux produits) et Mintel Reports – consumer survey (échantillon de 2 000 consommateurs).

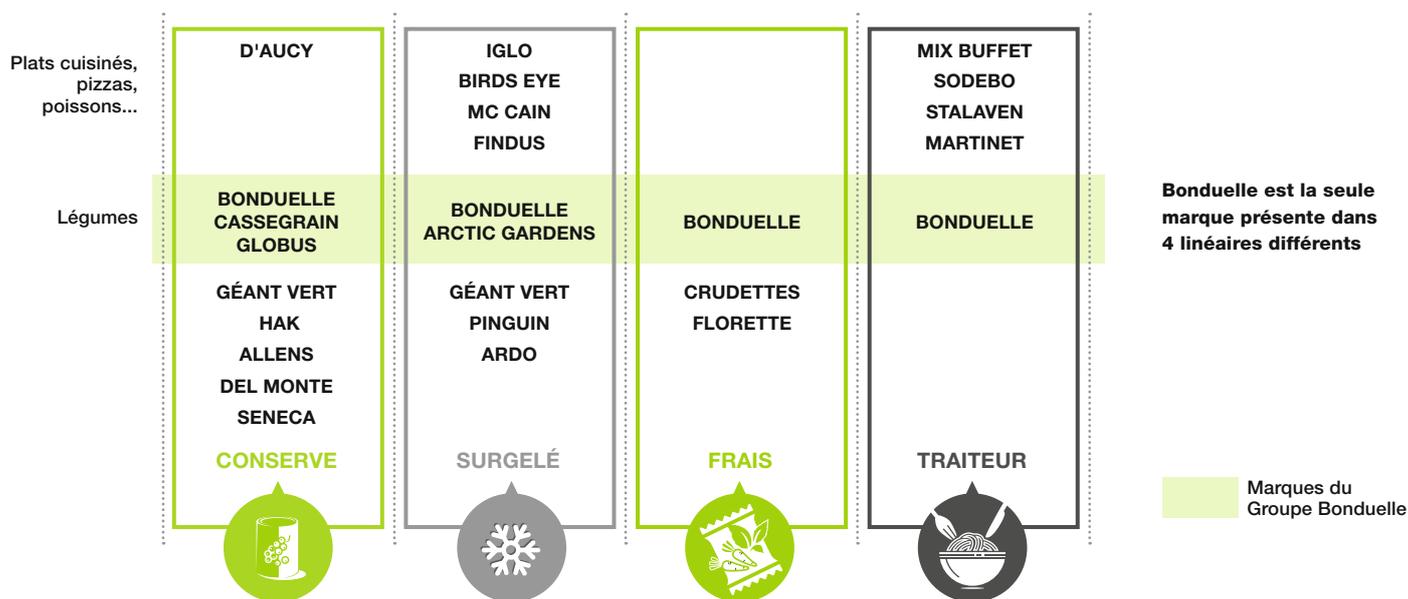
1.4.2 Circuits de distribution

■ Le *foodservice* ⁽¹⁾, vecteur de développement du légume transformé

	Europe centrale & orientale	Europe occidentale	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Moyen Orient
Part du <i>foodservice</i> sur le marché total des légumes ⁽²⁾	7,86 %	14,33 %	17,08 %	12,05 %	18,54 %	18,34 %

1.4.3 Concurrence

BONDUELLE, UNIQUE MARQUE *PURE PLAYER* DU LÉGUME



Spécialiste du légume, Bonduelle propose une large gamme de produits déclinée sous quatre technologies et quatre marques dans le monde. La marque se positionne ainsi en *pure player* du légume

par rapport à ses principaux concurrents, généralement spécialisés sur une seule technologie, sur ses marchés de référence.

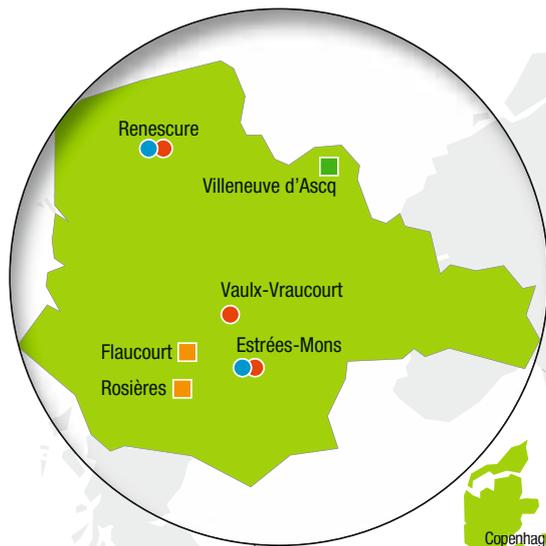
(1) *Foodservice* (ou *restauration hors foyer*) : ce circuit comprend toutes les prestations commerciales et services alimentaires hors domicile.

(2) Source Food For Thought 2016

1.5 Bonduelle dans le monde

au 01/07/2016





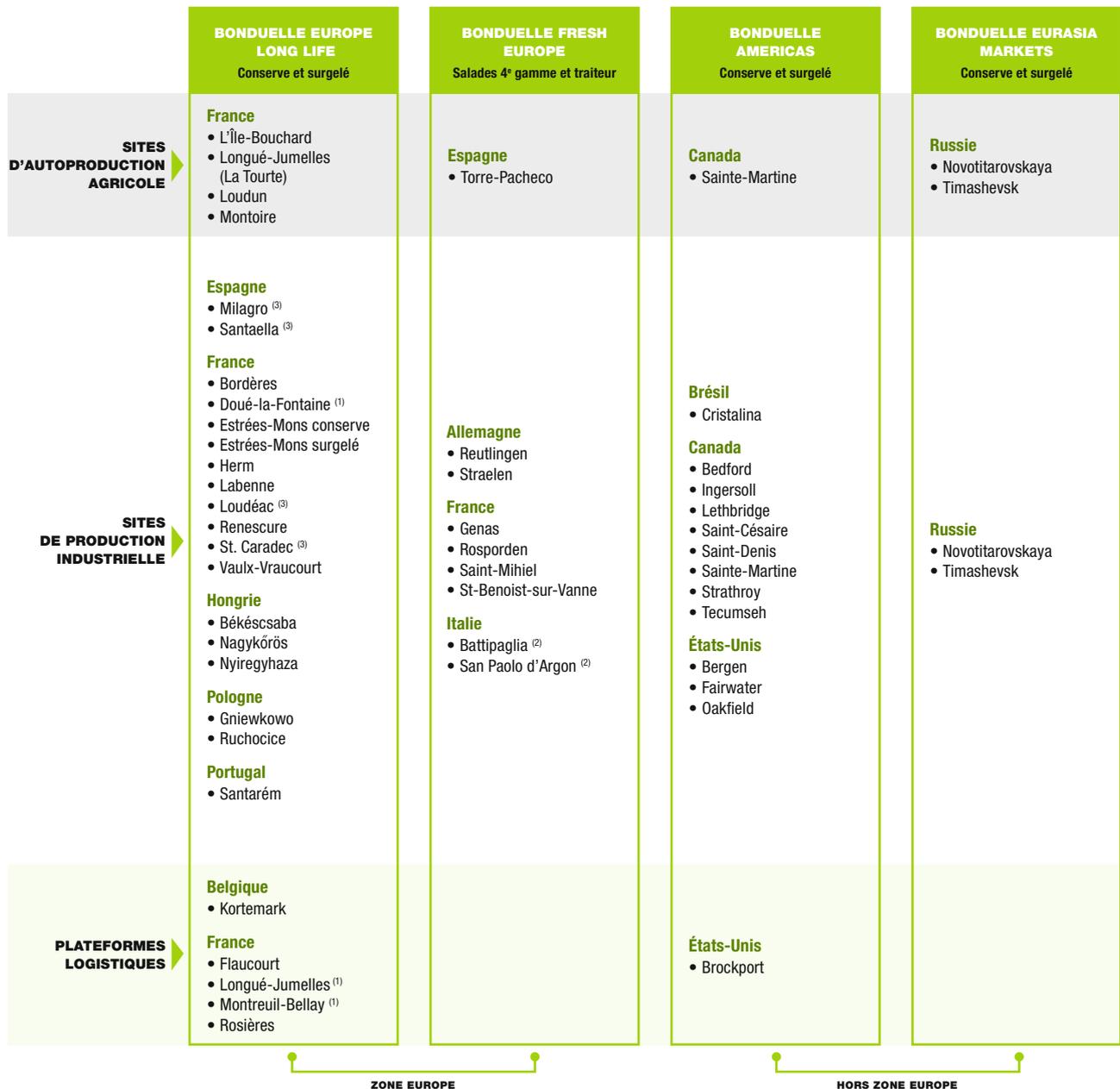
QUATRE MARQUES DANS LE MONDE

(1) En partenariat avec la coopérative France Champignon.
 (2) En partenariat avec OP OASI.
 (3) Joint-venture Gelagri (35,5 %).



1.6 Organisation du groupe

au 01/07/2016 GRI - G4 -17



(1) En partenariat avec la coopérative France Champignon. (2) En partenariat avec OP OASI. (3) Joint-venture Gelagri (35,5 %).

1.7 Nos activités

1

Retrouvez le rapport d'activité dans la partie 4 de ce document intégré au rapport de la Gérance en page 111.

RESPECTER LA PLANÈTE ET NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX

Bonduelle est soucieux de trouver le meilleur équilibre entre performance et respect de la planète. Le groupe est engagé dans une politique volontariste de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) depuis plus de 20 ans, politique réaffirmée en 2015-2016 autour de 5 nouveaux engagements : donner à tous envie et accès à une alimentation saine et durable, prendre soin – avec nos partenaires agriculteurs – des sols cultivés, réduire les impacts environnementaux de l'agro-industrie au consommateur, assurer « le bien-vivre » des collaborateurs et des communautés locales, être tous acteurs.

- Pour sa deuxième participation au Salon international de l'agriculture (SIA), organisé à Paris du 27 février au 6 mars 2016, Bonduelle a souhaité, avec ses partenaires agriculteurs, mettre en valeur l'ensemble de sa filière agronomique. Cet événement a été l'occasion de répondre aux questions du grand public : comment et où poussent les légumes ? De quelle manière sont-ils récoltés et conditionnés ? Cette 53^e édition du SIA, avec pour thème « Agriculture et alimentation citoyenne », a aussi permis de rappeler que les sites de production du groupe sont situés au cœur des zones de culture – réduisant donc les flux de transport tout en assurant la fraîcheur maximale des légumes. Enfin, lors de cette édition 2016, Bonduelle a présenté à ses parties prenantes sa politique RSE, directement liée à l'enjeu majeur associé à l'agriculture et l'alimentation : nourrir plus de 9 milliards de personnes à l'horizon 2050, tout en respectant l'environnement.



- Solutions COP21 : Bonduelle a pris part en décembre 2015 à cette exposition programmée à Paris, en parallèle du sommet mondial dédié au réchauffement climatique. L'opportunité de mieux faire connaître sa politique RSE et ses innovations, comme la gamme

« Vapeur » qui, grâce à un *process* unique de cuisson permet de mettre les légumes en conserve avec près de 60 % d'eau en moins que le procédé traditionnel, tout en préservant les qualités nutritionnelles et gustatives.

- Politique RSE, stratégie financière, implication agro-industrielle : ces trois axes étaient au programme de la journée découverte organisée le 29 juin 2016 sur le site d'Estrées-Mons (France) à destination de 16 gestionnaires de fonds ISR (Investissement Socialement Responsable). Ces fonds concilient performance économique, impact social et environnemental en finançant des entreprises contribuant au développement durable et favorisant l'économie responsable.
- Le dixième anniversaire du Prix de Recherche de la Fondation Louis Bonduelle a été célébré le 7 juin 2016 à Paris. La lauréate, Annie Gezenia Venema (Université d'Utrecht – Pays-Bas) a été récompensée pour sa thèse *Nudging toward effortless healthy food choices* (Encourager le choix d'aliments sains sans effort). Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre des neuvièmes Rencontres de la Fondation avec pour thématique « La faim des haricots : regards croisés sur la place du végétal dans l'alimentation ». L'événement, soutenu par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) qui a déclaré 2016 année internationale des légumineuses, a rassemblé plus de 200 participants.
- Après le Canada et la France, Bonduelle Italie s'est lancé dans la construction de sa matrice de matérialité. Cette initiative intervient suite aux multiples échanges entretenus avec les parties prenantes sur l'agriculture, les ressources naturelles, la nutrition et la sécurité alimentaire.
- Bonduelle s'est engagé dans une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes de son processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre. L'ambition est de définir une politique de gestion durable et intégrée de la ressource selon une vision à long terme de sa disponibilité. L'état des lieux réalisé en 2015-2016 doit permettre la définition de priorités et de programmes d'actions dans les domaines concernés, notamment agricoles. Au cœur des préoccupations environnementales du groupe, la demande en eau devrait, selon les rapporteurs de l'ONU, augmenter de 55 % à l'horizon 2050, conséquence de l'accroissement de la population (la Terre comptera alors 9,5 milliards d'habitants contre 7,4 milliards actuellement), des besoins grandissants des centrales électriques et de l'agriculture (extension des surfaces cultivées et des surfaces irriguées).
- Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables français a décerné à Bonduelle le Trophée du rapport RSE 2016. Ce prix récompense l'implication du groupe dans le processus RSE, son orientation sociétale, la qualité de son rapport RSE et plus spécifiquement la partie liée à l'économie circulaire. Une belle reconnaissance de la démarche volontaire de transparence à l'égard de ses parties prenantes.

DÉVELOPPER NOS MARQUES ET NOS LÉGUMES SOUS TOUTES LEURS FORMES

Nos marques internationales bénéficient d'une stratégie sur-mesure pour chaque marché, intégrée à un positionnement mondial, conformément à la feuille de route VegeGo!. Nous nous engageons à proposer le légume sous toutes ses formes, à élargir notre offre dans toutes les technologies et tous les circuits en privilégiant l'aspect « bien-vivre » de nos produits.

- Bonduelle place les consommateurs au cœur de sa stratégie. Ainsi la *business unit* Bonduelle Europe Long Life (BELL) a lancé en 2015-2016 une vaste enquête pour mieux comprendre leurs habitudes alimentaires, le rôle du légume dans leur alimentation, les occasions et les freins à la consommation à domicile ou au restaurant afin de mieux répondre à leurs besoins et de lancer des plans d'innovation ou de rénovation de gamme. Au total plus de 8 000 personnes ont été interrogées dans 10 pays d'Europe. En parallèle, BELL a également mené, avec le soutien d'un institut expert, une étude ethnographique auprès de 120 chefs européens dans 70 restaurants. Objectif : observer leurs approches de la cuisine pour ensuite revisiter l'offre et montrer toutes les possibilités offertes par les légumes. Les premières conclusions de ces recherches soulignent les avantages des légumes surgelés ou en conserve, notamment dans leur aspect pratique – pas de perte à l'épluchage par exemple – mais aussi en termes d'image associée : convivialité, vitalité, authenticité.
- Pour satisfaire la demande croissante des consommateurs d'Amérique du Nord en produits bio, la *business unit* Bonduelle Americas (BAM) a développé toute une gamme de légumes certifiés : pois, haricots, maïs doux, carottes, brocolis, choux-fleurs... Le groupe est ainsi N° 1 du bio au Québec. Dans la même logique – répondre aux attentes des clients –, BELL a élargi sa gamme de légumes bio en conserve à 7 nouvelles références notamment aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suède. En Italie, Bonduelle Fresh Europe (BFE) a innové également avec deux nouvelles salades sans gluten.
- En France, Bonduelle Fresh Europe a inauguré début 2016 son centre d'innovation dont l'ambition est de répondre aux nouvelles tendances de consommation. Basé à Saint-Priest, ce pôle rassemble les équipes marketing et recherche et développement (R&D) en un seul lieu, favorisant ainsi l'émergence de synergies pour développer des produits inédits. Le centre entretient des échanges réguliers avec les équipes Bonduelle situées en Allemagne et en Italie afin d'échanger sur les projets en cours et à venir d'enrichissement et d'amélioration de l'offre.
- Bonduelle innove et incite ses consommateurs à en faire autant en suscitant leur inspiration culinaire au travers de jeux sur les réseaux sociaux, de *sponsoring* d'émissions telle que Top Chef en Espagne, de blogs comme celui lancé au Canada par Arctic Gardens, l'une des quatre marques du groupe. Objectif : découvrir, grâce à des idées repas et des recettes, les plaisirs de la cuisine en solo avant de partager sa créativité...

S'ORGANISER AU SERVICE DU CLIENT

Nos produits aux marques nationales et marques clients sont adaptés aux attentes et aux spécificités de chaque partie du monde où nous sommes présents. Notre souhait d'innover en permanence et de penser notre organisation en fonction des besoins de nos clients est la meilleure garantie de développement pérenne et harmonieux.

- Selon le sondage réalisé par l'institut Opinion Way (France) pour Thierry Saussez Conseils, Bonduelle est la marque inspirant le plus confiance aux Français dans le secteur de la grande consommation avec 73 % d'opinions favorables. Les principaux critères retenus pour établir ce classement sont la qualité des produits et services, la préoccupation du made in France de l'entreprise et son éthique en matière sociale et financière. L'enquête a été réalisée auprès de 2 217 personnes sondées en janvier 2016 à propos de 100 entreprises les plus importantes du pays.
- Bonduelle multiplie les initiatives pour instaurer de nouveaux liens avec ses clients. En France, depuis 2015, le groupe a par exemple entrepris de relancer la vente à domicile avec un réseau d'ambassadrices. Objectifs : rendre accessibles ses produits dans des régions éloignées des points de vente traditionnels, développer une meilleure connaissance des consommateurs et leur apporter une expérience nouvelle autour d'ateliers de cuisine conviviaux et innovants.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES FEMMES ET DES HOMMES

Bonduelle place les femmes et les hommes au cœur de son projet d'entreprise, conformément à ses valeurs historiques. Optimisation des conditions de travail, de l'intégration des salariés porteurs de handicap... Tout est mis en œuvre pour aller plus loin en matière d'égalité des chances et de diversité, de mobilité interne, de sécurité, d'épanouissement professionnel et personnel, au plus près des communautés locales.

- Grâce aux travaux du réseau « Sécurité » du groupe, à l'implication des équipes et du management, le taux de fréquence d'accident est de 4,03 en 2015-2016 contre 24,4 en 2010-2011. Ces résultats traduisent l'attention particulière portée par Bonduelle aux questions de sécurité et ceci sur chacun de ses sites, partout dans le monde. Ainsi, 19 sites de production ont atteint durant l'exercice 2015-2016 un an ou plus d'activité sans accident entraînant un arrêt de travail. Au Canada, l'usine d'Ingersoll a enregistré 3 ans d'activité sans accident avec arrêt de travail. En France, le site de Renescure, l'un des plus importants du groupe, est parvenu à 2 ans sans arrêt. Fin juin, les deux usines russes de Bonduelle n'ont enregistré aucun accident avec arrêt de travail depuis plus d'un an.
- Bonduelle a fait don en 2015-2016 d'environ 4 000 tonnes de produits surgelés, conserves, traiteur et frais à des associations caritatives, confirmant ainsi son engagement social.
- Bonduelle figure dans le Top 40 des entreprises agroalimentaires les plus appréciées par leurs salariés selon le palmarès extrait du classement 2016 des meilleurs employeurs de France réalisé par

le magazine Capital et l'institut Statista. Le sondage a été réalisé en octobre 2015 auprès de 20 000 salariés travaillant dans une entreprise de plus de 500 collaborateurs.

- Le site canadien de Tecumseh a reçu le prix Diamant du *Gord Smith Healthy Workplace* par le bureau de santé de Windsor-Conté d'Essex. Cette distinction salue l'excellence de la politique Santé et Sécurité au travail de l'usine, une démarche qui s'inscrit dans le cadre du projet VegeGo! et des 5 objectifs RSE définis en 2015-2016 par le Groupe Bonduelle afin, entre autre, de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025.
- La formation ou la sensibilisation des acteurs directs de la politique handicap de l'entreprise aux spécificités de l'emploi des porteurs de handicap a été renforcée en 2016 par la création d'un kit « Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé » (RQTH) et par une communication spécifique Handicap sur l'Intranet de l'entreprise. Un volet « Handicap » est intégré dans le module de formation au management « Manager au quotidien ». En France, l'accord Handipol 4 se concrétise – à fin juin 2016 – par 24 projets

d'aménagement de postes de travail et des études ergonomiques réalisées sur 5 sites de production par un cabinet d'experts.

- Comme chaque année pendant la semaine du handicap, des initiatives pour l'emploi des personnes en situation de handicap ont été menées sur le siège de Villeneuve d'Ascq (France) : stand sur l'ergonomie au travail, pièce de théâtre de sensibilisation au handicap ou encore une démonstration « Toucher pour voir » afin de mieux comprendre les personnes déficientes visuelles.
- APONH est un projet d'aide au développement mené au Cameroun dans le cadre de la démarche VegeGo!. Objectif : contribuer au mieux-vivre durable de populations rurales en structurant une filière végétale par l'accompagnement d'agriculteurs et d'entrepreneurs. Avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), partenaire du projet, APONH permet également aux collaborateurs du groupe de participer à une réalisation commune, en lien avec les métiers et savoir-faire de l'entreprise et avec le soutien de la famille Bonduelle qui a souhaité s'associer à cette initiative.



2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise RFA **22**

- 2.1.1 « Plus que jamais, privilégier le long terme ! » 22
- 2.1.2 Une démarche pionnière 23
- 2.1.3 Gouvernance de la RSE 25
- 2.1.4 20 ans d'engagement en faveur de la RSE 27

2.2 Structurer le dialogue avec les parties prenantes RFA **28**

- 2.2.1 Des temps forts réguliers 28
- 2.2.2 Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue 30

2.3 Prendre soin des sols cultivés avec nos partenaires agriculteurs RFA **34**

- 2.3.1 Enjeux et objectifs 34
- 2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 34
- 2.3.3 Bonduelle et ses partenaires agricoles 35
- 2.3.4 Charte et certification 36
- 2.3.5 Respecter les sols et la biodiversité 37
- 2.3.6 Préparer l'agriculture de demain 38

2.4 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette RFA **39**

- 2.4.1 Enjeux et objectifs 39
- 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 40
- 2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau 40
- 2.4.4 Consommation d'énergie 41
- 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau 44
- 2.4.6 Gestion et valorisation des déchets 45
- 2.4.7 Optimisation des emballages 47
- 2.4.8 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route 48

2.5 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable RFA **50**

- 2.5.1 Enjeux et objectifs 50
- 2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 50
- 2.5.3 Approvisionnement en matières premières 54
- 2.5.4 Conception des produits 54
- 2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs 55
- 2.5.6 Fondation Louis Bonduelle 56



Responsabilité sociétale d'entreprise

2.6 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales <small>RFA</small>	58	2.8 Annexes <small>RFA</small>	83
2.6.1 Enjeux et objectifs	58	2.8.1 Comité Éthique	83
2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	59	2.8.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle	83
2.6.3 Sécurité et conditions de travail	60	2.8.3 Matrice de matérialité	87
2.6.4 Politique salariale et dialogue social	61	2.8.4 Acronymes	89
2.6.5 Formation et développement des femmes et des hommes	61		
2.6.6 Diversité	62		
2.6.7 Droits de l'Homme	63		
2.6.8 Participer à la vie locale des implantations	63		
2.7 Note méthodologique du reporting RSE <small>RFA</small>	66		
2.7.1 Contexte et objectifs	66		
2.7.2 Procédure	66		
2.7.3 Périmètre	67		
2.7.4 Indicateurs	68		
2.7.5 Calendrier 2016	70		
2.7.6 Rapport d'assurance	71		
2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs	73		

2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise

2.1.1 « Plus que jamais, privilégier le long terme ! »

Christophe Château, Directeur de la RSE, de la communication et du marketing corporate du Groupe Bonduelle.

La COP21 qui s'est tenue à Paris fin 2015 a vu la signature historique du 1^{er} accord mondial sur le réchauffement climatique. La COP22 de Marrakech, en novembre 2016, devrait être celle du passage aux actions concrètes de long terme par les États. A l'opposé, notre environnement, qu'il soit économique, politique ou même technologique est de plus en plus mouvant, voire instable, entraînant des réflexes de repli sur soi et de tentation de retour à des politiques court-termistes. Dans ce contexte, Bonduelle, entreprise familiale de 1^{re} transformation agricole, bien consciente de ces enjeux, privilégie plus que jamais le long terme, notamment via sa politique RSE reposant sur ses convictions et ses valeurs.

Construite depuis son origine sur 6 piliers – les Hommes et la sécurité, l'agriculture, les ressources naturelles, la qualité et la nutrition, la supply chain et les achats, l'engagement sociétal – cette politique guide l'ensemble de ses actions.

Le projet d'entreprise VegeGol a quant à lui permis de formaliser la vision de l'entreprise à l'horizon 2025 et de préciser son ambition : être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

Cette ambition est d'autant plus forte que l'agriculture est à la croisée de multiples défis planétaires liés à la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, la capacité d'adaptation au changement climatique, le respect de la biodiversité. Autant de problématiques qui ont conduit la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation) à déclarer 2016 année mondiale des légumineuses.

Pour Bonduelle, l'année écoulée a été l'occasion de franchir une nouvelle étape consistant à lier encore plus intimement sa politique RSE à son projet d'entreprise et à sa stratégie, en redéfinissant des macro-objectifs correspondants aux grands challenges que l'entreprise entend relever.

Ces macro-objectifs sont le fruit du travail d'un groupe de co-création composé de collaborateurs de tous horizons et de tous niveaux hiérarchiques, qui a croisé les enjeux mondiaux liés à l'alimentation durable avec les attentes de toutes nos parties prenantes, consultées dans le cadre de la construction de notre matrice de matérialité.

Ils sont au nombre de cinq, simples, facilement compréhensibles, et seront pilotés à l'aide d'indicateurs chiffrés :

- prendre soin, avec nos partenaires agricoles, des sols cultivés ;
- réduire notre impact environnemental, du champ à l'assiette ;
- favoriser l'envie et l'accès au plus grand nombre à une alimentation saine et durable ;
- assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales ;
- être tous acteurs de cette démarche.

Ce dernier objectif, central, est la clef de voûte de l'ensemble. Les progrès accomplis ne le seront en effet qu'avec l'implication des collaborateurs du groupe.

Fort de ses convictions et de cette nouvelle page dans l'écriture de sa politique RSE, le Groupe Bonduelle est résolument prêt à contribuer à la construction d'un monde plus responsable en apportant au plus grand nombre une alimentation végétale durable.

2.1.2 Une démarche pionnière

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle propose des légumes prêts à l'emploi et prêts à consommer. Présent commercialement dans plus de 100 pays et exploitant 54 sites agro-industriels ou d'autoproduction agricole, son développement s'appuie sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel – essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la terre – et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne. Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par six générations d'actionnaires.

Bonduelle a ainsi été pionnier dans le domaine du développement durable et de la RSE, ceci en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire familial du groupe : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs. Le groupe s'est par ailleurs doté, dès 1996, d'une Charte d'approvisionnement avec les agriculteurs partenaires afin de garantir les meilleures conditions de production et la qualité maximale de ses produits.

Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002-2003 de renforcer ses actions en faveur de la RSE en se dotant d'un Comité de Pilotage dédié.

« L'entreprise contribuait traditionnellement aux changements de la société civile par son offre de produits et services avec un objectif premier de création de valeur financière. Elle y contribuera de plus en plus par ses valeurs et comportements avec un objectif de création de valeur sociétale. »

Christophe Bonduelle, Président du Groupe Bonduelle

En 2012, l'entreprise a initié une nouvelle phase de son développement pour définir ce que sera le groupe en 2025 et a lancé VegeGo!. Programme visionnaire et fédérateur, VegeGo! a pour ambition de faire du Groupe Bonduelle « *Le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale* », assumant pleinement ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et l'environnement.

VegeGo! s'appuie sur 4 piliers fondamentaux :

1. Nous respectons la planète et nos engagements sociétaux

Doté d'un savoir-faire agro-industriel unique – notamment avec la maîtrise de l'amont agricole – Bonduelle est engagé depuis près de 20 ans dans une politique volontariste affirmant sa détermination à être exemplaire dans ses activités.

2. Nous favorisons l'épanouissement des femmes et des hommes

Bonduelle place les femmes et les hommes au cœur de son projet d'entreprise. Ce pilier illustre la volonté du groupe d'aller encore plus loin dans ses actions dédiées à l'égalité des chances, à la diversité, à la mobilité interne et à la sécurité en visant le 0 accident du travail au plus tard en 2025.

3. Nous développons nos marques et nos légumes sous toutes leurs formes

Bonduelle bénéficie d'un portefeuille de marques internationalement reconnues. Un positionnement international de la marque

Bonduelle a été défini en 2013 afin de créer une unité forte : « *Bonduelle votre source d'inspiration pour cuisiner et consommer avec plaisir des légumes tous les jours* ». Ce positionnement privilégie l'aspect « *bien-vivre* » des produits (santé, environnement, valeurs nutritionnelles et plaisir gustatif) et témoigne de la volonté du groupe de se développer sous toutes ses marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies.

4. Notre organisation est au service du client

Bonduelle propose des produits aux marques nationales et aux marques clients, adaptés aux attentes spécifiques des consommateurs et des convives selon les marchés. Le groupe, présent dans tous les circuits de distribution (*retail*, restauration hors foyer, vente à industrie) et partout dans le monde, innove sans cesse pour apporter une valeur ajoutée différenciante sur ses produits et services.

Pour donner un nouvel élan à sa stratégie RSE et suite à la réalisation de sa matrice de matérialité (voir 2.8.3 Matrice de matérialité), Bonduelle s'est doté de 5 objectifs à l'échéance 2025. Cette initiative, menée en 4 étapes (matérialité, inspiration, co-création et validation), fait coïncider la politique RSE au projet d'entreprise VegeGo! et à la stratégie globale du groupe. Elle permet également de redéfinir des macro-objectifs de long terme, simples, communicables et suivis chaque trimestre par le Comité Exécutif du groupe. Ces 5 objectifs, dont les indicateurs clés seront définis en 2016-2017, sont les suivants :

1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

L'objectif est de viser 100 % des surfaces cultivées avec au moins une technique culturale alternative afin de supprimer ou réduire l'usage de produits chimiques et d'engrais minéraux.

2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

La protection de l'environnement est l'un des objectifs majeurs grâce au comptage des ressources naturelles consommées et la mise en place de plans de gestion globaux des émissions de gaz à effet de serre, de la biodiversité et de la ressource en eau, ceci sur l'ensemble de notre activité. Le transport fait également l'objet d'une évaluation annuelle de ses flux et de ses actions de réduction des émissions de CO₂. Bonduelle vise 0 perte en ressources naturelles *via* les économies et le recyclage.

3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

Le groupe s'engage sur la traçabilité des végétaux, la qualité et l'innovation, la composition de ses recettes – sans remettre en cause la sécurité alimentaire –, la nutrition *via* la Fondation Louis Bonduelle et sur l'innovation sociale.

4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

Le groupe vise 0 accident du travail, favorise l'engagement des salariés et développe l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement.

5. Être tous acteurs

Bonduelle est convaincu que la réussite de la politique RSE, portée au plus haut niveau de l'entreprise, doit aussi l'être par l'ensemble des salariés. La démarche « Tous acteurs » repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme des expérimentations et des enseignements que nous en tirons. Cette dynamique agile s'est illustrée dans un premier temps par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de mobiliser et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE :

Bonduelle
ACTIFS ET MAINTENANCE | 2015 - Focus - Amérique

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

En 2015 nous avons installé le système EAM de gestion partagée de la maintenance, des actifs et des stocks sur le site pilote de Brickport (USA). Au-delà de son aspect économique, ce système favorisera la transmission des connaissances pour nos milliers spécialistes de la maintenance à l'échelle en Amérique du Nord.

- ✓ Lutte contre le gaspillage des ressources en matière
- ✓ Optimiser l'efficacité des coûts et des stocks en temps réel
- ✓ Rationalisation des flux et réduction des coûts grâce à une seule plateforme accessible à tous les sites
- ✓ Partage et préservation des connaissances dans un système centralisé et accessible à tous les sites

© 2016 Bonduelle S.A. Tous droits réservés. Document interne et confidentiel. 02/2016 - 02/2016 (FR)

Bonduelle
TRANSPORT | 2015 - Focus - Montréal

DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOPARTAGE ET DU COVOITURAGE

Au siège social de Montréal nous pratiquons le co-voiturage et utilisons le service d'autopartage (Communauto) de la ville pour nos déplacements professionnels.

- ✓ Réduction de l'usage de véhicules personnels
- ✓ Réduction des coûts
- ✓ Diminution de l'empreinte de carbone des déplacements professionnels
- ✓ Diminution des émissions de CO2 et des émissions d'oxygène

© 2016 Bonduelle S.A. Tous droits réservés. Document interne et confidentiel. 02/2016 - 02/2016 (FR)

Bonduelle
RESSOURCES HUMAINES | 2015 - Focus - Québec

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Tous les jours en soirée et une fois par semaine au siège, un palétole par équipe communique en 5 minutes maximum auprès de ses collègues les informations mises à disposition sur le Drive par chaque service. Une solution que nous avons co-construite suite à l'initiative Climato.

- ✓ Amélioration de la communication au sein de nos équipes
- ✓ Travail dans le respect de nos valeurs
- ✓ Une action sociale durable et innovante

© 2016 Bonduelle S.A. Tous droits réservés. Document interne et confidentiel. 02/2016 - 02/2016 (FR)



Ces 5 objectifs sont partagés par les 4 *business units* du Groupe Bonduelle : (GRI-G4-20)

- **Bonduelle Europe Long Life (BELL)** regroupe toutes les activités du groupe dans les légumes en conserve et les légumes surgelés en Europe, aux marques nationales, Bonduelle et Cassegrain, ainsi qu'aux marques de distributeurs, pour les circuits de la grande distribution, de la restauration hors foyer et de la vente à l'industrie ;
- **Bonduelle Fresh Europe (FRESH)** rassemble l'ensemble des activités de légumes frais élaborés : salades en sachet de 4^e gamme et salades traiteur, en Europe, à la marque Bonduelle et aux marques de distributeurs pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;
- **Bonduelle Americas (BAM)** regroupe l'ensemble des activités de légumes en conserve et de légumes surgelés en Amérique du Nord et du Sud aux marques Bonduelle et Arctic Gardens, ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans les circuits de la grande distribution, de la restauration hors foyer et de la vente à l'industrie ;
- **Bonduelle Development (BDV)** est dédiée aux activités et au développement du groupe dans le reste du monde, et en particulier en Europe orientale aux marques Bonduelle et Globus ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans toutes les technologies et tous les circuits de distribution.

Au 1^{er} juillet 2016 BDV a réorganisé son statut de *business unit* pour devenir un pôle central de « Prospective et Développement ». Simultanément, une nouvelle *business unit*, BEAM – Bonduelle EurAsia Markets – couvre les activités du groupe en Russie, au Kazakhstan et en Biélorussie.

2.1.3 Gouvernance de la RSE

PILOTAGE

Le Comité de Pilotage RSE rassemble un membre de chaque Comité de Direction des 4 *business units*, des représentants des fonctions transverses et des experts dans les domaines de la RSE : ressources humaines, qualité, achats... Les représentants des *business units* sont chargés d'impulser la démarche au sein de leur entité. Les experts de chaque domaine travaillent en binôme avec les représentants des *business units* à l'atteinte des objectifs et au partage des bonnes pratiques.

CHARTÉ ÉTHIQUE

Le Groupe Bonduelle s'est doté d'une Charte éthique donnant corps à ses valeurs : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Cette charte exprime la volonté du groupe de s'impliquer dans une démarche de progrès permanent. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout

en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

La Charte éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de Responsabilité sociale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au *UN Global Compact* depuis 2003. Ce pacte mondial, initié par l'ONU, engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre. Un Comité Éthique accompagne la démarche du groupe dans ce domaine et assure une mission de conseil. Il se réunit en mai et octobre de chaque année et adresse ses comptes rendus au Président du Groupe Bonduelle.

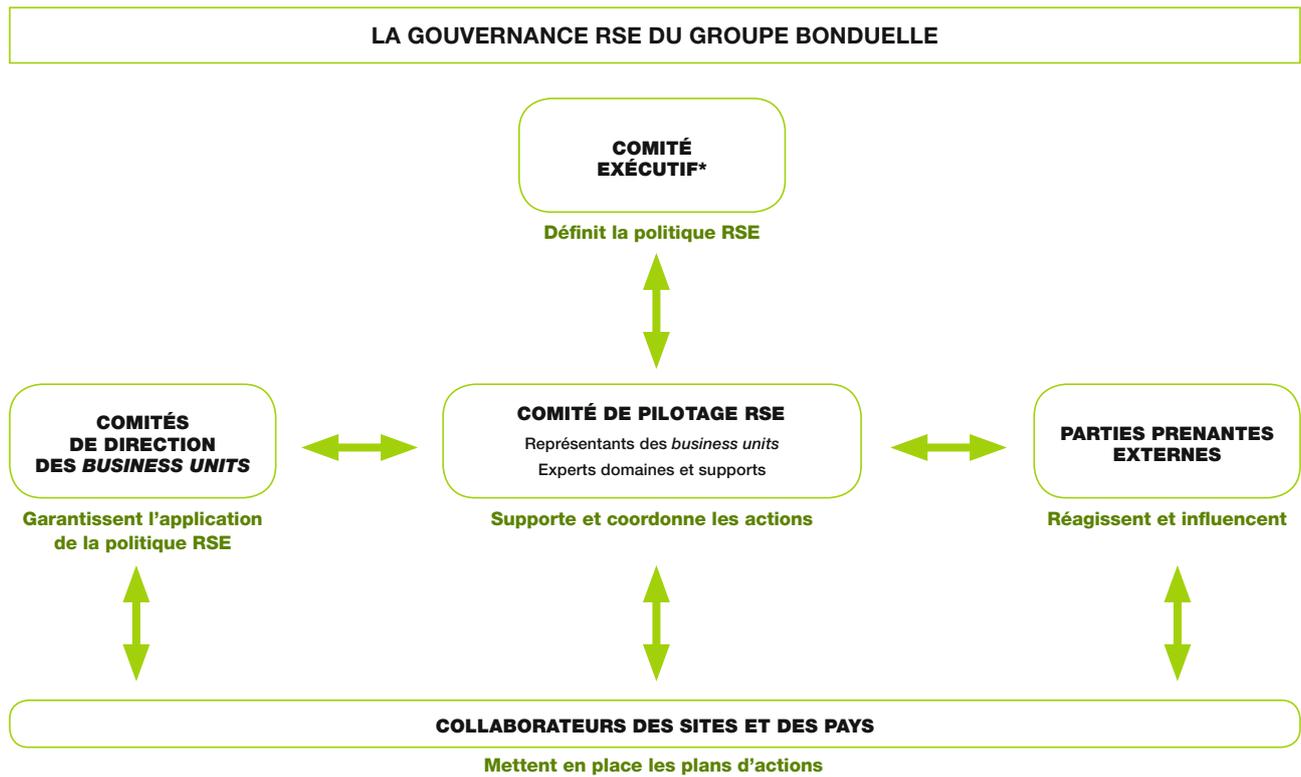
Le texte complet de la Charte éthique ainsi que la composition du Comité Éthique sont disponibles en annexe (Voir 2.8.1 Comité Éthique et 2.8.2 Charte éthique).

EXIGENCES DE TRANSPARENCE

En lien avec ses engagements et afin de rendre ses informations RSE accessibles à toutes ses parties prenantes, Bonduelle communique le présent rapport sur diverses plateformes Internet (bonduelle.com, unglobalcompact.org et corporateregister.com) et confronte ses travaux à des parties prenantes (voir 2.2. Structurer le dialogue avec les parties prenantes) lors de réunions spécifiques comme celle organisée en février 2016 à Paris durant le Salon international de l'agriculture (SIA).

Pour les parties prenantes internes, la collecte annuelle des données RSE à l'échelle du groupe sert de base à la définition des actions de progrès. Le *reporting* des données est accessible par tous les sites du groupe. Il permet le partage des données avec un suivi des performances.

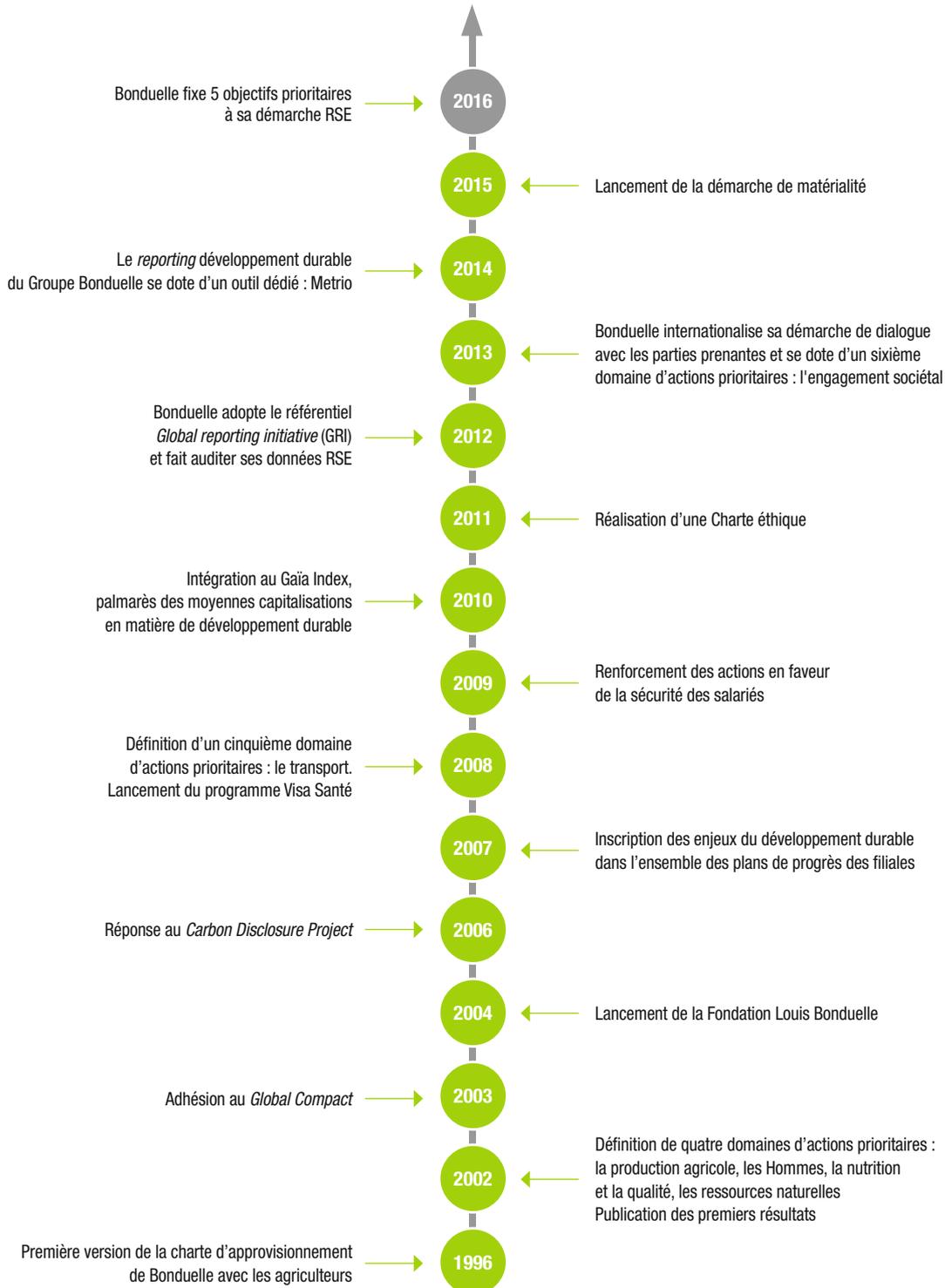
Bonduelle partage également ses informations RSE auprès de différents organismes experts reconnus. Dès 2012, le Groupe Bonduelle s'est engagé dans une démarche de vérification de certains indicateurs de son *reporting* RSE par un organisme indépendant, le cabinet d'audit Deloitte. Bonduelle a obtenu également dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI), puis en 2015 et 2016 le présent rapport a été rédigé en accord avec l'option de conformité Core du GRI G4 (voir page 230). La démarche volontaire de vérification de l'exactitude de l'emplacement des *G4 Materiality Disclosures* a été initiée à la demande de l'instance dirigeante de l'entreprise, le Comité Exécutif du groupe. Cette année Bonduelle est lauréat du « Trophée du rapport RSE 2016 », organisé en France par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (voir partie 2.5.5). L'entreprise fait également partie de l'index Gaïa, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable, avec une note générale de 92 % et une 3^e place sur les 83 entreprises cotées sur le compartiment B (résultats publiés en octobre 2015). Enfin, pour son engagement en faveur du Pacte Mondial des Nations Unies, Bonduelle est classé niveau GC Active par le *UN Global Compact*.



La gouvernance globale du Groupe Bonduelle est détaillée en partie 3.1 du document de référence (Organes d'administration, de direction et de contrôle).

* La présentation du Comité Exécutif figure page 96, partie 3.1.3 du document de référence.

2.1.4 20 ans d'engagement en faveur de la RSE



2.2 Structurer le dialogue avec les parties prenantes (GRI-G4-25)

Le Groupe Bonduelle mène avec celles-ci une politique active de dialogue, tant en interne (collaborateurs, partenaires sociaux) qu'en externe (agriculteurs, fournisseurs, consommateurs, institutions publiques nationales et locales)... Bonduelle a par ailleurs initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes (voir 2.8.3 Matrice de matérialité).

2.2.1 Des temps forts réguliers

Des collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles en tant que membres de commissions, administrateurs ou en les présidant (La liste des organismes figure en 2.8.4 Acronymes). Il s'agit pour Bonduelle d'assumer sa responsabilité d'acteur dans la filière et de faire valoir ses intérêts, *via* la communication de ces interprofessions et fédérations, auprès des instances gouvernementales des pays où il est présent. Les sujets abordés portent notamment sur la protection de l'environnement et des cultures agricoles. Le Groupe Bonduelle, en France et à l'étranger, n'a financé en 2015-2016 aucun parti politique. De plus, Bonduelle a historiquement noué de nombreux partenariats et mené des actions – notamment des programmes pilotes avec des institutions et organisations publiques ou privées – afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques dans le domaine agro-industriel.

Le chargé des relations extérieures a pour mission de développer les échanges avec les parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation européennes, nationales et internationales, ONG, agences de notation, communautés locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche.

Par ailleurs, la Fondation Louis Bonduelle promeut avec des partenaires scientifiques, publics et associatifs une évolution durable des comportements alimentaires, car les problèmes de santé publique liés à l'alimentation ne cessent de progresser.

Les échanges avec les investisseurs et ses clients sont également source de progrès. Le groupe répond ainsi aux questionnaires des fonds ISR (Investisseurs Socialement Responsables) et organise deux fois par an des rencontres individuelles avec leurs représentants. Il répond enfin aux questionnaires de ses clients distributeurs qui audite également ses sites de production.

L'organisation détaillée du dialogue de Bonduelle avec ses parties prenantes est présentée dans le tableau « Parties prenantes et modalités de dialogue ».

FAITS MARQUANTS 2015-2016

FRANCE

- **Bonduelle a accueilli 16 gestionnaires de fonds ISR** (Investissement socialement responsable) sur son site d'Estrées-Mons (France) le 29 juin 2016. L'occasion pour les responsables du groupe de détailler sa politique RSE, d'aborder la stratégie financière et de présenter *in situ* l'implication agro-industrielle de l'entreprise.
- **SIA 2016 : innover pour aller plus loin ensemble !** Lors de l'édition 2016 du SIA (Salon international de l'agriculture), Bonduelle a exposé à ses parties prenantes sa politique RSE avec une sélection de deux thématiques : agriculture durable et *social business*. Au programme, une présentation des participants (*start-up* sociales, partenaires agriculteurs, ONG internationales...) et de leurs attentes, un *brainstorming* sur les enjeux et des ateliers



de co-construction pour imaginer l'avenir à l'horizon 2025. Des agriculteurs partenaires étaient présents sur le stand. Des producteurs avec lesquels Bonduella entretient des relations fortes et régulières, notamment *via* ses chefs de plaine, et les réunions lors des campagnes de production.

- **Partenariat renouvelé avec l'institut Charles Violette de l'Université de Lille 1 (France).** La collaboration a permis à l'équipe Recherche physiologie végétale de Bonduella d'initier pendant la campagne 2015 une nouvelle méthode pour caractériser la qualité organoleptique des carottes. L'institut Charles Violette de Recherche en Agroalimentaire et Biotechnologie regroupe près de 80 scientifiques issus de la Région Hauts-de-France.
- **Bonduelle a participé à l'exposition grand public « Solutions COP21 »**, organisée au Grand Palais à Paris en parallèle du sommet dédié au réchauffement climatique. Le groupe a ainsi pu présenter les grandes lignes de sa politique RSE et ses innovations, comme la gamme vapeur, qui grâce à un processus unique de cuisson permet de mettre les légumes en boîte avec près de 60 % d'eau en moins que le procédé traditionnel, tout en préservant les qualités nutritionnelles et gustatives.

ITALIE

Après le Canada et la France, l'Italie a développé en 2015-2016 sa matrice de matérialité en accord avec la méthodologie définie par le groupe. Cette initiative fait suite aux nombreux échanges entretenus avec les parties prenantes internes et externes sur l'agriculture, les ressources naturelles, la nutrition et la sécurité alimentaire depuis 2013.

RUSSIE

Bonduelle a fêté ses 20 ans de présence dans le pays où le groupe dispose de deux conserveries produisant plus de 100 000 tonnes de légumes cultivés sur 11 000 hectares avec 450 collaborateurs permanents. Cet anniversaire, marqué par les très belles performances du groupe, n° 1 des légumes en conserve, a été célébré en présence des autorités russes avec, pour l'occasion, une visite de ferme et d'usine.

2.2.2 Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue (GRI-G4-24, G4-26, G4-27)

Sphère	Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation
SOCIALE	Collaborateurs/ partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication Internet (Intranet, Réseau social d'entreprise) Brochures et rapports Affichage dynamique dans tous les sites Bonduelle Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen – réunion <i>a minima</i> une fois par an Enquête de climat interne – tous les deux ans
	ÉCONOMIQUE Clients	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux questionnaires et audits RSE des principaux clients – une fois par an par client Étude européenne menée auprès des principaux clients en grande distribution de produits Bonduelle en conserve et surgelés. Elle s'inscrit dans une démarche de progrès initiée par Bonduelle – tous les deux ans
	Citoyens/ Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Emballages Communication média, dont réseaux sociaux et sites Internet dédiés dans les pays Sites Internet : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Brochures et rapports Événements spécifiques Campagnes de communication organisées par les interprofessions dont Bonduelle est membre – par exemple en France participation à la campagne « Les Grandes Marques s'engagent aujourd'hui pour demain » 	<ul style="list-style-type: none"> Service dédié aux relations consommateurs dans tous les pays Consultation de panels de consommateurs – en moyenne, une étude est réalisée chaque mois dans le groupe Actions de sensibilisation par la Fondation Louis Bonduelle
	Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Événements spécifiques, par exemple des visites d'usines Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue et conseil – une fois par an et contact permanent durant les récoltes par les chefs de plaine et responsables de culture de Bonduelle
	Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation et questionnaire (voir 2.5.3 Approvisionnement en matières premières) – une fois par an
FINANCIÈRE	Agences de notation	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à des questionnaires/sollicitations ponctuelles – une fois par an
	Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Information financière trimestrielle Résultats financiers semestriels et annuels Rapport annuel et rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise inclus dans le document de référence Journal de l'actionnaire – une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Événements financiers/réunions d'analystes/réunions d'investisseurs – deux fois par an <i>a minima</i> Réunions spécifiques (fonds ISR) – deux fois par an <i>a minima</i> et entretiens individuels sur sollicitations Événements spécifiques comme l'Assemblée Générale des actionnaires ou des visites d'usines

Accord-Partenariat-Collaboration**Mode de contribution à la matrice de matérialité ***

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Accords collectifs avec les représentants des salariés et les syndicats | <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire • Réunion d'échanges |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire • Réunion d'échanges |
| <ul style="list-style-type: none"> • Charte d'approvisionnement • Préparation et animation commune du stand Bonduelle au Salon international de l'agriculture à Paris – une fois par an | <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire |
| <ul style="list-style-type: none"> • Clause liée à la RSE dans les contrats d'achat (rappel de l'adhésion aux 10 principes du UN <i>Global Compact</i> – voir 2.5.3 Approvisionnement en matières premières) • Sensibilisation aux droits de l'Homme, aux conditions de travail et au respect de l'environnement par un questionnaire envoyé à certains fournisseurs – voir 2.5.3 Approvisionnement en matières premières | <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire • Réunion d'échanges |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire • Réunion d'échanges |
| <ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe Bonduelle figure dans le Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable | <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire • Réunion d'échanges |

* Les questionnaires et réunions sont spécifiques à la démarche de matérialité et leurs fréquences sont différentes selon les pays.

Sphère	Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation
SOCIÉTALE	Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations Participation au <i>UN Global Compact</i> – une fois par an
	ONG	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses aux sollicitations Rencontres avec des ONG – une fois par an Participation d'associations environnementales et sociales aux sessions de parties prenantes – une fois par an
	Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Site Internet Événements spécifiques Sites Internet dédiés dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation
	Médias	<ul style="list-style-type: none"> Communiqué et/ou dossier de presse – une fois par an <i>a minima</i> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Invitation de la presse à visiter un site Bonduelle dans le monde – une fois par an
	Fédérations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles (liste des organisations et détail des acronymes en 2.8.4) en tant que membre de commission, administrateur ou en les présidant – rencontres deux fois par an <i>a minima</i> 	
	Enseignement et recherche	<ul style="list-style-type: none"> Interventions auprès des écoles à proximité des sièges, des filiales et des sites Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de stagiaires et apprentis Partenariats et études
	Experts RSE	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à des questionnaires – une fois par an Interventions et échanges lors d'événements comme le World Forum de l'économie Responsable – <i>a minima</i> une fois par an

Accord-Partenariat-Collaboration**Mode de contribution à la matrice de matérialité ***

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Appels à projets internationaux menés par la Fondation Louis Bonduelle – une fois par an
- Participation de Bonduelle à la vie locale de ses implantations, avec l'ambition de développer un projet par site.

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Bonduelle est signataire de la Charte européenne « Contribution des marques pour la santé et le bien-être des consommateurs » de l'AIM (l'association des industries de marques).

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Prix de recherche Louis Bonduelle – une fois par an
- Chaire Bonduelle au sein du Groupe Edhec (École des hautes études commerciales, France)
- Participation à la remise de bourses de l'Institut de technologie agroalimentaire de St-Hyacinthe (Québec, Canada).
- Financement et accompagnement des élèves de l'École de la 2^e chance (France)

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

* Les questionnaires et réunions sont spécifiques à la démarche de matérialité et leurs fréquences sont différentes selon les pays.

2.3 Prendre soin des sols cultivés avec nos partenaires agriculteurs

2.3.1 Enjeux et objectifs

L'implication de Bonduelle dans la filière agronomique est au cœur de l'engagement RSE du groupe et de son ambition : devenir « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

Consciente des défis qui se présentent à elle, l'entreprise et ses 3 440 partenaires agriculteurs s'attachent quotidiennement à produire des légumes de qualité, accessibles à tous, conciliant ainsi enjeux économiques, sociaux et respect de la planète avec des modes de cultures responsables et durables.

Enjeux agronomiques	Objectifs 2017	Résumé des faits marquants 2015-2016
<p>ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Respecter le sol et la biodiversité Réduire les prélèvements en ressources naturelles non renouvelables Réduire l'emploi de produits phytosanitaires Mesurer l'impact environnemental des pratiques agricoles à l'aide d'indicateurs Poursuivre les travaux de recherche en agriculture plus respectueuse de l'environnement 	<p>Encourager les agriculteurs partenaires à adopter des pratiques préservant l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires avec des objectifs pour chaque <i>business unit</i> Atteindre 100 % de signatures par les agriculteurs partenaires de la 5^e Charte d'approvisionnement dans les 5 ans Développer des fermes pilotes adoptant des méthodes de cultures alternatives dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe Lancer un plan de réduction des pertes en amont agricole et optimiser les récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> Développement du <i>strip till</i> et de la fabrication de compost en Russie Partenariat avec l'INRA pour identifier des solutions naturelles de lutte contre les maladies des plantes Déploiement des technologies de l'information pour maîtriser les dosages de produits phytosanitaires Poursuite du déploiement de la Charte d'approvisionnement dans l'ensemble des bassins de production. 95 % des agriculteurs ont signé la Charte d'approvisionnement. Encouragement à la création de la Ferme Agro-Ecologie 3.0 Échanges transverses entre les différents bassins agricoles <i>via</i> le pôle agronomique de recherche et développement Cartographie interne des enjeux de l'irrigation pour la construction d'un plan de gestion à moyen terme
<p>ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretenir un échange constant avec les agriculteurs partenaires et le monde agricole 	<p>Maintenir et développer des relations solides avec les agriculteurs partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Fidéliser les partenaires au sein de chaque <i>business unit</i> Accompagner nos partenaires sur des techniques innovantes de cultures de légumes 	<ul style="list-style-type: none"> Association du monde agricole à l'organisation du Salon international de l'agriculture (SIA, Paris) Création d'une plateforme informatique d'échanges sur les meilleures pratiques d'agriculture de conservation

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7

2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par *business unit*, chacune étant responsable de sa politique agricole. Leurs prévisions commerciales déterminent l'activité des services agronomiques de chaque zone d'activité. Relais entre Bonduelle et ses partenaires producteurs, les services agronomiques

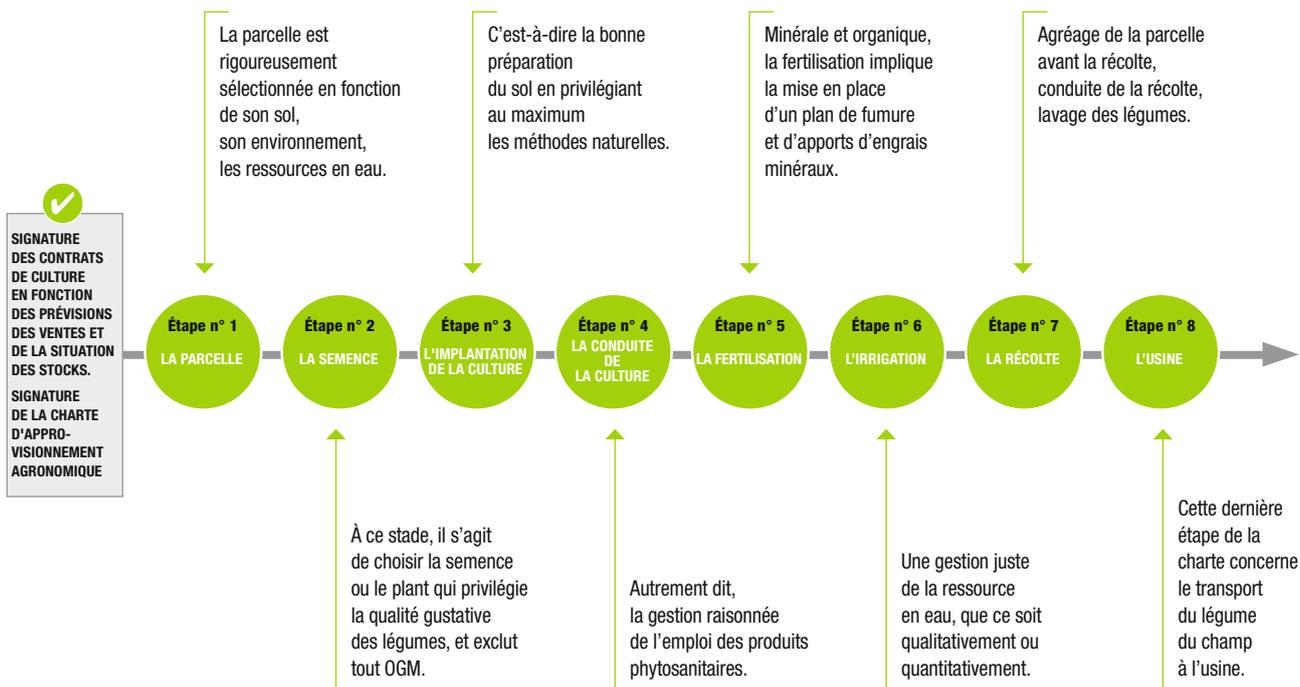
interviennent depuis la contractualisation avec l'agriculteur jusqu'à la livraison des légumes dans l'usine. L'ensemble des étapes gérées est détaillé dans le schéma ci-dessous.

Le pôle de recherche et développement de Bonduelle recense les meilleures pratiques agronomiques observées dans les différentes régions d'implantations et les partage. Il a également pour vocation d'animer le réseau d'experts et d'apporter aux *business units* des conseils spécifiques.



ÉTAPES CLÉS DU SUIVI DE LA CULTURE DES LÉGUMES PAR LES SERVICES AGRONOMIQUES

De la graine à la récolte, notre système d'approvisionnement en légumes suit, en 8 étapes, le fil de la production et de l'approvisionnement des légumes.



2

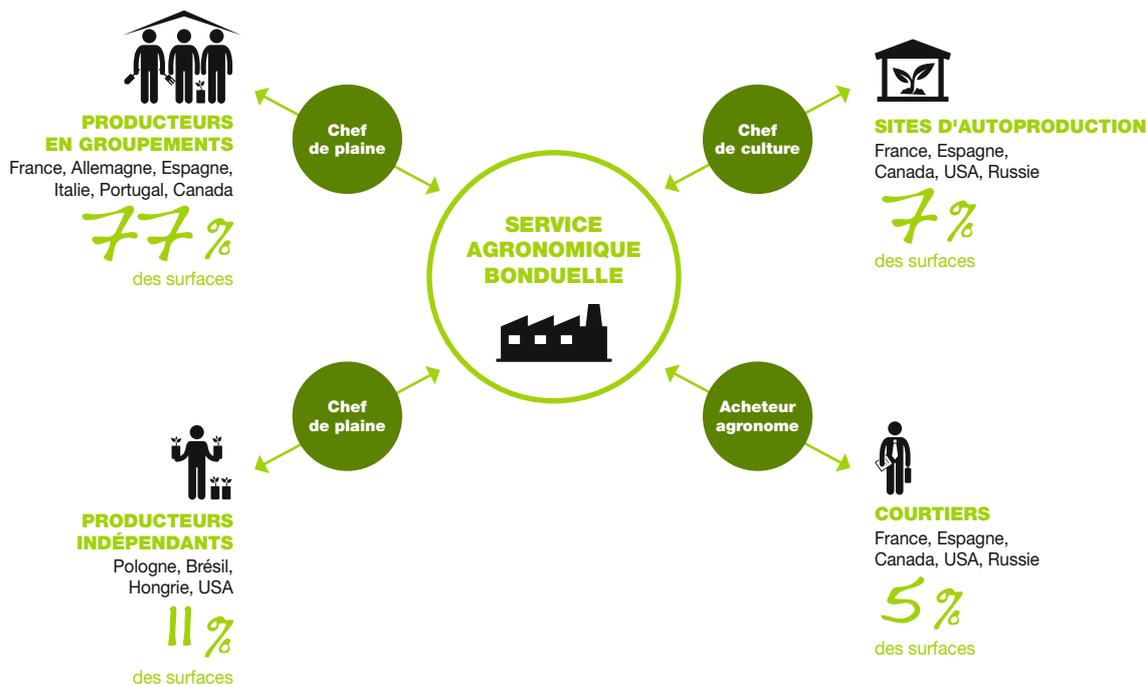
2.3.3 Bonduelle et ses partenaires agricoles

Bonduelle entretient des relations étroites avec ses partenaires producteurs (3 440 regroupés dans certains pays en Organisations de Producteurs, OP). Ces relations permettent de garantir les critères de qualité et de rendement nécessaires à l'activité du groupe et d'encourager à limiter les impacts environnementaux des partenaires producteurs de Bonduelle qui lui fournissent environ 90 % de ses légumes. En effet, Bonduelle produit rarement ses propres légumes et confie cette mission à des partenaires avec qui l'entreprise signe des contrats. Les seules exceptions se situent en Russie, où Bonduelle est son propre producteur (voir schéma ci-après : Modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle), en Espagne et au Canada, où le groupe exploite des fermes pour une partie de ses besoins, et en France pour les champignons. Bonduelle travaille également avec des producteurs indépendants et achète auprès de courtiers des légumes (légumes secs en particulier) qu'il ne produit pas.

Cette démarche permet à l'entreprise de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des légumes) tout en développant son savoir-faire agronomique. Bonduelle travaille également avec des prestataires de services qui peuvent assurer le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales. Ceci évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels spécifiques.

Bonduelle déploie une plateforme informatique d'échanges pour ses agriculteurs partenaires en Nord-Picardie (France). Cet outil – Innova'terre – conçu et déployé par le service informatique du groupe permet depuis février 2016 à une trentaine de producteurs de partager bonnes pratiques, photographies, et actualités sur des modes de culture plus respectueuses du sol : non-labour, culture de couvert intermédiaire... L'initiative, répondant à la demande des agriculteurs et aux préoccupations de Bonduelle, complète les rencontres organisées deux fois par an pour notamment échanger sur les avancées de l'agriculture de conservation.

MODÈLE D'APPROVISIONNEMENT EN LÉGUMES DU GROUPE BONDUELLE



Bonduelle et ses partenaires agriculteurs ont « ouvert leurs champs » au grand public lors de la 53^e édition du Salon international de l'agriculture (SIA), organisée à Paris du 27 février au 6 mars 2016, répondant à des multiples questions : comment et où poussent les légumes ? De quelle manière sont-ils récoltés et conditionnés avant d'être consommés ? Cette rencontre avec le grand public fut aussi l'occasion de rappeler que les sites de production du groupe sont situés au cœur des zones de culture – réduisant ainsi les flux de transport et assurant la fraîcheur maximale aux légumes – et que les conserves ne contiennent aucun conservateur ! Sur son stand, Bonduelle proposait également un parcours d'information « du champ à l'assiette » grâce à des bornes thématiques, des ateliers culinaires et des démonstrations de recettes, des quizz... Formidable moyen de faire connaître et reconnaître l'engagement du Groupe Bonduelle pour une agriculture durable, au cœur des enjeux de l'alimentation de demain – nourrir plus de 9 milliards de personnes d'ici 2050 tout

en respectant l'environnement – le SIA est aussi un instant privilégié pour sensibiliser le public aux bienfaits de la consommation de légumes, sous toutes ses formes. Le rôle des partenaires producteurs de Bonduelle a été fondamental dans la construction et l'animation de cet événement. Des producteurs qui, interrogés lors d'une vaste enquête mondiale menée en 2013-2014, se déclaraient à 77 % satisfaits de leur partenariat avec Bonduelle, la majorité d'entre eux recommandant de travailler avec le groupe, la relation avec les chefs de plaine étant jugée satisfaisante à 89 %.

Le stand Bonduelle au SIA en chiffres :

- 30 000 visiteurs ;
- 7 000 quizz remplis ;
- 500 enfants aux ateliers des petits chefs ;
- 90 experts présents sur le stand : agriculteurs, agronomes, industriels, responsables marketing et communication.

2.3.4 Charte et certification

Des règles sont fixées par la Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle que chacun des partenaires producteurs est amené à signer. Cette charte constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend de la graine à la récolte afin que soit

respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle sur différents domaines tels que la sélection des parcelles, le choix des semences et la conduite des cultures. 95 % des partenaires producteurs de Bonduelle se sont contractuellement engagés à respecter la Charte d'approvisionnement agronomique, formalisée par le groupe pour la première fois en 1996.



La cinquième et dernière version de la Charte d'approvisionnement agronomique est en cours de déploiement dans les différents bassins de production du groupe. Elle tient compte de l'internationalisation de Bonduelle et des spécificités rencontrées dans les différentes zones géographiques et les filières de production et met également l'accent sur de nouveaux sujets comme la préservation de l'eau et la protection des personnes qui travaillent dans les champs.

100 % de la production de salades réalisée par Bonduelle est certifiée Global Gap. Ce protocole regroupe les référentiels de bonnes pratiques agricoles définissant les exigences imposées au niveau mondial aux entreprises agricoles et horticoles en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de qualité.

2.3.5 Respecter les sols et la biodiversité

Le groupe veille sur le terrain au suivi des cultures et accompagne ses producteurs partenaires dans une logique de prévention, en sélectionnant les parcelles les mieux adaptées aux différents types

de légumes et en incitant à une rotation régulière des cultures afin de ne pas épuiser les ressources de la terre, tout en favorisant la biodiversité et de meilleurs rendements. L'implication de Bonduelle s'illustre en particulier par le rôle central des chefs de plaine qui accompagnent les agriculteurs partenaires par leur présence sur le terrain à tous les stades de la culture, du semis à la récolte en passant par le suivi cultural.

Certains bassins de production ont instauré une méthode de tests prédictifs, afin de prévenir les éventuelles maladies susceptibles de mettre en péril les semis, et réduisant de facto, les risques d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. Dans le même esprit d'anticipation ont été mis en place des réseaux d'observation qui détectent l'arrivée de ravageurs dans les plaines. Ces réseaux de piégeage sont installés par Bonduelle ou par l'interprofession (Arvalis, Unilet...).

Par exemple, en France, en fonction des informations recueillies, les partenaires producteurs sont alertés sur les techniques à mettre en œuvre pour maîtriser au mieux les risques. Cette démarche fait partie intégrante du dispositif de « Surveillance biologique du territoire », établi par le Ministère de l'agriculture et dont l'animation est confiée depuis 2010 aux professionnels de la filière.

Bonduelle
AGRICULTURE | 100% | France | Belgique | Canada

PROTECTION DES SOLS CONTRE L'ÉROSION

Depuis 2012 nous luttons contre l'érosion des sols de nos cultures en développant notamment des **cultures inter-rangs** qui réduisent le soulèvement du sable lors des tempêtes.

- Pratiqué en 2014, l'inter-rang permet de limiter l'érosion des sols.
- Pratiqué en 2014, l'inter-rang permet de limiter l'érosion des sols.
- Pratiqué en 2014, l'inter-rang permet de limiter l'érosion des sols.

Bonduelle
AGRICULTURE | 100% | France | Belgique | Canada

PRÉSERVATION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE DES SOLS

Après la récolte du maïs doux et des légumes verts, nous semons un **couvert végétal** qui protège les sols puis les transforme en prairies pour bovins ou chevaux.

- Pratiqué en 2014, le couvert végétal permet de limiter l'érosion des sols.
- Pratiqué en 2014, le couvert végétal permet de limiter l'érosion des sols.
- Pratiqué en 2014, le couvert végétal permet de limiter l'érosion des sols.
- Pratiqué en 2014, le couvert végétal permet de limiter l'érosion des sols.

La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

Le strip-till, technique de culture simplifiée respectueuse des sols, se développe sur les surfaces cultivées par Bonduelle en Russie : adoptée en 2013-2014 sur 500 hectares, elle couvre en 2015-2016 cinq fois plus d'espace. Le *strip-till* assure une meilleure protection des sols contre l'érosion, ceux-ci étant couverts en hiver avec les résidus de la culture précédente. Enfin, le *strip-till* favorise la protection de la biodiversité et le développement de la vie microbienne. On observe en effet une diminution drastique de la consommation de carburant (- 50 %) et une baisse de la fertilisation minérale. Le *strip-till* est également utilisé par Soléal (sud-ouest de la France) pour la culture du maïs doux.

CHOIX DES SEMENCES

Le choix des semences est primordial dans la politique de respect de la biodiversité et de réduction des produits phytosanitaires menée par Bonduelle. Le groupe travaille avec des partenaires semenciers nationaux et internationaux pour identifier les variétés les plus résistantes aux maladies, au stress hydrique et aux aléas climatiques, ceci grâce à des méthodes de sélection classiques. Bonduelle rencontre ainsi des sélectionneurs et oriente leurs choix en termes de spécificité agronomique, de qualité technologique et de qualité organoleptique.

Le groupe prend également part à des tests de nouvelles variétés afin de mesurer leur adaptation et leur comportement aux différents territoires. Dans un premier temps, Bonduelle sélectionne dans les *screening* les nouveautés qui sont ensuite expérimentées dans les conditions pédoclimatiques des bassins. Le dernier stade des essais se déroule sur des grandes parcelles avec un passage en usine de la variété pour tester ses performances technologiques.

Le choix des semences grâce à la sélection variétale permet de préserver la biodiversité en faisant peu appel aux produits de soin des plantes, tout en développant de nouvelles variétés.

En plus du choix des semences, Bonduelle cherche des moyens naturels (utilisant moins de chimie et d'engrais minéraux) pour lutter contre les maladies touchant certains légumes comme le pois dont la culture exige des rotations allant jusqu'à six ans. Aussi le groupe collabore avec l'INRA (Institut national de la recherche agronomique - France) pour étudier les champignons du sol pathogènes du pois.

Enfin, conformément à la législation en vigueur, les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM.

2.3.6 Préparer l'agriculture de demain

Pour Bonduelle, l'agriculture est un maillon essentiel dans la chaîne de valeur de la filière des légumes préparés. C'est pourquoi le groupe s'engage, dans le cadre de son programme VegeGo!, à privilégier une agriculture durable dont l'objectif est de respecter l'environnement tout en conservant des niveaux de productivité et de rentabilité des cultures performants.

Le chantier **Agriculture écologiquement intensive (AEI)** du projet VegeGo! est une démarche globale se déclinant en trois phases :

1. définir le périmètre du domaine par un état des lieux approfondi des possibilités agronomiques et des attentes clients ;

2. établir des objectifs clairs conciliant les attentes clients et les possibilités agronomiques ;

3. définir des plans d'actions permettant d'atteindre ces objectifs.

La première phase, essentielle pour la réussite du chantier, a déjà été entamée. Elle nécessite de bien caractériser le champ des possibles en intégrant la diversité des situations géographiques, technologiques et comportementales. Cette démarche s'inscrit dans la logique des actions entreprises en faveur de la RSE. Nouvelles techniques de semis, recherches sur l'optimisation du travail du sol, tests d'apport de champignons ou de bactéries pour stimuler le système racinaire des plantes et ainsi les protéger contre les parasites, pilotage de l'irrigation grâce à des sondes capacitatives, méthodes alternatives de désherbage mécanique ou thermique. Cette dernière technique est utilisée sur les cultures maraîchères du groupe situées en Espagne. Le principe est d'arroser le sol, le recouvrir d'une bâche et attendre 30 jours au moins. La température atteignant plus de 40 °C, les mauvaises herbes sont naturellement éliminées. Cette pratique nommée solarisation est testée en France.

Les technologies de l'information utilisées dans les exploitations agricoles permettent de mieux maîtriser les pratiques culturales. Ainsi, avec le dispositif AgPOD (*Agricultural Portal for Online Data*), les sites Bonduelle en Amérique du Nord bénéficient d'un programme disponible en ligne développé spécifiquement pour la communication des données agronomiques enregistrées sur le terrain. Par ailleurs, au Portugal, la zone agricole qui alimente l'usine de Santarém a été en 2014-2015 l'un des deux sites pilotes pour l'implémentation de Gaïa, un outil permettant d'identifier les parcelles de culture des agriculteurs partenaires. Les tests, très positifs, ont abouti au déploiement de Gaïa sur les sites de Bordères et Labenne, puis en 2016 sur les usines d'Estrées-Mons, Renescure et Vaulx-Vraucourt (France).

Enfin, en mai 2016, l'ensemble des sites en Europe de salades en sachet et traiteur était équipé de ce dispositif. Concrètement, Gaïa repose sur des smartphones et tablettes sur lesquels les chefs de plaine peuvent enregistrer leurs observations et adresser leurs préconisations de traitement. Les fermes russes exploitées par Bonduelle font elles aussi appel à des dispositifs informatiques. Le système d'aide à la décision Cropio est destiné à optimiser la fertilisation et l'irrigation, et donc à réduire les quantités d'engrais et d'eau utilisées. Cropio, en croisant des informations météo et des données satellitaires, permet de plus de bénéficier d'un suivi des cultures et de prévisions de rendements. Ces technologies participent pleinement à la gestion durable de la ressource en eau engagée dans le cadre du projet Risko (voir 2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau).

La ferme version 3.0 est née en Picardie (France). Bonduelle encourage ce projet notamment issu du programme de fermes pilotes auquel le groupe participait. Sur l'exploitation picarde d'un partenaire producteur se met donc en place la Ferme Agro-Ecologie 3.0, à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la Somme et d'Agro-Transfert Ressources et Territoires. L'objectif consiste à allier performance économique, sociale et environnementale et à valoriser les technologies et pratiques les plus innovantes. Bonduelle maintient en outre son implication auprès d'un réseau de fermes pilotes implantées en Allemagne, au Canada, en Espagne et en Russie.

2.4 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2.4.1 Enjeux et objectifs

Dans un contexte énergétique mondial marqué par la baisse du coût du pétrole, Bonduelle poursuit sa politique volontariste de réduction de son empreinte environnementale liée au fonctionnement de ses sites de production, aux emballages et au transport. La bonne gestion de l'eau et des déchets industriels, tout comme la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont parmi les priorités de l'entreprise.

Enjeux liés

aux ressources naturelles (industrie et supply chain)

Objectifs 2017

Résumé des faits marquants 2015-2016

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Réduire les prélèvements en ressources non renouvelables
- Augmenter le recours aux ressources renouvelables
- Maîtriser et minimiser les rejets en milieu naturel
- Comprendre et maîtriser l'impact global de l'activité sur l'environnement et la société

INDUSTRIE

Optimiser l'utilisation des ressources non renouvelables

- Se doter d'outils de mesure d'impact environnemental
- Poursuivre la réduction de la consommation d'énergie : réduction de la consommation d'énergie de 5 % par an jusqu'en 2016- 2017 (en tonnes de produits fabriqués).
- Poursuivre la réduction de la consommation d'eau sans nuire à la qualité des produits : réduction de la consommation d'eau de 3 % par an jusqu'en 2016- 2017 (en tonnes de produits fabriqués).
- Lancement d'au moins 5 projets utilisant l'énergie renouvelable en 5 ans de 2011-2012 à 2017-2018

Éviter, trier et valoriser les déchets

- Valoriser les déchets industriels banals (DIB) à hauteur de 80 % de 2011-2012 à 2015-2016
- Valoriser les déchets verts à 100 %
- Minimiser l'impact lié aux emballages

SUPPLY CHAIN

Maintenir 5 000 tonnes d'économie de CO₂ en transport

- Poursuivre le déploiement des mesures d'émission CO₂ en transport dans toutes les filiales et tous les domaines
- Stabiliser les méthodes de comptage CO₂ transport entre les différentes *business units* et définir un référentiel commun.
- Intensifier les solutions alternatives au transport routier

- Achèvement de la première étape d'une politique de gestion durable de l'eau avec l'état des lieux des usages de l'eau agro-industrielle.
- Opération pilote sur le site de Saint-Benoist (France) d'un monitoring informatisé de l'eau et d'un management global de l'eau
- Consommation d'énergie stable par rapport à 2014-2015 (en tonnes de produits fabriqués)
- 9 sites certifiés ISO 50 001, soit Straelen, Reutlingen (Allemagne), Estrées-Mons (consERVE), Labenne, Bordères, Longué-Jumelles (La Tourte), Russy-Bémont *, Estrées-Mons (surgelé), Renescure (France)
- Consommation d'eau en augmentation de + 5 % par rapport à 2014-2015 (en tonnes de produits fabriqués)
- Mix énergétique composé à 10,7 % d'énergie renouvelable
- Valorisation des déchets industriels banals (DIB) à hauteur de 83 %. 28 sites les valorisent à plus de 80 %
- Mise en place d'une filière interne de production et valorisation de compost sur les sites de Timashevsk et Novotitarovskaya
- Économie globale de 6 982 tonnes de CO₂ sur l'année
- Poursuite du déploiement du transport combiné rail-route sur de multiples flux
- Partenariat avec un transporteur français pour le développement du gaz naturel véhicules, source de 15 % d'économies de CO₂
- Primauté de la voie maritime entre le Nord de la France et Santarém au Portugal pour des produits surgelés et entre l'Espagne et l'Italie pour les salades

* Pour sa dernière campagne, l'usine ayant cessé son activité en 2016.

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

La politique environnementale du groupe, ainsi que mentionné dans le tableau précédent, est articulée sur 4 enjeux : réduire les prélèvements en ressources non renouvelables, augmenter le recours aux ressources renouvelables, maîtriser et minimiser les rejets en milieu naturel, comprendre et maîtriser l'impact global de l'activité sur l'environnement et la société. Elle s'applique aussi bien aux *process* de fabrication agro-industrielle qu'au conditionnement et à la logistique des produits.

Ses moyens d'actions se déclinent en 5 phases :

• Compter pour se fixer des priorités immédiates

Le comptage des consommations de chacune des énergies (eau, vapeur, électricité, air comprimé) et de leur répartition par étapes de *process* est à la base du pilotage opérationnel des équipements industriels. Ces données enrichissent également une banque de données pour la constitution de ratios de référence.

• Améliorer les performances en continu

À partir du comptage, le management des ressources naturelles en industrie et en logistique vise à exploiter les données recensées et à corriger les éventuelles dérives le plus rapidement en définissant des plans d'actions spécifiques et en favorisant les échanges thématiques au sein du groupe.

• Innover et développer des technologies et des filières logistiques plus sobres

Le développement de nouvelles pratiques et technologies sobres est essentiel dans la stratégie de préservation des ressources naturelles du groupe. Bonduelle s'est toujours engagé dans des programmes de recherches ambitieux, pour développer des technologies de rupture visant à mettre sur le marché des produits ou conditionnements innovants et à affirmer sa stratégie de préservation des ressources naturelles.

• Expliquer les démarches pour mobiliser

La mobilisation de l'ensemble des acteurs internes est un facteur clé de la réussite de la démarche. Cette mobilisation se structure autour des réseaux d'experts internes et externes dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, des achats et des emballages. L'objectif est de partager les expériences et de challenger les performances auprès des parties prenantes internes et externes.

• Investir pour le futur

En 2015-2016, le montant des investissements consacrés à la préservation de l'environnement a atteint 2,67 millions d'euros. 51 % (1,35 millions d'euros) ont été dédiés à la maîtrise de l'énergie et des émissions atmosphériques, 44 % à la gestion de l'eau (1,18 millions d'euros), 5 % à la gestion des déchets (0,13 millions d'euros). Ces investissements sont en baisse consécutivement aux forts investissements réalisés depuis 2013 et qu'il convient de conforter industriellement ainsi qu'à la baisse conjoncturelle du coût moyen de l'énergie. Aux investissements financiers s'ajoutent les investissements humains. Ainsi, convaincu que le développement des collaborateurs stimule l'innovation, Bonduelle a initié en 2015-2016 un programme de sensibilisation et de formation de ses équipes à la notion d'éco-responsabilité dans la conception des produits. Ce programme s'inscrit dans la continuité de la réalisation d'un guide d'éco-responsabilité (voir 2.5.4 Conception des produits).

2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau

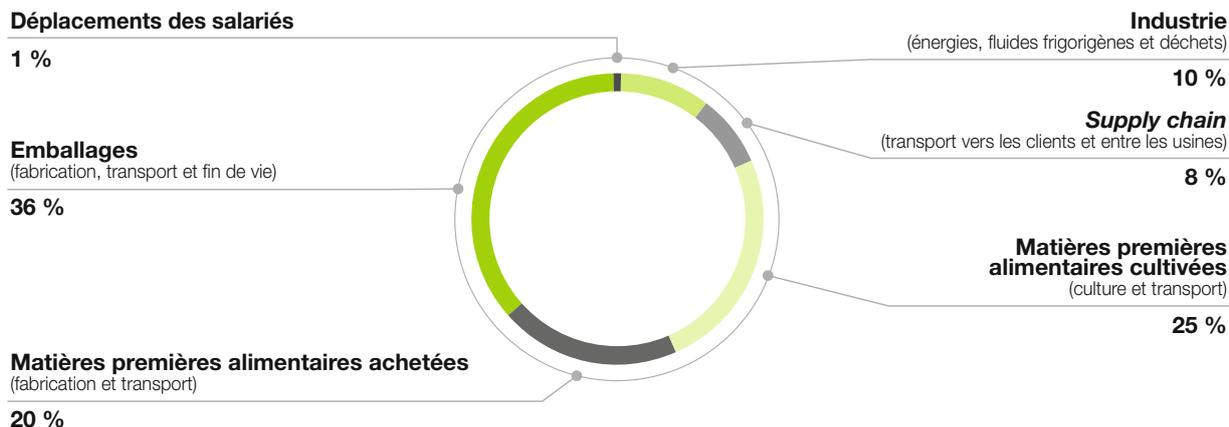
Bonduelle participe aux approches multicritères qui permettent de repérer les étapes et impacts prioritaires. En Europe et en Amérique du Nord, l'entreprise prend part aux travaux méthodologiques de cadrage de calculs fiables et standards pour la mesure de l'impact environnemental. Il s'agit de démarches d'évaluation volontaires menées en interne ou avec des partenaires dans le cadre d'expérimentations publiques.

■ BILAN CARBONE DU GROUPE BONDUELLE : UN SOCLE DE RÉFÉRENCE

Bonduelle a réalisé en 2011-2012 l'évaluation de son empreinte carbone. Cette évaluation a couvert l'ensemble de la chaîne de valeur du groupe en s'appuyant sur la norme ISO 14040 et en reprenant les étapes du processus de fabrication du champ à l'assiette. Les résultats ont permis au groupe d'identifier ses principaux enjeux, notamment sur ses matières premières. Au global, les émissions nettes de gaz à effet de serre calculées pour l'activité 2011-2012 ont été estimées à 1 800 000 teqCO₂ environ, soit l'émission moyenne à l'année de près de 235 000 européens (ADEME – 8.8 teqCO₂/européen de l'ouest/an). Le bilan carbone a été par ailleurs utilisé comme élément de base à la sensibilisation des équipes marketing à la démarche d'éco-responsabilité. Les leviers d'amélioration du bilan carbone se retrouvent dans les objectifs RSE de Bonduelle. Un nouveau comptage de l'impact carbone sera réalisé ultérieurement.



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR POSTE D'ÉMISSION



ANALYSE DU CYCLE DE VIE DES PRODUITS

Bonduelle a complété son bilan carbone par des analyses du cycle de vie, en participant à des opérations « filières » (en 2011-2012 en France et en 2014-2015 au Canada, Québec) pour caractériser les spécificités des légumes issus de l'agro-industrie et guider ses réflexions en matière d'éco-responsabilité des produits.

GESTION DURABLE DE L'EAU

Les rapporteurs de l'ONU estiment que la demande mondiale en eau sera en hausse de 55 % à l'horizon 2050, conséquence de l'accroissement de la population (la Terre comptera alors 9,5 milliards d'habitants, majoritairement concentrés dans les villes, contre 7,4 milliards actuellement), des besoins grandissants des centrales électriques et de l'agriculture (extension des surfaces cultivées et des surfaces irriguées).

Le Groupe Bonduelle s'est engagé, en 2014-2015, dans une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes de son processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre. L'ambition est de définir une politique de gestion durable et intégrée de la ressource. Dans un premier temps Bonduelle se donne les moyens de connaître à long terme la quantité et la qualité de l'eau dont il peut disposer. L'état des lieux réalisé en 2015-2016 a permis de définir les priorités. Les programmes d'actions dans les domaines concernés, notamment agricoles, seront déployés en 2016 et 2017 et intégrés à la vision du groupe à 2025.

2.4.4 Consommation d'énergie

L'énergie est essentielle pour Bonduelle. L'électricité assure le fonctionnement des *process* de production, le stockage des produits surgelés, la fabrication de l'air comprimé... Cette énergie est également utilisée pour l'éclairage et la climatisation des locaux, la production d'eau glacée et le conditionnement des ateliers en froid. Les énergies thermiques sont quant à elles employées pour la production de vapeur, d'eau chaude, de chauffage par aérothermie et pour alimenter les engins de manutention.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES BAS CARBONE

Bonduelle mène une politique active de réduction de son empreinte carbone selon 3 axes :

1. substitution dans son mix des énergies les plus polluantes en termes d'émissions de gaz à effet de serre :

- le fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. En 2015-2016, la part de l'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul domestique) ne représente plus que 1 % du mix énergétique thermique du groupe. Ces énergies représentaient près de 12 % du mix en 2010-2011,
- en 2015-2016, le site allemand de Reutlingen a produit son électricité par trigénération avec du gaz naturel plutôt qu'avec l'électricité nationale produite à base de charbon ;

2. recours à des énergies alternatives :

Un cap a été franchi en 2015-2016 : les énergies alternatives ⁽¹⁾ représentent 10,7 % du mix énergétique de Bonduelle.

(1) Biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.

Le site d'Estrées-Mons (France) a utilisé en 2015-2016, sous régime stabilisé, une vapeur d'origine biomasse couvrant 68 % de son besoin en vapeur et ainsi économisé près de 23 500 tonnes de CO₂ en 1 an ;

3. promotion de projets novateurs afin de développer l'usage des énergies alternatives locales d'ici 2018. En 2015-2016, le potentiel d'énergies alternatives (biogaz ou biomasse) a été valorisé ainsi sur les sites Bonduelle :

- Estrées-Mons (France) et la centrale biomasse de production de vapeur : 68 % du besoin de vapeur du site,

- Renescure (France) : 74 % du gisement de composés végétaux méthanisé dans la centrale agricole Flandres Énergie,
- Nagykovács (Hongrie), Békéscsaba (Hongrie), Saint-Denis-sur-Richelieu (Canada, Québec) : 63 % du biogaz issu des méthaniseurs internes d'effluents est valorisé en chaufferie.

Deux projets de méthanisation sont à l'étude en France pour une mise en service envisagée en 2018.

MANAGEMENT DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Le programme d'optimisation de la consommation énergétique des sites agro-industriels se poursuit sur deux axes : l'aide au pilotage – grâce à l'échange de bonnes pratiques – et les optimisations techniques.

Les axes de la politique énergétique menée dans le domaine de l'électricité, de l'utilisation du gaz et de la vapeur ont permis d'atteindre les résultats suivants :

Groupe RSE	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) kWhPCs/TPF
Périmètre 2015-2016	827	332	495
Périmètre 2014-2015	827	318	509
Évolution des ratios 2015-2016 <i>versus</i> 2014-2015	0 %	4,4 %	(2,8) %
Objectif de réduction annuelle	(5) %	(5) %	(5) %

Les principaux travaux menés en 2015-2016 ont porté sur le fonctionnement en réseau d'échanges, l'obtention de la certification ISO 50 001 dédiée au management de l'énergie, la diffusion d'outils de mesure et de pilotage des *process*. L'optimisation de la consommation énergétique des éclairages (grâce aux LED), la mise en place de systèmes d'anti-gaspillage énergétique (*Start and Stop*) et l'implication du groupe dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergies participent pleinement à cette politique de management de l'énergie.

RÉSEAU D'ÉCHANGES

Les experts en énergie des sites industriels constituent un réseau très dynamique et entretiennent des échanges de bonnes pratiques continus. En Nord-Picardie (France), le réseau a été créé voilà deux ans, rassemblant les représentants des sites de Vaulx-Vraucourt, des deux entités de l'usine d'Estrées-Mons (conserves et surgelés) et de Renescure. Sa mission consiste à identifier les sujets porteurs d'économies d'énergies et donc de réduction des factures, et plus avant de trouver les solutions pour y parvenir : *benchmark* des technologies bien sûr, mais

aussi optimisation des investissements et harmonisation des pratiques... « Nous partageons nos informations grâce aux outils collaboratifs et nous nous rencontrons lors du Comité de pilotage organisé tous les deux mois, réunissant, pour chaque site, le responsable énergie et son binôme technique. Un animateur accompagné par un sponsor, directeur d'usine pilotent ces rendez-vous », détaille Tony Jappont, chef de projet ingénierie et énergie sur le site d'Estrées-Mons (France). Des réunions qui sont l'occasion de faire le point sur les projets identifiés et le plan de progrès, les indicateurs communs et les coûts énergétiques... Enfin, au niveau groupe, une rencontre est organisée chaque année avec les responsables énergies des autres *business units*, dans la même ambition : partager les meilleures pratiques.

CERTIFICATION ISO 50 001

Les sites Bonduelle de Straelen et Reutlingen (Allemagne) ainsi qu'Estrées-Mons (conserves et surgelés), Labenne, Bordères, Longué-Jumelles (La Tourte), Russy-Bémont * et Renescure (France) sont certifiés ISO 50 001. Cette norme internationale guide les entreprises dans la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie en se

* Pour sa dernière campagne, l'usine ayant cessé son activité en 2016.

fondant sur l'amélioration continue des performances. Pour obtenir cette certification, les usines ont notamment réalisé un diagnostic énergétique avec un organisme indépendant et établi une politique énergétique avec processus d'amélioration continue et de sensibilisation de l'ensemble du personnel au travers de fiches « Chartes énergie ».

■ DIFFUSION D'OUTILS DE MESURE ET DE PILOTAGE

« **Le monitoring informatique de l'énergie remplace les relevés manuels avec, à la clé, trois avantages** : accès aux informations en temps réel pour améliorer les performances et notre système de management de l'énergie, données facilement disponibles *a posteriori* pour des études plus rapides et plus précises, mise en place d'un *reporting* homogène entre les différentes technologies », explique Laurent Minot, en charge de la partie informatique industrielle au sein de la Direction des systèmes d'information.

Différents sites sont déjà équipés du logiciel d'acquisition des données : Saint-Césaire (Canada), Novotitarovskaya (Russie), Estrées-Mons – conserve et surgelé, Bordères, Saint-Mihiel (France), Straelen (Allemagne).

Le déploiement de ce système, consistant à connecter les appareils de mesure sur des équipements reliés au réseau informatique directement sur les compteurs ou les machines, se poursuit sur les sites du groupe et s'intègre dans la logique de la certification ISO 50 001.

■ OPTIMISATION DES ÉCLAIRAGES

Le renouvellement des éclairages traditionnels par des systèmes basse consommation de type *Light-emitting diode* (LED) s'est poursuivi dans le groupe comme en témoignent les deux bonnes pratiques suivantes :



Bonduelle

ÉNERGIE : Éclairage - Chauffage - Climatisation et Ventilation

**REPLACEMENT DES TUBES NÉON
PAR DES ÉCLAIRAGES LED**

Depuis début 2016, nous avons commencé le remplacement des tubes néon par **des éclairages LED** pour les bureaux administratifs.


 Réduction de la consommation d'énergie


 Réduction des dépenses


 Amélioration de la qualité d'éclairage


 Engagement total de tous les acteurs de l'entreprise

© Bonduelle 2016. Tous droits réservés. Bonduelle - Direction des systèmes d'information et du développement durable - Juin 2016 (RSE)



Bonduelle

ÉNERGIE : Éclairage - Chauffage - Climatisation

**REPLACEMENT DES TUBES NÉON
PAR DES ÉCLAIRAGES LED**

En 2015, nous avons mis en conformité tout l'éclairage de l'usine et en avons profité pour remplacer tous les tubes néons par **656 blocs LED**.


 Réduction de 20 % de la consommation d'énergie


 Réduction des coûts de maintenance des éclairages et de traitement des déchets


 Optimisation de la consommation des usines


 Engagement total de tous les acteurs de l'entreprise

© Bonduelle 2015. Tous droits réservés. Bonduelle - Direction des systèmes d'information et du développement durable - Juin 2015 (RSE)

La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

■ SYSTÈMES START AND STOP

Les systèmes d'anti-gaspillage énergétique implantés dans les usines sont inspirés du concept *Start and Stop* développé dans l'automobile. Il s'agit de tendre vers le principe « zéro consommation ». Ce programme est issu d'une phase de recherche menée depuis 2013 par la *Corporate Research* de Bonduelle et des sites pilotes. Désormais approuvés et opérationnels, ces systèmes sont en cours de déploiement sur les différentes usines du groupe.

■ MÉCANISMES EUROPÉENS D'OBLIGATIONS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Bonduelle est également fortement impliqué dans le mécanisme européen d'obligation d'économie d'énergie. Les sites agro-industriels du groupe ont ainsi inscrit leurs actions d'amélioration technologiques et organisationnelles dans les projets d'économies d'énergie subventionnés. La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE), obtenus (ou en cours d'obtention) sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2015-2016 dans des technologies et systèmes de bonne efficacité énergétique est de près de 190 000 000 kWhcumac ⁽¹⁾.

La répartition des CEE est la suivante :

- 58 % sur l'économie de consommation thermique (échangeur de chaleur, isolation) ;
- 42 % sur l'économie de consommation électrique (variateur de vitesse, régulation).

2.4.5 Consommation et traitement de l'eau

L'eau est utilisée dans les usines comme un élément cuisiné du produit fini (jus, sauce) et en *process* comme un vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid. Elle sert aussi au nettoyage du légume et des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée et est différente pour chaque site.

Enjeu majeur de la matrice de matérialité de Bonduelle, l'eau fait l'objet d'un programme de management de long terme.

La consommation d'eau a été, en 2015-2016, de 11 660 490 m³, soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 11 m³/TPF traduisant une hausse de 5,1 % par rapport au ratio de 2014-2015. Les conditions climatiques conjuguées à la baisse des programmes de fabrication ont mécaniquement engendré une dégradation des performances de consommation d'eau habituellement enregistrées par le groupe.

Groupe RSE	Eau Ratio m ³ /TPF
2015-2016	11
2014-2015	10,5
Évolution des ratios 2015-2016 <i>versus</i> 2014-2015	+ 5,1 %
Objectif de réduction annuelle	(3) %

L'eau constitue pour les sites industriels une énergie au même titre que la vapeur, l'électricité ou l'air comprimé. Son management est intégré au référentiel international ISO 50 001 de management de l'énergie. Les développements en supervision industrielle associent également le pilotage de l'eau.

(1) Le kWhcumac est l'unité de mesure des certificats d'économies d'énergie. Il correspond au kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac) et représente la quantité d'énergie économisée grâce aux opérations mises en place.



Avec plus de 15 000 tonnes de salades « Traiteur » produites chaque année, Saint-Benoist-sur-Vanne (France) contribue à la présence active de Bonduelle sur ce segment en pleine croissance. « *L'eau est une ressource précieuse et indispensable à notre activité, qu'il s'agisse de traitement thermique des ingrédients, du fonctionnement de la chaîne du froid ou de la sanitation pour assurer une parfaite sécurité alimentaire* », explique Geoffroy d'Alès, Directeur de l'usine. Le site a entamé un plan de management global de l'eau selon trois volets : programme d'amélioration des usages de la ressource, actions sur le fonctionnement de la station, initiatives de sensibilisation de l'ensemble du personnel. La cartographie hydrique, réalisée avec l'entreprise Aquassay (www.aquassay.com) en lien avec le département recherche et développement et co-financée par l'Agence de l'eau locale, a permis d'identifier les points de consommation et les points de rejets, pour ensuite exploiter les valeurs enregistrées. « *La cartographie nous permet, entre autres, de comprendre la consommation par poste, mais aussi selon les différentes plages horaires. Le dispositif de surveillance nous permet d'intervenir au plus vite en cas de problème sur le réseau. Mais au-delà, ce plan a déclenché une mobilisation à tous les niveaux grâce, par exemple, à des groupes de travail par atelier ou encore une communication régulière sur l'état de nos performances* », poursuit G. d'Alès, « *concrètement, notre consommation d'eau était de 130 000 m³ l'an dernier, elle est de 120 000 cette année et nous avons pour ambition de parvenir à 100 000 m³ l'an prochain* ». Pour 2017, le site s'est également fixé un autre challenge : la certification ISO 50 001. Une suite logique aux actions déjà engagées qui dépassent largement le cadre de l'eau et s'inscrivent dans une politique globale de préservation de l'environnement avec des projets innovants, tel l'éco-pâturage avec un troupeau de mouton dédié à l'entretien des espaces verts du site...



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

TRAITEMENT DE L'EAU ET PILOTAGE DES STATIONS D'ÉPURATION

En 2015-2016, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique d'environ 41 090 tonnes de Demande chimique en oxygène (DCO). 94 % de cette charge a été traitée par Bonduelle (station de traitement et épandage agricole), dans les structures suivantes :

- 24 stations d'épuration biologique aérées autonomes ;
- 6 sites disposant d'un étage de traitement par réacteur biologique anaérobie (production de biogaz) ;
- 13 sites utilisant des infrastructures urbaines pour le traitement (intégral ou de finition) de leurs effluents ;
- 11 sites bénéficiant d'une filière de valorisation agricole de leurs effluents après un traitement physique ou biologique préalable.

La qualité des effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines avant de rejoindre le milieu naturel.

La dynamique d'amélioration continue et de suivi des performances de traitement des effluents s'est illustrée sur différents sites en 2015-2016 avec des investissements sur les infrastructures et équipements d'aération (Renescure, Vaulx-Vraucourt, Estrées-Mons...).

2.4.6 Gestion et valorisation des déchets

Bonduelle concentre ses efforts en matière de baisse des déchets issus de ses activités industrielles selon deux axes :

- la lutte contre le gaspillage des ressources agricoles, la réduction des pertes en usine, la valorisation des sous-produits végétaux ;
- le recyclage des déchets industriels.

592 689 tonnes brutes de sous-produits végétaux (composés végétaux – CV) ou de champignons ont été produites en 2015-2016, soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 559 kg CV/TPF. Cette hausse de 11 % par rapport à 2014-2015 est liée à la

variabilité du mix des légumes travaillés. Les usines poursuivent leurs efforts de réduction des pertes en matière première agricole et d'amélioration des procédés. Durant cet exercice, 92 % du gisement a été valorisé en filière commerciale, alimentation animale, en méthanisation ou en compost.

Remplacer l'engrais conventionnel par du compost : tel est le projet développé par Bonduelle en Russie, sur ses sites de Timashevsk et Novotitarovskaya. « Depuis 2015 nous testons un compost issu de composés de maïs générés par ces deux centres de production », explique Samuel Couprie, correspondant RSE du groupe dans le pays et responsable de l'usine de Timashevsk. Les avantages sont triples : valorisation des sous-produits végétaux, réduction de l'usage d'engrais chimiques, amélioration de la qualité des sols. Au total, en 2015, 10 % des composés végétaux des deux usines – soit 4 000 tonnes – ont ainsi été transformés en fertilisant épandu sur les champs du groupe en Russie. L'objectif est de doubler les volumes en 2016.



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

Le tri sélectif et la valorisation des déchets industriels sont une autre des priorités du groupe qui a pour objectif d'atteindre 80 % de taux de recyclage ou de valorisation énergétique de ses déchets industriels banals en 2015-2016. Grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage s'est améliorée, atteignant 83 % contre 82 % en 2014-2015.

Par exemple, au Canada, les conserves non conformes des usines de Saint-Césaire, Saint-Denis et Sainte-Martine sont prises en charge par un fournisseur qui recycle le métal et épand les résidus organiques afin de valoriser 100 % de ces déchets. Le taux de valorisation des DIB au Canada et aux États-Unis en 2015-2016 est de 73 % (versus 43 % deux ans auparavant), avec des performances à 85 % et plus pour les sites de Saint-Denis, Sainte-Martine, Saint-Césaire, Strathroy et Bedford.

Les déchets industriels spéciaux représentent en 2015-2016, 167 tonnes soit un ratio de 160 kg de déchets dangereux à la tonne de produits fabriqués.



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

2.4.7 Optimisation des emballages

Les emballages présentent de multiples attributs :

- protéger le produit avant l'achat en assurant la conservation et en limitant l'écrasement ;
- être favorable à l'environnement en étant recyclable et de dimensions et épaisseur réduites ;
- être conforme aux dispositions législatives ;
- contribuer à la rentabilité industrielle ;
- être facile d'utilisation pour le consommateur, grâce à une ouverture et un versement aisés ;
- contribuer à la vente par une bonne attractivité et un visuel de qualité.

Ainsi, Bonduelle utilise différents types d'emballages pour assurer à ses clients la meilleure qualité et le meilleur usage :

- l'acier et l'aluminium pour les boîtes métalliques ;
- le verre pour les bocaux ;
- le plastique souple pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- le plastique rigide pour les barquettes des produits « traiteur » ;
- le carton pour certains emballages de surgelé et pour tous les emballages de regroupement et de transport.

Ces matériaux sont choisis en fonction des *process*, des besoins de conservation, des codes du marché et de leur inertie par rapport au produit et à leur usage.

Sur le périmètre Europe, les responsables *packaging* du groupe et les responsables opérationnels travaillent avec les fournisseurs, les services marketing et les sites afin d'identifier l'emballage le plus adapté au produit. Un fonctionnement en binôme achats, associant spécialistes techniques et acheteurs, permet de relayer efficacement les meilleures initiatives et de veiller au respect du cadre réglementaire. Afin de proposer les meilleurs emballages, le groupe s'appuie sur son service de recherche et développement pour identifier et travailler sur des technologies de rupture et initier des projets d'optimisation (épaisseur, productivité, etc.). Dans chaque *business unit* et pays, un département *packaging* développe les projets à court et moyen terme, et s'associe au service de recherche et développement pour les essais pratiques.

OPTIMISATION DES EMBALLAGES EXISTANTS

Le programme d'optimisation des épaisseurs de paroi des emballages de produits appertisés est mené depuis plusieurs années. Il vise à réduire à la source les quantités des matières premières mises en œuvre (acier ou aluminium) tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différents *process* et outils industriels. Sur le périmètre Europe, un programme d'optimisation a été défini autour d'un enjeu d'économie en métal de l'ordre de 500 tonnes à l'année par rapport à la quantité mise en œuvre en 2013. Un plan d'essais pluriannuel (2013-2016) a été construit pour qualifier les hypothèses. Il est piloté par les usines et les fournisseurs avec la coordination de la cellule *packaging* de la *business unit* BELL.

Par ailleurs, la démarche continue de réduction des épaisseurs des emballages unitaires s'est poursuivie sur les barquettes polypropylène avec une économie de 45 tonnes réalisée.

La prévention des déchets induits par les emballages des produits commercialisés est une obligation réglementaire. Les exigences essentielles imposent que l'emballage soit « *conçu et fabriqué de manière à limiter son volume et sa masse au minimum nécessaire pour assurer un niveau suffisant de sécurité, d'hygiène et d'acceptabilité* » (2/article R. 543-44 du Code de l'environnement et réglementation européenne 1462 CE). La prévention des déchets par la réduction à la source des matériaux d'emballages utilisés fait donc partie intégrante des travaux de conception, d'optimisation et de rénovation engagés par le groupe.

Communiquer sur les consignes de tri est une autre manière pour le Groupe Bonduelle de limiter le gaspillage des ressources. Sur les emballages des produits figurent des indications relatives aux systèmes de tri et de recyclage du pays de vente se déclinant – en France – avec la mention « Info-tri – Point vert », accompagnée de consignes personnalisées.

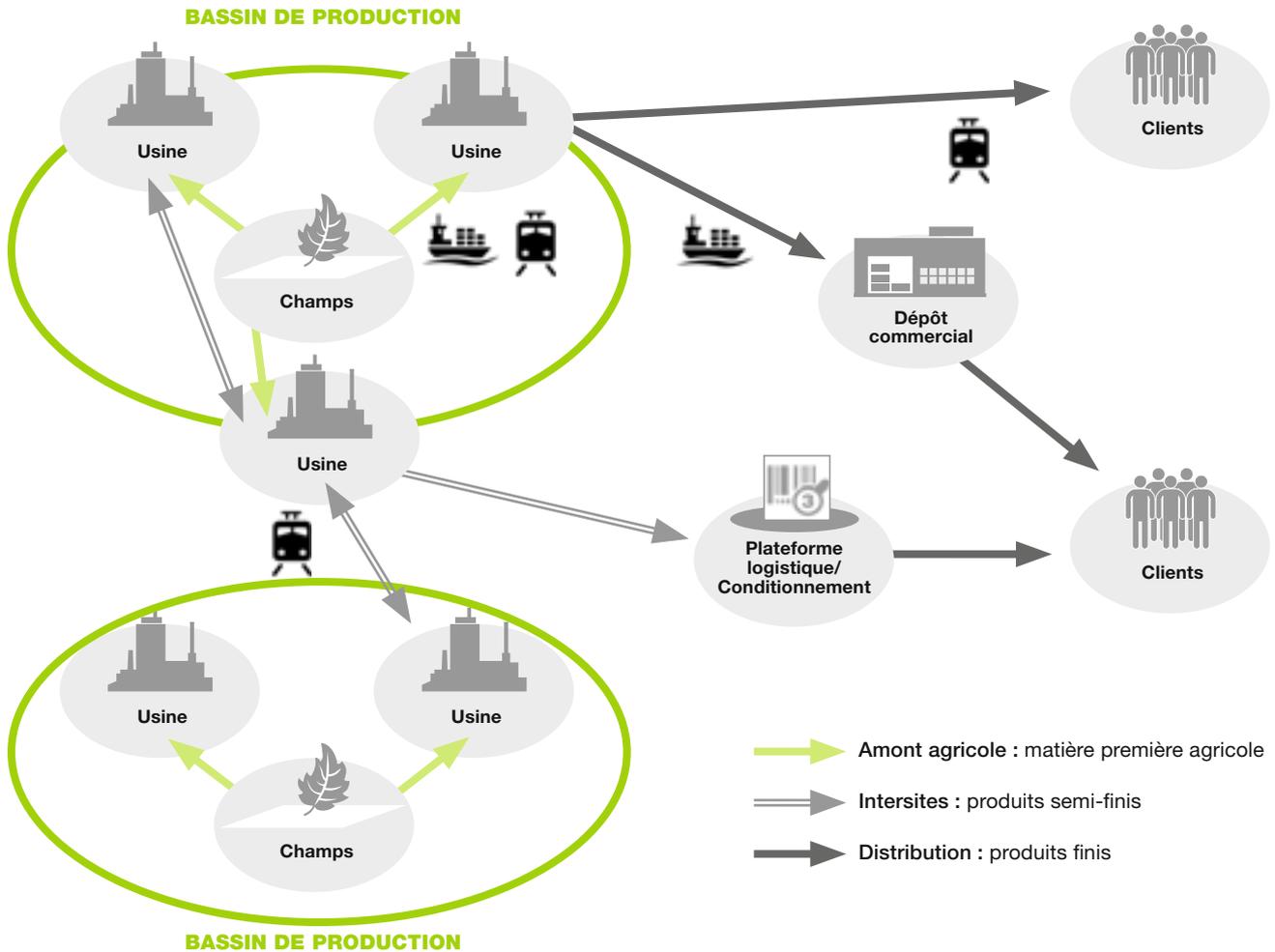
Les départements achats et recherche et développement mènent une veille active sur les emballages respectueux de l'environnement (*Eco-friendly*) en identifiant les opportunités de marché et en évaluant leur potentiel technico-économique.

2.4.8 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

Le groupe déploie différents projets pour optimiser ses flux et réduire l'impact environnemental du transport des légumes vers les sites agro-industriels et des produits finis auprès des distributeurs.

FLUX DE TRANSPORT DES PRODUITS ET ALTERNATIVES À LA ROUTE

Bonduelle développe des alternatives au transport routier sur une partie de ses flux de transport de la récolte au produit fini.





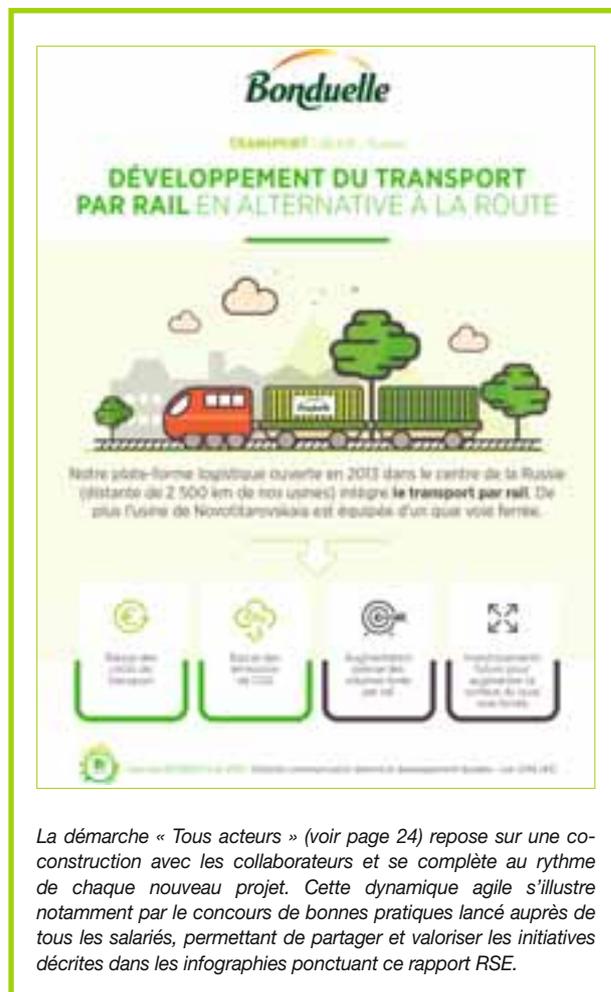
Pour concrétiser sa stratégie, Bonduelle s'appuie sur un Comité de Suivi « Transport et RSE » composé de représentants des entités logistiques des sites agro-industriels et de membres des départements *supply chain*, achats et RSE. Ce comité est notamment chargé de veiller aux évolutions du secteur et de rechercher des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

Le groupe calcule les émissions de CO₂ liées au transport avec le référentiel élaboré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME, France). Mis en place initialement sur les transferts de produits entre les usines et les plateformes logistiques françaises dédiées aux conserves, le programme de mesure a par la suite été étendu à l'ensemble des technologies et des pays d'Europe desservis en produits finis pour les livraisons en clientèle. Le périmètre couvre en 2015-2016 la quasi-totalité des *business units* BELL, BDV, FRESH et est en construction sur BAM.

Différentes initiatives ont été engagées en 2015-2016 au sein des *business units* du groupe, parmi lesquelles :

- **Bonduelle poursuit le développement du transport combiné Rail-Route** sur de multiples flux. Ainsi, pour les conserves, 100 % des transports entre le bassin Nord-Picardie (France) et la Hongrie est réalisé grâce à ce mode réduisant les émissions de CO₂. Toujours depuis ce bassin, l'acheminement des produits vers l'Italie est effectué par Rail-Route à 70,6 % et vers l'Espagne à 52,3 %. Par ailleurs, les retours d'emballages en provenance de l'Italie vers le bassin Nord-Picardie (France) se font aussi à 100 % par ce mode ;
- **Le gaz naturel, source de réduction de l'empreinte environnementale** : en lien avec un de ses partenaires transporteurs dans le Sud-Ouest de la France – Transports P. Mendy –, Bonduelle privilégie le GNV (Gaz Naturel Véhicule) sous forme liquéfiée ou comprimée. Cette option génère près de 15 % d'économies d'émissions de CO₂ par rapport aux carburants conventionnels. Autre avantage : la baisse drastique des rejets d'oxydes d'azote (- 50 %) et de particules fines (- 80 %) ;
- **L'accord de mutualisation de transport** a été reconduit avec la société Délifruit (France) sur 10 plateformes clients pour les produits frais. Dans le même objectif de réduction des émanations de CO₂, a été conclue une nouvelle collaboration avec le fournisseur français Plukon ;
- **Le groupe travaille en relation étroite avec ses prestataires transporteurs actifs dans la RSE.** Ainsi, en Italie, un test est mené sur l'usage de camions transportant 37 palettes au lieu de 33. L'initiative, menée depuis janvier 2015, présente des résultats très favorables et est amenée à se développer ;

- **La voie maritime** est elle aussi utilisée. Bonduelle gère une relation par bateau entre le Nord de la France et Santarém au Portugal, pour les produits surgelés. De même le groupe utilise une liaison maritime entre l'Espagne et l'Italie pour les salades fraîches ;
- Enfin, Bonduelle a entamé un travail de recherche sur les opportunités d'acheminement par voie fluviale qui pourraient s'avérer particulièrement pertinentes avec la mise en place du Canal Seine Nord Europe.



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

2.5 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

2.5.1 Enjeux et objectifs

Valoriser les qualités nutritionnelles des légumes, garantir la sécurité alimentaire maximale et la traçabilité des produits, être constamment à l'écoute des consommateurs pour innover et satisfaire leurs attentes : les engagements du Groupe Bonduelle se concrétisent au quotidien, favorisant une alimentation équilibrée et naturelle.

Enjeux nutrition-achats	Objectifs 2017	Résumé des faits marquants 2015-2016
<p>ENJEUX SOCIÉTAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire des consommateurs • Respect des normes de comportement : Éthique 	<p>QUALITÉ Assurer une qualité et une sécurité maximale de nos produits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viser la certification de 100 % des sites en matière de <i>process quality</i> • Réduire le taux de réclamation <p>ACHATS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étendre la Charte approvisionnement simplifiée fournisseurs à 100 % des fournisseurs de fruits et légumes transformés (hors partenaires producteurs) • Étendre le périmètre des fournisseurs adhérents au <i>UN Global Compact</i> • Sensibilisation et engagement des fournisseurs à la démarche RSE de Bonduelle via un questionnaire de 23 questions 	<ul style="list-style-type: none"> • 97 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification • 43 788 analyses de sécurité alimentaire sur les produits en conserve, 20 537 sur les produits surgelés, frais ou traiteur • 42 % des fournisseurs ont signé la Charte approvisionnement simplifiée • 90 % du budget géré par la Direction des achats du Groupe Bonduelle est couvert par des fournisseurs signataires des principes de l'<i>UN Global Compact</i> • 180 fournisseurs ont répondu au questionnaire RSE au 01/01/2016

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

MAÎTRISE DES PROCÉDÉS ET TRAÇABILITÉ

Pour assurer la qualité maximale de ses produits, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management conduits dans chacune de ses *business units* par un Directeur qualité. Les Directions qualité travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent deux fois par an. Dans chaque *business unit* est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, frais, etc.) et du contexte, notamment réglementaire, propre aux différentes implantations géographiques.

Les plans qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux :

- contrôle à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature ;

- contrôle de la qualité sur les lignes de production ;
- contrôles finaux des produits avant expédition.

Dans le cadre du plan de surveillance continue, 43 788 analyses de sécurité alimentaire des produits en conserve et 20 537 des produits surgelés, frais ou traiteurs ont été réalisées en 2015-2016.

Les plans qualité des sites industriels sont complétés par une politique d'investissements et de renouvellement des équipements industriels, des processus de certification et, en 2015-2016, par des analyses de risques. L'objectif étant d'évaluer et de maîtriser les risques de fraude et de malveillance. Les plans d'actions ont notamment donné lieu au renfort de la sécurité de certains sites.

Bonduelle dispose d'un processus de certification de ses sites de production exigeant, *a minima* le respect de la norme internationale ISO 9001 ou de normes équivalentes. À cette certification s'ajoutent d'autres référentiels (IFS, BRC), spécifiques aux normes de la profession, des zones d'implantation, ou encore de demandes de clients (McDonald's par exemple).

97 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification. Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

- 12 disposent de la norme ISO 9001.

(Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008) ;

- 3 sites possèdent l'ISO 22000.

(Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers) ;

- 24 unités bénéficient du référentiel IFS et/ou du référentiel BRC.

(IFS : référentiel privé, propriété de la FCD – fédération des entreprises du commerce et de la distribution – et de son

équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6. BRC British Retail Consortium : référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, il est très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6) ;

- 4 sont accrédités FSSC 22000 et 3 sites américains sont accrédités SQF (Safety Quality Food).

(Référentiel privé, propriété de la Foundation for Food Safety Certification, fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires).

Enfin, d'autres certificats couvrant des domaines particuliers sont également engagés et audités par des organismes extérieurs accrédités. En 2015-2016, Bonduelle compte 17 sites possédant une certification « biologique » pour répondre à la demande de ses clients.

PROCÉDÉS DE FABRICATION

Des dizaines de contrôles qualité sont effectuées depuis la récolte jusqu'au stockage des produits, notamment pour la température, la bactériologie et le poids. Bonduelle assure ainsi une parfaite traçabilité du champ à l'expédition permettant de réagir vite en cas de détection de problème qualitatif.

Ces schémas présentent les principaux contrôles effectués tout au long des procédés de fabrication.

LÉGUMES EN CONSERVE ET SURGELÉS



LÉGUMES EN CONSERVE



LÉGUMES SURGELÉS



★ Contrôles qualité

**LÉGUMES FRAIS PRÊTS À L'EMPLOI (SALADES EN SACHET)
ET LÉGUMES FRAIS PRÊTS À CONSOMMER (SALADES TRAITEUR ASSAISONNÉES)****1 SÉLECTION DES LÉGUMES**

Les partenaires producteurs de Bonduelle récoltent et fournissent les légumes dans le respect de la charte d'approvisionnement.

La récolte est une opération délicate pour tous les légumes fragiles, en particulier pour les salades.

**2 RÉCEPTION EN USINE**

À partir de ce point, les légumes évoluent dans un environnement maintenu à +4°C.

Lors de la réception en usine, plusieurs contrôles sont effectués :

- analyses ;
- vérification (*goût, couleur, calibre, maturité...*) ;
- conformité aux exigences spécifiées.

LÉGUMES FRAIS PRÊTS À L'EMPLOI**3 COUPE**

Les salades sont coupées, triées et soigneusement contrôlées avant le départ vers l'opération de lavage.

**4 LAVAGE**

Les salades sont lavées efficacement pour éliminer terre et insectes sans abîmer les feuilles elles-mêmes.

**5 ESSORAGE OU SÉCHAGE**

Le surplus d'eau provenant du lavage est éliminé tout en respectant le produit, soit par essorage soit par ventilation.

**6 PESAGE ET ENSACHAGE**

Les salades sont dosées et mises en sachets ou barquettes. La date limite de consommation est ensuite imprimée sur chaque emballage.

7 CONDITIONNEMENT

Les sachets et barquettes sont soigneusement mis en cartons, en prenant soin d'éviter tout choc ou écrasement.

8 STOCKAGE

Les produits sont stockés quelques heures maximum avant expédition, à +4°C.

**9 EXPÉDITION**

La même température de +4°C est garantie tout au long de la chaîne logistique jusqu'au linéaire de vente, par camion frigorifique.

LÉGUMES FRAIS PRÊTS À CONSOMMER**3 PRISE DE COMMANDE ET RÉCEPTION**

Les salades traiteur assaisonnées étant des produits à courte durée de vie, c'est l'ordre du client qui déclenche les approvisionnements et la mise en œuvre de la production.

**4 TRANSFORMATION**

Les légumes sont rincés, coupés, râpés et égouttés.

**5 ASSEMBLAGE**

À chaque recette ses ingrédients : le fabricant les réunit avant toute fabrication commandée.

**6 MÉLANGE**

Les ingrédients sont mis en œuvre pour composer la recette. Bonduelle veille à un dosage soigné des composants pour le bon équilibre du produit final.

**7 PESAGE ET ENSACHAGE**

Les salades sont dosées et pesées dans les différents types d'emballages.

8 ÉTIQUETAGE

La barquette et le couvercle sont assemblés par pression. L'étiquette précise le contenu, le mode de conservation et de consommation, la date limite de consommation.

9 STOCKAGE

Les produits sont stockés quelques heures maximum avant expédition, à +4°C.

**10 EXPÉDITION**

La même température de +4°C est garantie tout au long de la chaîne logistique jusqu'au linéaire de vente, par camion frigorifique.

2.5.3 Approvisionnement en matières premières

L'engagement sociétal du Groupe Bonduelle s'illustre également par sa politique d'approvisionnement et de sensibilisation. Au-delà des activités liées à la sécurité alimentaire, elle intègre également des critères environnementaux et sociaux.

Les partenaires producteurs de légumes signent une Charte d'approvisionnement agronomique spécifique avec le groupe garantissant le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légume (la Charte d'approvisionnement dans la partie 2.3.4).

Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, les achats de certains légumes proviennent de pays éloignés comme par exemple le Kenya. Dans ce cas, l'entreprise choisit des partenaires organisés de manière à travailler avec des producteurs dont l'activité pour Bonduelle apporte des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière. Pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, le groupe assure une présence permanente ou périodique par ses propres collaborateurs. Les partenaires de Bonduelle accompagnent leurs producteurs afin de limiter et maîtriser au mieux les traitements nécessaires aux cultures et, dans ce cadre, obtiennent des certifications en matière de qualité. Ce travail de long terme avec des organisations reconnues est, pour Bonduelle, l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local tout en maîtrisant la traçabilité.

Pour les légumes dont Bonduelle ne maîtrise pas la culture, l'entreprise délivre une Charte d'approvisionnement simplifiée. Elle concerne les fournisseurs de fruits et légumes élaborés en lien avec la Direction des achats. La charte et les contrôles associés portent sur la sûreté-sécurité des produits, les risques financiers, les contraintes techniques et les risques de fraude. Les fournisseurs peuvent être soumis à un audit de vérification de leurs performances et du respect de leurs engagements sur la qualité des produits. En 2015-2016, 16 % des fournisseurs de fruits et légumes transformés ont été audités. Bonduelle met également en œuvre des plans de surveillance spécifiques en fonction des types de produits et des risques éventuels. Ces plans se traduisent notamment par des analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments-traces métalliques (ETM) menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

La Charte d'approvisionnement simplifiée s'inscrit dans la politique qualité achats dont les trois axes fondamentaux sont :

- écouter et satisfaire les besoins et attentes des clients ;
- assurer la qualité des produits et prestations achetées en conformité avec les cahiers des charges et la réglementation applicable, et garantir la sécurité alimentaire ;
- améliorer continuellement ses performances.

Tout comme pour les achats de légumes, Bonduelle s'attache pour les autres fournitures gérées par sa Direction des achats à mettre en avant ses valeurs fondatrices, dont l'équité, l'excellence et l'ouverture. Sa politique d'achats intègre des critères de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), la Charte éthique de Bonduelle et les principes du *UN Global Compact*, auxquels Bonduelle a adhéré en 2003.

Via les contrats d'achats, les fournisseurs s'engagent à respecter les principes du *UN Global Compact*. En 2015-2016, 90 % du budget géré par la Direction des achats est couvert par des fournisseurs signataires des principes de l'*UN Global Compact*.

Un questionnaire RSE est également envoyé à un échantillonnage de fournisseurs dans une logique de sensibilisation et d'accompagnement.

Les relations avec les fournisseurs sont fondées sur une confiance réciproque. Bonduelle s'attache à travailler avec ses partenaires pour optimiser dans la durée la meilleure performance économique, qualitative et environnementale. La signature de la Charte éthique achats par tous les acheteurs de la Direction des achats du groupe s'inscrit dans le respect des principes de la Charte éthique du Groupe Bonduelle (voir partie 2.8.2). Elle décline les 7 valeurs de l'entreprise dans l'exercice de la fonction achat et définit un cadre comportemental cohérent vis-à-vis des fournisseurs.

2.5.4 Conception des produits

Tous les métiers du Groupe Bonduelle ont pour finalité la définition de la meilleure offre produit pour les consommateurs. Un produit responsable, à service rendu identique et sur l'ensemble de son cycle de vie (conception, fabrication, transport, utilisation, fin de vie), engendre moins d'impacts négatifs sur l'environnement et sur la santé. Par exemple, les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM, conformément à la législation en vigueur, et la suppression de l'huile de palme dans les produits fabriqués par l'ensemble du groupe est effective.

QUALITÉ NUTRITIONNELLE

Le respect de la qualité nutritionnelle de ses produits est un principe essentiel pour Bonduelle. La démarche de progrès continu « Visa Santé », basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits, repose sur 4 points essentiels :

1. la catégorisation des produits en trois familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « légumes légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
2. l'élaboration par le département nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses – en quantité et en qualité. 1 158 produits – issus de toutes les technologies – ont ainsi été analysés afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé ;
3. la reformulation des recettes : 257 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les services développement de chaque *business unit* entre 2009 et 2016 ;
4. le développement de tout nouveau produit à base de légumes doit se faire dans le respect des seuils définis par « Visa Santé » et être positionné impérativement dans l'une des trois familles « nutrition » définies.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe ne développe pas d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, « Visa Santé » mobilise, au-delà du département Nutrition, les ingénieurs qualité, innovation et développement et les services marketing des différentes *business units*. Au total, plus d'une centaine de collaborateurs est impliquée dans ce projet transverse et mature qui constitue un engagement pérenne et quotidien pour le groupe.

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Dans le respect de ses engagements dans la conception de produits responsables, Bonduelle a formé une équipe transverse, regroupant les services de l'agro-industrie, de la recherche et du développement en environnement et *packaging*, du marketing, et de la communication pour travailler à l'élaboration d'un guide d'éco-responsabilité. Ce guide, finalisé en 2015, a pour vocation d'aiguiller l'ensemble des équipes en charge de la conception, de la production et de la commercialisation. Ses modalités de déploiement sont en cours de définition. Il fixe des objectifs incontournables pour l'ensemble des produits à marque vendus dans le monde entier (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Globus) et donne des pistes d'amélioration en matière de responsabilité, tout en gardant à l'esprit les notions de plaisir, de goût et d'accessibilité des produits.

Le guide repose sur 10 principes fondamentaux :

1. mesurer l'empreinte environnementale de nos produits et être transparent sur leurs impacts ;
2. assurer des achats responsables notamment *via* notre Charte d'approvisionnement agronomique ou nos contrats d'approvisionnement (légumes, ingrédients, emballages) ;
3. garantir la sécurité de nos produits par les modes de culture en contrôlant et réduisant au maximum l'utilisation d'intrants pour la production des légumes cultivés, en anticipant les évolutions réglementaires et en recherchant des solutions alternatives ;
4. limiter les distances parcourues par nos légumes et nos ingrédients ;
5. limiter les impacts environnementaux, assurer une gestion sociale responsable et garantir la sécurité alimentaire lors de la fabrication de nos produits ;
6. élaborer des recettes garantissant des avantages nutritionnels pour nos consommateurs ;
7. réduire l'utilisation d'additifs ;
8. optimiser et développer des emballages aux impacts environnementaux réduits et garantissant la qualité et la sécurité des produits ;
9. limiter l'impact du transport en optimisant le taux de remplissage des camions, leurs trajets et en développant des solutions de transport alternatif ;
10. assurer aux consommateurs des conseils d'utilisation tenant compte des impacts environnementaux et nutritionnels et les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs

Bonduelle s'engage à livrer une information transparente sur ses produits et leurs bienfaits sur la santé. Il s'attache également à promouvoir des pratiques responsables auprès de ses consommateurs.

Tous les produits Bonduelle possèdent une information pour le consommateur indiquant les mentions obligatoires demandées par la législation européenne en vigueur (INCO). Au-delà des informations réglementaires, le Groupe Bonduelle s'appuie sur une plateforme d'information dédiée à la nutrition (NutriGO) qui s'adresse à ses équipes de marketing, vente, communication, qualité et recherche et développement. Elle met à la disposition des collaborateurs des informations objectives et fiables sur les produits, les *process*, la réglementation et les engagements du groupe pour leur permettre de réaliser leurs projets et de communiquer en toute transparence auprès des consommateurs. NutriGO assure à l'échelle du groupe la cohérence et la transparence des informations diffusées auprès des consommateurs.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs. Ainsi, sur chaque produit figure des coordonnées téléphoniques, une adresse de messagerie électronique et un site Internet permettant aux clients d'entrer en contact à tout moment avec le service consommateurs, tant pour s'informer que pour déposer une éventuelle réclamation. Bonduelle est par ailleurs engagé dans la promotion de pratiques responsables auprès des consommateurs, notamment pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose différents emballages (durée de conservation, portion alimentaire) permettant au consommateur de faire des choix adaptés en fonction de son type de foyer et de consommation. La taille de la portion est également précisée sur les produits. Enfin, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle proposent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

Bonduelle Lauréat du « Trophée du rapport RSE 2016 ». Ce prix, organisé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, récompense l'implication du groupe dans le processus RSE, son orientation sociétale, la qualité de son rapport RSE et plus spécifiquement la partie liée à l'économie circulaire. Une belle reconnaissance de la démarche volontaire de transparence à l'égard de ses parties prenantes, dont les consommateurs. L'équipe Restauration hors foyer (RHF) de BELL au Bénélux a par ailleurs reçu une distinction de son client néerlandais DeliXL pour la qualité de sa politique RSE.

À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE CHACUN

Bonduelle est partenaire d'AllergoBox, un portail web gratuit dédié aux allergies et intolérances alimentaires. En lien avec le monde médical et les marques de l'industrie agro-alimentaire, AllergoBox permet aux consommateurs de les informer sur les produits et recettes leur convenant le mieux. Le groupe publie ces données spécifiques pour les produits Bonduelle et Cassegrain vendus en France sur le site <https://www.allergobox.com/actualites/bonduelle-reference-plus-de-250-produits-allergobox>. De plus, grâce à son

expertise et à l'appui des services R&D, l'activité de restauration hors foyer de Bonduelle s'est engagée dans une démarche d'aide et de conseil auprès des établissements spécialisés afin de répondre aux besoins alimentaires particuliers des seniors atteints de troubles praxiques, souffrant notamment de la maladie d'Alzheimer.

LE BIO EN AVANT !

Pour satisfaire la demande croissante des consommateurs d'Amérique du Nord en produits bio, la *business unit* BAM développe toute une gamme de légumes certifiés : pois, haricots, maïs doux, carottes, brocolis, choux-fleurs... Le groupe est ainsi n° 1 du bio au Québec (Canada). Dans la même logique, pour répondre aux attentes des clients, BELL a élargi son offre de légumes bio en conserve à 7 nouvelles références notamment aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suède.

2.5.6 Fondation Louis Bonduelle

La Fondation d'entreprise Louis Bonduelle est née en 2004 du désir du groupe de contribuer aux enjeux de santé publique liés à l'alimentation. La Fondation Louis Bonduelle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires dans tous les pays où Bonduelle est implanté. Ses activités reposent sur **3 piliers** :

- **informer et sensibiliser ;**
- **soutenir la recherche ;**
- **mettre en place et soutenir des actions de terrain.**

À travers la Fondation Louis Bonduelle, le groupe lance chaque année un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales, dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels, ouverts mondialement, ont déjà permis de soutenir 171 projets.

De même, la Fondation Louis Bonduelle propose un prix mondial de recherche de 10 000 euros destiné à accompagner un travail de thèse lié à l'alimentation. Une information théorique et pratique sur les méthodes et astuces pour faire évoluer les comportements alimentaires est par ailleurs proposée sur le site Internet de la Fondation Louis Bonduelle. Son contenu est accessible en anglais, français, italien, néerlandais et espagnol sur le site www.fondation-louisbonduelle.org.

La Fondation d'entreprise Louis Bonduelle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 8 membres bénévoles :

- 3 experts indépendants : Marie-Laure Frelut – pédiatre et secrétaire du bureau de l'*European childhood obesity group*, Béatrice de Reynal – nutritionniste et Abdelkrim Saïfi, Président du Directoire de la Fondation Cœur et Artères ;
- 5 représentants du groupe : Christophe Bonduelle – Président de la Fondation Louis Bonduelle et Président du Groupe Bonduelle, Jean-Bernard Bonduelle – Directeur des relations extérieures, Christophe Château – Directeur de la RSE, de la communication et du marketing *corporate*, Gianfranco D'Amico – Directeur de Bonduelle Italie – et Laurence Depezay – Responsable alimentation durable.

FAITS MARQUANTS 2015-2016

- Les neuvièmes Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle se sont déroulées le 7 juin 2016 à Paris avec pour thématique « La faim des haricots : regards croisés sur la place du végétal dans l'alimentation ». L'événement, soutenu par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) qui a déclaré 2016 année internationale des légumineuses, a rassemblé plus de 200 participants. Ces rencontres ont également été marquées par la remise du Prix de Recherche Louis Bonduelle, dixième du nom, décerné à Annie Gezenia Venema (Université d'Utrecht – Pays-Bas) pour sa thèse *Nudging toward effortless healthy food choices* (Encourager le choix d'aliments sains sans effort).
- La Fondation Louis Bonduelle finance et participe à la mise en place d'un référentiel international gratuit de connaissances pour les praticiens et les chercheurs sur l'obésité infantile. Ce projet a pris la forme d'un e-book disponible sur le site de l'*European childhood obesity group* (ECOG) : <http://ebook.ecog-obesity.eu/>. La traduction en français, italien et polonais de cet outil, déjà disponible en anglais, a débuté en 2016.
- La Fondation Louis Bonduelle était présente à la FENS, congrès européen de Nutrition organisé à Berlin du 20 au 23 octobre 2015. L'opportunité de diffuser des dossiers et outils auprès des professionnels de santé.
- Depuis 2016, la Fondation Louis Bonduelle est membre de la Chaire Anca, hébergée par la Fondation AgroParisTech. La Chaire ANCA réalise des outils pédagogiques innovants utilisant le numérique visant à améliorer la sensibilisation à la nutrition.
- « Protéines végétales : répondre aux enjeux globaux » : la monographie réalisée et publiée par la Fondation Louis Bonduelle est en libre accès sur son site Internet en français et en anglais. Cet ouvrage fait suite à la mise en ligne, en 2015, de l'étude « Le gaspillage alimentaire : enjeux, cause et réalité » qui a bénéficié d'une large audience avec 124 000 vues et/ou téléchargements.

Afin de subventionner les initiatives locales en matière de nutrition, la Fondation Louis Bonduelle a lancé, en juin 2015, un appel à projets dédié au développement du goût et de la connaissance des enfants pour les légumes. Les projets retenus sont les suivants :

- ASSOCIATION SOURIRES D'ENFANTS – “Apprentissage durable des légumes dans quatre villages du Laos”.
Ce projet vise à faire connaître de nouveaux légumes à 300 enfants de 3 à 6 ans.
- VILLAGE PILOTE – “Diversification alimentaire pour les enfants des rues du Sénégal” – Dakar – Sénégal
L'objectif est de stabiliser 250 enfants et adolescents des rues (3 à 15 ans) par le travail de la terre et les activités culinaires.
- GRAINE ÎLE DE FRANCE – “Tous à table !” – Île-de-France – France
L'ambition : sensibiliser 300 jeunes de la région Île de France aux enjeux liés à leur alimentation
- KA'FÊTE Ô MÔMES – Les légumes en fête du jardin à l'assiette – Lyon – France

Le projet a pour but de faire évoluer le rapport aux légumes de 120 enfants de 6 à 11 ans.

- TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE – “Classe verte” – Lasalle Montréal, Québec – Canada

Enjeu : améliorer les connaissances de 500 enfants (5-12 ans) sur la place du végétal dans l'alimentation, en créant un potager comme lieu d'apprentissage théorique et pratique.

- ECO-CITOYENNETÉS – “A la reconquête des légumes pour notre santé et celle de la planète” – Saint-Jean de Paracol (11) – France

Le projet cherche à changer la perception des légumes de 450 jeunes de 8 à 18 ans.

- CERISE – “Légum'âge, il n'y a pas d'âge pour manger des légumes” – Nanterre (92) – France

Sensibiliser à une alimentation équilibrée et durable 30 enfants de 6 à 11 ans et leurs familles en situation de précarité sociale et économique.

- MÉDITERRANÉE 2000 – « Dis-moi comment tu pousses, je te dirai qui tu es » – Cannes la Bocca (06) – France

L'objectif consiste à faire connaître les légumes à 900 enfants de 3 à 8 ans en leur expliquant comment ils se développent.

- LA FERME DU BORD DU LAC – Terre en mains – Montréal, Québec – Canada

Fournir à plus de 2 000 enfants de 3 à 13 ans l'occasion de découvrir la culture des légumes selon des modes écologiques, de connaître la diversité et les bienfaits des légumes et d'apprendre à les préparer.

- COMITATO PER LA COSTITUZIONE DELLA FONDAZIONE ELIC (ÉCOLE LIBRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR ENFANTS) – Trieste et Nice – Italie et France

Faire connaître la diversité et la variété de l'alimentation végétale à 660 jeunes de 8 à 14 ans.

2.6 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

2.6.1 Enjeux et objectifs

La vision du groupe à l'horizon 2025 (VegeGo!) a pour enjeu d'accompagner le développement futur de l'entreprise en privilégiant trois axes complémentaires : la création de valeur économique, le modèle de croissance internationale et le développement du

capital humain. Il s'agit également d'assurer l'épanouissement des collaborateurs et de contribuer au bien-vivre des populations proches de ses sites. Autant de points en phase avec les valeurs qui animent l'entreprise depuis sa création : souci de l'Homme, intégrité, confiance, excellence, équité, ouverture et simplicité.

Enjeux Hommes et sécurité	Objectifs 2017	Résumé des faits marquants 2015-2016
<p>ENJEUX SOCIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des Hommes • Développement des potentiels • Diversité • Éthique 	<p>Assurer la sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viser un taux de fréquence (TF) des accidents du travail de 0 à horizon 2025 <p>Favoriser l'évolution des collaborateurs et leur formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viser 100 % des entretiens individuels d'évaluation et de développement • Favoriser la promotion interne et encourager la politique de recrutement de proximité <p>Poursuivre les travaux visant à favoriser l'équité, la diversité et l'intégration des personnes porteuses de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser la Charte éthique auprès de 100 % des collaborateurs • Diffuser les principes de la RSE dans le management et la culture du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Passage du taux de fréquence des accidents du travail à 4,03 en 2015-2016 contre 7,43 en 2014-2015 • 79,42 % des salariés ont bénéficié d'entretiens d'évaluation et de développement • Lancement du programme Jeunes Pousses, pépinière de talents • Lancement du volet formation du projet <i>Finance for Growth</i> • Signature du 4^e accord Handipol en France • Diffusion et formation à ManageGo!, le modèle de management du groupe

Enjeux engagement sociétal	Objectifs 2013-2017	Résumé des faits marquants 2014-2015
<p>ENJEUX SOCIÉTAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les relations économiques locales • Développer l'emploi local • Rendre accessibles les produits 	<p>Mettre en place un projet sociétal dans chaque site et pays où le groupe est présent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager des relations avec les parties prenantes dans tous les pays où le groupe est présent • Engager un projet groupe sociétal et de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • 27 sites Bonduelle ont initié ou reconduit des projets sociétaux engagés avec leurs communautés locales • Développement du projet Aponh au Cameroun

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

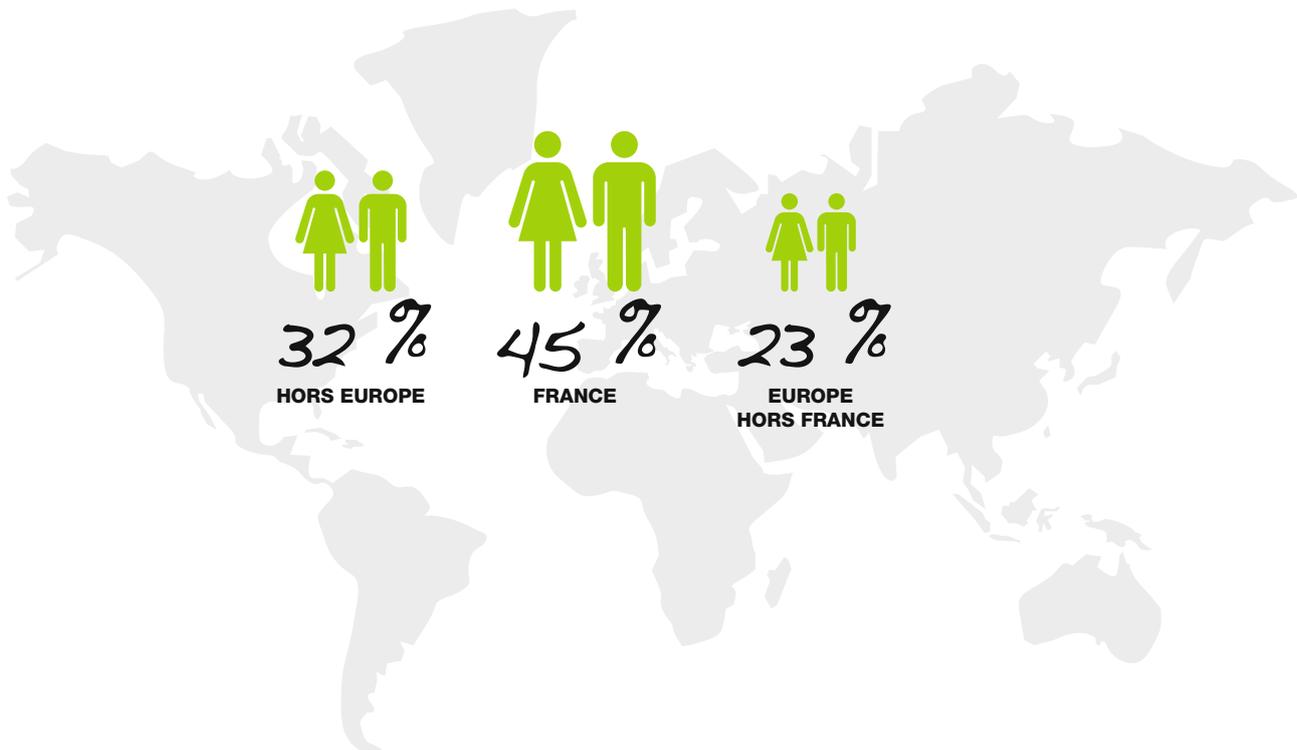
Sécurité et conditions de travail, dialogue social, formation, emploi local... Ces préoccupations sont centrales dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle, fondée sur les valeurs de l'entreprise. Elle repose sur trois grands axes stratégiques :

- **la création de valeur économique**, nécessitant le recrutement de collaborateurs à fort potentiel, le transfert de connaissances et le management de la création de valeur avec des objectifs quantifiés ;

- **le modèle de croissance internationale**, incluant le développement des savoir-faire, l'internationalisation du management et l'anticipation des besoins ;
- **le développement du capital humain**, incluant le développement des talents, la cohésion et la culture commune, l'adhésion au projet d'entreprise. À travers l'innovation sous toutes ses formes (managériale, produits...).

Les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont 7 100 en effectif permanent (présents au 30 juin 2016). Ils sont 9 961 en équivalent temps plein (contrats à durée indéterminée, contrats à durée déterminée, contrats saisonniers et autres contrats).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU GROUPE BONDUELLE EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN



MODE D'ORGANISATION

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, Bonduelle s'appuie sur un Directeur des ressources humaines groupe. Celui-ci participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe. Il est assisté d'une équipe de trois personnes en charge de :

- définir les politiques et les *process* communs de développement des Hommes pour le groupe ;
- développer et piloter des programmes permettant de renforcer les compétences clés et le management ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions de communication interne, en soutien des enjeux du groupe et en favorisant le partage et le fonctionnement en réseau ;
- piloter la politique de rémunération et des avantages sociaux du groupe et accompagner les *business units*.

Des réunions de coordination mensuelles entre les Directeurs des ressources humaines des *business units* et du groupe permettent notamment de recenser les postes à pourvoir et les ressources humaines disponibles. La politique, validée par le Comité Exécutif, est ensuite déployée dans chaque *business unit* où les interlocuteurs ressources humaines pilotent un réseau de correspondants dédiés.

Un séminaire international, organisé une fois par an, rassemble les équipes en charge des ressources humaines des *business units* (BAM, BDV, BELL, FRESH) et du groupe. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de ressources humaines et de recenser les priorités d'actions des *business units* sur leur périmètre respectif.

2.6.3 Sécurité et conditions de travail

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou encore de prévention des éventuelles maladies professionnelles. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail. Cette démarche entre dans le cadre du programme VegeGo! afin de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025.

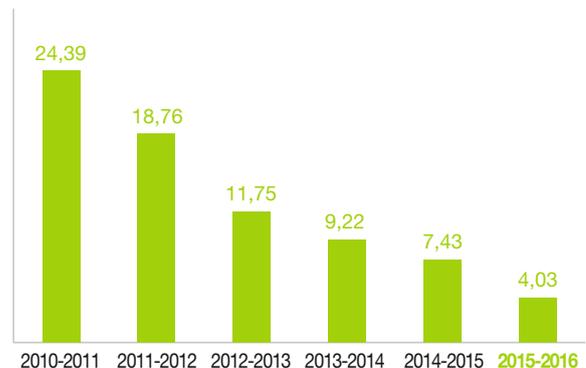
La sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du Comité Exécutif et des Comités de Direction des usines (organisés chaque semaine), des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque *business unit* et les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des *business units*

et les responsables des pays. Afin de mobiliser plus fortement les salariés sur cette problématique, la politique du groupe incite les *managers* à intégrer la sécurité dans les primes de rémunération variable accordées aux collaborateurs opérationnels. Autre axe de progrès : la constitution d'un réseau sécurité, entamée en mai 2012, rassemblant des représentants de l'ensemble des sites afin d'échanger sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements.

Ce réseau a permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs. Le taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt est ainsi passé de 24,4 en 2010-2011 à 4,03 en 2015-2016. Ces résultats traduisent l'attention particulière portée par Bonduelle aux questions de sécurité et ceci sur chacun de ses sites, partout dans le monde.

Taux de fréquence des accidents de travail du Groupe Bonduelle

Taux de fréquence



Fin juin 2016, 19 sites de production de Bonduelle ont atteint un an ou plus d'activité sans accident entraînant un arrêt de travail. Ces bonnes performances sont en ligne avec l'objectif que s'était fixé le groupe. Au Canada, l'usine d'Ingersoll a enregistré 3 ans d'activité sans accident avec arrêt de travail. En France, l'usine de Renescure, l'une des plus importantes du groupe, est parvenue à 2 ans sans arrêt. Fin juin 2016, les deux usines russes n'ont enregistré aucun accident avec arrêt de travail depuis plus d'un an.

Le site Bonduelle de Tecumseh, au Canada, a remporté le prix Diamant du Gord Smith Healthy Workplace, décerné par le bureau de santé de Windsor-Comté d'Essex. Cette récompense salue l'excellence de la politique menée en matière de santé et de sécurité au travail. La démarche s'inscrit dans le cadre du projet VegeGo! et des 5 objectifs RSE définis en 2015-2016 par le Groupe Bonduelle.

2.6.4 Politique salariale et dialogue social

Dans l'ensemble des pays dans lesquels Bonduelle est présent, le groupe mène une politique salariale allant au-delà des *minima* sociaux en vigueur. Ceci pour proposer des rémunérations conformes aux salaires de son secteur d'activité.

PASSEPORT SOCIAL INDIVIDUEL

En France, Bonduelle a distribué sur 16 de ses sites un passeport social individuel. Découverte pour certains, renouvellement pour d'autres, il permet d'apporter aux salariés permanents une vision claire et concrète des atouts de la politique de rémunération de l'entreprise. C'est un moment d'échange privilégié avec le *manager* sur les composantes de la rémunération et des avantages sociaux.

Conformément à sa Charte éthique déployée dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe (disponible ainsi que la composition du Comité Éthique en 2.8.1 et 2.8.2), Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. En 2015-2016 Bonduelle a signé 50 accords collectifs avec les différentes instances représentatives des salariés dans les pays où il est présent.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) se réunit *a minima* une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe. Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur).

Le Comité de Groupe permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

La qualité du dialogue social au sein du Groupe Bonduelle s'est notamment illustrée en 2015-2016 par la signature de différents accords :

- accord Handipol France : signé en septembre 2015, il est le 4^e accord qui favorise le recrutement, l'intégration, la formation des travailleurs porteurs d'un handicap permettant ainsi à Bonduelle de poursuivre les démarches initiées depuis plusieurs années ;

- accord d'intéressement France : conclu en décembre 2015, il concerne les salariés de la *business unit* BELL et ceux de la société Soléal. Afin de poursuivre la démarche VegeGo! le groupe a souhaité prendre en compte des indicateurs de sécurité, de performance et d'économie dans le calcul de cet intéressement ;
- accords d'intéressement France : le groupe a renouvelé ses accords d'intéressement arrivant à échéance pour Bonduelle SAS, Bonduelle Traiteur International SAS, Bonduelle Development SAS, prenant toujours en compte l'évolution du contexte économique concurrentiel ;
- accord travailleur saisonnier au Canada : deux usines du Québec ont renouvelé leurs accords concernant les salaires et conditions de travail des travailleurs saisonniers.

Bonduelle a signé un accord avec l'ensemble des organisations syndicales du site de Russy-Bémont (France) afin de gérer de manière respectueuse l'accompagnement social lié à la cessation d'activité de ce site, effective à partir de fin juin 2016 pour la partie production. Cet accord signé à l'unanimité donne la priorité aux reclassements internes dans le bassin Nord-Picardie et à la mise en œuvre de mesures d'âge permettant de mieux envisager les fins de carrière et de limiter au maximum les départs contraints dans un contexte de marché européen difficile, marqué par une baisse significative des volumes de production.

2.6.5 Formation et développement des femmes et des hommes

Au long de son histoire, Bonduelle a développé un modèle de management spécifique, influencé par ses métiers, son mode de gouvernance et ses valeurs. Ce modèle est au cœur de la réussite du groupe. Il doit aussi être une des clés de la construction de son avenir et de sa pérennité. Avec VegeGo! Bonduelle s'est donné des ambitions fortes en termes de croissance, de création de valeur, de développement international, de sécurité. ManageGo!, co-construction entre des *managers* Bonduelle et des experts en ressources humaines de l'entreprise, fixe un repère commun pour tous les *managers* du groupe. Depuis 2014, collaborateurs et *managers* ont pu s'approprier le modèle managérial de l'entreprise grâce à une pédagogie innovante qui a pour objectif de faire des formations animées par deux « facilitateurs », un responsable des ressources humaines et un *manager*. L'objectif de cette pédagogie innovante est de faire émerger les connaissances au sein d'ateliers de co-création réunissant une vingtaine de collaborateurs et de permettre aux salariés de s'approprier le modèle managérial de l'entreprise.

ManageGo! rassemble et invite chacun des *managers* à trouver le bon équilibre entre bienveillance et exigence, en lien avec les valeurs et les ambitions de l'entreprise.

Il pose les 3 dimensions du management Bonduelle :

- cultiver la performance : le *manager* est ambitieux et exigeant, il est orienté performance et crée de la valeur durable ;
- développer les Hommes : le *manager* s'engage dans l'accompagnement, le développement et l'évolution de tous ses collaborateurs ;
- être agile : le *manager* fait preuve d'ouverture, d'écoute et d'anticipation. Il adapte son management aux contextes et aux personnes.

Ce modèle de management doit nourrir l'ambition du groupe : « être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

ManageGo! s'inscrit également dans le développement et l'accompagnement des talents. Ces deux éléments sont centraux dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle qui, pour assurer la poursuite de son développement international et saisir les opportunités de croissance qui s'ouvrent à lui, doit pouvoir compter sur les meilleures compétences dans chacun des pays où il est implanté. Cette vision internationale anime l'ensemble de la politique de ressources humaines du groupe.

La politique de formation du groupe privilégie l'accompagnement et le développement de la sécurité dans l'ensemble de ses activités, la capitalisation des compétences, la découverte et le développement des nouveaux talents. Le taux de formation des salariés est de 1,44 % (dépenses de formation rapportées à la masse salariale) et la durée moyenne de formation est de 29 heures.

FINANCE FOR GROWTH : LA FORMATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE

Le chantier VegeGo! numéro 21 a donné naissance à un projet ambitieux *Finance For Growth* permettant à chacun d'intégrer la notion de création de valeur financière dans ses choix opérationnels.

Depuis octobre 2015, il se concrétise notamment par une formation suivie par plus de 450 *managers*. Elle permet à chacun d'identifier les leviers pour contribuer collectivement à une croissance rentable, économe en capitaux visant à l'atteinte de l'ambition VegeGo!

Un programme propre à Bonduelle a été conçu favorisant un apprentissage diversifié. Les participants s'approprient les mécanismes financiers en les expérimentant *via* une session de *e-learning* et un cas pratique en lien avec notre business. Dans l'esprit ManageGo! cette formation favorise une démarche de co-construction de solutions en encourageant l'émergence de nouvelles idées.

PÉPINIÈRE DE TALENTS

La *business unit* Bonduelle Fresh Europe a lancé en 2015 le programme « Jeunes Pousses ». En partenariat avec les écoles d'ingénieurs :

- Hautes études d'ingénieur (HEI) ;
- Institut supérieur d'agriculture (ISA) ;

- Institut supérieur d'électronique et du numérique (ISEN) .

Ce programme vise pour Bonduelle Fresh Europe à se doter d'une pépinière de talents indispensable à sa croissance et son équilibre économique. Jeunes Pousses est aussi pour les étudiants l'occasion de découvrir les différents métiers du groupe au travers de stages en France mais aussi en Allemagne et en Italie, et de valoriser leurs expériences dans le cadre de missions confiées avec de véritables enjeux.

2.6.6 Diversité

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Elle s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

L'emploi des salariés porteurs de handicap est un autre pilier de la politique diversité du groupe. En France, notamment, de nombreuses initiatives existent en matière de handicap :

- création de la mission handicap avec un coordinateur handicap au sein de la Direction des ressources humaines France ainsi qu'un pilote dans chaque établissement et un Comité Paritaire de suivi au niveau du groupe ;
- organisation de campagnes d'information et de sensibilisation pour l'ensemble des collaborateurs présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 10 % pour le périmètre France ;
- communication régulière sur les actions menées *via* l'affichage dynamique interne « Bonduelle Channel », la SEEPH (semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées) et prochainement l'Intranet ;
- ouverture de tous les postes accessibles aux personnes porteuses de handicap ;
- insertion (tutorat) et accompagnement du collaborateur porteur de handicap ;
- formation ou sensibilisation des acteurs directs de la politique handicap de l'entreprise aux spécificités de l'emploi des porteurs de handicap par le biais d'un kit « Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé » (RQTH). Il a été élaboré en 2016 et sera disponible en août de cette année. Une communication spécifique Handicap sur l'Intranet de l'entreprise est prévue pour le mois de septembre. Enfin, un volet Handicap est intégré dans le module de formation au management « Manager au quotidien ».

De plus, l'accord Handipol 4, agréé par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en octobre 2015, se concrétise – à fin juin 2016 – par 24 projets d'aménagement de postes de travail et des études ergonomiques réalisées sur 5 sites de production par un cabinet d'experts en ergonomie.

SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Comme chaque année pendant la semaine du handicap, des initiatives pour l'emploi des personnes en situation de handicap ont été menées sur le siège de Villeneuve d'Ascq (France) : stand sur l'ergonomie au travail, pièce de théâtre de sensibilisation au handicap ou encore une démonstration « Toucher pour voir » afin de mieux comprendre les personnes déficientes visuelles.

Cet accord Handipol a impulsé une dynamique reprise dans d'autres pays. Par exemple, aux Pays-Bas, Bonduelle a mené avec succès un stage d'insertion d'une personne handicapée. Contacté par une association locale, le siège néerlandais a offert à cette jeune femme un stage de trois mois au service comptabilité, un domaine dans lequel elle avait une expérience antérieure. Cette démarche lui a permis de mieux cerner ses capacités à réintégrer le marché du travail, à son rythme.

2.6.7 Droits de l'Homme

Bonduelle respecte les règles internationales du travail. Il s'attache au respect de la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'abolition effective du travail des enfants, et à l'élimination du travail forcé ou obligatoire. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis ;
- convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : Canada, États-Unis ;
- convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention n° 138 sur l'âge minimum de travail : Canada, États-Unis ;
- convention n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis.

Tous les pays où Bonduelle est employeur ont ratifié les conventions suivantes :

- convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants ;
- convention n° 105 sur l'abolition du travail forcé.

Dans le cadre de sa Charte éthique, Bonduelle exige de l'ensemble de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils

respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du *UN Global Compact*, une initiative lancée en 2000 par les Nations Unies incitant les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon dix principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations Unies contre la corruption.

2.6.8 Participer à la vie locale des implantations

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale de ses implantations une priorité. L'objectif de ce chantier *VegeGo!* est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés et ainsi agir en cohérence avec les valeurs du groupe. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux. En 2015-2016, 27 sites Bonduelle ont initié ou reconduit des projets. Parmi eux :

- **Bordères, Labenne (France)** : « J'ai 9 ans et j'aime les légumes » : dans le cadre de ce programme sont organisés chaque année par les salariés de l'établissement une visite d'usine et des ateliers de sensibilisation au goût et à une alimentation équilibrée à destination des élèves des écoles situés à proximité du site ;
- **San Paolo d'Argon (Italie)** : le site est investi dans des projets pédagogiques et ainsi, depuis septembre 2015, a accueilli plus de 400 jeunes pour leur faire découvrir l'usine et ses activités ;
- **Straelen (Allemagne)** : TAFELN, organisme à but non lucratif, dispose de 860 magasins en Allemagne qui recueillent des aliments et les proposent gratuitement aux personnes défavorisées. L'usine de Straelen a fait un don d'environ 1 400 sachets de salades qui ont ensuite été distribués à des réfugiés durant la période des fêtes de fin d'année ;
- **Saint-Benoist (France)** : l'opération « Un parent un métier » est l'occasion pour les enfants de salariés de découvrir l'entreprise mais aussi de leur faire partager différentes règles ;
- **Sainte-Martine (Canada)** : 12 employés de l'établissement ont contribué à la réussite des Mercredis Communautaires organisés par Actions Familiales dont l'objectif est de présenter les ressources et organismes de la région aux personnes et familles en difficulté ;
- **Saint-Césaire (Canada)** : « Les Cuisstots Saint-Vincent » est un projet entrepreneurial visant à redonner confiance aux enfants en difficultés d'apprentissage *via* des ateliers de cuisine et de dégustation. Les employés du site ont participé à deux journées d'actions dédiées aux « saines habitudes de vie » ;
- **Nagykőrös, Békéscsaba (Hongrie)** : les équipes Bonduelle ont participé à différentes actions témoignant de leur implication dans la vie locale : présentation et dégustation de produits dans les écoles, organisation d'une journée de la santé, *sponsoring* d'une compétition de judo... ;

- **Eindhoven (Pays-Bas)** : les salariés du groupe organisaient traditionnellement une fête de Noël entre collègues. À cette occasion, ils ont souhaité en 2015 s'investir dans une action caritative menée auprès de Akindo, un organisme qui propose des vacances et activités gratuites pour les enfants les plus vulnérables. Au-delà du don financier, les collaborateurs ont préparé des repas pour les jeunes, organisé une distribution de cadeaux... ;
- **Villeneuve d'Ascq – Renescure (France)** : Le Groupe Bonduelle est co-fondateur et finance depuis 2014 le fonds de dotation « Agir avec la jeunesse » du Nord-Pas de Calais. Ce fonds permet de financer différentes initiatives, notamment l'École de la 2^e chance (E2C). Les sites de Villeneuve d'Ascq et de Renescure développent les échanges entre les salariés et cet organisme ;
- **Varsovie, Gniewkowo, Ruchocice (Pologne)** : 16 Bonduelle Show ont été présentés dans les écoles et crèches afin de promouvoir une alimentation saine et durable.



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme des expérimentations. Cette dynamique agile s'est illustrée dans un premier temps par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de mobiliser et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE

APONH est un projet d'aide au développement mené au Cameroun issu de la démarche VegeGo! définissant l'ambition du groupe à l'horizon 2025. Objectif : contribuer au mieux vivre durable de populations locales dans un pays où les secteurs agricole et agroalimentaire sont peu structurés. Il s'agit également d'exprimer la mission du Groupe Bonduelle – « Être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale » – en permettant aux collaborateurs de participer à une réalisation commune, en lien avec les métiers et savoir-faire de l'entreprise et avec le soutien de la famille Bonduelle qui a souhaité s'associer à cette initiative. Concrètement, APONH – « C'est bon » en bamiléké, le dialecte de l'ethnie au cœur du projet – vise à structurer une filière végétale en accompagnant des agriculteurs et des entrepreneurs. La formation aux traitements de soin des plantes, la mise en place d'une parcelle expérimentale et d'un abri pour les cultures, le don de matériel sont autant de réponses pratiques permettant d'améliorer les techniques de production auprès d'environ 25 agriculteurs. Par ailleurs, en lien avec l'IECD, l'Institut européen de coopération et de développement, partenaire du projet, Bonduelle et ses équipes bénévoles ont instauré des cahiers de suivi parcellaires individuels pour optimiser la gestion des récoltes. Enfin, pour compléter ce volet agronomique, ont été identifiés des débouchés fiables à ces productions locales : épiceries fines, restaurants, particuliers ou encore entrepreneurs, à l'image de Julie, spécialisée dans la fabrication de céréales concassées servies traditionnellement sous forme de bouillies aux enfants. En aidant Julie à sécuriser son approvisionnement – directement auprès des producteurs APONH – et en l'accompagnant dans l'élargissement de son offre, les participants à ce projet contribuent au développement économique sur un mode vertueux, fidèle aux valeurs et à l'ADN du groupe. Un nombre croissant de collaborateurs de Bonduelle s'engage bénévolement dans ce projet en donnant de leur temps et en partageant leurs compétences pour aider les bénéficiaires à se développer de façon pérenne.

EMPLOI LOCAL ET SAISONNIER

Selon les bassins d'emplois où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie le recrutement local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles. De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie en effet un nombre important de saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 17 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Ils sont fidélisés grâce à une politique de rémunération adaptée et des contrats de travail par type de récolte leur assurant une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois.

Bonduelle travaille, sur certains sites, en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers. Cette politique passe également par le développement, aux États-Unis et au Canada, de maisons d'accueil permettant aux travailleurs de se loger dans de bonnes



conditions. La *business unit* Bonduella Americas offre par ailleurs des sessions de formation spécifiques aux personnes maîtrisant peu ou mal l'anglais grâce à un système de vidéo-enseignement. L'entreprise déploie également, en Italie par exemple, des programmes spécialement dédiés aux saisonniers n'ayant pas une bonne connaissance de la langue locale, et, en Hongrie notamment, des systèmes de ramassage par bus leur évitant de supporter les coûts de transport pour se rendre sur leur lieu de travail. Au-delà, les procédures de recrutement favorisent l'embauche d'employés et de dirigeants locaux pour mener à bien les activités du groupe, à l'instar de la Hongrie où la majorité des travailleurs et des cadres sont nationaux.

DONS ALIMENTAIRES

Bonduella est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, une véritable problématique puisque selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 30 % de la production alimentaire mondiale est gaspillée, soit l'équivalent de

plus de la moitié de la production céréalière mondiale. Au lieu de détruire les produits ne respectant pas précisément le cahier des charges de Bonduella, mais demeurant tout à fait consommables, le groupe fait don chaque année de plusieurs tonnes de légumes à des organismes caritatifs qui les redistribuent localement. Le volume a atteint 3 864 tonnes en 2015-2016 sur le périmètre Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne et Hongrie, pour les produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.

RELATIONS AVEC LES RIVERAINS DES SITES INDUSTRIELS

La sensibilité aux odeurs, au transport routier et au bruit est l'un des points majeurs de l'intégration des sites agro-industriels de Bonduella dans leur environnement. Chaque Directeur d'usine gère son plan d'actions au plus proche de la demande locale. Les investissements dans des solutions techniques (amélioration des équipements, optimisation des pilotages, traitements supplémentaires et mise en œuvre de solutions spécifiques) sont organisés en lien avec les riverains.

2.7 Note méthodologique du reporting RSE

2.7.1 Contexte et objectifs

L'analyse de la performance RSE du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document de référence.

Bonduelle a renforcé sa démarche de progrès développement durable et RSE en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs portant sur les axes prioritaires de la démarche RSE de Bonduelle ont été élaborés par les responsables de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès des équipes opérationnelles. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements RSE de Bonduelle croisés avec les exigences de l'option de conformité Core GRI G4 du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et la réglementation du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le présent rapport est réalisé conformément à l'article 225 de la loi Française Grenelle 2, du 12 juillet 2010 et en accord avec les exigences de l'option de conformité Core du GRI G4 (voir page 230). Les indicateurs seront revus en 2016-2017 selon les exigences de l'option de conformité Core du GRI G4 et des priorités définies par la démarche de matérialité, en cours de diffusion à l'échelle du groupe.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période fiscale, soit cette année du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. Les indicateurs publiés dans le document de référence présentent les résultats de l'année écoulée et ceux du *reporting* 2014-2015 afin de suivre l'évolution des indicateurs. La période de *reporting* peut-être ajustée ou décalée de quelques jours pour des raisons de disponibilité des données.

Le *reporting* a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage RSE et par le Comité Exécutif du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

Pour cet exercice, le rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise, le processus de *reporting* et une sélection d'indicateurs ont également été vérifiés par le cabinet Deloitte, Co-Commissaire aux Comptes (2.7.6 Rapport d'assurance) pour répondre aux exigences de certification de la loi Grenelle 2 et afin d'intégrer une vérification externe sur la fiabilité du *reporting*.

2.7.2 Procédure

Le pilotage du *reporting* est assuré par le Directeur de la communication externe et RSE du groupe ainsi que par les responsables des domaines concernés : Hommes et sécurité, agronomie, ressources naturelles, qualité et nutrition, *supply chain* et achats, engagement sociétal.

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à tous les domaines de la RSE, l'outil Metrio® permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le *reporting*. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) sont accessibles depuis l'interface de saisie des données pour une meilleure compréhension des indicateurs. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du *reporting* via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer entre eux leurs résultats afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Les contributeurs du *reporting* sont formés à Metrio® et une communauté digitale est dédiée à l'utilisation de l'outil.

Le *reporting* ressources humaines (réalisé via l'outil d'exploitation de base de données COGNOS RH) et le calcul des émissions de CO₂ liées au transport ne sont pas réalisés avec l'outil de *reporting* Metrio®. Les résultats y sont importés afin de concentrer tous les indicateurs RSE dans un même outil.

■ CONTRÔLES ET VALIDATION

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé dans tous les domaines : si la donnée saisie présente un écart significatif par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note.

Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les Directeurs d'usine sont responsables de la validation des données ressources naturelles et qualité de leur site. Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte amont agricole et les responsables achats pays valident les formulaires achats.

Pour le domaine Hommes et sécurité, les données sont remontées et validées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des pays. Elles sont ensuite consolidées par le responsable du domaine Hommes et sécurité. Des audits internes ont été menés tout au long de l'année par les équipes ressources humaines afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Concernant le transport et les émissions de CO₂, les services *supply chain* effectuent le *reporting*. Chaque *business unit* contrôle ses indicateurs avant une consolidation groupe.

CONSOLIDATION DES DONNÉES

La consolidation des indicateurs au niveau *business unit* et groupe se fait à partir des données de l'outil Metrio®.

Une revue de cohérence groupe est assurée par les experts de domaine et le contrôle de gestion.

L'ensemble des indicateurs est validé lors d'un Comité de Pilotage RSE en septembre.

OUTILS DU REPORTING HOMMES ET SÉCURITÉ

Le groupe a établi un système informatique permettant la collecte des données ressources humaines principalement *via* des paramétrages automatiques et quelques saisies manuelles dans l'outil COGNOS. Cette organisation concerne le périmètre groupe hors Canada et États-Unis, qui possèdent leur propre système de collecte.

ANIMATION DU REPORTING

Le reporting RSE sollicite environ 200 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. La communauté digitale BIGREEN favorise les échanges continus sur la RSE entre les collaborateurs.

2.7.3 Périmètre (GRI-G4-17, G4-20, G4-23)

L'ensemble des sites et *business units* du Groupe Bonduelle (Organisation du groupe – page 16) est concerné par le reporting RSE. Le périmètre de reporting est défini sur la base du périmètre de consolidation (5.5 Annexes aux comptes consolidés – note 10.4 - Liste des sociétés du groupe - page 173) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et *business units* intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante ;

- les sites et *business units* sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport et sur le domaine achats. La société OP OASI (Italie), société mise en équivalence, étant fournisseur de Bonduelle à 100 %, est ainsi intégrée au périmètre achats ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de reporting, à l'exception des domaines transport et Hommes et sécurité ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine Hommes et sécurité ;
- la société SAS Euromycel, en intégration globale, est exclue du périmètre pour l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine Hommes et sécurité. Les quantités reportées sont non significatives .
- le site de San Paolo d'Argon (Italie) est inclus dans le périmètre des indicateurs qualité

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE INTERVENUE DURANT L'EXERCICE 2015-2016 (GRI-G4-23)

- Le site de Lethbridge, usine acquise au cours de l'exercice précédent, est intégré à l'ensemble du périmètre ;
- Le site de Rungis (bureaux) est intégré au domaine Hommes et sécurité.

AMONT AGRICOLE

Le reporting est réalisé au niveau des bassins de production et d'activité : France Nord-Picardie ; France sud-ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec (Canada) ; Ontario (Canada) ; États-Unis.

TRANSPORT

Le transport a été intégré à la démarche RSE de Bonduelle en 2007-2008. En 2015-2016, le périmètre opérationnel du *reporting* transport est défini ainsi :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur
Amont agricole	France Nord-Picardie France sud-ouest Pologne Portugal	Hongrie France Nord-Picardie France sud-ouest Afrique Pologne	Ramasse des champignons saumurois (France)	France Italie Allemagne	France
Intersites	France Pologne Portugal Espagne	Hongrie France Nord-Picardie France sud-ouest Pologne	France Pologne	France Italie	France
Distribution	France Espagne Italie Benelux Allemagne/Autriche Export Andorre Pologne Portugal République tchèque Slovaquie	France Europe Russie Export	Pologne France Belgique Espagne Italie Allemagne	France Italie Allemagne	France

ACHATS

Le périmètre du *reporting* achats responsables est défini ainsi : achats réalisés par Bonduelle, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie et les denrées animales.

Ce périmètre est variable selon les pays :

- France : incluant semences Europe ;
- Italie : uniquement emballages et indirects usine ;
- Russie : uniquement cartons, films d'emballage, légumes et ingrédients ;
- Canada : uniquement emballages, légumes secs et surgelés ;
- Portugal : uniquement énergie, indirects usine, emballages et ingrédients.

2.7.4 Indicateurs (GRI-G4-22)

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du *reporting* sont situés en partie 8, dans une table de concordance indiquant également les indicateurs GRI et leur correspondance avec les thématiques du Grenelle. La liste des indicateurs vérifiés par Deloitte figure en partie 2.7.7.

MÉTHODES ET OUTILS DES INDICATEURS TRANSPORT

Les méthodes de calcul des émissions CO₂ pour le transport des marchandises Bonduelle ont été construites par les équipes *supply chain* en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dès 2009.

Suite à la parution du décret n° 2011-1336 le 24 octobre 2011 qui fixe des principes de calcul communs à tous les modes de transport et suite à la nouvelle norme européenne relative au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), nous avons souhaité mettre nos travaux en conformité avec ces principes et revu les méthodes de calcul des émissions.

Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) *via* la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Les hypothèses associées sont les suivantes :

- transport routier : la charge utile maximale des camions a été prise égale à 25 tonnes pour un tracteur routier 40 T et pour un tracteur 44 T, aux deux exceptions suivantes près :
 - pour l'about, la charge utile maximale a été considérée égale au tonnage maximal de légumes transportable en fonction de leur densité et de leur résistance à l'écrasement,
 - pour les camions à température dirigée (+ 4°), la charge utile maximale a été considérée égale à 24 tonnes ;
- pour les activités de frais et traiteur, le calcul des émissions du transport routier est effectué selon le modèle de messagerie préconisée par le guide méthodologique de l'ADEME, sur trois tronçons : collecte, traction et distribution, avec la prise en compte de la distance à vide sur les tronçons « collecte » et « distribution ». Ce modèle peut être ajusté en fonction de la réalité des flux logistiques pour obtenir un meilleur suivi des données. Pour l'exercice 2015-2016, le 2^e tronçon inclut la distance à vide lors des trajets à 2 tronçons sur le périmètre France et Italie, au contraire de l'Allemagne. Les équipes *supply chain* collaborent avec l'ADEME afin de déterminer une méthode qui soit commune à chaque entité ;
- pour la distribution, le taux de retour à vide (partie du trajet qui s'effectue à vide) a été pris égal à 21 %, conformément au guide méthodologique de l'ADEME. Le taux de retour à vide a été pris égal à 21 % pour la ramasse également lorsque la distance réelle n'était pas connue ;
- pour les activités de conserve et surgelés, le poids brut transporté (y compris le poids des supports) est pris en compte dans le calcul des émissions ; tandis que le poids net du produit est utilisé pour les activités de frais et traiteur, faute de moyen d'obtenir des données fiables sur le poids brut ;
- pour les transports maritimes vers le Cameroun, on considère un porte-conteneurs moyen 1 900 à 3 849 evp, n'ayant pas d'information plus précise. Pour les transports vers le Kenya et les transports entre continents, on utilise un porte-conteneurs de plus de 7 500 evp ;
- transport ferroviaire : pour les pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) on considère que le transport ferroviaire se fait grâce à l'électricité. Pour les autres pays, on estime que les trains roulent essentiellement au gazole.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;

- les achats d'ingrédients et de matières premières et ou d'emballages ;
- les avoirs avec retour de marchandises ;
- les commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : délestage pour les produits en fin de gamme ou en fin de DLUO (date limite d'utilisation optimale).

Une spécificité est à préciser concernant le transport de produits frais. Lors de dépannages occasionnels (par exemple grève sur le lieu de dépôt), c'est le schéma logistique habituel qui est pris en compte.

PRÉCISIONS SUR DES INDICATEURS AGRONOMIE

- Biodiversité / essais variétaux :

La dénomination, la définition et la méthode de calcul de l'indicateur ont été revues cette année. Il a en effet été jugé plus pertinent de communiquer sur le nombre de variétés testées (donnée reportée en 2015-16) que sur le nombre de tests (données reportées en 2014-15).

- Pilotage de la fertilisation :

La dénomination de l'indicateur a été clarifiée par rapport aux années précédentes. L'indicateur couvre l'ensemble des méthodes de fertilisation préconisées par Bonduelle et n'est plus limité à la fertilisation azotée. Cet élargissement de la définition vise à tenir compte des caractéristiques des différents bassins de production.

PRÉCISION SUR UN INDICATEUR RESSOURCES HUMAINES

Heures de grève : les heures de grève prises en compte concernent des motifs internes au Groupe Bonduelle et excluent les appels nationaux à la grève, externes à l'entreprise.

PRÉCISIONS SUR LES INDICATEURS RESSOURCES NATURELLES

- Il existe une restriction de périmètre sur l'indicateur de production des déchets industriels spéciaux (DIS) : 4 sites industriels situés au Canada et aux États-Unis et représentant 13 % de la production du Groupe Bonduelle ne reportent pas ces données ;
- les émissions de NO_x, SO_x et particules, principalement issues du fonctionnement des chaudières, font l'objet d'un suivi dont l'indicateur est en cours construction ;
- Nouvelle règle de calcul ayant été introduite en 2014-2015 sur les entrepôts de conditionnement : les tonnages passés en centre de conditionnement ne sont plus comptés dans les tonnages totaux car sinon il s'agirait d'un double comptage. Cette règle s'applique au conditionnement intégré aux usines et aux centres de conditionnement déportés ;
- T DCO traitées en station d'épuration externe et T DCO rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation : les quantités rejetées et en fin de traitement dans les lagunes au

Canada sont comptabilisées entièrement dans « quantités rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation » ;

- TeqCO₂ d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre : les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations d'énergies renouvelables utilisées sur site (biomasse, biogaz) sont considérées comme nulles ;
- Sources des facteurs de conversion et émissions :
Les FE pour les fréons sont issus de la base ADEME ou directement des prestataires. Mise à jour des facteurs : 2013.

Les facteurs d'émission utilisés pour les énergies fossiles sont issus de la base de données de l'association Bilan Carbone (Les facteurs d'émissions ont été mis à jour, sur la base du 5^{ème} rapport de l'International Panel on Climate Change, publié en 2013-2014.). Pour le Canada, le mix énergétique est très différent entre le Québec (en majorité hydroélectricité) et l'Ontario. Le FE ADEME Canada moyen ne reflétait pas cette différence. Le facteur d'émission de l'électricité du Canada est donc issu du document « Rapport d' Inventaire national 1990-2013 ».

2.7.5 Calendrier 2016

Date	Action	Département
Janvier	Mise à jour de la grille de <i>reporting</i> incluant les exigences du GRI et de l'art. 225 du Grenelle	Responsables de domaine & coordinateur du <i>reporting</i>
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Responsables de domaines & coordinateur du <i>reporting</i>
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du <i>reporting</i>
Juin	Formation des correspondants à l'outil et à la méthode de <i>reporting</i>	Coordinateur du <i>reporting</i> et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de <i>reporting</i>
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et responsables de domaine
Septembre	Audits du <i>reporting</i> sur les sites industriels	Sites industriels audités et Deloitte
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe & Deloitte
Septembre	Audit de la politique RSE	Responsables de domaines & Deloitte
Septembre	Revue du document de référence pour la conformité réglementaire au Grenelle	Deloitte
Septembre	Validation du document de référence et tableaux de bord détaillés	Responsables de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le dernier rapport RSE publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur www.bonduelle.com en octobre 2015. Toute question sur le contenu de ce rapport peut également être adressée depuis le formulaire de contact de www.bonduelle.com.

2.7.6 Rapport d'assurance

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2016

AUX ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Bonduelle SCA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 ⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 30 juin 2016 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient à la Gérance de la société Bonduelle SCA d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre mars et octobre 2016 pour une durée d'environ quatre semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽²⁾.

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 2.7 du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾:

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités et de sites que nous avons sélectionnés ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier

les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 17 % des effectifs et entre 17 % et 46 % des informations quantitatives présentées sur les ressources naturelles, le transport, l'agronomie et la qualité et les achats.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lille, le 7 octobre 2016

L'un des commissaires aux comptes,
Deloitte & Associés
 Pierre-Marie MARTIN
 Associé

(1) *Informations quantitatives Ressources humaines : Effectifs permanents présents au 30 juin, Effectifs saisonniers en équivalent temps plein, Embauches en nombre de contrats saisonniers, Départs du fait d'un licenciement, Heures de formation, Durée moyenne de formation par individu, Heures travaillées, Taux de fréquence des accidents de travail, Taux de gravité des accidents de travail.*

Informations quantitatives Ressources naturelles et Transport : Consommation d'eau, Consommation globale d'énergie, Production de déchets banals, Pourcentage de déchets banals recyclés, Production de déchets spéciaux, Tonnes de DCO produites sur les sites industriels, Pourcentage de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation, Emballages, Emissions de gaz à effet de serre directes et indirectes, Emissions de CO₂ liées au transport

Informations quantitatives Agronomie : Essais variétaux (Nombre de variétés différentes en test), Pilotage de la fertilisation (Pourcentage des agriculteurs qui ont adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle), Intensité culturale (Nombre d'hectares de légumes cultivés en moyenne par producteur)

Information quantitatives Qualité Achats : Nombre et pourcentage de fournisseurs audités, Nombre et pourcentage de fournisseurs évalués

Informations qualitatives : Investissements consacrés à la préservation de l'environnement, Gestion durable de l'eau, Economie circulaire (en lien avec la Gestion et valorisation des déchets), Evaluation de l'empreinte carbone, Gestion des sols et de la biodiversité, Démarche RSE vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants, Relations avec les parties prenantes, Sécurité alimentaire, Gaspillage alimentaire.

(2) *Entités et sites sélectionnés : Renescure (Ressources humaines, Ressources naturelles), Rospenden (Ressources humaines, Ressources naturelles), Nagykörs (Ressources humaines, Ressources naturelles, Intensité culturale, Qualité Achats), Tecumseh (Ressources humaines, Ressources naturelles, Agronomie), Saint-Denis (Ressources humaines), Genas (Nombre d'heures travaillées, Taux de fréquence et Taux de gravité des accidents du travail), siège Villeneuve d'Ascq Bonduelle SAS (Nombre d'heures de formation, Durée moyenne de formation par individu), Estrées-Mons Conserve (Production de déchets banals, Production de déchets spéciaux), Estrées-Mons Surgelé (Consommation d'eau, Consommation totale d'énergie, Pourcentage de DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation), Herm (Qualité Achats), Direction des Achats Groupe Bonduelle SAS (Qualité Achats), Nord Picardie (Agronomie), Hongrie (Qualité Achats, Essais variétaux), Bedford (Essais variétaux), BDV Distribution Russie (Transport), BTI (Transport).*

2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs

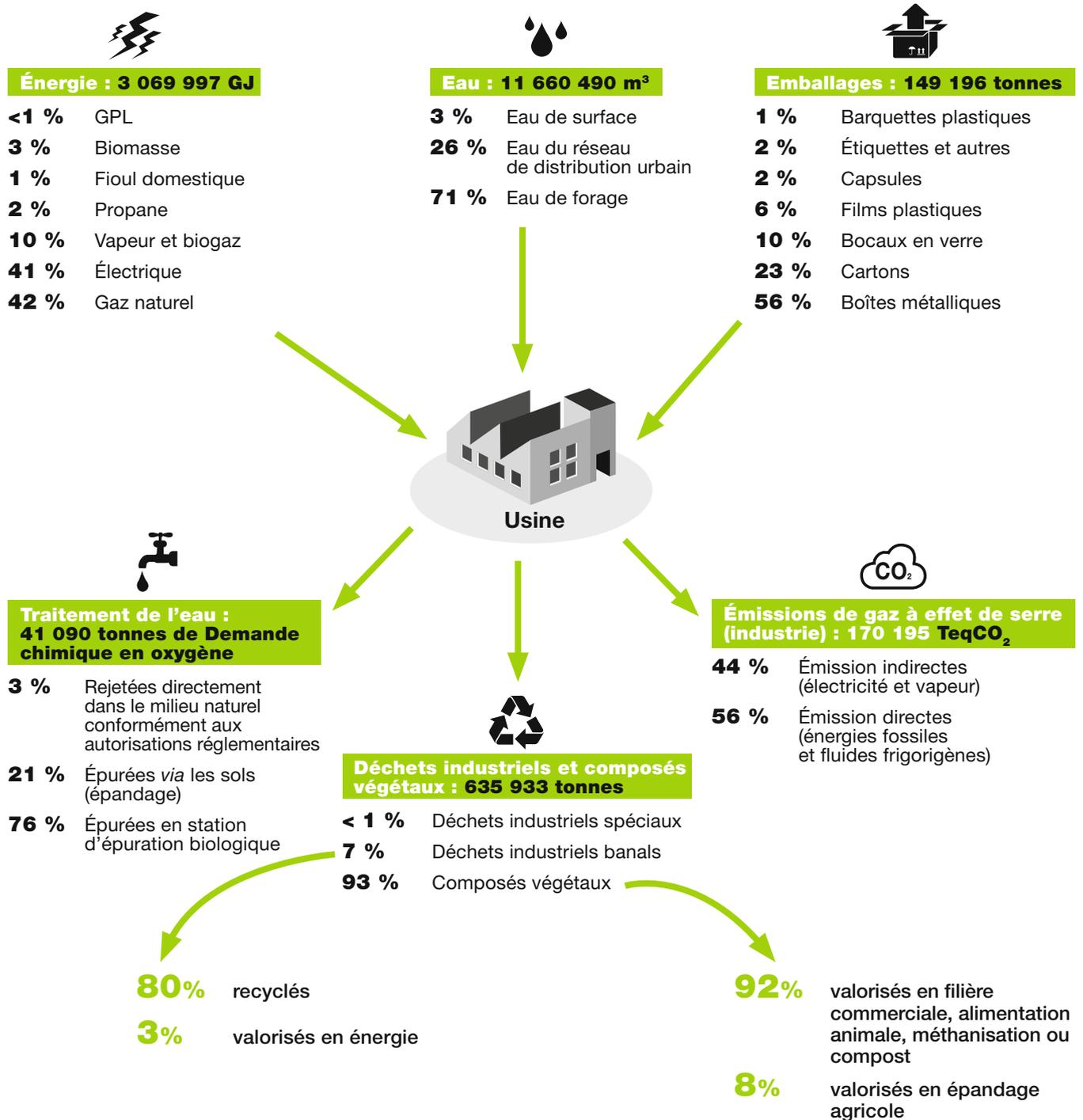
A. AGRONOMIE

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Biodiversité	3 835 variétés observées	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 1 330 variétés différentes en test (données 2014-2015 et 2015-2016 non comparables car évolution méthodologique).
Effectif agronomique	252 personnes	258 personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les CDI, les CDD, les saisonniers et les stagiaires).
Charte d'approvisionnement	99 %	95 % des agriculteurs l'ont signée (directement ou dans les contrats).
Agriculteurs évalués	87 %	84 % des agriculteurs ont été évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.
Fertilisation des sols	92 %	99,5 % des agriculteurs ont adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle.
Intensité culturale	29,6 ha	30 ha de légumes cultivés en moyenne par producteur.
Réseau de surveillance	430 réseaux	282 réseaux de piégeage.

B. RESSOURCES NATURELLES

CONSOMMATION, REJET ET VALORISATION DANS LES USINES BONDUELLE

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle.



Indicateurs	2014-2015	2015-2016
Tonnes TPF	1 094 504 tonnes TPF	1 060 882 tonnes TPF (tonnes de produits fabriqués)
Consommation d'eau	11 475 372 m ³ 10,5 m ³	11 660 490 m ³ consommés Soit 11,0 m ³ par tonne de produits fabriqués
Sourcing de l'eau	8 544 956 m ³ 2 566 504 m ³ 363 912 m ³	8 291 365 m ³ d'eau de forage 2 979 323 m ³ d'eau du réseau de distribution urbain 389 803 m ³ d'eau de surface
Consommation d'énergie	3 153 521 GJ (gigajoules) 1 253 145 GJ 1 567 567 GJ 0 GJ 64 437 GJ 3 349 GJ 33 683 GJ 62 484 GJ 141 037 GJ 27 819 GJ	3 069 997 GJ de consommation globale dont Électrique : 1 268 663 GJ dont Gaz naturel : 1 291 732 GJ dont Fioul (très basse teneur en soufre) : 0 GJ dont Propane : 64 535 GJ dont GPL : 2 648 GJ dont Fioul domestique : 39 165 GJ dont Biomasse : 81 322 GJ dont Achat Vapeur : 316 662 GJ (16 515 GJ de biogaz ont été brûlés en complément de gaz naturel, pour la production de cette vapeur achetée) dont Biogaz : 5 271 GJ
	Répartition de l'Électricité par pays :	
	49 %	47 % France
	23 %	26 % Canada
	13 %	13 % États-Unis
	4 %	4 % Portugal
	4 %	3 % Pologne
	3 %	3 % Hongrie
	1 %	2 % Allemagne
	2 %	2 % Russie
	1 %	0,6 % Brésil
Production de déchets banals	76 402 tonnes (dont 33 892 tonnes ont été générées par l'usine de Tecumseh où un incendie s'est produit en juillet 2014) Soit 69,8 kg par tonne de produits fabriqués	43 077 tonnes Soit 40,6 kg par tonne de produits fabriqués
	Filières de traitement :	
	18 %	Centre d'enfouissement technique : 17 %
	3 %	Valorisation énergétique : 3 %
	79 %	Recyclage : 80 %
Production des déchets spéciaux	284 tonnes 0,26 kg	167 tonnes Soit 0,16 kg par tonne de produits fabriqués

Indicateurs	2014-2015	2015-2016
Production de composés végétaux	550 643 tonnes 503 kg	592 689 tonnes Soit 559 kg par tonne de produits fabriqués
	Valorisation :	
	8 %	Épandage agricole : 8 %
	72 %	Alimentation animale : 63 %
	2 %	Valorisation énergétique : 2 %
	17 %	Produit commercialisable : 19 %
	1 %	Autres (compost) : 8 %
Rejets de pollution	Filières de traitement, répartition en m³ :	
	84 %	84 % m ³ rejetés en station d'épuration
	11 %	10 % m ³ rejetés en épandage après pré-traitement
	5 %	6 % m ³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère
	0 %	0 % m ³ en rejet d'effluent clair
	Rejet des polluants et proportion épurée :	
	44 206 tonnes de DCO *	41 090 tonnes DCO produites sur les sites industriels
	78 %	73 % de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle
	17,5 %	21 % de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)
	2 %	3 % de la DCO traitée en station d'épuration externe
	2,5 %	3 % de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation
Biosolids	1 899 tonnes	Production de 2 358 tonnes de matière sèche de boue biologique
	1 677 528 Nm ³	Production de 1 318 384 Nm ³ de biogaz
Emballage	160 549 tonnes	149 196 tonnes
	Répartition par typologie des matériaux :	
	56,3 %	Boîtes métalliques : 55,6 %
	20,7 %	Cartons : 23,1 %
	11,2 %	Bocaux en verre : 10,5 %
	4,8 %	Films plastiques : 5,7 %
	2,6 %	Capsules : 1,8 %
	1,6 %	Barquettes en plastique : 1,5 %
	2,8 %	Étiquettes et autres : 1,7 %
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	1 692 572 € 49 949 € 2 915 092 €	Eau et boue de station d'épuration : 1 181 274 € Déchets industriels et composés végétaux : 131 716 € Air et énergie : 1 355 453 €
Émission de gaz à effet de serre	76 384 teqCO ₂ 109 514 teqCO ₂	74 637 teqCO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et vapeur) 95 558 teqCO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles, fuite de fluide frigorigène)
Émissions de gaz réduisant l'ozone	3 484 teqCO ₂	2 600 teqCO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A

* DCO : Demande chimique en oxygène.

Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté Européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Le régime *Emission trading scheme (ETS)* pour la période 2013-2020 implique 2 sites de Bonduelle : Estrées-Mons, Renescure (France), avec l'exclusion en 2015 du site de Vaulx-Vraucourt suite à des modifications techniques.

L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2015 est de 22 117 teqCO₂. Les émissions certifiées et restituées sont de 19 443 TCO₂e. L'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser pratiquement par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à ETS. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas en 2015.

C. TRANSPORT (HORS BRÉSIL, CANADA ET USA)

Indicateurs	2014-2015	2015-2016
Émissions CO ₂ (en tonnes)	18 085 tonnes de CO ₂	En amont agricole, 18 620 tonnes de CO ₂
	13 510 tonnes de CO ₂	En intersite, 14 499 tonnes de CO ₂
	73 854 tonnes de CO ₂	En distribution, 69 994 tonnes de CO ₂
	105 449 tonnes de CO ₂	Soit 103 113 tonnes de CO ₂
Ratio kg CO ₂ /tonne	19 kg CO ₂	En amont agricole, 21 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	17 kg CO ₂	En intersite, 19 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	71 kg CO ₂	En distribution, 70 kg CO ₂ émis/tonne transportée

D. QUALITÉ

Indicateurs	2014-2015	2015-2016
Analyses de sécurité	19 000 analyses frais, traiteur et surgelés	20 537 analyses frais, traiteur et surgelés
	44 600 analyses conserves	43 788 analyses conserves
Sites certifiés	13 sites	12 sites sont certifiés ISO 9001
	3 sites	3 sites possèdent l'ISO 22000
	20 sites	20 sites bénéficient du référentiel IFS
	4 sites	4 sites sont accrédités FSSC 22000
	15 sites	16 sites possèdent le BRC (<i>British Retail Consortium</i>)
	3 sites	3 sites sont accrédités SQF
	17 sites	17 possèdent des certificats « biologiques »
Services consommateurs	1 service consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays
Achats de fruits et légumes élaborés	106 fournisseurs	105 fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ont signé la Charte simplifiée, soit 42 %
	35 %	
	411 analyses	465 analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM), dont 95 % conformes
	97 %	
	47 fournisseurs	41 fournisseurs ont été audités, soit 16 %
	15 %	
	171 fournisseurs	199 fournisseurs ont été évalués, soit 79 %
	56 %	

E. ACHATS

Périmètre *	Indicateur	
	Taux de couverture du budget avec engagement au respect des principes du UN Global Compact, contrats et hors contrats	
	2014-2015	2015-2016
France	89 %	90 %
Hongrie	91 %	87 %
Pologne	80 %	79 %
Allemagne	67 %	76 %
Italie	57 %	57 %
Portugal	96 %	96 %
Russie	100 %	100 %
Canada	99 %	99 %
TOTAL TOUS PAYS	90 %	90 %

* Achats réalisés par la Direction des achats, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie, les denrées animales et certains indirects. Ce périmètre est variable selon les pays.

INDICATEUR ACHATS 2015-2016 = COUVERTURE DU BUDGET AVEC ENGAGEMENT AU RESPECT DES PRINCIPES DU UN GLOBAL COMPACT

■ Tous pays



F. RESSOURCES HUMAINES

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Effectif	6 974 permanents (présents au 30 juin 2015) 9 755 CDI, CDD, saisonniers et autres en équivalent temps plein	7 100 permanents (présents au 30 juin 2016) 9 961 CDI, CDD, saisonniers et autres en équivalent temps plein

■ Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein)

	Europe hors		Hors Europe	Total
	France	France		
Permanents	3 273	1 462	2 231	6 966
Non Permanents	224	185	61	470
Saisonniers	577	412	700	1 689
Autres	426	228	182	836
TOTAL	4 500	2 287	3 174	9 961

■ Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents)

	Europe hors		Hors Europe	Total
	France	France		
Femmes	1 349	639	850	2 838
Hommes	1 943	891	1 428	4 262
Cadres	736	318	246	1 300
Non-cadres	2 556	1 212	2 032	5 800
Permanents moins 26 ans	119	40	234	393
Permanents 26 - 35 ans	668	341	524	1 533
Permanents 36 - 45 ans	976	515	571	2 062
Permanents 46 - 49 ans	371	185	195	751
Permanents 50 - 55 ans	591	233	357	1 181
Permanents plus de 55 ans	567	216	397	1 180

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Ancienneté (effectifs permanents)	0 à 3 ans : 1 892 4 à 9 ans : 1 519 + 9 ans : 3 563 Ancienneté Moyenne : 12,82	0 à 3 ans : 1 988 4 à 9 ans : 1 545 + 9 ans : 3 567 Ancienneté Moyenne : 13
Embauches en nombre de contrats	CDI : 641 CDD : 942 Saisonniers : 4 791	CDI : 549 CDD : 683 Saisonniers : 4 515
Personnes porteuses de handicap	264 équivalent temps plein	281 équivalent temps plein
Turnover total groupe	13,23 % *	14,82 % *

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

■ Départs par type de contrat

		France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadres	Du fait d'un licenciement	5	7	4	16
	Du fait d'un décès, de la retraite ou d'une rupture conventionnelle	18	8	7	33
	Du fait du salarié (démission, fin période essai)	23	16	18	57
	Du fait d'une mutation	15	2	4	21
Non-Cadres	Du fait d'un licenciement	70	49	233	352
	Du fait d'un décès, de la retraite ou d'une rupture conventionnelle	96	155	52	303
	Du fait du salarié (démission, fin période essai)	189	167	727	1 083
	Du fait d'une mutation	18	0	49	67

■ Turnover par sexe *

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femmes	6,5 %	16,9 %	26,6 %	14,99 %
Turnover Hommes	7,8 %	13,8 %	24,6 %	14,70 %
Départs Femmes	121	167	318	606
Départs Hommes	205	179	486	870

■ Turnover par âge *

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	1,9 %	5,1 %	8,3 %	4,69 %
Turnover 26 - 35 ans	1,3 %	4,0 %	6,0 %	3,41 %
Turnover 36 - 45 ans	0,9 %	3,1 %	3,9 %	2,38 %
Turnover 46 - 49 ans	0,3 %	0,8 %	1,7 %	0,87 %
Turnover 50 - 55 ans	0,4 %	0,6 %	2,3 %	1,06 %
Turnover plus de 55 ans	2,4 %	1,6 %	3,1 %	2,42 %
Départs moins de 26 ans	86	116	265	467
Départs 26 - 35 ans	58	91	190	339
Départs 36 - 45 ans	42	71	124	237
Départs 46 - 49 ans	15	18	54	87
Départs 50 - 55 ans	18	13	74	105
Départs plus de 55 ans	107	37	97	241

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Formation	1,44 %	Part de la masse salariale : 1,44 %
	172 776	Nombre d'heures de formation : 177 979
	28 heures	Durée moyenne de formation par individu : 29 heures
	36,15 % de femmes	Répartition des heures de formation par sexe : 32,82 % de femmes et 67,18 % d'hommes
	63,85 % d'hommes	
Conditions de sécurité	7,43	Taux de fréquence des accidents du travail : 4,03
	0,42	Taux de gravité des accidents du travail : 0,23
	0,96	Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France : 1,08

■ Répartition des accidents du travail (AT)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de fréquence	4,72	5,06	1,84	3,84
Hommes – Taux de fréquence	7,04	4,04	1,24	4,14
Taux de fréquence	6,11	4,46	1,45	4,03
Femmes – Nombre AT avec arrêt	13	8	4	25
Hommes – Nombre AT avec arrêt	29	9	5	43
Nombre AT avec arrêt	42	17	9	68
Femmes – Taux de gravité	0,53	0,17	0,01	0,27
Hommes – Taux de gravité	0,33	0,29	0,01	0,20
Taux de gravité	0,41	0,24	0,01	0,23
Femmes – Nombre jours perdus AT	1 457	265	20	1 742
Hommes – Nombre jours perdus AT	1 361	647	54	2 062
Nombre jours perdus AT	2 818	912	74	3 804

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de gravité maladies professionnelles (MP)	2,13	ND	ND	2,13
Hommes – Taux de gravité MP	0,38	ND	ND	0,38
Taux de gravité MP	1,08	ND	ND	1,08
Femmes – Nombre jours perdus AT MP	5 886	ND	ND	5 886
Hommes – Nombre jours perdus AT MP	1 562	ND	ND	1 562
Nombre jours perdus AT MP	7 448	ND	ND	7 448

ND : Données non disponibles

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Restructurations industrielles	4	Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement : 62
Organisation du temps de travail	16 556 775	Nombre d'heures travaillées : 16 889 400
	3,53 %	Taux d'absentéisme : 3,72 %
Rémunération et évolution	252 912 461 €	Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) : 259 398 219 €
	78,16 %	Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 79,42 %
	79,44 % de femmes et 77,28 % d'hommes.	Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 80,94 % de femmes et 78,45 % d'hommes

2.8 Annexes

2.8.1 Comité Éthique

Un Comité Éthique a été officiellement nommé pour accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et assurer une mission de conseil. Il est constitué de quatre membres :

Philippe Vasseur (Président)

Actuel Président du Réseau Alliances et du World Forum Lille, a été ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et Député. Philippe Vasseur est aujourd'hui Commissaire spécial pour la revitalisation et la réindustrialisation des Hauts de France. Il est également membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS.

Jean-Bernard Bonduelle

En charge des relations extérieures du Groupe Bonduelle. Il est également membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS, Président de l'Union pour la promotion des industries de l'appertisé (Uppia), Vice-président de l'Association nationale interprofessionnelle

des fruits et légumes transformés (Anifelt), Vice-président de la Fédération européenne des transformateurs de fruits et légumes (Profel), administrateur de l'Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés (Unilet) et administrateur de la Compagnie pour la participation d'éco-emballages (Ecopar).

Arno Van Dongen

Directeur des ventes Benelux de la filiale conserve puis Directeur commercial et marketing de la zone Benelux, il est actuellement Directeur de la zone Europe du Nord de la *business unit* Bonduelle Europe Long Life.

Marie-France Tisseau

Conseil juridique puis avocat-conseil, spécialisée en droit des sociétés et droit fiscal auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers de 1970 à 2008. Elle est membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA.

2.8.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle

La Charte éthique du Groupe Bonduelle donne corps aux valeurs qu'il porte depuis des années et qu'il souhaite promouvoir : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Cette charte exprime la volonté du groupe de s'impliquer dans une démarche de progrès permanent. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun

de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

La Charte éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de Responsabilité sociale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au *UN Global Compact* depuis 2003. Ce pacte mondial initié par l'ONU engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

Une Charte éthique, pourquoi ?

Nous avons décidé d'écrire, en 2012, une charte en nous inspirant de notre histoire, de nos valeurs et en souhaitant nous impliquer dans cette démarche de progrès permanent. Nous avons conscience que l'éthique n'est pas absolue mais qu'elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les parties prenantes avec lesquelles nous sommes en relation. Elle doit nous conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

L'esprit Bonduelle et ses valeurs

Bonduelle entend donner corps dans cette Charte éthique aux valeurs qu'il souhaite défendre et promouvoir : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Bonduelle est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en s'appuyant

sur les valeurs précitées. Le groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette Charte éthique complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles chacun doit se conformer. Elle permet de définir le cadre des différentes politiques mises en place par Bonduelle et mieux en comprendre la logique et les intentions. Il s'agit d'un outil qui doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Il permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes,

certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions d'éthique.

Un Comité Éthique

Un Comité Éthique est constitué et pourra être consulté dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie, des experts internes du groupe, notamment en ressources humaines, hygiène et sécurité ou achats. Le Comité Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis seront consultatifs. Il est composé de 4 membres, 2 désignés au sein de l'entreprise et 2 externes à l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunira au minimum deux fois par an, et un secrétaire sera désigné.

1 - Une entreprise citoyenne et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est engagé dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers la signature du *UN Global Compact*.

RESPECT DE L'HOMME

Bonduelle est soumis aux lois des diverses organisations internationales. Le groupe s'engage à respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail et porte une attention toute particulière à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et abolition effective du travail des enfants.

RESPECT DE LA CITÉ

Par son envergure internationale, le groupe respecte les communautés et cherche à respecter les cultures locales à valoriser et développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où l'entreprise développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales. Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Le groupe est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. Le groupe respecte également les communautés et cherche à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays.

2 - Une entreprise équitable

DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Le groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

DISCRIMINATION

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la race, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre

personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux.

HARCÈLEMENT

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues. Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du groupe une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

FORMATION

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du groupe. Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage. C'est pourquoi Bonduelle a créé l'Institut Pierre et Benoît Bonduelle qui a pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

L'action des fournisseurs et sous-traitants intervient pour une grande part dans la valeur des produits Bonduelle et joue un rôle important dans la satisfaction du client. Il devra être adopté vis-à-vis d'eux, notamment dans les décisions d'achat, un comportement qui s'appuie sur les valeurs de Bonduelle. Bonduelle exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Le groupe encourage par ailleurs ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique et souhaite qu'ils signent la présente charte. Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en place par Bonduelle et s'appuient notamment sur l'équité, l'excellence et l'ouverture. Les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'Homme et de la simplicité. Ces décisions reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme. L'acheteur doit par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'il a dans l'écosystème local.

3 - Une entreprise intègre

QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

Pour Bonduelle, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis des consommateurs. Le groupe porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les

emballages. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

CONFIDENTIALITÉ

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différents partenaires. Il est donc essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle. Aucune information obtenue par des collaborateurs au sein du Groupe Bonduelle ne peut ainsi être utilisée de manière directe ou indirecte à des fins d'investissements personnels. Il est nécessaire d'assurer la confidentialité de toute information qui a trait à l'activité de l'entreprise ou à ses partenaires quels que soient les fonctions occupées et le domaine concerné, notamment en définissant le niveau d'information des différents collaborateurs et en assurant la sécurité des données.

PRÉSERVATION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les fonds ou biens de Bonduelle ont notamment pour objet d'assurer les résultats et l'indépendance financière du groupe. Un mauvais usage ou un gaspillage de ces ressources nuit au groupe ; il ne peut donc en être fait aucune utilisation illicite ou sans rapport avec son activité. Il faudra veiller à préserver les ressources matérielles ou immatérielles de la société et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers, par exemple tout type de systèmes d'information mis à disposition ne peut être utilisé de manière inappropriée. Tous les actifs de la société sont propriété de Bonduelle.

TRANSPARENCE

Bonduelle s'assure de traiter honnêtement ses clients, notamment en transmettant des informations nécessaires sur ses produits et services et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. La qualité des informations transmises aux différents publics fait partie de la relation de confiance et de transparence que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer. En particulier, les actionnaires reçoivent une information fiable, transparente, véritable et en temps requis, en référence au Code de bonne conduite des pratiques boursières.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au groupe. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du groupe. De telles relations ne doivent ni s'engager, ni être influencées par des éléments personnels ; il appartient à chacun de veiller à conserver cette objectivité dans les relations qui perdurent. Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre. De plus, le groupe met tout en œuvre pour empêcher la corruption et s'implique en pratique dans la mise en place d'une politique responsable dépendant du respect du principe de légalité.

CADEAUX ET INVITATIONS

L'amélioration des démarches commerciales n'exclut pas des échanges de cadeaux et d'invitations dans la mesure où ils n'entraînent pas d'incompatibilité entre bénéfices personnels et obligations professionnelles. C'est pourquoi la transparence est de mise lors de la réception des cadeaux ou des invitations ; ces derniers ne peuvent excéder une valeur symbolique. Il peut, par exemple, s'agir d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels mais en aucun cas s'apparenter à des actes de complaisance ou de favoritisme.

ACTIONS POLITIQUES

Chaque collaborateur a le droit de mener, à titre personnel, des activités politiques dans la mesure où elles sont effectuées en dehors des heures de travail, qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise. Bonduelle et ses collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions se conforment à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ

Chaque collaborateur est ambassadeur de Bonduelle. Il est donc important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite. Chaque collaborateur engage ainsi la réputation du groupe et veillera à ne pas tenir de propos préjudiciables à l'image de Bonduelle.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ ÉTHIQUE DU GROUPE BONDUELLE

Article I. Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir la composition, les compétences et les règles de fonctionnement du Comité Éthique du Groupe Bonduelle désigné ci-après Comité Éthique.

Article II. Composition

Le Comité Éthique est composé de 4 membres : deux internes collaborateurs du groupe : le Directeur en charge de la RSE, un membre du personnel et deux externes non salariés, un membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS, un membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA.

Article III. Désignation des membres du Comité Éthique

Les membres du Comité Éthique sont désignés par le Président du Groupe Bonduelle.

Article IV. Durée des fonctions et assiduité

Chaque membre est nommé pour un mandat d'une durée de 3 ans, renouvelable sur décision du Président du Groupe Bonduelle. Un membre du Comité Éthique ne peut se faire représenter lors des réunions.

Article V. Fonctionnement

Présidence : le Président est nommé par le Président du groupe pour une durée de 3 ans renouvelable.

L'ordre du jour est établi par le Président du Comité Éthique. Il doit être adressé aux membres convoqués, accompagné des éventuels documents préparatoires et du compte rendu de la séance précédente, au moins trois jours avant la date de la réunion. Le comité délibère à la majorité de ses membres présents.

Groupes de travail : le Comité Éthique peut décider de constituer des groupes de travail par thème afin de préparer les séances plénières du Comité Éthique par un travail d'instruction préalable.

Le Comité Éthique se réunit aussi souvent que nécessaire pour assurer l'accomplissement de ses missions et au minimum deux fois par an. Il peut se réunir sans délai sur décision de son Président.

Le Comité Éthique peut demander au Président du Groupe Bonduelle à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant du Groupe Bonduelle ou de toute personne extérieure – qui serait alors tenue à la confidentialité – dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour. Il peut également avoir accès à tout document utile à ses délibérations et entendre, si nécessaire, tout collaborateur du Groupe Bonduelle.

Les membres du Comité Éthique peuvent valablement délibérer par vidéoconférence, par conférence téléphonique ou par écrit, y compris par mail et télécopie, dès lors que tous les membres acceptent cette procédure.

Le Président du Comité Éthique dispose d'une voix prépondérante en cas de partage des voix.

Dans le cas où un membre du Comité Éthique (y compris son Président) se trouverait dans une situation de conflit d'intérêts concernant une question abordée par le Comité Éthique, il devrait alors s'abstenir de participer aux délibérations et resterait à la disposition du Comité Éthique pour fournir toutes informations utiles.

Article VI. Missions et compétences

Le Comité Éthique est une instance mandatée par le Président du Groupe Bonduelle, pluridisciplinaire, pluraliste, consultative et indépendante. Elle est un lieu de débats et tenue à leur confidentialité. Il est chargé de toute question concernant le respect de la Charte éthique du Groupe Bonduelle.

Il a pour mission notamment :

1. de présenter toute recommandation concernant la Charte éthique, soit sur des sujets dont le comité se sera autosaisi, soit à la suite de questions qui lui auront été posées ;
2. de favoriser la réflexion sur les questions éthiques liées à l'activité du Groupe Bonduelle ;
3. promouvoir le respect de la charte dans l'ensemble des entités du Groupe Bonduelle ;
4. de s'assurer, en fonction du contexte local, de la diffusion et de la bonne compréhension de la Charte éthique par l'ensemble des collaborateurs ;
5. de proposer, si nécessaire, la modification de la Charte éthique ;
6. de produire des avis ou des orientations générales à partir d'études de cas, questions particulières ou thèmes généraux ;



7. de diffuser en interne des réflexions et des recommandations ;
8. de participer, le cas échéant, à la préparation des communications concernant la Charte éthique avec des entités extérieures au groupe ;
9. le Comité Éthique rendra compte de ses travaux, de l'agenda au Président du groupe.

Le Comité Éthique ne peut se substituer aux autres instances, décisionnelles et de concertation du Groupe Bonduelle, ou réglementations spécifiques. Il n'est pas compétent pour trancher ou examiner des différends entre personnes. Il est tenu au respect du secret professionnel et à la confidentialité.

Article VII. Saisine

Le Comité Éthique peut s'autosaisir pour traiter la question de son choix qui relève de ses missions et de ses compétences par décision prise à la majorité de ses membres. Il peut être saisi soit par courrier adressé au Président du Comité Éthique, rue Nicolas Appert, BP 30 173, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex, soit par :

1. les différentes instances décisionnelles du Groupe Bonduelle ;
2. tout collaborateur du Groupe Bonduelle rencontrant des difficultés liées à l'application de la Charte éthique non résolues par sa hiérarchie et qui saisit de bonne foi le Comité Éthique ;
3. tout collaborateur recevant une correspondance émanant d'un tiers ou d'un collaborateur mettant en cause la *business unit* ou le groupe ;

4. toute partie prenante concernée par la Charte éthique qui constaterait un manquement à cette dernière.

Article VIII. Destinataires et portée des avis et travaux du Comité Éthique

Le Comité Éthique répond à toute question en respectant le principe d'organisation hiérarchique, en favorisant le dialogue avec le collaborateur et en instruisant le dossier.

Les avis du comité sont purement consultatifs et informatifs. Les avis du Comité Éthique se conforment au principe d'anonymat et respectent impérativement le secret professionnel. Le Comité Éthique garantit qu'un avis sera apporté à l'auteur de la saisine.

Il est constitué annuellement un rapport présentant les saisines, leurs natures et la synthèse des travaux non confidentiels du comité et les avis à caractère général éventuellement établis à partir de l'analyse de cas concrets. Ce rapport est publié dans le rapport RSE du groupe.

Les avis issus de la réflexion du comité font l'objet d'un consensus et d'un avis collectif.

Article IX. Évolution et modification du règlement intérieur du Comité Éthique

Le Comité Éthique est susceptible d'évoluer et de modifier son fonctionnement, sa composition et ses missions selon les modalités qu'il a lui-même définies dans son règlement intérieur. Ces évolutions sont communiquées pour validation au Président du Groupe Bonduelle.

2.8.3 Matrice de matérialité (GRI- G4-18)

Les enjeux en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. L'analyse de matérialité permet d'identifier les répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales propres à une organisation, et celles qui influent de façon majeure sur ses parties prenantes.

Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. Dans un premier temps une matrice de matérialité a été réalisée pour l'ensemble du Groupe Bonduelle. Sa méthodologie est utilisée dans tous les pays où Bonduelle est implanté. Le Canada a réalisé sa matrice et l'Italie a initié la démarche en 2015-2016.

Les enseignements issus des différents échanges avec les parties prenantes effectués en 2015-2016 ont conforté les résultats de la matrice.

IDENTIFICATION DES ENJEUX RSE DE BONDUELLE

Une liste complète des enjeux RSE de Bonduelle sur l'ensemble de sa chaîne de valeur a été élaborée sur la base de différents référentiels existants (*UN Global Compact*, GRI sectoriel, ISO 26000, article 225 du Grenelle), des thèmes identifiés par d'autres acteurs du secteur, des sujets abordés lors de sessions de dialogue avec les parties prenantes en France et de la matrice de matérialité réalisée en Amérique du Nord. Cette liste de 51 enjeux couvre les différents maillons de la chaîne de valeur de Bonduelle, de l'amont agricole jusqu'aux consommateurs et la société civile. La chaîne de valeur est représentée dans les tableaux enjeux et objectifs présentés en 2.3.1, 2.4.1, 2.5.1 et 2.6.1.

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Les interlocuteurs externes impliqués dans la construction de l'axe « Importance pour les parties prenantes externes » de la matrice de matérialité de Bonduelle ont été identifiés de manière à représenter les différentes catégories de parties prenantes directes et indirectes de Bonduelle. Parmi ces catégories, les organisations les plus représentatives et pertinentes, ainsi que les experts reconnus sur les sujets propres à l'activité du Groupe Bonduelle, ont été sélectionnées.

64 ORGANISATIONS OU EXPERTS INDÉPENDANTS ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE



Les parties prenantes internes de Bonduelle impliquées dans la construction de l'axe « Impact actuel ou potentiel pour Bonduelle » ont été sélectionnées de manière à rendre compte de la vision stratégique globale du groupe et de sa vision RSE. Tous les membres du Comité Exécutif du groupe et les membres du Comité de Pilotage RSE ont répondu au questionnaire en ligne.

HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

Un questionnaire en ligne permettait aux parties prenantes de noter les 51 enjeux à travers 6 niveaux différents, d'exprimer leur vision et d'indiquer si d'autres enjeux leur semblaient pertinents. Aucune partie prenante n'a ajouté d'enjeu à la liste proposée et tous les enjeux ont été considérés comme importants car ils figurent sur la matrice entre les niveaux 4 et 6.

La notation finale de chacun des enjeux correspond à une moyenne établie sur la base d'une voix attribuée à chaque catégorie de parties prenantes, sans pondération. Cette première notation a été complétée par :

- le croisement avec la cartographie des risques du Groupe Bonduelle, pour assurer la cohérence des résultats avec les risques clés de l'entreprise. (Procédure de gestion des risques détaillée page 106) ;
- l'intégration des résultats d'enquêtes récentes réalisées auprès des fournisseurs et des consommateurs de Bonduelle. Par exemple, la participation des agriculteurs fournisseurs de Bonduelle a été complétée sur la base d'une enquête IPSOS réalisée en 2014 auprès de l'ensemble des partenaires producteurs du groupe ;
- la session de dialogue annuelle organisée en France par Bonduelle. Un groupe d'une trentaine de parties prenantes clés a été sollicité pour réagir sur les premiers résultats de la matrice. Les échanges ont permis d'aborder des sujets déjà identifiés par Bonduelle, comme le gaspillage alimentaire et le changement climatique. Des sujets complémentaires sont également ressortis de ce dialogue, tels que la diversité des cultures et la promotion d'une alimentation équilibrée au travail.

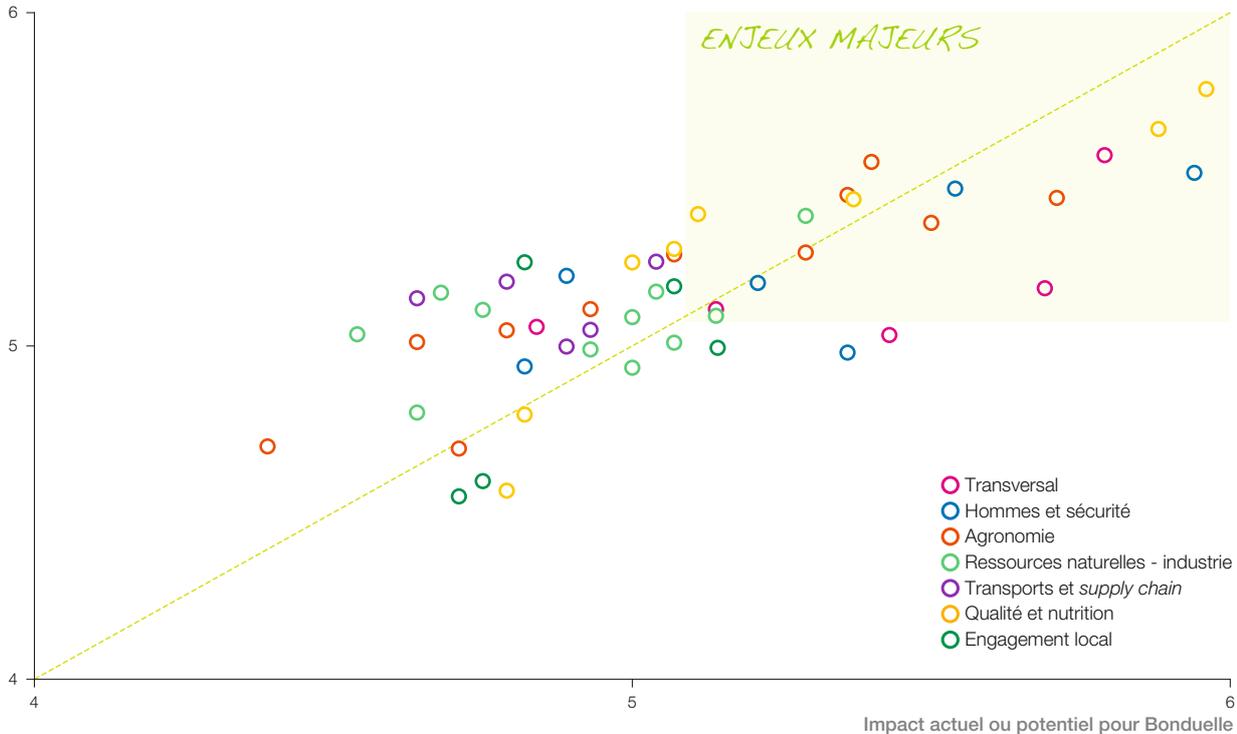
MATRICE DE MATÉRIALITÉ (GRI-G4-19, G4-20, G4-21, G4-25)

L'analyse de matérialité a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes. Ils incluent les engagements de la stratégie RSE de l'entreprise et permettront de l'enrichir. Les enjeux matériels s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son éco-système pour relever ces enjeux, notamment ses agriculteurs partenaires :

- qualité et sécurité des produits (détaillé en partie 2.5) ;
- traçabilité alimentaire (détaillé en partie 2.5) ;
- santé et sécurité au travail (détaillé en partie 2.6) ;
- pratique éthique des affaires (détaillé en parties 2.1.3 et 2.6) ;
- sécurité alimentaire (détaillé en partie 2.5) ;
- respect des engagements internationaux du travail (détaillé en partie 2.6) ;
- relations avec les producteurs (détaillé en partie 2.3) ;
- préservation du sol (détaillé en partie 2.3) ;
- préservation de l'eau (détaillé en parties 2.3 et 2.4) ;
- qualité et sécurité des emballages (détaillé en parties 2.4 et 2.5) ;
- pollution de l'eau (détaillé en partie 2.4) ;
- utilisation des intrants agricoles (détaillé en partie 2.3) ;
- conformité légale (détaillé en parties 2.7 et 2.8) ;
- adhésion des équipes aux engagements RSE du groupe (détaillé en parties 2.1.2 et 2.6) ;
- intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients (détaillé en partie 2.2) ;
- composition nutritionnelle des produits (détaillé en partie 2.5) ;
- économie d'énergie (détaillé en partie 2.4).

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Importance pour les parties prenantes externes



2.8.4 Acronymes

Organisations professionnelles :

- **ADEPALE** : Association des entreprises de produits alimentaires élaborés.
- **AETMD** : Association européenne des transformateurs de maïs doux.
- **Agro-Transfert ressources et territoires** : cet organisme a été créé à l'initiative du Conseil régional de Picardie, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et des Chambres d'agriculture de Picardie. C'est à la fois une plateforme d'application et un réseau de transfert de la recherche agronomique.
- **ANIA** : Association nationale des industries alimentaires.
- **ANICC** : Association nationale interprofessionnelle du champignon de couche.
- **ANIFELT** : Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés.
- **CTCPA** : Centre technique agro-alimentaire.
- **ECOPAR** : Compagnie pour la participation éco-emballages.
- **FIAC** : Fédération française des industries d'aliments conservés.

- **ILEC** : Institut de liaisons et d'études des industries de consommation.
- **ORSE** : Observatoire de la Responsabilité sociétale des entreprises.
- **PROFEL** : Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes.
- **SFPAE** : Syndicat des fabricants de fruits et légumes prêts à l'emploi.
- **SYNAFAP** : Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais.
- **UNILET** : Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés.
- **UPPIA** : Union pour la promotion des industries de l'appertisé.

Autres :

- **GES** : Gaz à effet de serre.
- **IAD** : Institut de l'agriculture durable.
- **IFT** : Indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires.
- **OGM** : Organisme génétiquement modifié. Les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM, conformément à la réglementation en vigueur.
- **RSE** : Responsabilité sociétale de l'entreprise.

3

Gouvernement d'entreprise



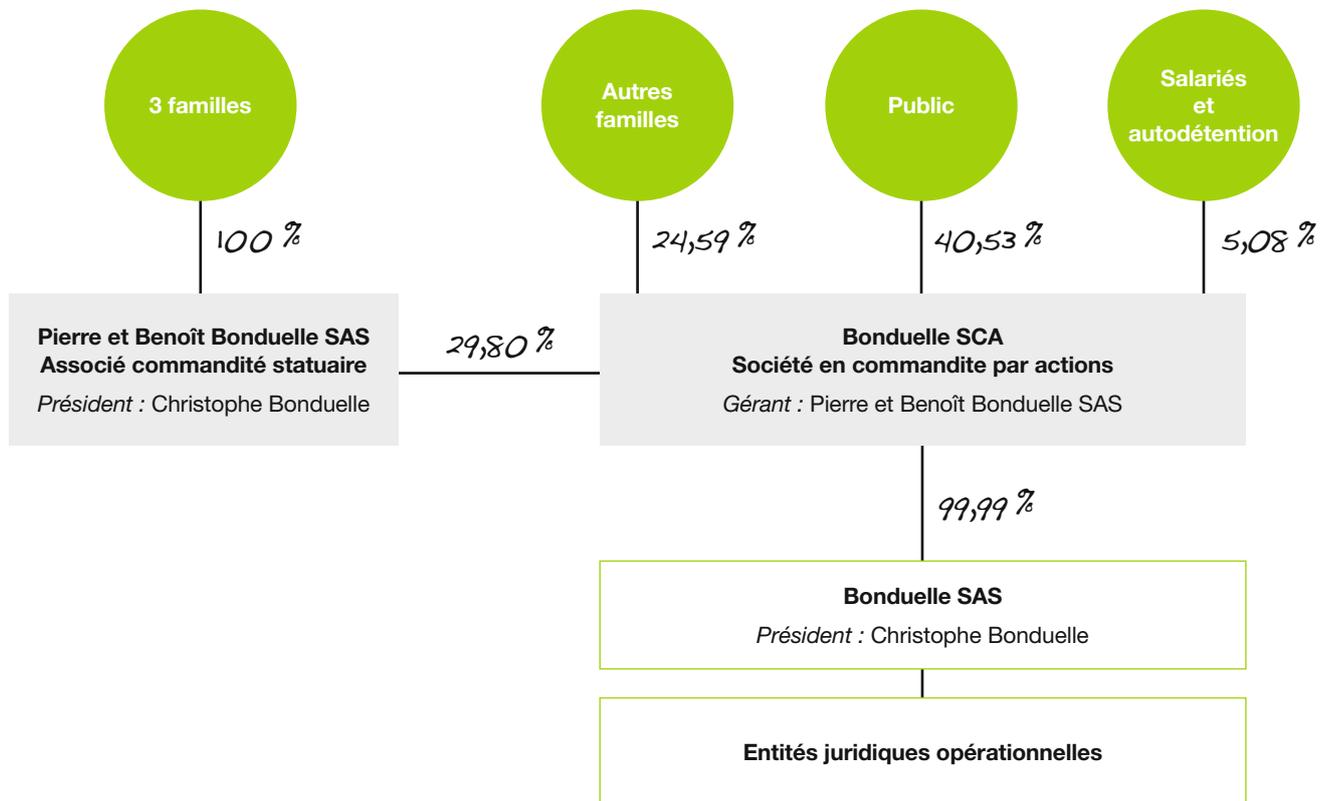
3.1	Organes d'administration, de direction et de contrôle	92	3.4	Rapport du Conseil de Surveillance	103
3.1.1	Schéma de l'organisation et des structures juridiques du groupe et actionariat	92	3.5	Rapport du Président du Conseil de Surveillance	104
3.1.2	Bonduelle SCA	93		Code de gouvernance	104
3.1.3	Bonduelle SAS	94		Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance	104
3.2	Informations concernant les mandataires sociaux	96		Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	106
3.3	Informations complémentaires concernant les organes de direction et de surveillance	100	3.6	Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	109
3.3.1	Mandats et fonctions dans d'autres sociétés hors groupe exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux	100			
3.3.2	Informations particulières relatives aux mandataires sociaux	101			
3.3.3	Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance	102			
3.3.4	Transactions avec les parties liées	102			
3.3.5	Contrats de service	102			

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 

3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle

3.1.1 Schéma de l'organisation et des structures juridiques du groupe et actionnariat

L'actionnariat de Bonduelle, caractérisé par une forte présence familiale, est gage de stabilité et de continuité.



L'organisation des entités juridiques opérationnelles n'est pas représentative de l'organisation de l'entreprise en termes de production et de commercialisation. L'activité opérationnelle est organisée autour des zones Europe et hors Europe au travers de *business units*.

3.1.2 Bonduelle SCA

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS COMPORTE 2 CATÉGORIES D'ASSOCIÉS :

- La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, détenue par trois familles, est Associée Commanditée, responsable indéfiniment et solidairement sur ses biens propres des dettes sociales. Élu en son sein, un Conseil d'Administration de huit membres détermine la position de l'Associé Commandité relativement aux options stratégiques soumises au Conseil d'Administration de la société Bonduelle SAS. Ses décisions concourent à la détermination des positions de ce dernier au travers des membres du Conseil d'Administration de la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS qui sont membres du Conseil d'Administration de la société Bonduelle SAS.
- Les Associés Commanditaires (autres familles, public et salariés) sont dans la même situation que les actionnaires d'une société anonyme, leur responsabilité est limitée au montant de leur apport.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE (au 1^{er} juillet 2016)

Il assure le contrôle permanent de la gestion de la société (examen des comptes, jugement sur la conduite des affaires sociales) pour le compte des actionnaires commanditaires. La composition du Conseil de Surveillance (dont les huit membres sont indépendants)

en garantit la compétence, l'indépendance et la disponibilité pour assurer sa mission et représenter les intérêts des actionnaires.

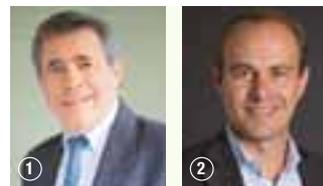
3



- ① **Martin Ducroquet**
Président
- ② **Isabelle Danjou**
Vice-présidente
- ③ **Marie-France Tisseau**
- ④ **Marie-Ange Verdickt**
- ⑤ **Laurent Bonduelle**
- ⑥ **Élisabeth Minard**
- ⑦ **Yves Tack**
- ⑧ **Matthieu Duriez**

LE COMITÉ DES COMPTES (au 1^{er} juillet 2016)

Émanation du Conseil de Surveillance, ce comité est en charge en particulier de l'examen approfondi des comptes, de l'évaluation du contrôle interne, du management des risques et des programmes annuels de révision des Commissaires aux Comptes.



- ① **Yves Tack**
Président
- ② **Martin Ducroquet**
- ③ **Isabelle Danjou**
- ④ **Marie-Ange Verdickt**



3.1.3 Bonduelle SAS

LE COMITÉ EXÉCUTIF (au 1^{er} juillet 2016)

Il regroupe le Président de Bonduelle SAS, les Directeurs des *business units* de Bonduelle situées en Europe et hors Europe, ainsi que les Directeurs financier, ressources humaines, et Prospective et Développement du groupe. Il s'appuie, pour la mise en place des politiques relatives aux activités européennes, sur le Comité Opérationnel Européen (COE), composé des Directeurs des *business units* de cette zone et des responsables des services centraux membres du Comité Exécutif.



- ① **Christophe Bonduelle**
Président
- Branches d'activités situées en Europe*
- ② Pascal Bredeloux
Directeur général Bonduelle Fresh Europe
- ③ Philippe Carreau
Directeur général Bonduelle Europe Long Life
- Branches d'activités situées hors Europe*
- ④ Guillaume Debrosse
Directeur général Bonduelle EurAsia Markets
- ⑤ Daniel Vielfaure
Directeur général Bonduelle Americas
- Services centraux*
- ⑥ Benoît Bonduelle
Directeur pôle Prospective et Développement
- ⑦ Bruno Rauwel
Directeur ressources humaines
- ⑧ Grégory Sanson
Directeur financier

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 1^{er} juillet 2016)

Le Conseil d'Administration est composé de membres de la famille Bonduelle et d'administrateurs indépendants. Ce conseil est chargé de définir la stratégie de l'entreprise et sa politique d'investissements.



- ① **Christophe Bonduelle**
Président
- ② Benoît Bonduelle
- ③ François Bonduelle
- ④ Jean-Bernard Bonduelle
- ⑤ Jérôme Bonduelle
- ⑥ Marc Bonduelle
- ⑦ Guillaume Debrosse
- ⑧ Pierre Deloffre
- ⑨ Miriam Fedida
- ⑩ Antoine Fiévet
- ⑪ Pierre Pâris
- ⑫ Philippe Vasseur

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS (au 1^{er} juillet 2016)

Ce comité, entièrement indépendant, comprend les membres suivants :

		① Pierre Deloffre <i>Président du comité, ancien Directeur général du Groupe Bonduelle</i>
		② Antoine Fiévet <i>Président du Directoire d'Unibel</i>
		③ Tea Kalya <i>Senior Client Partner de Korn Ferry International</i>
		④ Harry Touret <i>Directeur général adjoint ressources humaines du Groupe SEB</i>

Ce comité propose les rémunérations de la Direction générale de Bonduelle SAS ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux dirigeants.

LE COMITÉ ÉTHIQUE (au 1^{er} juillet 2016)

Il assure une mission de conseil sur l'application de la Charte éthique de Bonduelle (présentée page 83). Le Comité Éthique se réunit deux fois par an et adresse ses comptes rendus au Président du Groupe Bonduelle.

		① Philippe Vasseur <i>Président Président du Réseau Alliances et du World Forum Lille</i>
		② Jean-Bernard Bonduelle <i>En charge des relations extérieures</i>
		③ Arno Van Dongen <i>Directeur de la zone Europe du Nord - BELL</i>
		④ Marie-France Tisseau <i>Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle</i>

3.2 Informations concernant les mandataires sociaux

Christophe BONDUELLE

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, elle-même Gérante de Bonduelle SCA

1^{re} nomination : 17/06/1995

Mandat illimité

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

94 168 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

Sociétés consolidées :

Président de Bonduelle SAS

Président de Bonduelle Canada

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Central Europe

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Iberica

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Italia

Administrateur de Bonduelle Nederland BV

Administrateur de Bonduelle Nordic

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Northern Europe

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Portugal

Président de Bonduelle US Holding

Président de Bonduelle USA

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA de CV

Administrateur de Bonduelle Kuban

Autres sociétés :

Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS

Gérant de la SCI Chanvoleau

Gérant de la SC L'amirauté

Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune

Gérant de la SC d'Etienfort

Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

Martin DUCROQUET

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA depuis le 3/12/2015

Membre du Comité des Comptes depuis le 3/12/2015

Membre indépendant

1^{re} nomination : 06/12/2012

Échéance du mandat : AG 2018

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

2 000 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

Autres sociétés :

Gérant de Tactus SARL

A exercé des fonctions chez Siparex Private Equity pendant près de dix ans, notamment en tant que Directeur d'investissements. À ce titre était représentant permanent dans divers Conseils d'Administration et de surveillance de sociétés non cotées. Actuellement gérant de Tactus.

Isabelle DANJOU

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA jusqu'au 3/12/2015

Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA depuis le 3/12/2015

Membre du Comité des Comptes

Membre indépendant

1^{re} nomination : 07/12/2006

Échéance du mandat : AG 2018

Domiciliée « La Woestyne » 59173 Renescure

69 020 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

Docteur en sciences de gestion, a été Chef de projet à l'Agence Régionale de Développement de 1986 à 1997 puis Directrice de recherche à ESC Lille de 1998 à 2006 et a publié aux éditions L'Harmattan l'ouvrage : « Entreprendre, la passion d'accomplir ensemble ». Depuis, est consultante et formatrice en relations humaines.

(1) Actions détenues personnellement, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Laurent BONDUELLE**Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA****Membre indépendant**1^{re} nomination : 05/12/2013

Échéance du mandat : AG 2016

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

14 924 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

Autres sociétés :

Gérant de Resolution SARL

Gérant de Aubepure SARL

Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion et de l'Executive MBA d'HEC, a travaillé 18 ans au sein des Papeteries Dalle&Lecomte/Sibille à l'export puis Ahlstrom en recherche et développement : croissance externe (recherche de partenariats à l'international) et interne (évolution de nouvelles technologies) et a créé en 2004 une entreprise innovante, aujourd'hui *leader* sur son marché, qui conçoit, fabrique et commercialise depuis 2007 des systèmes de traitement des effluents phytosanitaires. Est gérant fondateur de Resolution SARL et Aubepure SARL.

Daniel BRACQUART**Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA****Jusqu'au 3/12/2015****Membre du Comité des Comptes****Membre indépendant**1^{re} nomination : 10/12/2003

Échéance du mandat : AG 2015

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

15 204 actions détenues en pleine propriété et 30 000 en usufruit ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

Autres sociétés :

Gérant de la SCI Jutiver

Administrateur de la SA ID Group

A été successivement, entre 1975 et fin 2002 : Ingénieur, Directeur d'usines, Directeur industriel, Directeur général et Président du Directoire du Groupe Bonduelle. A pris sa retraite en juillet 2004. Et depuis lors est administrateur de sociétés et Vice-président du Conseil de Surveillance, Membre du Comité des Comptes, et a été Président du Comité des Rémunérations du Groupe Bonduelle de 2002 à 2012.

Matthieu DURIEZ**Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA****Membre indépendant**1^{re} nomination : 08/12/2011

Échéance du mandat : AG 2017

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

10 029 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

Autres sociétés :

Gérant de la SARL Duriez Amo

Président de la SAS Duriez Invest

Président de la SAS Amo Développement

Membre du Conseil de Surveillance de la SAS Modul

Architecte de formation, a exercé cette activité durant 15 ans. Depuis 2002 est Promoteur immobilier et assistant à la Maîtrise d'ouvrage. En 2009 a créé la structure Amo Développement. En 2012 a créé la SAS « Les Serenies », résidences avec services destinées aux personnes âgées puis en 2013 création de la société « Dklic immo » agence immobilière destinée aux primo-accédant (« ça y est j'achète »).

Élisabeth MINARD**Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA****Membre indépendant**1^{re} nomination : 02/12/2010

Échéance du mandat : AG 2016

Domiciliée « La Woestyne » 59173 Renescure

53 088 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

A été chef d'entreprise textile de 1975 à 2008. Se consacre depuis 2008 à la peinture. Est inscrite à la maison des artistes et expose son travail dans plusieurs galeries.

(1) Actions détenues personnellement, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Yves TACK

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Président du Comité des Comptes

Membre indépendant

1^{re} nomination : 01/12/2004

Échéance du mandat : AG 2016

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

4 000 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité belge

Taux de présence au conseil : 100 %

Autres sociétés :

Administrateur de la société Sedev SA

Président de la société Massai SAS

Gérant de la SCI Dumaco

Gérant de la SCI Le Moulin Blanc

Associé-Gérant de la SC Girls

Associé-Gérant de la SC Team TT

Gérant de la société Totem SARL

A passé les dix premières années de sa carrière aux États-Unis dans les secteurs de l'analyse financière et de la gestion de portefeuilles. A créé Dessauer & Tack Asset Management à Boston puis a été ensuite fondateur de Global Equities à Paris et Directeur du département Equity chez BNP Paribas Capital Markets à Londres. Rentré dans le Nord dont il est originaire, a dirigé Participex, société cotée de capital développement et transmission, jusqu'à sa cession au Crédit Agricole. Est aujourd'hui conseil de nombreuses sociétés familiales dans leurs orientations stratégiques tant au niveau de l'exploitation que de leur organisation capitalistique.

Est également Président du club Business Angels de la région Nord-Pas-de-Calais, Président de l'Institut français des administrateurs et Membre du Comité Financier de l'Association française contre les myopathies.

Marie-France TISSEAU

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre du Comité des Comptes jusqu'au 3/12/2015

et membre du Comité Éthique

Membre indépendant

1^{re} nomination : 08/12/2011

Échéance du mandat : AG 2017

Domiciliée « La Woestyne » 59173 Renescure

34 326 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

Licenciée en Droit, spécialisation « Droit des Affaires ». De 1970 à 2008 : a exercé à Paris, l'activité de Conseil Juridique puis d'Avocat-Conseil, spécialisé en « Droit des Sociétés » et « Droit Fiscal » auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers. En retraite depuis le 1^{er} avril 2008.

Marie-Ange VERDICKT

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA depuis le 3/12/2015

Membre du Comité des Comptes depuis le 3/12/2015

Membre indépendant

1^{re} nomination : 03/12/2015

Échéance du mandat : AG 2018

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

2 000 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Taux de présence au conseil : 100 %

Autres sociétés :

Administrateur de Webstone (ex Solucom) (société cotée)

Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)

Administrateur de CapHorn Invest

Administrateur de Interparfums (société cotée)

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Bordeaux (1984) et membre de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers), a commencé sa carrière professionnelle comme auditeur chez Deloitte et contrôleur de gestion chez Wang, puis a ensuite travaillé chez Euronext en tant qu'analyste financier, puis responsable du bureau d'analyse financière. De 1998 à 2012, a été gérante de fonds actions chez la Financière de l'Échiquier, société de gestion indépendante. A également développé des pratiques d'investissement socialement responsable.

(1) Actions détenues personnellement, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Changements intervenus dans la composition du conseil

Date Assemblée Générale	Nomination	Renouvellement	Départ	Critères de diversification de la composition du conseil
03/12/2015	Marie-Ange VERDICKT	Isabelle DANJOU Martin DUCROQUET	Daniel BRACQUART	Parité

Indépendance des membres du conseil au regard des critères retenus par le Code Afep-Medef

Membres du conseil indépendants	Martin Ducroquet	Isabelle Danjou	Laurent Bonduelle	Matthieu Duriez	Élisabeth Minard	Yves Tack	Marie-France Tisseau	Marie-Ange Verdickt
Qualification	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant
Ne pas être salarié de la société ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des 5 années précédentes	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être dirigeant mandataire de la société ou mandataire social d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des 5 dernières années	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat social ou dans laquelle un mandataire social (actuel ou l'ayant été au cours des 5 dernières années) de la société détient un mandat social	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou pour lequel la société représente une part significative de l'activité ⁽¹⁾	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ⁽²⁾	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être ou avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être membre du conseil de l'entreprise depuis plus de 12 ans ⁽³⁾	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être un actionnaire participant au contrôle de la société ou de sa mère (seuil de 10 % en capital ou en droits de vote) ⁽⁴⁾	X	X	X	X	X	X	X	X

Les critères spécifiques d'indépendance retenus par la société figurent dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance publié sur www.bonduelle.com

(1) Les membres indépendants n'ont aucune relation d'affaires avec le groupe.

(2) Il n'existe pas de liens familiaux entre mandataires sociaux inférieurs à deux degrés de parenté en ligne directe et trois degrés de parenté en ligne collatérale.

(3) Il est précisé que la société n'a pas repris le critère d'indépendance du Code Afep-Medef limitant à douze ans la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance. Néanmoins l'ensemble des membres respecte cette durée maximale de douze ans à la date d'émission du présent rapport.

(4) Conformément à la forme sociale de la société, une société en commandite par actions, le contrôle est exercé par l'Associé commandité.

3.3 Informations complémentaires concernant les organes de direction et de surveillance

3.3.1 Mandats et fonctions dans d'autres sociétés hors groupe exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux

GÉRANT ASSOCIÉ COMMANDITÉ : CHRISTOPHE BONDUELLE

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS,
Gérant de Bonduelle SCA

2011-2012

Président et Directeur général de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Administrateur Banque Crédit du Nord
Gérant de la société civile immobilière Chanvoleau
Gérant de la société civile L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la société civile d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

2012-2013

Président et Directeur général de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Administrateur Banque Crédit du Nord
Gérant de la SCI Chanvoleau
Gérant de la SC L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la SC d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

2013-2014

Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Administrateur Banque Crédit du Nord
Gérant de la SCI Chanvoleau
Gérant de la SC L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la SC d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

2014-2015

Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Gérant de la SCI Chanvoleau
Gérant de la SC L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la SC d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

MARTIN DUCROQUET

2011-2012 À 2014-2015

Gérant de Tactus SARL

ISABELLE DANJOU

2011-2012 À 2014-2015

Aucun mandat dans d'autres sociétés

LAURENT BONDUELLE

2011-2012 À 2014-2015

Gérant fondateur de Resolution SARL
Gérant fondateur de Aubepure SARL

MATTHIEU DURIEZ

2011-2012 À 2014-2015

Gérant de la SARL Duriez Amo
Président de la SAS Duriez Invest
Président de la SAS Amo Développement

ÉLISABETH MINARD

2011-2012 À 2014-2015

Aucun mandat dans d'autres sociétés

YVES TACK**2011-2012**

Administrateur de la société Sedev SA
Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Administrateur de Ekkyo SA
Administrateur de la société Verywear SA
Associé-Gérant de la société civile Girls
Associé-Gérant de la société civile Team TT
Gérant de la société Totem SARL

2012-2013

Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Administrateur de la société Verywear SA
Associé-Gérant de la société civile Girls
Associé-Gérant de la société civile Team TT
Gérant de la société Totem SARL

2013-2014

Administrateur de la société Sedev SA
Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Administrateur de la société Verywear SA
Associé-Gérant de la SC Girls
Associé-Gérant de la SC Team TT
Gérant de la société Totem SARL

2014-2015

Administrateur de la société Sedev SA
Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Administrateur de la société Verywear SA
Associé-Gérant de la SC Girls
Associé-Gérant de la SC Team TT
Gérant de la société Totem SARL

MARIE-FRANCE TISSEAU**2011-2012 À 2014-2015**

Aucun mandat dans d'autres sociétés

MARIE-ANGE VERDICKT**2011-2012**

Aucun mandat dans d'autres sociétés

2012-2013

Administrateur de Solucom (société cotée)
Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)

2013-2014

Administrateur de Solucom (société cotée)
Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)
Administrateur de CapHorn Invest

2014-2015

Administrateur de Solucom (société cotée)
Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)
Administrateur de CapHorn Invest
Administrateur de Interparfums (société cotée)

3.3.2 Informations particulières relatives aux mandataires sociaux

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des mandataires sociaux, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

3.3.3 Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document :

- aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de la Gérance et des membres du Conseil de Surveillance à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs ;
- il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels la Gérance ou l'un des membres du Conseil de Surveillance a été sélectionné en cette qualité ;
- il n'existe aucune restriction acceptée par la Gérance ou les membres du Conseil de Surveillance concernant la cession de leur participation dans le capital de la société sous réserve des éléments décrits au paragraphe 7.2.3.

3.3.4 Transactions avec les parties liées

- Rémunérations des mandataires sociaux. Cf. note 16 de l'annexe aux comptes sociaux annuels.
- Rémunération des dirigeants. Cf. note 10.2 de l'annexe aux comptes consolidés annuels.

3.3.5 Contrats de service

Au jour de l'établissement du présent document, il n'existe pas de contrat de service significatif liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

3.4 Rapport du Conseil de Surveillance

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de contrôle que vous avez bien voulu nous confier.

Votre conseil a régulièrement été informé par la Gérance de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle lors de ses réunions.

La Gérance a tenu à notre disposition tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle nous a fourni toutes les informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe.

Le rapport de la Gérance montre l'évolution des activités et des résultats du groupe au cours de l'exercice 2015-2016. Les comptes consolidés font apparaître un chiffre d'affaires de 1967,7 millions d'euros contre 1 981,8 millions d'euros l'exercice précédent, un résultat opérationnel courant de 103,5 millions d'euros contre 111,5 millions d'euros et un bénéfice net part du groupe de 53,7 millions d'euros contre 69,2 millions d'euros en 2014-2015.

Le conseil souligne l'excellente performance du groupe illustrée par la résistance de sa rentabilité dans un environnement adverse et note l'excellente santé financière de celui-ci que traduit l'amélioration des ratios d'endettement et de levier.

Le Conseil de Surveillance s'associe à la proposition faite par la Gérance de fixer le montant du dividende à 0,43 € par action.

Il vous est proposé de renouveler les autorisations arrivées à échéance accordées à la Gérance lors des Assemblées Générales antérieures.

Il est rappelé que le Conseil de Surveillance a adhéré lors de sa réunion du 4 décembre 2008 aux principes de Code de gouvernance Afep-Medef.

Vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement de 3 membres du Conseil de Surveillance, Madame Élisabeth Minard, Monsieur Yves Tack et Monsieur Laurent Bonduelle répondant tous trois aux critères d'indépendance au regard des critères fixés par le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, inspiré du Code Afep-Medef.

Le conseil comprendra, sous réserve de l'adoption des résolutions proposées à l'Assemblée Générale, 4 femmes et 4 hommes, se conformant par anticipation à la loi sur la parité du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle et aux dispositions du Code Afep-Medef.

Comme l'année précédente, un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'Assemblée ; ce rapport rend compte des principes de gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice et des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

En conclusion, les comptes présentés et les résolutions qui vous ont été proposées ont reçu notre approbation et nous vous recommandons de les adopter.

3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Sur la gouvernance, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, de la gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

La préparation du présent rapport a bénéficié du concours des membres du Conseil de Surveillance, du Président de Bonduelle SAS, du Directeur financier, du Directeur de l'audit interne et du Directeur juridique du groupe.

La société Bonduelle SCA est une société en commandite par actions. Au sein de ce type de société, il existe 2 sortes d'actionnaires appelés Associés :

- les Associés commanditaires qui sont apporteurs en capitaux et ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et qui sont représentés par un Conseil de Surveillance ;
- les Associés commandités qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

La société en commandite par actions est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales choisies parmi les commandités ou les tiers non associés.

Code de gouvernance

Le Conseil de Surveillance du Groupe Bonduelle a adhéré aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef lors de la réunion du 4 décembre 2008.

Il a observé que certaines dispositions avaient un caractère non applicable dans le cas d'une société en commandite par actions disposant d'un actionnariat familial de contrôle, du fait notamment du rôle du Conseil de Surveillance dans le processus de décision et celui du Comité de Nomination et de Rémunération du Gérant, personne morale au cas particulier de Bonduelle SCA.

Par ailleurs, le conseil comprend 8 membres indépendants au sens de son règlement intérieur, ce dernier ne prévoyant notamment pas de limite aux renouvellements des mandats.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

En vertu des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 18 membres choisis parmi les Associés n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS. Ses membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 8 membres dont le Président, Monsieur Martin Ducroquet, lequel exerce par ailleurs un autre mandat à l'extérieur du groupe. Les 8 membres du Conseil de Surveillance sont considérés comme indépendants au regard des critères fixés par le règlement intérieur du conseil, ces critères étant fondés sur le principe selon lequel un membre du Conseil de Surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors qu'il n'entretient aucune relation avec la société ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Lors de sa réunion du 30 septembre 2016, le conseil a confirmé qu'aucun des membres ne s'était trouvé en conflit d'intérêts à l'occasion de l'exercice de son mandat au titre de 2015-2016.

REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES HOMMES AU SEIN DU CONSEIL

Il est rappelé que le conseil comporte parmi ses membres 4 femmes et 4 hommes. La société respecte par anticipation les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle et les recommandations du Code Afep-Medef auxquelles elle a adhéré, soulignant l'engagement de la société en la matière.

MISSIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance assume une mission de contrôle permanent de la gestion de la société. Cette mission s'étend aux domaines suivants :

- l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance ;
- l'appréciation de la conduite des affaires sociales ;
- l'appréciation des systèmes de contrôle interne et de maîtrises des risques ;
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires ;
- l'examen de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la société.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Afin de préciser les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, le Conseil de Surveillance a élaboré un règlement intérieur qui précise également les droits et les obligations de ses membres.

Le conseil a décidé de la création d'un Comité des Comptes composé d'au moins 3 membres choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance, dont les critères de compétence sont définis dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

Ce comité est chargé de préparer les réunions du Conseil de Surveillance notamment sur les points suivants :

- le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- l'examen des comptes annuels et semestriels et suivi du contrôle légal par les Commissaires aux Comptes ;
- l'examen de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques tant financiers qu'opérationnels et leur couverture ;
- l'élaboration des programmes de révisions des Commissaires aux Comptes et de la Direction de l'audit interne ;
- l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes s'appuie dans son fonctionnement sur les recommandations du rapport Poupert Lafarge du 22 juillet 2010, rapport établi sous l'égide de l'AMF.

De plus, il existe au sein du groupe un Comité des Rémunérations composé majoritairement de membres extérieurs à l'entreprise. Ce comité émet des propositions concernant les rémunérations de la Direction générale de Bonduelle SAS ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux dirigeants.

Les Statuts prévoient que le Conseil de Surveillance se réunisse aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et le règlement intérieur fixe à 4 le nombre minimum de réunions.

Au cours de ces réunions, le conseil peut, s'il l'estime utile, entendre le Gérant, les Directeurs généraux du groupe et des filiales, les

Commissaires aux Comptes, le Directeur financier du groupe, le Directeur de l'audit interne ou tout autre collaborateur pour approfondir sa réflexion et assurer sa mission.

Il peut également faire appel à des experts ou conseils externes de son choix, et ce, aux frais de la société.

ACTIVITÉ DU CONSEIL AU COURS DE L'EXERCICE

TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Durant l'exercice, 4 réunions, d'une durée moyenne de 4 heures, se sont tenues dont une mission d'information à San Paolo d'Argon, en juin, incluant la visite du site industriel et permettant d'échanger avec les équipes locales.

Lors de ses réunions des 25 septembre 2015 et 26 février 2016, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance et pris connaissance des éléments de la communication financière sur lesquels il a exprimé son avis.

Lors de sa réunion du 30 septembre 2016, le conseil a réexaminé la convention conclue lors d'un exercice antérieur et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de cet exercice. Il a été constaté que les conditions économiques de cette convention n'avaient pas évolué.

Le conseil a également bénéficié de présentations spécifiques effectuées par la Gérance sur la marche des affaires et le suivi des activités du groupe ainsi que sur les orientations stratégiques.

Il lui a par ailleurs été présenté un état des lieux de la communication financière et de la relation investisseurs du Groupe Bonduelle, le processus de la cartographie des risques, le cyber risque et la stratégie du groupe face à ce risque.

Le taux de participation à ces réunions a été de 100 %.

Le conseil a bénéficié d'informations et de présentations d'une grande qualité. Il a apprécié l'exhaustivité des informations et des rapports qui ont été présentés, ainsi que la qualité des échanges entre le conseil et la Gérance.

Le conseil a examiné son fonctionnement en 2015-2016 et considère qu'il a été en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle et s'est assuré de la contribution effective de chacun de ses membres.

TRAVAUX DU COMITÉ DES COMPTES

Le Comité des Comptes est composé au titre de l'exercice 2015-2016 de 4 membres.

Monsieur Yves Tack en a assuré la présidence, les autres membres étant Mesdames Isabelle Danjou et Marie-Ange Verdickt et Monsieur Martin Ducroquet.

Les membres du Comité des Comptes sont indépendants et disposent de compétences comptables, juridiques et financières, caractérisées par la formation et/ou le parcours professionnels desdits membres (cf paragraphe 3.2).

Il s'est réuni à 5 reprises durant l'exercice. Le taux de participation a été de 100 %.

Son activité a porté notamment sur les points suivants :

- l'examen approfondi des comptes semestriels et annuels ;
- l'examen des rapports de l'audit interne ;
- le suivi de la démarche « cartographie des risques » et des plans d'actions engagés relatifs aux principaux risques identifiés ;
- la rentabilité financière du groupe ;
- le projet *Finance for Growth*.

Par ailleurs, le comité a défini, en accord avec la Direction du groupe, le programme des travaux et missions confiés à la Direction de l'audit interne.

Le Comité des Comptes a, au cours de ses réunions, entendu le Directeur financier du groupe, des responsables des services financiers du groupe et de l'audit interne ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes constate avec satisfaction qu'à l'occasion de leur audition les Commissaires aux Comptes ont souligné à nouveau la qualité de l'organisation des clôtures comptables, des dossiers mis à disposition et des explications fournies par les Directions financières locales et la Direction des services financiers du Groupe Bonduelle.

Le Président a présenté au Conseil de Surveillance le compte rendu des travaux du comité, lors de sa réunion du 21 juin 2016.

Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le Groupe Bonduelle a retenu comme outil le Cadre de Référence relatif au contrôle interne de l'AMF publié en janvier 2007 et actualisé en juillet 2010.

La gestion des risques et le contrôle interne sont des dispositifs de la société, définis et mis en œuvre sous sa responsabilité comprenant un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société, intégrée globalement ainsi que certaines sociétés mises en équivalence, qui :

- permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour la société ;
- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif de gestion des risques vise plus particulièrement à :

- a) créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société en identifiant et analysant les principales menaces potentielles de la société ;

- b) identifier les principaux événements et situations susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs de la société ;

- c) favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;

- d) sensibiliser et mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Le dispositif de contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- a) la conformité aux lois et règlements ;

- b) l'application des instructions et des orientations fixées par la Gérance ;

- c) le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;

- d) la fiabilité des informations financières.

Le déploiement du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques s'applique à l'ensemble des entités du périmètre de consolidation. Dans le cadre d'acquisitions, un audit du contrôle interne est réalisé dans les 3 mois suivant l'acquisition. Un audit de conformité avec les règles et procédures du groupe est réalisé l'année suivant l'acquisition, afin d'en assurer la correcte application.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent néanmoins pas fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Il existe, en effet, des limites inhérentes à tout système ou processus comme, par exemple, les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement, le rapport coût/bénéfice de la mise en place de nouveaux contrôles, ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs.

L'ORGANISATION DU GROUPE BONDUELLE

La société Bonduelle SCA est une société holding et exerce la gestion opérationnelle de ses activités à travers sa filiale Bonduelle SAS à laquelle sont rattachées les 4 *business units* du groupe.

Bonduelle SAS gère les fonctions suivantes :

- la politique de développement, la gestion des participations, fusions, acquisitions ou reventes d'actifs ;
- la gestion de la politique financière d'ensemble du groupe, y compris les moyens de financement ;
- la politique fiscale et sa mise en œuvre ;
- la définition des politiques de rémunération, de gestion de l'encadrement et de développement des compétences ;
- la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle ;
- la gestion des programmes d'assurance du groupe ;
- la validation des nouvelles campagnes publicitaires avant leur diffusion ;
- la communication corporate et les relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires ;
- le partage des ressources telles que l'informatique ;
- les programmes de recherche et développement.

Les *business units* sont découpées par zone géographique ou métier. Elles sont dotées de moyens financiers propres, sont responsables du développement de leurs produits et en assurent majoritairement la fabrication et totalement la commercialisation.

Pour chacune de ces entités, le groupe a défini les missions, leur organisation, leur contribution aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Les objectifs du groupe sont définis par la Gérance. Ils concernent, non seulement la performance économique, mais aussi les domaines dans lesquels le groupe vise à atteindre un degré d'excellence, tels que le management des ressources humaines, la qualité, l'innovation, les conditions de travail et la protection de l'environnement.

Les objectifs tiennent compte des performances passées, d'un diagnostic approfondi ainsi que de l'évolution de l'environnement.

L'analyse des risques liés aux activités fait partie intégrante du processus d'élaboration des plans d'actions qui prévoit une identification des facteurs clés de succès et une analyse des principales hypothèses pour atteindre ces objectifs.

LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES DU CONTRÔLE INTERNE

Les principaux organes de la gestion des risques et du contrôle interne se présentent de la manière suivante :

AU NIVEAU DU GROUPE

La Direction de Bonduelle SAS est exercée exclusivement, depuis le 1^{er} janvier 2013, par son Président dont les pouvoirs sont attribués par la loi et les Statuts.

Les services centraux sont chargés de veiller à l'application des décisions prises par la Direction et doivent notamment s'assurer que les informations qui lui sont communiquées sont fiables et pertinentes.

Le Comité Exécutif comprenait, au titre de l'exercice 2015-2016, 7 membres et regroupait le Président de Bonduelle SAS, les 4 Directeurs généraux des différentes *business units*, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines. Il comprend désormais également le Directeur du pôle Prospective et Développement. Il passe en revue les performances commerciales et financières du groupe et débat de toutes les questions générales relatives à la vie du groupe et de ses *business units*. Il s'est réuni à 12 reprises durant l'exercice.

L'audit interne du groupe est rattaché fonctionnellement à la Direction financière et rapporte hiérarchiquement au Président de Bonduelle SAS. Les missions d'audit et les programmes de travail sont validés par la Direction et le Comité des Comptes. Chaque mission fait l'objet d'un rapport diffusé au Comité Exécutif, au Comité des Comptes, aux responsables opérationnels des entités auditées et aux Commissaires aux Comptes. Au titre de l'exercice 2015-2016, 28 missions d'audit ont été menées dans les différents services et *business units* du groupe. À la suite de chaque mission, un plan d'actions est élaboré par les Directions opérationnelles concernées pour corriger les faiblesses mises en évidence par le rapport d'audit, un suivi de ces plans d'actions est assuré par la Direction de l'audit interne et les responsables opérationnels, et enfin, une revue par la Direction du groupe.

Le choix des Commissaires aux Comptes à nommer par l'Assemblée Générale est du ressort du Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Comptes. Le groupe a choisi un collège de Commissaires aux Comptes permettant une couverture géographique et globale des risques du groupe.

AU NIVEAU DES BUSINESS UNITS

Le Comité de Direction comprend le Directeur général et les Directeurs des principales fonctions. Le Directeur financier est plus particulièrement chargé de la mise en place des systèmes de contrôle interne de manière à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Une fois par trimestre, le Président, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines du groupe se réunissent en Conseil d'Administration interne avec les Comités de Direction de chaque *business unit* pour fixer les objectifs, passer en revue les performances et décider de la politique à suivre au niveau de la *business unit*. Sont notamment abordés les sujets suivants :

- en février : résultats semestriels ;
- en juin : budget N + 1 ;
- en juillet : résultats annuels et investissements N + 1 ;
- en novembre : plan à 3 ans.

PROCÉDURES DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures du contrôle interne sont réunies dans le Manuel Administratif et Financier. Ce dernier définit :

- les domaines d'intervention et les responsabilités respectives des services centraux et des *business units* ;
- les règles et processus de nature financière applicables.

Ce manuel fait l'objet d'une mise à jour une fois par an en fonction de l'évolution des règles et procédures au sein du groupe.

Une procédure formelle de délégation de pouvoir précise les pouvoirs des membres de la Direction générale, des Directeurs de services centraux et des Comités de Direction des *business units*.

Le contrôle budgétaire s'articule autour de 3 axes :

- le budget, préparé en fonction des orientations et des directives fixées par la Direction ;
- le suivi des performances, dans le cadre d'un *reporting* mensuel et des réunions de Conseil d'Administration Interne ;
- le plan stratégique sur 3 ans, établi annuellement selon les mêmes procédures de mise en œuvre que le budget.

Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Le contrôle budgétaire repose sur les équipes de Contrôle de gestion du groupe et des différentes *business units*.

Le groupe a par ailleurs développé un processus d'autoévaluation du contrôle interne basé sur un questionnaire afin de mesurer la correcte application des règles et des procédures au sein des entités du groupe intégrées globalement. Ce questionnaire est réalisé une fois par an. Il est partagé avec la Direction générale, la Direction financière, les Directeurs généraux des *business units* du groupe et le Comité des Comptes.

PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe Bonduelle est exposé, dans l'exercice de ses activités, comme toute entreprise, à un ensemble de risques. Les principales mesures de maîtrise et de contrôle de ces risques sont décrites au paragraphe 4.2 « Facteurs de risques ».

Pour conforter l'appréhension de ces risques, le groupe a, au fur et à mesure des années, développé un processus de cartographie des risques :

- 2008 : initiation d'une démarche globale qui vise à hiérarchiser les principaux risques généraux auxquels le groupe pourrait être exposé, en termes de gravité, de probabilité d'occurrence et de degré de maîtrise ;
- 2012-2013 : extension de la démarche de réflexion en impliquant chaque Direction opérationnelle sur les risques majeurs propres à son activité selon les mêmes méthodes d'identification et d'évaluation ;
- 2013-2014 : établissement de cartographies des risques au niveau de chaque *business unit* et au niveau du groupe. Les résultats obtenus ont permis d'accroître la gestion du risque dans l'organisation du groupe et d'adapter celle-ci à la croissance de son périmètre et son développement dans les pays émergents. Les résultats de la démarche n'ont pas mis en évidence de nouveaux risques stratégiques et/ou opérationnels majeurs ;
- 2014-2015 : définition et mise en place de plans d'actions visant à limiter et/ou couvrir les risques identifiés au niveau du groupe et des *business units* ;
- 2015-2016 : résultats de la mise en place de plans d'actions visant à limiter et/ou couvrir les risques identifiés au niveau du groupe et des *business units* et revue du niveau de maîtrise des principaux risques.

Les résultats des démarches de cartographie des risques sont analysés par le Comité Exécutif du groupe pour s'assurer que les risques majeurs ont été recensés et évalués, et développer les plans d'actions et les mesures de prévention appropriés.

Il est rendu compte au Conseil de Surveillance du déroulement de ces démarches et des plans d'actions associés relatifs aux différents risques identifiés.

CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Le groupe élabore des comptes consolidés semestriels et annuels. Ces processus sont gérés par la Direction consolidation et gestion rattachée à la Direction des services financiers du groupe.

L'élaboration de cette information s'articule autour d'un calendrier annuel transmis aux filiales dont les principales étapes sont les suivantes :

- le *reporting* mensuel d'activité ;
- la liasse de *reporting* trimestrielle ;
- les clôtures semestrielle et annuelle des comptes.

La réalisation des comptes consolidés est effectuée à partir des informations communiquées sous forme de liasses extraites des systèmes informatiques par chaque filiale et transmises au service consolidation sur un logiciel unique. Les transactions sont enregistrées conformément aux règles du manuel de consolidation, référentiel commun au sein du groupe.

Tous les documents échangés dans le cadre de ce processus de consolidation des comptes ont fait l'objet d'une normalisation pour l'ensemble du groupe et le formalisme afférent a été élaboré et diffusé à l'ensemble du groupe et revu par les Commissaires aux Comptes.

Les équipes comptables opèrent lors des clôtures une révision des comptes et se rapprochent du Contrôle de gestion pour analyser et expliquer les évolutions du réalisé, d'une période sur l'autre et les écarts vis-à-vis du budget.

Ce dispositif est complété par les interventions et travaux de certification des Commissaires aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

AUTRES INFORMATIONS

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont détaillées à l'article 23 des Statuts de la société Bonduelle SCA qui sont disponibles, sur demande, au siège administratif de Villeneuve d'Ascq ainsi que sur le site Internet de la société www.bonduelle.com.

Le présent rapport a été présenté, discuté et approuvé par le Conseil de Surveillance lors de la réunion du 30 septembre 2016.

3.6 Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Exercice clos le 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bonduelle et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Courbevoie et Lille, le 30 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Jean-Maurice EL NOUCHI

Deloitte & Associés

Pierre-Marie MARTIN

4

Rapport de la Gérance



4.1	Activité et résultats	RFA	112	4.2	Facteurs de risques	RFA	118
4.1.1	Chiffre d'affaires		112	4.2.1	Risques financiers		118
4.1.2	Résultat opérationnel courant		112	4.2.2	Risques sur actions		119
4.1.3	Résultat net		113	4.2.3	Risques juridiques		120
4.1.4	Investissements et recherche et développement		113	4.2.4	Risques industriels et environnementaux		120
4.1.5	Évolution des capitaux employés et du besoin en fonds de roulement		113	4.2.5	Couverture des risques non financiers		121
4.1.6	Dette financière et ratio d'endettement		113				
4.1.7	Faits marquants de l'exercice		113				

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

INTRODUCTION

Dans un contexte toujours très chaotique – absence de reprise marquée de la consommation et guerre de prix en Europe, crise économique en Russie et au Brésil, forte fluctuation des devises – le Groupe Bonduelle enregistre un nouvel exercice de croissance de son activité en données comparables *. Dans cet environnement exigeant accentué par une base de comparaison élevée en 2014-2015, le groupe affiche une quasi-stabilité du résultat opérationnel courant à changes constants. Ces performances, conformes aux objectifs, soulignent la résilience et l'efficacité de la stratégie du groupe en matière de diversification tant technologique (conserves, surgelés, frais prêt à l'emploi) que géographique (2/3 Europe, 1/3 hors Europe), par marque (marques nationales et marques de distributeur) ou encore par canal de distribution (grande distribution, restauration hors foyer, ventes aux industriels).

4.1 Activité et résultats

4.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'établit sur l'exercice 2015-2016 (1^{er} juillet 2015 – 30 juin 2016) à 1 967,7 millions d'euros soit une progression de + 2,4 % à taux de change constants. Cette évolution est donc supérieure à l'objectif annoncé initialement d'une croissance de + 2,- % du chiffre d'affaires en données comparables *. Compte tenu de l'impact défavorable des devises – principalement du rouble russe – le chiffre d'affaires en données courantes s'inscrit en retrait de - 0,7 % sur 12 mois.

ZONE EUROPE

La zone Europe, qui représente 65 % du chiffre d'affaires, affiche une quasi-stabilité en données comparables * sur l'ensemble de l'exercice (- 0,4 %). De remarquables performances ont été enregistrées dans les segments *retail* à marque (Bonduelle, Cassegrain) tant en conserve, surgelé que frais prêt à l'emploi, et en restauration hors foyer avec le retour à la croissance tant volume que valeur en surgelé, se traduisant par des gains de parts de marché. Cette croissance des ventes à marque a été, sur cette zone, contrebalancée par des baisses de volume et prix sur le segment de la conserve aux marques de distributeurs, segment sur lequel, compte tenu des conditions de marché, le groupe a réduit son activité.

HORS ZONE EUROPE

La zone hors Europe (35 % du chiffre d'affaires) confirme sur l'exercice son statut de zone de croissance avec une progression annuelle de + 8,2 % en données comparables *. Compte tenu de l'impact des changes, la zone affiche un retrait de - 1,1 % en données publiées.

En Russie, malgré des marchés en baisse, le groupe a enregistré sur l'exercice une croissance positive de son chiffre d'affaires grâce à une politique tarifaire et promotionnelle adaptée, préservant l'accessibilité de ses produits et ses importantes parts de marché.

En Amérique du Nord, le groupe a poursuivi la consolidation de ses positions tant au Canada qu'aux États-Unis favorisée notamment

au Canada et pour les ventes aux États-Unis à partir d'usines canadiennes, par une parité dollar US/dollar canadien favorable.

Au Brésil, le groupe a repositionné avec succès la gamme conserve à marque Bonduelle en haut de gamme produit localement limitant le développement volume au profit d'une offre différenciée et valorisée.

4.1.2 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du Groupe Bonduelle au titre de l'exercice 2015-2016 s'inscrit en retrait en données publiées, impactée à nouveau par les effets de change (rouble russe principalement), à 103,5 millions d'euros. À taux de change constants, la marge opérationnelle courante est quasi stable.

Cette performance résulte :

- en Europe, d'une légère dégradation du taux de marge (3,8 % contre 4,2 % l'exercice précédent) du fait d'une base de référence élevée (bonnes campagnes agricoles de l'été 2014), de coûts de sous-activité et d'une dégradation des niveaux de prix en conserve marques de distributeurs, masquant l'amélioration confirmée de la rentabilité des activités de frais prêt à l'emploi et champignons transformés ;
- en hors Europe, d'une remarquable résistance de la marge opérationnelle courante (8,- % contre 8,3 % l'exercice précédent), malgré l'inflation impactant certaines composantes de coût et des hausses de prix limitées destinées à préserver les parts de marché en Europe orientale et des surcoûts enregistrés jusque début 2016 liés à l'incendie de l'usine de Tecumseh (Canada) intervenu en 2014.

Le Groupe Bonduelle a poursuivi sa politique d'investissement sur les marques, le budget marketing-media augmentant de + 8,5 % à taux constants.

* À taux de change et périmètre constants.

4.1.3 Résultat net

La charge nette des éléments non récurrents s'élève à 7,6 millions d'euros et comprend pour l'essentiel des coûts de réorganisation du dispositif industriel en région Nord-Picardie (France) et un produit de cession des bâtiments de l'usine de Benimodo (Espagne) consécutif à la cession de la participation d'UCR.

La charge financière nette s'élève à 21,4 millions d'euros contre 19,3 millions d'euros l'exercice précédent. Le groupe a bénéficié, au titre de la charge d'emprunt, de la baisse des taux et du désendettement continu du groupe. Ce résultat comprend également un résultat de change positif et la moins-value sur titres constatée lors de la cession de la participation dans la joint-venture UCR.

Compte tenu d'un résultat des mises en équivalence proche de l'équilibre et d'une charge d'impôts de 20,5 millions d'euros, le résultat net de l'exercice s'établit à 53,7 millions d'euros soit 2,7 % du chiffre d'affaires.

4.1.4 Investissements et recherche et développement

Les efforts de recherche et développement, s'élevant à près de 1 % du chiffre d'affaires, se sont poursuivis tant dans la recherche de nouveaux *process* industriels qu'en matière de *packaging* et d'économies d'énergie, les investissements industriels de l'exercice s'élevant eux à 69,1 millions d'euros.

■ Endettement financier net

(en millions d'euros)

	Au 30/06/2014	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Endettement financier net	524,6	512,4	440,6
Capitaux propres	503,9	525,3	568,3
Dette financière nette sur fonds propres	104,1 %	97,5 %	77,5 %
Dette nette/REBITDA	2,95	2,73	2,47

Le groupe a activé en juin 2016 l'option d'allongement de la maturité de la ligne RCF (*Revolving Credit Facility*) d'un montant de 300 millions d'euros, de 2 années supplémentaires, portant la maturité de ce financement de juillet 2019 à juillet 2021.

4.1.7 Faits marquants de l'exercice

■ BONDUELLE SCA RENOUVELLE SON CONSEIL DE SURVEILLANCE

Martin Ducroquet a été nommé Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du jeudi 3 décembre 2015. Il a remplacé Isabelle Danjou dont le mandat de

4.1.5 Évolution des capitaux employés et du besoin en fonds de roulement

La gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement, et en particulier du délai clients, ainsi que des investissements s'est traduite par une baisse des capitaux employés malgré la croissance de l'activité.

Le total des capitaux employés (total capitaux propres et dette financière nette) s'établit ainsi à 1 008,9 millions d'euros contre 1 037,7 millions d'euros en 2014-2015.

Cette maîtrise des capitaux employés permet d'afficher un ratio de résultat opérationnel courant avant impôts rapporté aux capitaux employés (ROCCE) de 10,3 %.

4.1.6 Dette financière et ratio d'endettement

La dette financière nette du groupe s'établit au 30 juin 2016 à 440,6 millions d'euros, le ratio d'endettement à 77,5 % contre 97,6 % l'exercice précédent, le levier d'endettement (dette nette/EBITDA récurrent) s'affichant à 2,47 contre 2,73 au 30 juin 2015. Le coût moyen de la dette s'établit à 3,08 % contre 3,17 % en 2014-2015.

Le groupe dispose d'un montant de 521 756 actions propres soit une contre-valeur, sur la base du cours au 30 juin 2016 de 21,68 euros, de 11,3 millions d'euros, autocontrôle générateur d'un endettement et soustrait, conformément aux IFRS, des capitaux propres. Retraité de cet autocontrôle sur la base du cours au 30 juin 2016, le ratio d'endettement du groupe s'établit à 74,1 %.

membre a été renouvelé. Marie-Ange Verdickt y a fait son entrée en remplacement de Daniel Bracquart. Le Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA, composé de 4 femmes et 4 hommes, est ainsi à parité parfaite.

Martin Ducroquet, diplômé de l'ESCP Europe Business School (1997), a exercé des fonctions chez Siparex Private Equity pendant près de dix ans, notamment en tant que directeur d'investissements. Il est le fondateur et gérant de Tactus, société spécialisée dans la vente de produits high-tech et de services notamment dans l'univers de la cuisine connectée.

Marie-Ange Verdickt, diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux (1984) et membre de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers), a commencé sa carrière professionnelle

comme auditeur chez Deloitte et contrôleur de gestion chez Wang. Elle a intégré Euronext en tant qu'analyste financier, puis responsable du bureau d'analyse financière. De 1998 à 2012, elle a travaillé au sein de Financière de l'Échiquier comme gérante de fonds actions, spécialisés sur les valeurs moyennes françaises et européennes.

EXERCICE DE BSAAR PAR LA SOCIÉTÉ PIERRE ET BENOÎT BONDUELLE SAS

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS détenant 170 962 BSAAR au 22 décembre 2015, soit 82,65 % des bons en circulation à cette date, a exercé ceux-ci en date du 23 décembre 2015 au prix unitaire de 20 euros l'action, par le produit net de la cession du bloc de BSAAR intervenue le 27 mars 2015, conformément à l'information communiquée le 21 avril 2015. Cet exercice a donné lieu à la livraison de 683 848 actions existantes autodétenues et affectées à l'objectif de couverture des BSAAR.

La détention cumulée de la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS et du Concert entraînant une situation d'offre publique obligatoire, une demande de dérogation à l'obligation de dépôt d'une offre publique obligatoire a été déposée auprès de l'AMF préalablement à cet exercice de BSAAR. Cette demande de dérogation a été acceptée le 22 décembre 2015.

Consécutivement et à la date de cette opération, la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, actionnaire de référence commandité de Bonduelle SCA, détenait directement et indirectement 29,80 % du capital et 38 % des droits de vote. L'ensemble des actionnaires familiaux agissant de concert détenait à cette même date 48,01 % du capital et 59,22 % des droits de vote.

CESSION DE LA PARTICIPATION DANS UCR

Les groupes Ardo et Bonduelle, *leaders* dans la transformation de légumes surgelés en Europe, ont finalisé le 15 avril 2016 la cession par le Groupe Bonduelle à Ardo de sa participation (50 %) dans la joint-venture UltraCongelados de la Ribera (UCR) co-détenue avec Ardo et annoncée le 3 février 2016.

Ardo a acquis, rétroactivement au 1^{er} janvier 2016, la totalité de la participation de Bonduelle ainsi que les actifs immobiliers du site de Valence, jusque-là propriété de Bonduelle. La cession de cette participation, auparavant mise en équivalence dans les comptes du groupe, a entraîné une charge nette comptable avant impôts de 2,2 millions d'euros au 30 juin 2016, cette opération étant néanmoins neutre sur l'endettement du groupe.

FERMETURE DE L'USINE DE RUSSY-BÉMONT (NORD-PICARDIE, FRANCE)

Le projet de réorganisation du dispositif industriel conserve du nord de la France, annoncé au Comité Central d'Entreprise le 25 janvier 2016, s'est traduit sur le site de Russy-Bémont par l'arrêt de l'activité de production en juin 2016 et de l'activité logistique fin septembre 2016. Des offres de reclassement au sein du groupe ont été proposées à l'ensemble des 62 salariés concernés. Une charge non récurrente de 9,4 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes au 30 juin 2016 afin de couvrir les coûts du plan de

sauvegarde de l'emploi ainsi que la dépréciation des installations et équipements concernés.

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU GROUPE

Afin de tenir compte de la taille des activités commerciales et agro-industrielles en Russie, Kazakhstan et Biélorussie, de la maturité et du poids relatif de cette zone, l'ensemble de ces activités est regroupé à compter du 1^{er} juillet 2016 au sein d'une *business unit* dédiée : Bonduelle EurAsia Markets (BEAM), directement représentée au Comité Exécutif du groupe.

Par ailleurs, il est créé un pôle « Prospective et Développement ». Ce pôle a vocation à dépasser les horizons géographiques et temporels des activités existantes du groupe. Il rassemble les activités R&D long terme, les technologies numériques, le *sourcing* international et pilote le développement géographique du groupe en dehors des *business units* existantes. Ce pôle a également pour vocation de nouer des partenariats avec des sociétés innovantes s'inscrivant dans l'ambition stratégique du groupe d'être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale ».

COMMUNICATION

En 2015-2016, le Groupe Bonduelle a poursuivi sa politique de promotion de ses marques : Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Globus, dans les trois technologies (conserve, surgelé, frais et traiteur), au travers d'investissements médias en croissance de 8,5 % à taux constants.

La plate-forme commune de communication « Bonduelle source d'inspiration » continue d'inspirer les équipes marketing des différents pays d'implantation, permettant de donner à la marque Bonduelle un positionnement et une image identiques partout dans le monde et adaptés aux attentes des consommateurs locaux.

Si des campagnes de communication produites « classiques » (achat d'espace TV/publicitaires), ont été mises en place notamment dans différentes zones (Arménie, Azerbaïdjan, Canada, France, Italie, Kosovo, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie et Tadjikistan), elles sont désormais combinées avec des campagnes digitales.

Ainsi, Bonduelle interpelle ses consommateurs en suscitant leur créativité/inspiration culinaire au travers de jeux sur les réseaux sociaux, de sponsoring d'émissions telles que Top Chef en Espagne, de blogs comme celui lancé au Canada par Arctic Gardens, l'une des quatre marques du groupe.

Objectif : découvrir, grâce à des idées repas et des recettes, les plaisirs de la cuisine en solo avant de partager sa créativité sur les réseaux sociaux.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Par son métier, en lien direct avec le monde agricole, par ses produits, base naturelle de la nutrition, par son éthique, construite au fil des générations en se basant sur des valeurs essentielles, le Groupe Bonduelle a su donner au travers de son histoire une

importance centrale à ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler développement durable.

Pour Bonduelle, l'année écoulée a été l'occasion de franchir une nouvelle étape consistant à lier encore plus intimement sa politique RSE à son projet d'entreprise et à sa stratégie, en redéfinissant des macro-objectifs correspondants aux grands challenges que l'entreprise entend relever (voir partie 2.1).

Ces macro-objectifs sont le fruit du travail d'un groupe de co-création composé de collaborateurs de tous horizons et de tous niveaux hiérarchiques, qui a croisé les enjeux mondiaux liés à l'alimentation durable avec les attentes de toutes les parties prenantes du groupe, consultées dans le cadre de la construction de sa matrice de matérialité (voir partie 2.8.3).

Ils sont au nombre de cinq, simples et seront pilotés à l'aide d'indicateurs chiffrés :

- prendre soin, avec nos partenaires agricoles, des sols cultivés ;
- réduire notre impact environnemental, du champ à l'assiette ;
- favoriser l'envie et l'accès au plus grand nombre à une alimentation saine et durable ;
- assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales ;
- être tous acteurs de cette démarche.

TRANSPARENCE ET RECONNAISSANCE

Dans le cadre de sa démarche de progrès en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise, le groupe a obtenu dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI) pour son rapport RSE. En 2015 et 2016, le GRI a validé que ce rapport respecte les exigences du *Materiality Disclosures Service*. Conformément à la réglementation française dite Grenelle II visant à la certification des données RSE, le groupe a soumis ses données à l'examen d'un tiers indépendant, le cabinet Deloitte, qui les a vérifiées.

Bonduelle fait partie de l'index Gaïa, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable, avec une note générale de 92 % et une 3^e place sur les 83 entreprises cotées sur le compartiment B (résultats publiés en octobre 2015).

Le Groupe Bonduelle est également intégré à l'indice Euronext IAS (indice de l'actionnariat salarié).

Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables français a décerné à Bonduelle le Trophée du rapport RSE 2016. Ce prix récompense l'implication du groupe dans le processus RSE, son orientation sociétale, la qualité de son rapport RSE et plus spécifiquement la partie liée à l'économie circulaire.

CO-CONSTRUCTION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Bonduelle est engagé depuis 2003 dans une politique volontariste de réduction de son empreinte environnementale liée au fonctionnement de ses sites de production, à l'emballage et au transport de ses produits. La bonne gestion de l'eau, tout comme les économies d'énergie et la diminution des émissions de gaz à effet de serre sont les priorités de l'entreprise. Ces axes d'actions stratégiques historiques ont été confirmés par la construction d'une matrice de matérialité avec ses parties prenantes (voir partie 2.8.3), outil

permettant d'identifier les axes de progrès prioritaires du groupe en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

La volonté du groupe est d'encourager un dialogue de qualité avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette dimension humaine a toujours animé Bonduelle, entreprise familiale, respectueuse des valeurs d'échange et de sincérité qui fondent sa réputation (voir partie 2.2).

DIALOGUE AVEC LE GRAND PUBLIC

Depuis sa création, Bonduelle est partenaire du *World Forum* pour l'économie responsable. L'événement est organisé chaque année en octobre en France. L'édition 2016 du *World Forum* a pour thème « L'entreprise pour quoi faire ? ». L'occasion pour Bonduelle de présenter ses engagements et de proposer à ses collaborateurs de suivre l'ensemble des événements.

Par ailleurs, pour sa deuxième participation à la plus grande manifestation agricole française, le Salon international de l'agriculture de Paris, l'objectif de Bonduelle a été de valoriser la filière légumes et ses bonnes pratiques en matière de développement durable, de l'amont agricole jusqu'au produit que l'on retrouve dans l'assiette. Le salon a été un moment d'échanges privilégiés entre l'entreprise Bonduelle, les agriculteurs partenaires et les consommateurs. Chaque jour, les représentants des agriculteurs de Bonduelle étaient présents pour expliquer au grand public leur métier et la production de légumes, salades de plein champ ou de champignons.

Bonduelle a également participé en 2016 à l'exposition grand public « Solutions COP 21 », organisée au Grand Palais à Paris en parallèle au sommet dédié au réchauffement climatique. Le groupe a ainsi pu présenter les grandes lignes de sa politique RSE et ses innovations.

ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DES COMMUNAUTÉS

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale de ses implantations une priorité. L'objectif est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux (voir 2.6.8).

La Fondation Louis Bonduelle, quant à elle, est née en 2004 du désir du groupe de contribuer aux enjeux de santé publique liés à l'alimentation. Elle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, dans tous les pays où Bonduelle est implanté. À travers sa fondation d'entreprise, le groupe lance notamment des appels à projets destinés à soutenir les initiatives locales dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir (voir 2.5.6).

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Elle s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité (voir 2.6.6).

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Le Groupe Bonduelle s'est engagé, en 2014-2015, dans une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes de son processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre. L'ambition est de définir une politique de gestion durable et intégrée de la ressource selon une vision à long terme de sa disponibilité tant sur le plan qualitatif que quantitatif. L'état des lieux réalisé en 2015-2016 doit permettre la définition de priorités et de programmes d'actions dans les domaines concernés, notamment agricoles.

L'eau constitue pour les sites industriels une énergie au même titre que la vapeur, l'électricité ou l'air comprimé. Son management est intégré au référentiel international ISO 50 001 de management de l'énergie. Les développements en supervision industrielle associent également le pilotage de l'eau. Sur une décennie, le groupe a divisé par 2 son ratio de consommation d'eau (comparaison du ratio m³ par tonne de produits fabriqués de 2003-2004 à 2014-2015). Bonduelle maîtrise également les effluents produits par son activité industrielle en nettoyant, quand c'est nécessaire, toute l'eau qu'il rejette par station de traitement ou épandage agricole (voir 2.4.5).

Pour ses autres énergies, Bonduelle conduit une politique active de réduction de son empreinte carbone (voir 2.4.4). Le premier chantier concerne la substitution des énergies les plus polluantes en terme d'émission de gaz à effet de serre. Ainsi, le fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. Le deuxième axe porte sur le recours à des énergies alternatives locales comme le bois-énergie et le biogaz. En 2015-2016, un cap est franchi : les énergies alternatives représentent 10,7 % du *mix* énergétique du Groupe Bonduelle. L'objectif du groupe est de soutenir des projets novateurs afin de promouvoir l'usage des énergies alternatives locales d'ici 2018. Par exemple, 74 % des composés végétaux du site Bonduelle de Renescure (France) sont méthanisés dans une centrale agricole voisine, selon un modèle d'économie circulaire : la centrale agricole produit notamment de la chaleur, vendue à une autre entreprise agroalimentaire également voisine.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Tout d'abord, la baisse des déchets issus des activités industrielles de Bonduelle est organisée selon deux axes (voir 2.4.6) :

- la lutte contre le gaspillage des ressources agricoles, la réduction des pertes en usine, la valorisation des sous-produits végétaux ;
- le recyclage des déchets industriels.

Dans un second temps, la prévention par la réduction des déchets à la source fait partie intégrante des travaux de conception, d'optimisation et de rénovation engagés par le groupe (voir 2.4.7).

La sensibilisation des consommateurs est un troisième levier pour lutter contre le gaspillage des ressources. Sur les emballages des produits figurent des indications relatives aux systèmes de tri et de recyclage du pays de vente. Côté gaspillage alimentaire, le groupe propose différents emballages (durée de conservation, taille) permettant au consommateur de faire des choix adaptés en fonction de son type de foyer et de consommation. La taille de la portion est également précisée sur les produits. Enfin, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle proposent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

PERSPECTIVES

Malgré l'absence d'évolution significative de l'environnement économique, le groupe visait initialement une croissance de son activité et de sa rentabilité opérationnelle courante à taux de change constants de + 2 % à + 3 %. Compte tenu des campagnes agricoles 2016 très difficiles rencontrées en France, Russie, Etats-Unis et Brésil, dont l'impact financier est estimé à 7-8 millions d'euros, le groupe se fixe pour objectif une rentabilité opérationnelle courante de 98-99 millions d'euros et une rentabilité opérationnelle stable à 96-97 millions d'euros, toutes deux à changes constants, pour 2016-2017. Le Groupe Bonduelle, fort de sa structure financière et de la résistance démontrée de son activité, reste à l'affût d'opportunités de croissance externe tant dans des zones et métiers actuels qu'hors de ceux-ci s'inscrivant dans l'ambition du groupe d'être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

COMPTES SOCIAUX DE BONDUELLE SCA

COMPTE DE RÉSULTAT

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 24,5 millions d'euros.

Le résultat se compose principalement :

1. du résultat financier qui représente un produit net de 22,6 millions d'euros et s'établit essentiellement comme suit :
 - Intérêts et charges assimilés - 1,6 million d'euros
 - Charges d'intérêts relatifs à l'EUROPP - 5,6 millions d'euros
 - Dividendes reçus de Bonduelle SAS + 30 millions d'euros
2. d'une charge nette d'exploitation s'élevant à 2,5 millions d'euros, principalement liée à la rémunération de la Gérance ;
3. d'un produit exceptionnel net en profit de 2,3 millions d'euros lié principalement à l'opération de conversion des BSAAR (titres livrés autodétenus) ;
4. d'un produit d'impôt de 2,1 millions d'euros lié à l'intégration fiscale.

BILAN

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

1. l'actif immobilisé, essentiellement financier, représente 592,6 millions d'euros ;
2. les capitaux propres s'élèvent à 373,4 millions d'euros.

DIVIDENDES

Cf. paragraphe 7.3.2 du chapitre 7. Informations sur la société et son capital.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Au 30 juin 2016, le capital de la société est composé de 32 000 000 d'actions au nominal de 1,75 euro et le nombre total des droits de vote ressort à 50 03 575 pour 2015-2016.

À la connaissance de la société, détiennent au moins 5 % du capital :

- La Plaine SAS avec 22,36 % du capital et 28,90 % des droits de vote exerçables ;
- Pierre et Benoît Bonduelle SAS avec 7,44 % du capital et 8,21 % des droits de vote exerçables.

La part du capital détenu par les salariés du groupe principalement par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 3,45 %.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2015 a consenti, au cours de l'exercice, 123 736 actions gratuites à des salariés au travers de deux plans dont les périodes d'acquisition sont fixées respectivement à décembre 2017 et décembre 2018.

Les transactions intervenues sur les titres de la société par les hauts dirigeants et personnes liées sont consultables sur le site www.amf-france.org.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Cf. notes 3 et 5 de l'annexe aux comptes sociaux.

DÉTAIL DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS PROPRES – EXERCICE 2015-2016

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société Bonduelle SCA a procédé entre la date d'ouverture et de clôture de l'exercice 2015-2016 aux opérations d'achat et de vente d'actions propres comme suit :

	Quantités	Prix unitaire moyen (en euros)	Valorisation (en euros)
Actions propres inscrites à l'ouverture de l'exercice 2015-2016 :	1 582 218	17,47	27 633 614
Actions propres achetées durant l'exercice 2015-2016	170 593	23,93	4 083 097
Actions propres vendues durant l'exercice 2015-2016	(1 231 055)	18,34	(22 575 282)
Reclassement à la valeur nette d'actions propres affectées à des plans d'actions			-
Revalorisation au cours de clôture des actions détenues dans le cadre du contrat de liquidités			23 755
NOMBRE D'ACTIONS INSCRITES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015-2016 :	521 756	17,57	9 165 184
Valeur nominale des actions propres détenues			1,75

Le coût du contrat d'animation du cours de Bourse par la société EXANE s'est élevé à 48 048 euros TTC pour l'exercice 2015-2016.

Motifs des acquisitions d'actions propres	% du Capital
Animation du cours de Bourse (contrat de liquidités)	0,53 %
Actionnariat salarié	Néant
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (stock-options)	Néant
Opérations de croissance externe	Néant
Annulation	Néant

	Actionnariat Salarié	Couverture de valeurs mobilières	Opérations de croissance externe	Annulation
Volume des actions utilisées (en nombre d'actions)	236 691	825 852	-	-

Les actions détenues par la société ont fait l'objet des réallocations suivantes :

- 118 724 titres réalloués de l'objectif « Opérations de croissance externe » à l'objectif « Couverture d'options d'achats d'actions » ;
- 5 012 titres réalloués de l'objectif « Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions » à l'objectif « Couverture d'options d'achats d'actions ».

RÉSULTAT FINANCIER DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Cf. paragraphe 6.6 des comptes sociaux.

4.2 Facteurs de risques

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par son actionnaire de référence : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs, a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs, hormis ceux présentés ci-dessous. La société a en effet procédé à la réalisation d'une cartographie des risques.

La démarche de cartographie des risques consiste en :

- l'identification et l'analyse des risques ;
- la hiérarchisation de ces risques ;
- la définition des priorités visant à limiter le risque par le biais de la mise en œuvre de plans d'actions.

Les plans d'actions sont revus et validés par la Direction générale et sont soumis au Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, la société a mis en place un dispositif de gestion de crise impliquant les différentes fonctions de l'entreprise et des outils de communication dédiés.

4.2.1 Risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie valide, sur la base d'un reporting diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer

les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 5.6 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2016).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

B. RISQUES DE MARCHÉ

1. RISQUE DE CHANGE

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2015-2016, 63 % de son chiffre d'affaires et 39 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, real brésilien, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2016.

2. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2016.

3. RISQUE DE CRÉDIT

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4. RISQUE DE CONTREPARTIE

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

5. RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat

du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs (OP), très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Les trois derniers épisodes d'inflation sur les matières premières ont d'ailleurs prouvé la capacité du groupe à répercuter la hausse des coûts dans les prix de vente.

C. GESTION DES CAPITAUX PROPRES

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2016 s'élèvent à 568 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera à l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2016 la distribution d'un dividende de 0,43 € par action.

4.2.2 Risques sur actions

La société agit chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres voté par les actionnaires. Les objectifs de la société sont par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un Prestataire de services d'investissement (PSI) ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Dans ce cadre, au 30 juin 2016, la société détenait 521 756 actions propres. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en réduction des capitaux propres. La société n'est par ailleurs pas exposée au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en SICAV actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

4.2.3 Risques juridiques

A. RÉGLEMENTATION

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à toutes les réglementations mises en place par les États ou organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires. Bonduelle estime avoir mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

B. MARQUES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes internes assistées de conseils en propriété industrielle en assurent la surveillance, notamment les marques Bonduelle, Cassegrain, Globus et Arctic Gardens, procèdent aux dépôts et aux renouvellements, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

C. AUTRES RISQUES JURIDIQUES

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspend ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe en dehors de celles mentionnées à la note 9.2 de l'annexe des comptes consolidés.

4.2.4 Risques industriels et environnementaux

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses dont les principales concernent l'eau, l'air, les sols et les déchets. La politique de gestion des risques du groupe vise en priorité à :

- maîtriser les processus agronomiques et industriels pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits ;
- réduire autant que possible les conséquences néfastes de ses activités sur l'environnement et les Hommes.

A. AGRICULTURE

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits et de préserver l'environnement, Bonduelle s'appuie sur sa Charte d'approvisionnement qui fixe les critères en matière de sélection des terres agricoles et de maîtrise des cultures que doivent respecter les agriculteurs travaillant avec le groupe (voir 2.3.4 Charte et certification).

B. QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité et Bonduelle a mis en place les moyens pour maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP) lors des différents stades de l'élaboration des produits. Les dispositifs mis en place dans tout le groupe permettent de maîtriser la traçabilité des produits depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Des démarches d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques ont été mises en place dans l'ensemble des actes de production. Les usines Bonduelle sont également soumises à des démarches de certification (voir 2.5.2 Maîtrise des procédés et traçabilité). Enfin, de nombreux audits ont été réalisés sur ces sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes.

C. RESSOURCES NATURELLES

L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent des domaines d'amélioration continue intégrés dans les axes de progrès suivants :

- maîtrise des consommations d'eau (voir 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau) et d'énergie (voir 2.4.4 Consommation d'énergie) ;
- amélioration des équipements de traitement de l'eau et des stations d'épuration (voir 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau) ;
- poursuite de la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux (voir 2.4.6 Gestion et valorisation des déchets).

Afin d'assurer une parfaite restitution de l'eau au milieu naturel, Bonduelle a équipé son dispositif industriel de stations de traitement biologique, de systèmes d'épandage agricole après pré-traitement, de systèmes de pré-traitement avant rejet en structure externe et de stations biogaz. Pour améliorer encore ses consommations d'énergie, Bonduelle a notamment poursuivi :

- ses études de production et valorisation d'énergies alternatives de type biogaz, soit issu de la méthanisation des effluents industriels, soit de projet de méthanisation incluant des sous-produits (voir 2.4.4 Consommation d'énergie) ;
- ses projets de réduction des emballages (voir 2.4.7 Optimisation des emballages) ;
- la certification ISO 50 001 de ses sites industriels (voir 2.4.4 Consommation d'énergie) ;
- une cartographie de ses usages de l'eau (voir 2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau) ;

4.2.5 Couverture des risques non financiers

Les politiques de l'entreprise sont au service de trois objectifs stratégiques fixés par l'actionnaire familial dont la stabilité dans le temps garantit la vision à long terme : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

La politique de couverture des risques non financiers a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en termes d'investissement, au niveau de nos actifs de production, de l'évolution de nos *process*, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes :

ÉVALUATION DES RISQUES

La Direction des assurances qui fait partie de la Direction financière du groupe est chargée d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles. Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction générale. Les programmes d'assurance sont négociés par la Direction des assurances et placés auprès de contreparties de premier rang.

TRANSFERT DES RISQUES

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, il a été mis en place des programmes mondiaux intégrés visant à transférer ces risques au marché de l'assurance :

- compte tenu de la dispersion géographique et de la taille de nos sites industriels ainsi que du niveau des franchises, l'ensemble des risques dommages directs a été transféré ;
- pour les autres risques, des programmes de couverture ont été mis en place dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance.

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance ont également été souscrits.

Les principaux programmes sont résumés dans le tableau suivant : (au 1^{er} juillet 2016)

Risques	Franchise (en milliers d'euros)	Assureurs
Domage /Perte d'exploitation	30 K€ à 200 K€ selon les sites 3 jours de Perte d'exploitation avec un minimum de 100 K€ à 200 K€ selon les sites	Axa XL Catlin AIG Generali
Responsabilité civile	5 K€	AIG
Contamination et image de marque	1 000 K€	HDI/Allianz
Risque crédit	Couverture 95 %	Atradius



5

Comptes consolidés



5.1	Compte de résultat consolidé <small>RFA</small>	124	5.4	Variation des capitaux propres consolidés <small>RFA</small>	127
5.2	Bilan consolidé <small>RFA</small>	125	5.5	Annexes aux comptes consolidés annuels <small>RFA</small>	128
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé <small>RFA</small>	126	5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés <small>RFA</small>	175

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

5.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Chiffre d'affaires	3.1	1 981 847	1 967 655
Achats et charges externes	3.2	(1 440 823)	(1 421 291)
Charges de personnel	4.1	(351 210)	(361 038)
Amortissements et pertes de valeur		(76 209)	(74 702)
Autres produits opérationnels	3.3	32 146	36 157
Autres charges opérationnelles	3.3	(34 241)	(43 251)
Résultat sur cession de participations consolidées		0	0
Résultat opérationnel courant		111 510	103 531
Éléments non récurrents	3.4	(2 064)	(7 568)
Résultat opérationnel		109 446	95 963
Coût de l'endettement financier net		(22 821)	(21 651)
Autres produits et charges financiers		3 490	226
Résultat financier	5.2	(19 331)	(21 425)
Résultats des sociétés mises en équivalence		(1 114)	(328)
Résultat avant impôts		89 001	74 210
Impôts sur le résultat	6.1	(19 759)	(20 538)
RÉSULTAT NET		69 242	53 673
• Part du groupe		69 230	53 672
• Part des minoritaires		12	1
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	7.1	2,28	1,71
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	7.1	2,19	1,69

■ Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Résultat net de la période	69 242	53 673
Dont reclassable en résultat	(10 970)	(15 996)
Couverture de flux de trésorerie	2 720	(1 010)
Écarts de conversion	(12 708)	(15 378)
Impact fiscal	(982)	391
Dont non reclassable en résultat	(1 968)	(1 187)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(2 967)	(1 652)
Impact fiscal	999	465
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(12 938)	(17 183)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	56 304	36 489
dont quote-part du groupe	56 292	36 488
dont quote-part des minoritaires	12	1

5.2 Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Actifs non courants		763 678	743 858
Autres immobilisations incorporelles	8.2	33 436	35 178
Goodwill	8.1	200 510	197 269
Immobilisations corporelles	8.3	453 717	437 148
Titres mis en équivalence		8 513	8 724
Autres actifs financiers non courants	5.4	43 743	46 380
Impôts différés	6.1	11 115	12 904
Autres actifs non courants	5.3	12 644	6 255
Actifs courants		947 767	911 390
Stocks et encours	3.5	574 995	579 105
Clients et autres débiteurs	3.6	323 022	305 435
Créances d'impôt		24 673	9 568
Autres actifs courants	5.3	9 302	7 459
Autres actifs financiers courants	5.3	7 636	3 797
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.6	8 139	6 026
TOTAL ACTIF		1 711 445	1 655 248

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Capitaux propres, part du groupe		517 620	560 643
Capital social		56 000	56 000
Primes liées au capital		22 545	22 545
Réserves consolidées		439 075	482 098
Intérêts minoritaires	1.1 B	7 650	7 651
Capitaux propres		525 270	568 294
Passifs non courants		450 234	389 640
Dettes financières	5.6	384 961	327 479
Engagements envers le personnel	4.2	19 445	22 458
Autres provisions non courantes	9.1	16 981	12 619
Impôts différés	6.1	12 895	13 904
Autres passifs non courants	5.3	15 952	13 180
Passifs courants		735 941	697 314
Dettes financières courantes	5.6	165 931	147 407
Provisions courantes	9.1	5 052	13 764
Fournisseurs et autres créditeurs	3.7	558 336	529 763
Dettes d'impôt		4 572	4 211
Autres passifs courants	5.3	2 050	2 169
TOTAL PASSIF		1 711 445	1 655 248

5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Résultat net	69 242	53 673
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 114	328
Amortissements et perte de valeur	84 084	85 477
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	(857)	5 659
Impôt différé	(9 761)	(2 896)
Intérêts courus	(1 343)	(53)
Marge brute d'autofinancement	142 479	142 187
Variation du besoin en fonds de roulement	(29 035)	(8 495)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	113 444	133 692
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	0	0
Cession de sociétés consolidées, sous déduction de la trésorerie cédée	0	0
Variation de périmètre	0	0
Investissements industriels	(74 056)	(74 869)
Investissements financiers	0	(11)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	760	10 360
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	(1 788)	(1 988)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(75 084)	(66 507)
Augmentation de capital	0	0
(Acquisition) Cession d'actions propres	2 795	3 889
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an	(48 225)	(57 004)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	40 181	(19 183)
Rachat de BSAAR 2009	(21 928)	16 517
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(11 595)	(13 714)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(38 772)	(69 496)
Incidence des variations des taux de change	(146)	198
Variation de trésorerie	(558)	(2 113)
Trésorerie à l'ouverture	8 697	8 139
Trésorerie à la clôture	8 139	6 026
VARIATION DE TRÉSORERIE	(558)	(2 113)

5.4 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conver- sion	Résultats accumulés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2014	32 000 000	56 000	22 545	(1 799)	(30 428)	(30 815)	480 781	496 283	7 639	503 923
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(1 968)		(12 708)	1 738	(12 938)	0	(12 938)
Résultat 30/06/2015							69 230	69 230	12	69 242
Options d'achat d'actions							101	101		101
<i>Puts</i> sur minoritaires							(82)	(82)		(82)
Variation de périmètre										0
Actions Propres					2 795			2 795		2 795
Autres							(4 246)	(4 246)	(1)	(4 247)
Rachat de BSAAR 2009							(21 928)	(21 928)		(21 928)
Dividendes versés							(11 595)	(11 595)		(11 595)
Capitaux propres au 30 juin 2015	32 000 000	56 000	22 545	(3 767)	(27 633)	(43 523)	513 999	517 620	7 650	525 270
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2015	32 000 000	56 000	22 545	(3 767)	(27 633)	(43 523)	513 999	517 620	7 650	525 270
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(1 187)		(15 378)	(619)	(17 183)		(17 183)
Résultat 30/06/2016							53 672	53 672	1	53 673
Options d'achat d'actions							532	532		532
<i>Puts</i> sur minoritaires							(78)	(78)		(78)
Variation de périmètre							0	0		0
Actions Propres					4 052		(844)	3 208		3 208
Autres				364			(295)	69		69
Exercice de BSAAR 2009					14 378		2 139	16 517		16 517
Dividendes versés							(13 714)	(13 714)		(13 714)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016	32 000 000	56 000	22 545	(4 590)	(9 203)	(58 901)	554 792	560 643	7 651	568 294

5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels

SOMMAIRE

1. PRINCIPES COMPTABLES	128	6. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	162
Note 1.1 Modalités d'élaboration	128	Note 6.1 Impôt sur le résultat	162
Note 1.2 Principes comptables	131	7. RÉSULTAT PAR ACTION	163
2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	137	Note 7.1 Résultat par action	163
Note 2.1 Évolution du périmètre de consolidation	137	8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	164
3. DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	138	Note 8.1 <i>Goodwill</i>	164
Note 3.1 Informations sectorielles	138	Note 8.2 Autres immobilisations incorporelles	165
Note 3.2 Achats et charges externes	139	Note 8.3 Immobilisations corporelles	166
Note 3.3 Autres produits et autres charges opérationnels	139	9. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	168
Note 3.4 Éléments non récurrents	139	Note 9.1 Autres provisions	168
Note 3.5 Stocks et encours	140	Note 9.2 Risques et litiges	168
Note 3.6 Clients et autres débiteurs	140	Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités	169
Note 3.7 Fournisseurs et autres créiteurs	141	10. AUTRES INFORMATIONS	170
4. CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL	142	Note 10.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes	170
Note 4.1 Rémunérations et effectifs	142	Note 10.2 Transactions avec les parties liées	171
Note 4.2 Engagements envers le personnel	142	Note 10.3 Événements postérieurs à la clôture	172
Note 4.3 Paiements fondés sur des actions	144	Note 10.4 Liste des sociétés du groupe	173
5. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	146		
Note 5.1 Gestion des risques financiers	146		
Note 5.2 Résultat financier	147		
Note 5.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie	149		
Note 5.4 Autres actifs financiers non courants	153		
Note 5.5 Instruments financiers dérivés	154		
Note 5.6 Endettement net	157		

1. PRINCIPES COMPTABLES

Note 1.1 Modalités d'élaboration

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2015-2016 sont établis en conformité avec les normes « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union européenne.

L'annexe aux comptes consolidés annuels est établie en conformité avec les normes IFRS et suit la recommandation 2012-02 de l'Autorité des normes comptables.

LES NORMES, MISES À JOUR ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLEMENT APPLICABLES AU TITRE DE L'EXERCICE 2015-2016

Applicables aux exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2015 :

- IFRS 1 relatif à la signification de « normes IFRS effectives ».
- IFRS 3 et IAS 40 relatifs à l'exclusion du champ d'application d'IFRS 3 pour les comptes d'un partenariat, l'acquisition d'immeubles de placement et l'application de la guidance d'IFRS 3.

- IFRS 13 relatif au champ d'application de l'approche « portefeuille ».

Applicables aux exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} février 2015 :

- IFRS 2 : Définition des conditions d'acquisition des droits et conditions accessoires à l'acquisition des droits.
- IFRS 3 : Regroupement et cohérence des dispositions relatives aux paiements variables.
- IFRS 8 : Réconciliation des actifs sectoriels et regroupement des secteurs opérationnels.
- IFRS 13 : Créances et dettes à court terme.
- IAS 16 et IAS 38 : Modèle de la réévaluation et ajustement proportionnel.
- IAS 24 : Définition des principaux dirigeants et information à fournir.

LES AMÉLIORATIONS ANNUELLES DES NORMES IFRS, APPLICABLES AUX EXERCICES OUVERTS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2016 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ APPLIQUÉES PAR ANTICIPATION LORS DE CET EXERCICE

- IAS 1 : Initiative sur l'information à fournir.
- IAS 16 et IAS 38 : Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables.
- IAS 16 et IAS 41 : Plantes productrices.
- IFRS 11 : Acquisition d'une participation dans une opération conjointe.
- IAS 27 : Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels.
- IFRS 5 : Changements des modalités de sortie de l'actif.
- IFRS 7 : Contrats de gestion d'actifs.
- Amendements à IFRS 7 : l'information à fournir au titre de la compensation dans les états financiers intermédiaires condensés.
- IAS 19 : Régimes à prestations définies – Cotisations des membres du personnel.
- IAS 19 : Taux d'actualisation : problématique des marchés régionaux.
- IAS 34 : Informations fournies « ailleurs dans le rapport financier semestriel » (mais en dehors des états financiers intermédiaires).

A. Informations relatives au groupe

Cotée sur Euronext (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par actions de droit français. Bonduelle détient des positions de *leader* sur le marché des légumes transformés en Europe et hors Europe. Elle intervient sur trois technologies, à savoir : la conserve, le surgelé et le frais prêt à l'emploi (traiteur et 4^e gamme).

La Gérance a arrêté les comptes consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2016 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 1^{er} décembre 2016.

BONDUELLE SCA RENOUVELLE SON CONSEIL DE SURVEILLANCE

Martin Ducroquet a été nommé Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du jeudi 3 décembre 2015. Il a remplacé Isabelle Danjou dont le mandat de membre a été renouvelé. Marie-Ange Verdickt y a fait son entrée en remplacement de Daniel Bracquart. Le Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA, composé de 4 femmes et 4 hommes, est ainsi à parité parfaite.

Martin Ducroquet, diplômé de l'ESCP Europe Business School (1997), a exercé des fonctions chez Siparex Private Equity pendant près de dix ans, notamment en tant que Directeur d'investissements. Il est le fondateur et gérant de Tactus, société spécialisée dans la vente de produits high-tech et de services notamment dans l'univers de la cuisine connectée.

Marie-Ange Verdickt, diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Bordeaux (1984) et membre de la SFAF (Société française des analystes financiers), a commencé sa carrière professionnelle comme auditeur chez Deloitte et contrôleur de gestion chez Wang. Elle a intégré Euronext en tant qu'analyste financier, puis responsable du bureau d'analyse financière. De 1998 à 2012, elle a travaillé au sein de Financière de l'Échiquier comme gérante de fonds actions, spécialisés sur les valeurs moyennes françaises et européennes.

EXERCICE DE BSAAR PAR LA SOCIÉTÉ PIERRE ET BENOÎT BONDUELLE SAS

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS détenant 170 962 BSAAR au 22 décembre 2015, soit 82,65 % des bons en circulation à cette date, a exercé ceux-ci en date du 23 décembre 2015 au prix unitaire de 20 euros l'action, par le produit net de la cession du bloc de BSAAR intervenue le 27 mars 2015, conformément à l'information communiquée le 21 avril 2015. Cet exercice a donné lieu à la livraison de 683 848 actions existantes autodétenues et affectées à l'objectif de couverture des BSAAR.

La détention cumulée de la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS et du Concert entraînant une situation d'offre publique obligatoire, une demande de dérogation à l'obligation de dépôt d'une offre publique obligatoire a été déposée auprès de l'AMF préalablement à cet exercice de BSAAR. Cette demande de dérogation a été acceptée le 22 décembre 2015.

Consécutivement et à la date de cette opération, la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, actionnaire de référence commandité de Bonduelle SCA, détenait directement et indirectement 29,80 % du capital et 38 % des droits de vote. L'ensemble des actionnaires familiaux agissant de concert détenait à cette même date 48,01 % du capital et 59,22 % des droits de vote.

CESSION DE LA PARTICIPATION DANS UCR

Les groupes Ardo et Bonduelle, *leaders* dans la transformation de légumes surgelés en Europe, ont finalisé le 15 avril 2016 la cession par le Groupe Bonduelle à Ardo de sa participation (50 %) dans la joint-venture UltraCongelados de la Ribera (UCR) co-détenue avec Ardo et annoncée le 3 février 2016.

Ardo a acquis, rétroactivement au 1^{er} janvier 2016, la totalité de la participation de Bonduelle ainsi que les actifs immobiliers du site de Valence, jusque-là propriété de Bonduelle. La cession de cette participation, auparavant mise en équivalence dans les comptes du groupe, a entraîné une charge nette comptable avant impôts de 2,2 millions d'euros au 30 juin 2016, cette opération étant néanmoins neutre sur l'endettement du groupe.

■ FERMETURE DE L'USINE DE RUSSY-BÉMONT (NORD-PICARDIE, FRANCE)

Le projet de réorganisation du dispositif industriel conserve du nord de la France, annoncé au Comité Central d'Entreprise le 25 janvier 2016, s'est traduit sur le site de Russy-Bémont par l'arrêt de l'activité de production en juin 2016 et de l'activité logistique fin septembre 2016. Des offres de reclassement au sein du groupe ont été proposées à l'ensemble des 62 salariés concernés. Une charge non récurrente de 9,4 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes au 30 juin 2016 afin de couvrir les coûts du plan de sauvegarde de l'emploi ainsi que la dépréciation des installations et équipements concernés.

B. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle.

Le contrôle est défini et apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir de décision, l'exposition aux rendements variables et le lien entre pouvoir et ces rendements.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Concernant la société Soléal, elle est consolidée en intégration globale car le groupe contrôle cette société et par ailleurs, sur un plan contractuel et économique, Soléal a pour client intra-groupe unique la société BELL (Bonduelle Europe Long Life).

Concernant les trois sociétés Gelagri, mises en équivalence, les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont déterminés par des actions de préférence émises pour 2 des 3 sociétés.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2016 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban, Coubanskie Conservi, Bonduelle do Brasil, SCA des Hureaux, SCA Champignonnières de Dampierre et les sociétés du groupe Gelagri. L'ensemble de ces sociétés est consolidé sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2016.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

C. Information sectorielle

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du *reporting* interne dénommé également *management approach*.

Les deux secteurs opérationnels sont : zone Europe et hors zone Europe.

La zone Europe couvre les zones géographiques suivantes : France, Allemagne, Italie, Péninsule ibérique, Benelux et Europe centrale.

La zone hors Europe couvre l'Europe orientale, l'Asie, le Mercosur, l'Amérique du Nord et les marchés Export.

Ces secteurs reposent sur l'organisation managériale du Groupe Bonduelle.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction générale. Au titre des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, résultat opérationnel et actifs non courants sont déclinés par zones géographiques, le chiffre d'affaires est également détaillé par secteur d'activités.

D. Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques « produits financiers » et « charges financières » du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste « Différences de conversion » des capitaux propres consolidés.

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice. Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, un cours moyen annuel arithmétique est utilisé pour convertir les éléments de produits et de charges. Toutefois, si les cours de change connaissent des fluctuations importantes un calcul autre que le taux moyen annuel arithmétique peut être utilisé.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences

Note 1.2 Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2016 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « le groupe »).

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

A. Immobilisations incorporelles

GOODWILL

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart positif entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels représente le *goodwill*. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Goodwill* » pour les sociétés intégrées

de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

E. Regroupements d'entreprises

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 Révisée (Regroupements d'entreprises) depuis le 1^{er} juillet 2009, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.

Cette méthode implique la comptabilisation des actifs acquis et des passifs assumés identifiables à leur juste valeur sauf exceptions prévues dans IFRS 3R.

Pour tous les regroupements ayant été réalisés après le 1^{er} juillet 2009, les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

De même, à compter du 1^{er} juillet 2009, toute part d'intérêt dans l'entité acquise ne conférant pas le contrôle (minoritaires) peut soit représenter une quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables (IFRS 3 2004), soit être évaluée à leur juste valeur (on parle dans ce cas de *goodwill* complet). Cette option s'applique transaction par transaction.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur de la quote-part acquise des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise alors l'écart d'acquisition négatif est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les écarts d'acquisitions relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les écarts négatifs (*badwill*) sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

SUIVI DE LA VALEUR DES MARQUES

Les facteurs importants ayant conduit à apprécier le caractère indéterminé de la durée d'utilité des marques ont été principalement leur positionnement sur le marché en termes de volumes d'activités, de notoriété ainsi que leur rentabilité à long terme attendue.

Elles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel en application de l'IAS 36, qui comporte notamment le suivi des indicateurs mentionnés ci-avant.

SUIVI DE LA VALEUR DES GOODWILL

La valeur comptable des *goodwill* fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue pour les autres immobilisations incorporelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT), puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts liés à la vente et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés de l'UGT à laquelle se rattachent les immobilisations testées.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans est de 1 %.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation, avec un taux avant impôt, sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (WACC de 5,42 %) déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité.

Le WACC est calculé sur la base d'un endettement cible de 50 % des capitaux permanents et d'un taux sans risque de 0,8 % (OAT FR 10 ans).

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : zone Europe et hors zone Europe.

Pour la zone Europe :

- les activités de la conserve et du surgelé ;
- les activités du frais prêt à l'emploi.

Pour hors zone Europe :

- l'activité de la conserve et du surgelé en Amérique du Nord et du Sud ;
- l'activité de la conserve et du surgelé en Europe orientale.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations détenues au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan à hauteur de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lorsque le contrat transfère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans.
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans.
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus

de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

C. Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les dérivés actifs) ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces actifs.

Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

1. LES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent le cas échéant les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

2. LES PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont inclus dans cette catégorie.

Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

Le groupe, dans sa politique de financement peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à

l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan. Le groupe ne conserve aucune implication continue dans les actifs décomptabilisés.

3. LES ACTIFS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers. Bonduelle ne détient pas ce type d'actifs à la clôture.

4. LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Les dépréciations durables constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché.

Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

D. Passifs financiers

La dette financière comprend :

- les emprunts obligataires ;
- les intérêts courus non échus ;
- les encours de locations financements ;
- les emprunts et concours bancaires ;
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, swappée à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

E. Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée immédiatement en résultat.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi enregistrés ne seront repris en résultat qu'au moment où l'investissement sera cédé. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période. Ils sont repris dans la catégorie « Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS ».

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

La norme IFRS 7.27A distingue 3 niveaux dans les méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique et sans aucun ajustement ;
- niveau 2 : juste valeur déterminée à partir de données observables, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculées à partir d'un autre prix), mais autres qu'un prix coté sur un marché actif relevant du niveau 1 ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché.

La méthode retenue par Bonduelle est le niveau 2 en accord avec IFRS 13. Par ailleurs, les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuéées de plateformes de type Reuters.

F. Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières, lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire ;
- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, et toutes les pertes de stocks, sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

G. Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne « actions propres », pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

H. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les parts d'OPCVM monétaires ou BMTN mobilisable à court terme dont le risque de changement de valeur est considéré comme négligeable.

I. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

J. Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est la société tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SAS, Bonduelle Europe Long Life SAS, Bonduelle Development SAS, Champiloire SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SAS, Bonduelle Traiteur International SAS, SAS Champignonnières des Roches, SAS Champignonnières de la Vienne, SAS Champiland et SAS Euromycol.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des écarts d'acquisition. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

	France	Allemagne	Italie
Types de régime	Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	Régimes de retraite	Régimes de cessation d'activité
Taux d'actualisation	1,30 %	1,30 %	1,30 %
Taux de rendement des actifs	1,30 %	NA	NA
Progression future des salaires	1,95 %	1,75 %	NA
Age de départ à la retraite	63 ans	65 ans	62 ans

Le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (1,30 %). Il a été déterminé au regard des taux de rendement obligataires d'émetteurs privés de la zone euro de notation AA. Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Les impôts différés actif résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

K. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie.

Conformément à IAS 19 révisée, le Groupe Bonduelle reconnaît les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi qu'à des écarts d'expérience correspondant aux variations de la base de données individuelles.

Conformément à IAS 19 révisée, le coût des services passés généré après le 1^{er} juillet 2013 est constaté en résultat l'année de leur réalisation.

Les lignes « Effet de l'actualisation » et « Rendement attendu des actifs du régime » sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

L. Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution ou d'un plan détaillé qui a d'une manière suffisamment explicite créé chez les personnes concernées une attente fondée que l'entreprise mettra en œuvre la restructuration.

M. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

N. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges ne concourant pas directement à l'activité.

O. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*), les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les *goodwill*) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, les frais d'acquisitions, les franchises d'assurances et les pertes financières découlant de fraudes subies ou de sanctions ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

P. Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions, et les actions gratuites accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes pour les plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution d'actions gratuites.

La juste valeur des actions gratuites est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

Q. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

R. Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

S. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent a *posteriori* se révéler différentes de la réalité.

T. Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

U. Indicateurs de performance

Le groupe présente dans sa communication financière des indicateurs de performance non définis par les normes comptables. Les principaux indicateurs définis dans les notes annexes sont les suivants :

- **résultat opérationnel courant** : le résultat opérationnel courant correspond au résultat avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur le résultat et du résultat net des sociétés mises en équivalence. Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des éléments non récurrents. Ces derniers correspondent aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, qui n'entrent pas dans la performance récurrente de l'entreprise ;
- **éléments non récurrents** : note 1.2-O ;
- **résultat opérationnel** : il correspond au résultat opérationnel courant ajusté des éléments non récurrents ;
- **marge brute d'autofinancement** : elle correspond aux flux de trésorerie nets générés par l'exploitation hors variation du besoin

en fonds de roulement. Elle correspond au résultat net corrigé du résultat des sociétés mises en équivalences et des éléments calculés (amortissements et provisions, impôts différés et autres éléments de résultat sans impact sur la trésorerie) ;

- **endettement net** : il représente la position créditrice ou débitrice de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation. Il correspond aux dettes financières courantes et non courantes ajustées des dérivés actifs et passifs ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
- **levier d'endettement** : le levier d'endettement correspond à l'endettement net rapporté au REBITDA. Il exprime le nombre d'années nécessaires à l'entreprise pour rembourser sa dette sur la base de son REBITDA ;
- **REBITDA** : *REBITDA (Recurring earnings before interest, taxes, depreciation and amortization)*. Il correspond au résultat opérationnel courant retraité des amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles ;
- **ROCCE** : ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires et des fonds prêtés par les banques et autres partenaires financiers. Il s'obtient en divisant le résultat opérationnel courant par les capitaux employés, soit la somme des capitaux propres et de l'endettement net ;
- **marge opérationnelle courante** : la marge opérationnelle courante correspond au résultat opérationnel courant rapporté au chiffre d'affaires ;
- **gearing** : le *gearing* correspond au ratio de l'endettement net sur les capitaux propres du groupe.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Note 2.1 Évolution du périmètre de consolidation

Le 1^{er} juillet 2015, Bonduelle Canada Inc. a absorbé, par voie de fusion, les sociétés Bonduelle Ontario Inc. et Terricole Inc.

Le 3 février 2016, Bonduelle Iberica SAU a cédé à Ardo sa participation dans la joint-venture UCR (co-détenue à 50 %) avec

effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016. L'impact net total de l'opération s'élève à - 2 215 milliers d'euros. La vente du site de Benimodo a été enregistrée en éléments non récurrents pour 3 281 milliers d'euros, la sortie des titres de participation a généré une perte de 5 497 milliers d'euros et a été enregistrée en résultat financier.

3. DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Note 3.1 Informations sectorielles

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Hors zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2015
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	1 296 083	700 558	(14 794)	1 981 847
Résultat opérationnel courant	53 253	58 257		111 510
Actifs non courants	541 095	222 583		763 678

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Hors zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2016
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	1 287 505	692 792	(12 642)	1 967 655
Résultat opérationnel courant	48 157	55 374		103 531
Actifs non courants	520 354	223 504		743 858

■ Informations par activités

(en milliers d'euros)	Conserve/ Surgelé	Frais	Total au 30/06/2015
Chiffre d'affaires hors groupe	1 585 513	396 334	1 981 847

(en milliers d'euros)	Conserve/ Surgelé	Frais	Total au 30/06/2016
Chiffre d'affaires hors groupe	1 556 186	411 469	1 967 655

■ Informations par zones géographiques

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015		Au 30/06/2016	
France	628 446	32 %	617 152	31 %
Amérique du Nord	465 804	24 %	504 433	26 %
Allemagne	222 163	11 %	221 719	11 %
Italie	184 092	9 %	188 678	10 %
Europe orientale ⁽¹⁾	187 778	9 %	149 490	8 %
Benelux	81 564	4 %	80 901	4 %
Europe centrale ⁽²⁾	83 024	4 %	85 284	4 %
Ibérique	40 115	2 %	40 014	2 %
Autres	88 859	5 %	79 984	4 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 981 847	100 %	1 967 655	100 %

(1) Russie + pays de la CEI.

(2) Pays d'Europe de l'Est ayant intégré l'Union européenne.

Note 3.2 Achats et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(1 074 957)	(1 007 383)
Production stockée	35 610	9 133
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	14 252	9 970
Autres charges externes	(415 728)	(433 011)
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(1 440 823)	(1 421 291)

Note 3.3 Autres produits et autres charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Prestations opérationnelles	4 215	4 219
Reprises de provisions et pertes de valeur	6 455	9 130
Autres produits opérationnels	21 476	22 808
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	32 146	36 157

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Impôts et taxes	(22 667)	(23 765)
Dotations aux provisions et pertes de valeur	(9 260)	(16 963)
Autres charges opérationnelles	(2 314)	(2 523)
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(34 241)	(43 251)

Note 3.4 Éléments non récurrents

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Frais de réorganisation et de restructuration	(14 511)	(6 133) *
Indemnité d'assurance (solde net)	11 639	0
Frais et honoraires	0	(866)
Autres (solde net)	807	(569)
TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	(2 064)	(7 568)

* Dont fermeture de l'usine de Russy-Bémont pour 9 414 milliers d'euros et vente du site de Benimodo + 3 281 milliers d'euros.

Note 3.5 Stocks et encours

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2015	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2016
Matières et emballages	138 223	(2 141)	136 082	135 361	(2 331)	133 029
Encours et produits finis	454 268	(15 355)	438 914	466 049	(19 974)	446 076
	592 491	(17 496)	574 995	601 410	(22 305)	579 105

■ Détail des provisions pour dépréciation des stocks et en-cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Matières et emballages		
À l'ouverture de l'exercice	(2 145)	(2 141)
Dotations	(681)	(1 152)
Reprises	684	955
Écarts de conversion et autres	0	7
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(2 141)	(2 331)
Encours et produits finis		
À l'ouverture de l'exercice	(14 142)	(15 355)
Dotations	(1 813)	(9 887)
Reprises	827	5 123
Écarts de conversion et autres	(226)	146
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(15 355)	(19 973)

Note 3.6 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2015	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2016
Clients	256 517	(4 916)	251 601	251 137	(3 623)	247 514
Créances fiscales et sociales	45 625	0	45 625	36 964	0	36 964
Autres créances	31 956	(6 159)	25 797	21 320	(363)	20 957
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	334 097	(11 075)	323 022	309 421	(3 986)	305 435

■ Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2016
Clients		
À l'ouverture de l'exercice	(5 590)	(4 916)
Dotations	(425)	(555)
Reprises	841	1 754
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	258	94
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(4 916)	(3 623)
Autres créances		
À l'ouverture de l'exercice	(581)	(6 159)
Dotations	(5 796)	0
Reprises	218	0
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	0	5 796
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(6 159)	(363)

(1) Reclassements de compte à compte.

■ Échéanciers des clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2016
Non échues	216 952	211 900
Échues		
• moins de 30 jours	26 009	27 101
• entre 30 et 90 jours	6 257	6 376
• plus de 90 jours	2 382	2 137
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	251 601	247 514

Note 3.7 Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Dettes fournisseurs	381 978	367 791
Dettes sur acquisitions d'actifs	18 838	17 790
Dettes fiscales et sociales	102 888	101 271
Autres dettes	54 632	42 911
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	558 336	529 763

4. CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Note 4.1 Rémunérations et effectifs

(en milliers d'euros et nombre de salariés)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Frais de personnel des sociétés intégrées	(351 210)	(361 038)
Effectif moyen annuel	9 755	9 961
Effectif permanent	6 974	7 100

Note 4.2 Engagements envers le personnel

1. Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues. Le montant s'élève à 28 450 milliers d'euros au 30 juin 2016, contre 28 070 milliers d'euros au 30 juin 2015.

2. Régimes à prestations définies

Le groupe a, par ailleurs principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

La description des plans se trouve note 1.2 K.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

(en milliers d'euros)	2014-2015	2015-2016
Compte de résultat : Charge de Retraite		
Coût des services rendus dans l'année	1 027	1 207
Effet de l'actualisation	679	448
Rendement attendu des actifs du régime	(230)	(116)
(Gains)/Pertes liés à la liquidation du régime	0	0
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	1 476	1 540

(en milliers d'euros)	2014-2015	2015-2016
Variation de la valeur actualisée de l'obligation		
Valeur actualisée de l'obligation DBO ⁽¹⁾ au 1^{er} juillet	23 102	26 423
Coût des services rendus dans l'année	1 027	1 207
Effet de l'actualisation	679	448
Cotisations employés	0	0
Liquidation du régime	0	0
Effet de change	1	(11)
Prestations versées	(1 375)	(1 489)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	11	542
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses actuarielles	3 260	1 441
(Gains)/Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	(283)	(228)
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO ⁽¹⁾ AU 30 JUIN	26 423	28 333

(1) DBO : Defined benefit obligation.

(en milliers d'euros)	2014-2015	2015-2016
Variation de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} juillet	7 710	6 881
Rendement attendu des actifs du régime	230	116
Cotisations employeur	0	0
Cotisations employés	0	0
Liquidation du régime	0	0
Prestations versées	(1 081)	(1 264)
Gains/(Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	22	103
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	6 881	5 836

(en milliers d'euros)	2014-2015	2015-2016
Réconciliation du montant reconnu au bilan		
Situation financière nette : surplus/(déficit)	(19 542)	(22 498)
Effet de la limitation des surplus (<i>asset ceiling</i> IAS 19 #58)	0	0
(Provision) au 30 juin	(19 542)	(22 498)
ACTIF NET AU 30 JUIN	0	0

(en milliers d'euros)	2014-2015	2015-2016
Écarts Actuariels		
(Gains)/Pertes actuariels générés au 1 ^{er} juillet	2 721	5 688
Reclassement		(514)
(Gains)/Pertes actuariels générés entre le 1 ^{er} juillet et le 30 juin	2 967	1 652

(en milliers d'euros)	2014-2015	2015-2016
Évolution des montants inscrits au bilan au cours de l'exercice		
(Passif) Actif net d'ouverture	(15 392)	(19 542)
(Charge) Produit de retraite	(1 476)	(1 540)
Prestations payées par l'employeur	294	226
Effet de change	(1)	11
Effet de la limitation des surplus (<i>asset ceiling</i> IAS 19 #58)	0	0
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	(2 967)	(1 652)
(PASSIF) ACTIF NET DE CLÔTURE	(19 542)	(22 498)

Pour les hypothèses actuarielles en fin d'exercice, se référer à la note 1.2 K.

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par des établissements financiers en couverture des engagements d'indemnités de départ en retraite (IDR), adossés sur l'actif général.

Au 30 juin 2016, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation était la suivante : une hausse de 0,50 point du taux d'actualisation aurait diminué l'obligation du groupe de 1 751 milliers d'euros. À l'inverse, une baisse de 0,50 point aurait augmenté l'obligation du groupe de 1 884 milliers d'euros.

Note 4.3 Paiements fondés sur des actions

La Gérance de Bonduelle SCA peut octroyer à certains dirigeants et collaborateurs du groupe des options d'achat d'actions et des actions gratuites de la société Bonduelle.

L'attribution d'actions gratuites est une politique d'intéressement long terme basée sur le critère de rentabilité des capitaux employés.

■ Caractéristiques des plans d'options

	Plan N° 14	Plan N° 15	Plan N° 16
Date d'Assemblée :	03/12/2009	03/12/2009	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	24/06/2010	12/07/2010	15/12/2011
Nombre initial d'actions attribuées	197 800	188 800	207 600
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SAS, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA 	34 000	32 000	23 600
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif 	83 000	87 000	94 400
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(27 600)	(8 000)	(29 600)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	170 200	180 800	178 000
Point de départ d'exercice des options	25/06/2014	08/12/2014	16/12/2015
Date d'expiration	24/06/2016	07/12/2016	15/12/2017
Prix de souscription	19,11	15,90	15,73
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2016	170 200	154 200	111 300

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice et à des actions non souscrites à la date d'échéance.

■ Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites ⁽¹⁾

	Plan n° 3	Plan n° 4
Date d'Assemblée :	03/12/2015	03/12/2015
Date du Conseil de Gérance	07/12/2015	07/12/2015
Nombre initial d'actions attribuées	61 868	61 868
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SAS, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA 	19 141	19 141
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif 	61 868	61 868
Nombre total d'actions gratuites attribuées	61 868	61 868
Date d'attribution effective	07/12/2017	07/12/2018
Date de première cession possible	08/12/2017	08/12/2018
Nombre d'actions effectivement attribuées au 30 juin 2016	0	0

(1) L'attribution d'actions gratuites est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire fixe et conditionnés par la présence dans les effectifs à la date de versement du plan. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

■ Valorisations des plans d'option et d'attribution d'actions gratuites

Comme indiqué en partie P de la note 1.2, les options d'achat d'actions et actions gratuites accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes pour les plans d'options et l'actualisation

de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution d'actions gratuites. La juste valeur des actions gratuites est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale.

La charge IFRS 2 de la période s'élève à 811 milliers d'euros.

5. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Note 5.1 Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie valide, sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 5.6 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2016).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

B. Risques de marché

1. RISQUE DE CHANGE

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2015-2016, 63 % de son chiffre d'affaires et 39 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, real brésilien, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2016.

2. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du

taux d'intérêt sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2016.

3. RISQUE DE CRÉDIT

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4. RISQUE DE CONTREPARTIE

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

5. RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Les trois derniers épisodes d'inflation sur les matières premières ont d'ailleurs prouvé la capacité du groupe à répercuter la hausse des coûts dans les prix de vente.

C. Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2016 s'élèvent à 568 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera à l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2016 la distribution d'un dividende de 0,43 euro par action.

Note 5.2 Résultat financier

Le résultat financier du groupe au 30 juin 2016 s'élève à - 21,4 millions d'euros contre - 19,3 millions d'euros un an auparavant.

(en milliers d'euros)		Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Coût de l'endettement financier	A	(22 821)	(21 651)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		244	71
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(23 628)	(21 530)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		(14 724)	(1 717)
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		15 287	1 526
Autres produits et charges financiers	B	3 490	226
Gains et pertes de change		2 275	5 440
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie		(133)	(10)
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		1 769	457
Autres charges financières		(421)	(5 661)
RÉSULTAT FINANCIER	A+B	(19 331)	(21 425)

Le coût de l'endettement financier net, composante principale du résultat financier, s'affiche en baisse, passant ainsi de - 22,8 millions d'euros au 30 juin 2015 à - 21,7 millions d'euros au 30 juin 2016.

Il est composé à la fois des intérêts payés au taux d'intérêt effectif (- 21,5 millions d'euros), des produits de trésorerie (+ 0,1 million d'euros) et de l'inefficacité résiduelle de - 0,2 million d'euros calculée entre les gains et pertes sur la dette couverte en juste valeur (- 1,7 million d'euros) et les gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur (+ 1,5 million d'euros). Cette inefficacité est exclusivement liée à des effets de taux (les dettes en devises étant intégralement couvertes du risque de change).

Le taux d'intérêt, calculé sur la dette moyenne du groupe toutes devises confondues et retraité des effets IFRS, s'établit à 3,08 % contre 3,17 % l'année précédente.

La baisse régulière du coût de l'endettement financier net est expliquée, d'une part, par une diminution de l'endettement du groupe et, d'autre part, par une poursuite de la baisse des taux d'intérêts des monnaies dans lesquelles le groupe emprunte.

Les autres charges et produits financiers (+ 0,2 million d'euros) se décomposent comme suit :

- + 5,2 millions d'euros de résultat de change correspondant au résultat des couvertures de change opérées sur les flux liées aux activités

commerciales et de trésorerie en devises (la décomposition est la suivante : + 5,4 millions d'euros de gains de change, - 0,2 million d'euros de part inefficace des couvertures de trésorerie et charges sur instruments non éligibles en comptabilité de couverture) ;

- - 5 millions d'euros d'autres charges financières, essentiellement constituées de la reconnaissance en compte de résultat de la cession des titres de participation dans UCR (- 5,5 millions d'euros). Le reliquat se décompose en - 0,2 million d'euros d'autres charges et + 0,7 million d'euros de produits sur les instruments non éligibles en comptabilité de couverture.

Des calculs de sensibilité permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significatives des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS 7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêt qui est recalculée en opérant une translation de +/- 50 points de base sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction des financements et de la trésorerie groupe, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters...).

■ Étude de sensibilité aux taux d'intérêt

	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 50 bp		- 50 bp	
(en milliers d'euros)	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
Intérêts sur les dettes	0	(3 423)	0	3 423
Valorisation <i>Mark to market</i> des dettes	0	2 935	0	(3 008)
Dettes	0	(488)	0	415
Produits financiers des produits dérivés de taux	0	633	0	(633)
Valorisation <i>Mark to market</i> des produits dérivés de taux	1 607	(1 778)	(1 455)	1 822
Produits dérivés de taux	1 607	(1 144)	(1 455)	1 189
TOTAL	1 607	(1 632)	(1 455)	1 189

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement (USD, HUF, CAD, RUB, PLN...), les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le taux (systèmes d'informations et plateforme de valorisation...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, ainsi que l'ensemble des instruments dérivés utilisés pour couvrir ces expositions de change.

Conformément à IFRS 7 §23, il est précisé que dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à un an.

Dans le cas d'actifs ou passifs plus longs, les couvertures peuvent aller au-delà d'un an, sans toutefois dépasser actuellement 5 ans, à l'exception des couvertures sur l'emprunt USPP émis en 2010 dont les couvertures courent jusqu'à l'échéance de l'obligation (2022). Dans ce cas, les flux (intermédiaires et finaux) des instruments de couvertures sont concomitants aux flux des sous-jacents couverts et leurs impacts se compensent en compte de résultat chaque trimestre ou semestre selon les calendriers d'échanges de flux déterminés.

Pour les modalités d'élaboration des calculs de sensibilité aux variations des devises, une variation de +/- 5 % de l'euro contre les principales devises a été retenue.

■ Étude de sensibilité aux cours de change hors situation patrimoniale

<i>(en milliers d'euros)</i>	Variation des cours de change de			
	+ 5 % de variation de l'euro contre devise		- 5 % de variation de l'euro contre devise	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
HUF/EUR	16	107	(15)	(170)
USD/EUR	(106)	174	67	(66)
PLN/EUR	13	(40)	(15)	7
RUB/EUR	(45)	83	37	(115)
USD/CAD	136	(60)	(227)	(102)
TOTAL	14	264	(154)	(446)

Note 5.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

■ Au 30/06/2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	43 743	43 743	4 969	16 078	22 696	0
Titres de participation	16 060	16 060	0	16 060	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	22 714	22 714	0	18	22 696	0
Autres immobilisations financières	4 969	4 969	4 969	0	0	0
Autres actifs non courants	12 644	12 644	10 538	0	0	2 105
Autres créances non courantes	10 538	10 538	10 538	0	0	0
Charges constatées d'avance	2 105	2 105	0	0	0	2 105
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	323 022	323 022	323 022	0	0	0
Autres actifs courants	9 302	9 302	3 504	0	0	5 798
Prêts et créances rattachés non consolidés	3 496	3 496	3 496	0	0	0
Charges constatées d'avance	5 798	5 798	0	0	0	5 798
Autres actifs	8	8	8	0	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	7 636	7 636	0	2 802	4 834	0
VMP et autres placements	262	262	262	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 876	7 876	7 876	0	0	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	384 961	385 569	358 084	3 241	24 244	0
Dette financière hors dérivés	380 503	381 112	358 084	0	23 028	0
Instruments financiers dérivés passifs	4 457	4 457	0	3 241	1 216	0
Autres passifs non courants	15 907	15 907	347	0	0	15 560
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	15 560	15 560	0	0	0	15 560
Dettes diverses	347	347	347	0	0	0
Passif courant						
Fournisseurs et autres créiteurs divers	558 336	558 336	558 336	0	0	0
Dettes financières courantes	165 931	165 943	161 635	1 080	3 229	0
Dette financière hors dérivés	162 310	162 323	161 635	0	688	0
Instruments financiers dérivés passifs courants	3 620	3 620	0	1 080	2 541	0
Autres passifs courants	2 050	2 050	0	0	0	2 050
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 050	2 050	0	0	0	2 050

■ Au 30/06/2016

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	46 381	46 381	5 843	16 066	24 472	0
Titres de participation	16 061	16 061	0	16 061	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	24 477	24 477	0	5	24 472	0
Autres immobilisations financières	5 843	5 843	5 843	0	0	0
Autres actifs non courants	6 255	6 255	4 305	0	0	1 950
Autres créances non courantes	4 305	4 305	4 305	0	0	0
Charges constatées d'avance	1 950	1 950	0	0	0	1 950
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	305 435	305 435	305 435	0	0	0
Autres actifs courants	7 459	7 459	629	0	0	6 830
Prêts et créances rattachés non consolidés	600	600	600	0	0	0
Charges constatées d'avance	6 830	6 830	0	0	0	6 830
Autres actifs	29	29	29	0	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	3 797	3 797	0	1 256	2 541	0
VMP et autres placements	224	224	224	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 801	5 801	5 801	0	0	0

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	327 479	327 371	298 567	3 599	25 204	0
Dettes financières hors dérivés	323 390	323 282	298 567	0	24 715	0
Instruments financiers dérivés passifs	4 089	4 089	0	3 599	490	0
Autres passifs non courants	13 122	13 122	13	0	0	13 109
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	13 109	13 109	0	0	0	13 109
Dettes diverses	13	13	13	0	0	0
Passif courant						
Fournisseurs et autres créiteurs divers	529 763	529 763	529 763	0	0	0
Dettes financières courantes	147 407	147 411	144 120	363	2 929	0
Dettes financières hors dérivés	144 460	144 464	144 120	0	344	0
Instruments financiers dérivés passifs courants	2 947	2 947	0	363	2 585	0
Autres passifs courants	2 169	2 169	0	0	0	2 169
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 169	2 169	0	0	0	2 169

COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (AMENDEMENT IFRS 7) :

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne répondent pas aux critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs au bilan. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre d'IFRS 7.13 sur la compensation des actifs et passifs financiers. À ce titre, les effets des accords de compensation sont les suivants :

- montant net des instruments financiers dérivés actifs selon la norme IFRS 7.13 : 23,2 millions d'euros ;

- montant net des instruments financiers dérivés passifs selon la norme IFRS 7.13 : - 1,9 million d'euros.

La juste valeur de 24,5 millions d'euros enregistrée au bilan, relative aux instruments financiers dérivés actifs, concerne principalement les *cross currency swaps* en dollars américains. Ces derniers ont été mis en place pour couvrir la dette obligataire américaine d'un nominal de 145 millions de dollars.

Ces opérations sont réparties de façon équilibrée sur trois partenaires bancaires de premier rang.

Note 5.4 Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2014	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2015
Valeurs brutes ⁽²⁾					
Titres de participation ⁽¹⁾	17 245	0	0	1	17 246
Instruments financiers dérivés actifs	7 554	0	0	15 161	22 715
Autres immobilisations financières	5 685	494	(445)	(296)	5 438
	30 484	494	(445)	14 865	45 398
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽¹⁾	1 075	110	0	0	1 185
Autres immobilisations financières	470	0	0	0	470
	1 545	110	0	0	1 655
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽¹⁾	16 170	(110)	0	1	16 061
Instruments financiers dérivés actifs	7 554	0	0	15 161	22 715
Autres immobilisations financières	5 215	494	(445)	(296)	4 968
	28 939	384	(445)	14 865	43 743

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2016
Valeurs brutes ⁽²⁾					
Titres de participation ⁽¹⁾	17 246	0	(110)	0	17 136
Instruments financiers dérivés actifs	22 715	0	0	1 763	24 478
Autres immobilisations financières	5 438	959	(321)	8	6 084
	45 398	959	(431)	1 771	47 700
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽¹⁾	1 185	0	(110)	0	1 075
Autres immobilisations financières	470	0	(227)	0	243
	1 655	0	(337)	0	1 318
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽¹⁾	16 061	0	0	0	16 061
Instruments financiers dérivés actifs	22 715	0	0	1 763	24 478
Autres immobilisations financières	4 968	959	(94)	8	5 841
	43 743	959	(94)	1 771	46 380

(1) Cette rubrique représente la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe.

(2) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 1.2.

(3) Variations de périmètre, reclassements et juste valeur des instruments financiers dérivés actifs.

Note 5.5 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Dérivés de Taux

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Parmi les emprunts obligataires du groupe émis à taux fixe, deux ont été swappés pour partie à taux variable dès l'émission. Ces *swaps* répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39. La quote-part de dette sous-jacente et les *swaps* sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

En août 2010, le groupe a émis un emprunt obligataire de type USPP de 145 millions de dollars à taux fixe. S'agissant de la quote-part de dette couverte par un instrument dérivé ramenant un taux fixe dollar en taux fixe euro, dans la mesure où les tests prospectifs ont validé l'efficacité de la relation de couverture, les variations de valeur de ces instruments sont enregistrées directement en capitaux propres.

COUVERTURES NON ÉLIGIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE IFRS

La dette du groupe est pour partie composée d'encours de dettes swappées à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêt en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type tunnels, ou caps, permettant de se prémunir d'une hausse importante des taux d'intérêt. Dans certains cas, ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux futurs au sens de la norme IAS 39. Ils ont donc été classés en instruments détenus à des fins de transaction et leurs variations de juste valeur passent en résultat de l'année.

Dérivés de Change

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Le groupe est exposé au risque de variation de valeur en fonction de l'évolution de la parité EUR/USD sur l'emprunt obligataire en dollar américain émis en 2010. Des instruments dérivés : change à terme ou *cross currency swap*, répondant aux critères de la comptabilité de couverture au sens IAS 39, ont été mis en place pour couvrir ce risque à hauteur de la totalité du nominal résiduel.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euro. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollars américain et canadien, en forint hongrois, en rouble russe et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

À l'instar des années précédentes, le groupe a mis en place des couvertures de change et de taux sur les financements intra-groupe couvrant les besoins de certaines de ses filiales situées en dehors de la zone euro (Canada, Russie, Brésil, Hongrie, Pologne, USA). Ces financements intra-groupe en devises font l'objet d'une couverture systématique et intégrale du risque de change, de telle sorte que les variations de valeur du sous-jacent (le prêt/emprunt intra-groupe en devises) soient parfaitement et intégralement compensées par les variations de valeur inverses de l'élément de couverture. Typiquement ces couvertures ont été réalisées par le biais de *cross currency swaps* ou ventes à terme.

Les *cross currency swaps* englobent également une composante « taux d'intérêt » dans la couverture. Lorsqu'il s'agit de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie en les figeant à l'aide d'un taux fixe, ces couvertures sont éligibles à un traitement de type *cash flow hedge* ; les variations de valeur sont alors enregistrées en capitaux propres, puis recyclées en résultat au fur et à mesure de la survenance des flux couverts.

COUVERTURES NON ÉLIGIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE IFRS

Certains dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie. Dans ce cas, les variations de valeur sont enregistrées directement en résultat.

■ Instruments dérivés au 30/06/2015

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie	211 059	23	3 391	23	3 391
Couvertures de Juste Valeur	124 905	6 409	0	6 409	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	26 990	0	1 202	0	1 202
<i>Dont instruments fermes : Swaps</i>	26 990	0	759	0	759
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>	25 000	0	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>	(25 000)	0	443	0	443
Dont Courant				503	259
Dont Non courant				5 929	4 334
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	71 710	2 084	478	2 084	478
<i>Dont instruments à terme</i>	48 536	1 982	373	1 982	373
<i>Dont instruments optionnels</i>	22 634	103	104	103	104
Couvertures de Juste Valeur	163 533	17 736	0	17 736	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	192 136	4 098	3 008	4 098	3 008
<i>Dont instruments à terme</i>	174 400	3 270	1 828	3 270	1 828
<i>Dont instruments optionnels</i>	17 736	828	1 179	828	1 179
Dont Courant				7 133	3 361
Dont Non courant				16 786	124
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant				7 636	3 620
Dont Non courant				22 714	4 457

■ Instruments dérivés au 30/06/2016

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie	255 332	5	3 593	5	3 593
Couvertures de Juste Valeur	105 570	7 270	0	7 270	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	7 500	0	490	0	490
<i>Dont instruments fermes : Swaps</i>	7 500	0	490	0	490
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>					
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>					
Dont Courant				344	4
Dont Non courant				6 930	4 079
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	60 160	1 256	369	1 256	369
<i>Dont instruments à terme</i>	42 327	1 084	268	1 084	268
<i>Dont instruments optionnels</i>	17 833	172	101	172	101
Couvertures de Juste Valeur	130 607	17 547	0	17 547	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	139 076	2 197	2 585	2 197	2 585
<i>Dont instruments à terme</i>	120 631	1 603	1 286	1 603	1 286
<i>Dont instruments optionnels</i>	18 445	594	1 299	594	1 299
Dont Courant				3 453	2 944
Dont Non courant				17 547	10
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant				3 797	2 947
Dont Non courant				24 477	4 089

■ Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale)

(en milliers d'euros)	30/06/2015					
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	137 737	25 207	(8 267)	(38 020)	15 797	(6 953)
Position nette après couverture	239	(291)	0	(1 909)	2 125	(1 378)

(en milliers d'euros)	30/06/2016					
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	140 696	15 629	(44 119)	(10 563)	9 203	(3 320)
Position nette après couverture	517	17	6 805	167	(1 236)	(7)

Note 5.6 Endettement net

1. Ventilation par nature de l'endettement net

■ Au 30/06/2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette Obligataire USPP	168 235	5 111	15 553	80 384	89 580	190 628
Dette obligataire EURO PP	145 000	0	0	144 637	0	144 637
Locations Financements	2 543	137	137	2 269	0	2 543
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	108 925	23 449	26 147	59 329	0	108 925
Emprunts et dettes financières diverses	4 329	13	13	4 304	0	4 329
Intérêts courus	3 163	1 459	1 704	0	0	3 163
Concours bancaires courants	88 588	88 588	0	0	0	88 588
Total endettement Brut avant dérivés	520 783	118 757	43 553	290 923	89 580	542 813
Dérivés – Passifs		2 653	967	3 226	1 232	8 078
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	0	0	-
<i>Dont autres dérivés</i>		2 653	967	3 226	1 232	8 078
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		121 410	44 520	294 148	90 812	550 891
Dérivés – Actifs		6 774	862	9 939	12 775	30 350
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		1 510	194	9 671	12 771	24 145
<i>Dont autres dérivés</i>		5 264	668	268	4	6 205
VMP	262	262	0	0	0	262
Disponibilités	7 876	7 876	0	0	0	7 876
TOTAL ENDETTEMENT NET		106 498	43 658	284 209	78 037	512 402

■ Au 30/06/2016

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette Obligataire USPP	148 235	5 013	15 323	91 497	60 998	172 831
Dette obligataire EURO PP	145 000	0	0	144 736	0	144 736
Locations Financements	2 418	115	115	2 188	0	2 418
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	84 927	21 169	40 425	3 332	20 000	84 927
Emprunts et dettes financières diverses	3 237	1 299	1 299	638	0	3 237
Intérêts courus	3 145	1 573	1 573	0	0	3 145
Concours bancaires courants	56 556	56 556	0	0	0	56 556
Total endettement Brut avant dérivés	443 518	85 725	58 734	242 392	80 998	467 850
Dérivés – Passifs		2 351	597	3 403	686	7 037
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	0	0	0
<i>Dont autres dérivés</i>		2 351	597	3 403	686	7 037
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		88 076	59 331	245 795	81 684	474 886
Dérivés – Actifs		2 397	1 400	14 800	9 677	28 274
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		13	332	14 795	9 677	24 817
<i>Dont autres dérivés</i>		2 385	1 068	5	0	3 457
VMP	224	224	0	0	0	224
Disponibilités	5 801	5 801	0	0	0	5 801
TOTAL ENDETTEMENT NET		79 654	57 931	230 995	72 007	440 587

2. Ventilation par taux des dettes financières nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	30/06/2016
Dettes financières nettes	512 402	440 587
Avant couverture de taux		
Taux fixe	345 301	326 261
Taux variable	167 102	114 325
Après couverture de taux		
Taux fixe	297 379	324 006
Taux variable	215 024	116 581

3. Ventilation par devise des dettes financières nettes

<i>(en milliers d'euros)/(-) = disponibilités</i>	30/06/2015	30/06/2016
EUR	362 793	334 198
USD	17 000	26 605
CAD	67 024	56 396
HUF	30 256	24 954
RUB	16 358	(9 849)
BRL	10 693	3 576
PLN	8 279	4 707
TOTAL	512 402	440 587

4. Endettement net *

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	30/06/2016
À l'ouverture de l'exercice	524 563	512 402
Augmentation	11 289	14 590
Remboursements diminutions	(20 000)	(88 379)
Variations de périmètre	0	0
Variations de Juste Valeur de la dette	23 014	24 332
Variations de Juste Valeur des instruments dérivés	(28 383)	(21 237)
Écarts de conversion	1 919	(1 120)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	512 402	440 587

* Y compris instruments dérivés.

5. Valeur de marché des actifs et passifs financiers hors dérivés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dettes Obligataire USPP	168 235	193 536	190 628
Dettes Obligataire EURO PP	145 000	144 637	144 637
Emprunts auprès des établissements de crédit	111 468	111 468	111 468
Emprunts et dettes financières diverses	4 329	4 329	4 329
Intérêts courus	3 163	3 163	3 163
Concours bancaires courants	88 588	88 588	88 588
TOTAL	520 783	545 721	542 813
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		139 662	131 053
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		127 612	133 313
Actifs			
Disponibilités et VMP	8 139	8 139	8 139
TOTAL	8 139	8 139	8 139

Pour tous les autres actifs et passifs non repris dans ce tableau, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dettes Obligataire USPP	148 235	174 107	172 831
Dettes Obligataire EURO PP	145 000	144 736	144 736
Emprunts auprès des établissements de crédit	87 345	87 345	87 345
Emprunts et dettes financières diverses	3 237	3 237	3 237
Intérêts courus	3 145	3 145	3 145
Concours bancaires courants	56 556	56 556	56 556
TOTAL	443 518	469 126	467 850
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		120 185	112 858
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		155 468	161 519
Actifs			
Disponibilités et VMP	6 026	6 026	6 026
TOTAL	6 026	6 026	6 026

Pour tous les autres actifs et passifs non repris dans ce tableau, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

6. Échéancier de la dette obligataire

Échéance	Notionnel	Devises	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		TOTAL		
			Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *	
Émissions publiques			-								
Émissions privées	2016	25 000	EUR	5 000	126					5 000	126
	2017	75 000	EUR	15 000	623					15 000	623
	2019	145 000	EUR		5 554	145 000	11 107			145 000	16 661
	2022	145 000	USD		5 698	67 836	17 665	45 224	2 279	113 060	25 642
	2022	15 175	EUR		723	9 105	2 245	6 070	290	15 175	3 258

* Montants exprimés avant couverture de taux ; les intérêts à taux variable sont calculés sur la base du taux Euribor forward du 30 juin 2016.

■ Au 30 juin 2016

Les émissions sont soumises à des *covenants* financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Au 30 juin 2016, le groupe respecte ces *covenants*.

7. Liquidités

Au 30 juin 2016, le RCF (*Revolving Credit Facility*) est utilisé à hauteur de 20 millions d'euros.

Le Groupe Bonduelle a signé en date du 28 juillet 2014 avec les établissements constituant son pool bancaire un amendement à son contrat de financement *Revolving Credit Facility* d'un montant de 300 millions d'euros et d'une durée de 5 ans, signé en juillet 2012. Cet aménagement prévoit, outre une baisse sensible de la marge de crédit, une extension de 2 ans (2019) avec une option additionnelle de deux ans. Cette option a été exercée, portant de fait la maturité théorique finale du *Revolving Credit Facility* à 2021.

Par ailleurs, à cette même date, le groupe bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéances comprises entre 1 et 5 ans portant le montant des lignes bancaires confirmées (y compris RCF) à 460 millions d'euros (471 millions d'euros au 30 juin 2015), utilisées à hauteur de 83,5 millions d'euros au 30 juin 2016 (85,4 millions d'euros au 30 juin 2015).

Les tirages réalisés dans le cadre des lignes de crédits bancaires (y compris RCF) confirmées à plus d'un an, sont classés au bilan consolidé en dettes financières non courantes.

6. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Note 6.1 Impôt sur le résultat

1. Analyse de la charge nette d'impôts

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Taux d'impôt moyen :	21,93 %	27,55 %

2. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	%	Au 30/06/2016	%
Résultat net part du groupe	69 230		53 672	
Intérêts minoritaires	(12)		(1)	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(1 114)		(328)	
Charge d'impôt	19 759		20 538	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	90 115		74 538	
Charge d'impôt théorique ⁽¹⁾	34 244	38,0 %	28 324	38,0 %
Rapprochement :				
Différences permanentes	5 049	5,6 %	2 369	3,2 %
Différentiel de taux (pays étrangers) ⁽²⁾	(11 715)	- 13,0 %	(11 660)	- 15,6 %
Incidence des déficits reportables et autres	(7 818)	- 8,7 %	1 505	2,0 %
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	19 759	21,9 %	20 538	27,6 %

(1) En France, la contribution exceptionnelle sur l'impôt à laquelle le groupe est assujéti est de 10,8 % pour l'exercice 2015-2016. Le taux théorique de l'impôt, y compris cette contribution exceptionnelle, est donc de 38 % en 2015-2016.

(2) Les principaux pays contributeurs au différentiel de taux d'imposition sont le Canada et la Russie.

Au 30 juin 2016, le montant de l'impôt versé est de 10 146 milliers d'euros.

3. Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Provisions et immobilisations	5 832	4 109
Marges sur stocks	563	493
Déficits reportables *	6 264	6 497
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(16 427)	(15 157)
Autres **	1 988	3 058
ACTIF (PASSIF) NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	(1 780)	(1 000)

* En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

** Variation d'impôts due aux retraitements d'instruments financiers.

■ Variation des actifs (passifs) nets d'impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
À L'OUVERTURE	(9 559)	(1 780)
Acquisitions et cessions de filiales	0	0
Impôts imputés au compte de résultat	9 761	2 896
Impôts imputés directement en capitaux propres	(265)	(39)
Autres variations ⁽¹⁾	(1 717)	(2 077)
À LA CLÔTURE	(1 780)	(1 000)

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les reports déficitaires pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent au 30 juin 2016 à 87,6 millions d'euros, contre 93,8 millions d'euros au 30 juin 2015.

7. RÉSULTAT PAR ACTION

Note 7.1 Résultat par action

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2016 est de 0,43 euro par action.

Au 30 juin 2016, le capital de Bonduelle SCA se compose de 32 millions d'actions d'une valeur nominale de 1,75 euro.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Résultat net part du groupe	69 230	53 672
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
• Du résultat net	30 417 782	31 478 244
• Du résultat net dilué	31 600 637	31 695 280
Résultat par action (en euros)		
• De base	2,28	1,71
• Dilué *	2,19	1,69

* La dilution s'explique principalement par la probabilité d'exercice des plans de stock-options et les plans d'attributions d'actions gratuites. Compte tenu des actions d'autocontrôle affectées à l'objectif de couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions, le risque de dilution est limité.

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Note 8.1 *Goodwill*

Le *goodwill* varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2014	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2015
VALEUR BRUTE	203 496	0	0	(2 986)	200 510
Perte de valeur					
VALEUR NETTE	203 496	0	0	(2 986)	200 510

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2016
VALEUR BRUTE	200 510	0	0	(3 241)	197 269
Perte de valeur					
VALEUR NETTE	200 510	0	0	(3 241)	197 269

(1) *Écarts de conversion.*

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) présentant des indicateurs de perte de valeur, ou comprenant un *goodwill*, ont fait l'objet d'un test de dépréciation en 2016.

Selon les UGT et en fonction de la pertinence des hypothèses et des références comparables disponibles sur le marché, la valeur recouvrable des actifs retenue par le groupe est une valeur d'utilité ou une valeur de marché.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs d'utilité de chaque UGT sont décrites en note 1.2 A.

Les résultats des tests de dépréciation 2016 n'ont pas conduit à constater une dépréciation des *goodwill*.

Le groupe a analysé la sensibilité de la valeur obtenue en fonction de 3 paramètres essentiels à l'approche de la valorisation :

- taux d'actualisation des flux de trésorerie ;
- taux de croissance à long terme ;
- taux de marge opérationnelle.

Les UGT considérées sensibles à une de ces trois variables sont celles dont la hausse supérieure à 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse supérieure à 0,5 point du taux de croissance à long terme, ou la baisse supérieure à 1 point du taux de marge opérationnelle, entraînerait une dépréciation.

Aucune variation dans ces proportions du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme ou du taux de marge opérationnelle ne se traduirait par une dépréciation d'UGT.

Note 8.2 Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2014	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2015
Valeurs brutes					
Marques, brevets et licences	26 369	0	0	88	26 457
Logiciels	50 225	2 583	(25)	613	53 397
Autres	1 327	300	(39)	68	1 656
Immobilisations en cours	873	914	0	(597)	1 191
	78 794	3 798	(64)	173	82 701
Amortissements et pertes de valeur					
Marques, brevets et licences	2 186	13	0	(1)	2 197
Logiciels	43 880	2 607	(25)	(40)	46 422
Autres	613	14	(3)	22	645
	46 679	2 634	(28)	(20)	49 265
Valeurs nettes					
Marques, brevets et licences	24 183				24 259
Logiciels	6 345				6 975
Autres	714				1 011
Immobilisations en cours	873				1 191
	32 115				33 436

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2016
Valeurs brutes					
Marques, brevets et licences ⁽²⁾	26 457	0	0	(118)	26 339
Logiciels	53 397	3 197	(17)	876	57 453
Autres	1 656	0	0	(194)	1 462
Immobilisations en cours	1 191	1 534	(1)	(901)	1 823
	82 701	4 731	(18)	(337)	87 077
Amortissements et pertes de valeur					
Marques, brevets et licences	2 197	0	0	0	2 197
Logiciels	46 422	2 779	(16)	(16)	49 169
Autres	645	4	0	(117)	532
	49 265	2 783	(16)	(133)	51 899
Valeurs nettes					
Marques, brevets et licences	24 259				24 142
Logiciels	6 975				8 284
Autres	1 011				929
Immobilisations en cours	1 191				1 823
	33 436				35 178

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Les valeurs comptables des marques en milliers d'euros sont les suivantes : Cassegrain (20 215), Arctic Gardens (2 235), Globus (1 500).

Note 8.3 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2014	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2015
Valeurs brutes					
Terrains	49 631	1 483	(2 000)	2 523	51 637
Constructions	429 854	12 645	(5 668)	10 413	447 244
Installations techniques, outillages et matériels industriels ⁽²⁾	798 700	25 668	(25 493)	28 609	827 484
Autres	58 398	2 949	(1 123)	(7 114)	53 110
Immobilisations en cours	35 797	21 533	(36)	(36 546)	20 748
	1 372 380	64 278	(34 320)	(2 115)	1 400 223
Amortissements					
Terrains	11 153	664	(1 107)	128	10 838
Constructions	269 853	17 934	(5 475)	(1 011)	281 301
Installations techniques, outillages et matériels industriels	584 970	51 449	(21 971)	(445)	614 003
Autres	38 484	3 717	(902)	(1 636)	39 663
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
	904 461	73 764	(29 455)	(2 964)	945 805
Pertes de valeur					
Terrains	528	(263)	0	(103)	162
Constructions	286	(117)	0	(39)	130
Installations techniques, outillages et matériels industriels	668	(169)	0	(148)	351
Autres	1	(1)	0	0	(0)
Immobilisations en cours	639	(35)	0	(546)	58
	2 122	(585)	0	(836)	701
Valeurs nettes					
Terrains	37 950				40 637
Constructions	159 715				165 813
Installations techniques, outillages et matériels industriels	213 061				213 129
Autres	19 913				13 447
Immobilisations en cours	35 158				20 690
	465 797				453 717

(1) Variations de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dont 73 % en zone Europe en 2014-2015.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2016
Valeurs brutes					
Terrains	51 637	328	(630)	726	52 061
Constructions	447 244	14 226	(8 381)	(4 221)	448 868
Installations techniques, outillages et matériels industriels ⁽²⁾	827 484	27 362	(16 834)	5 815	843 827
Autres	53 110	4 834	(2 503)	53	55 494
Immobilisations en cours	20 748	22 353	(28)	(21 946)	21 127
	1 400 223	69 103	(28 376)	(19 573)	1 421 377
Amortissements					
Terrains	10 838	737	0	71	11 646
Constructions	281 301	17 941	(7 703)	(3 942)	287 597
Installations techniques, outillages et matériels industriels	614 003	49 571	(14 134)	(10 572)	638 868
Autres	39 663	3 592	(2 174)	1 954	43 035
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
	945 805	71 841	(24 011)	(12 489)	981 146
Pertes de valeur					
Terrains	162	302	0	0	464
Constructions	130	157	0	0	287
Installations techniques, outillages et matériels industriels	351	1 731	0	(1)	2 081
Autres	0	33	0	0	33
Immobilisations en cours	58	165	0	(4)	219
	701	2 388	0	(5)	3 084
Valeurs nettes					
Terrains	40 637				39 951
Constructions	165 813				160 984
Installations techniques, outillages et matériels industriels	213 129				202 878
Autres	13 447				12 426
Immobilisations en cours	20 690				20 908
	453 717				437 148

(1) Variations de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dont 73 % en zone Europe en 2015-2016.

Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit-bail s'élèvent en valeurs brutes et nettes respectivement à 42,0 et 3,7 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 42,0 et 4,0 millions d'euros au 30 juin 2015.

9. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Note 9.1 Autres provisions

(en milliers d'euros)	30/06/2015	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autre ⁽¹⁾	30/06/2016
Risques commerciaux	2 176	2 288	(368)	(664)	269	3 701
Risques fiscaux ⁽²⁾	5 265	1 260	(1 293)	(147)	778	5 864
Risques sociaux	2 975	952	(186)	(201)	(105)	3 434
Restructurations et réorganisations	2 139	6 225	(178)	(100)	(5)	8 080
Titres mis en équivalence	3 452		(3 452)	0		0
Risques agro-industriels	2 858	1 616	(1 642)	0	(85)	2 746
Autres risques	3 072	396	(635)	(63)	(212)	2 558
	21 936	12 737	(7 755)	(1 176)	640	26 383

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	30/06/2016
Risques commerciaux	2 187	1 514	3 701
Risques fiscaux ⁽²⁾	149	5 715	5 864
Risques sociaux	327	3 108	3 434
Restructurations et réorganisations	8 012	68	8 080
Titres mis en équivalence	0	0	0
Risques agro-industriels	1 616	1 130	2 746
Autres risques	1 474	1 084	2 558
	13 764	12 619	26 383

(1) Écarts de conversion, variations de périmètre et transferts de poste à poste.

(2) Les provisions pour risques fiscaux correspondent à des contrôles fiscaux en cours provisionnés compte tenu de l'analyse des dossiers par le groupe.

Note 9.2 Risques et litiges

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Bonduelle fait également l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Bonduelle du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation du bien-fondé des demandes, de l'évolution des procédures et/ou litiges et des arguments de défense présentés et fait l'objet de vérifications par les Commissaires aux Comptes, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Consécutivement aux investigations menées par la Commission européenne concernant des pratiques anticoncurrentielles sur le marché du champignon en conserve aux marques de distributeurs au sein de l'Espace économique européen, et relativement à celles menées sur le marché de la conserve de légumes en Europe hors champignons, mentionnées dans le document de référence 2012-2013, le Groupe Bonduelle a déposé une demande d'immunité d'amende auprès de la Commission et a obtenu de celle-ci une immunité conditionnelle. Le Groupe Bonduelle a l'intention de continuer à coopérer pleinement avec la Commission et n'anticipe donc pas de sanctions financières dans le cadre de cette autre procédure.

Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	71 115	52 987
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	1 377	1 409

Nos engagements correspondent à la couverture de nos activités courantes.

Locations simples

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Engagements donnés en matière de location simple	38 025	10 163	8 474	7 321	6 110	5 152

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en termes d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en état des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre : En l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une

comptabilisation dans les comptes consolidés. Pour l'année 2015, le volume des émissions soumises à quotas s'est élevé à 19 443 teqCO₂, selon la comptabilité du système européen *Emission Trading Scheme* (directive n° 2009-29). Bonduelle a respecté son engagement de les restituer au 1^{er} mai 2016.

10. AUTRES INFORMATIONS

Note 10.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Mazars

Représenté par M. Jean-Maurice El Nouchi, 61, rue Henri-Regnault – 92400 COURBEVOIE.

Suppléant : M. Jérôme de Pastors, 61, rue Henri-Regnault – 92075 PARIS LA DEFENSE.

Deloitte & Associés

Représenté par M. Pierre-Marie Martin, 67, rue de Luxembourg – 59777 EURALILLE.

Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Le mandat des Commissaires aux Comptes nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 décembre 2012 se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2014-2015 et 2015-2016.

	Mazars				Deloitte & Associés				Total			
	2014-2015		2015-2016		2014-2015		2015-2016		2014-2015		2015-2016	
(en milliers d'euros)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
• Émetteur	171	22 %	161	21 %	149	19 %	145	18 %	320	20 %	306	20 %
• Filiales intégrées globalement	583	73 %	567	75 %	560	70 %	559	71 %	1 143	72 %	1 126	73 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes												
• Émetteur												
• Filiales intégrées globalement	1	0 %	0	0 %	35	4 %	37	5 %	36	2 %	37	2 %
Sous-total	755	95 %	728	96 %	744	94 %	741	94 %	1 499	94 %	1 469	95 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
• Juridique, fiscal, social	40	5 %	28	4 %	51	6 %	49	6 %	91	6 %	77	5 %
• Autres												
Sous-total	40	5 %	28	4 %	51	6 %	49	6 %	91	6 %	77	5 %
TOTAL DES HONORAIRES	795	100 %	756	100 %	795	100 %	790	100 %	1 590	100 %	1 546	100 %

Note 10.2 Transactions avec les parties liées

Filiales et sociétés associées

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 10.4.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions avec les sociétés Huerta Gama et Bonduelle Espagnola sont non significatives pour le groupe.

Pour les sociétés mises en équivalence Gelagri, OP OASI et UltraCongelados de la Ribera, les principales transactions réalisées, ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Bilan		
Clients	4 751	3 989
Fournisseurs	14 340	15 329
Compte de résultat		
Ventes	19 111	15 465
Achats	(99 429)	(97 432)

Les transactions avec les autres parties liées sont non significatives.

Organes de direction et de contrôle

Ils sont constitués des organisations suivantes :

1. la Gérance, Pierre et Benoît Bonduelle SAS ;
2. le Conseil de Surveillance, constitué de 8 membres ;
3. le Comité Exécutif, constitué de 7 membres au 30 juin 2016.

Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 2 983 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

AVANTAGES À COURT TERME

Ils se composent :

- de la rémunération de la Gérance, déterminée par l'article 17 des Statuts de la société, au titre de laquelle il a été versé la somme de 1 731 milliers d'euros pour l'exercice 2015-2016 ;
- des jetons de présence perçus par les membres du Conseil de Surveillance, au cours de l'exercice 2015-2016, pour la somme de 59 milliers d'euros. Cette rémunération est fixée par l'Assemblée Générale ;
- des rémunérations brutes fixes et variables versées au Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Président sur proposition du Comité des Rémunérations. La rémunération des autres membres du Comité Exécutif est fixée par le Président sur avis du Comité des Rémunérations. La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe et des filiales en matière, notamment, de progression du chiffre d'affaires, de la rentabilité et des *cash flows*.

(en euros)	2014-2015	2015-2016
Rémunérations brutes versées à l'ensemble du Comité Exécutif	3 803 283	3 973 877

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

En application du décret du 9 janvier 2012, le groupe a mis en place un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies (contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe.

Ce régime bénéficie à l'ensemble des cadres affiliés à l'AGIRC, ayant une rémunération annuelle brute supérieure à 4 plafonds annuels de la sécurité sociale.

La rémunération de référence fixée par le régime concerné et servant à calculer les droits des bénéficiaires est constituée par la rémunération annuelle de base et le variable. Est exclue de cette rémunération de référence toute somme qui ne peut être qualifiée de salaire au sens de l'article L. 242-1 du Code de la sécurité sociale et qui pourrait ultérieurement revêtir une telle qualification.

Les droits s'acquièrent mensuellement.

Les cotisations servant au financement du contrat de retraite à cotisations définies s'élèvent à un montant correspondant à 8 % de la rémunération de référence, calculé dans la limite des tranches A, B et C.

Ces cotisations sont prises en charge à 62,5 % par la société et à 37,5 % par le mandataire.

Le montant estimatif de la rente viagère (pour un départ en retraite à 62 ans), évalué sur une base annuelle à la date de clôture, est de 12 048 euros par an. Cette estimation est faite sur base de l'épargne acquise depuis la mise en place du régime.

Le forfait social de 20 % s'applique sur la part de la cotisation à charge de la société.

Les cotisations sont déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, après déduction de la plus élevée des deux valeurs suivantes : 5 % du PASS ou 5 % de la rémunération.

La contribution de la société au titre de ce contrat pour l'exercice 2015-2016 est non significative.

AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Néant.

INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficient l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2015-2016, ils représentent une somme de 1 109 milliers d'euros pour les membres du Comité Exécutif.

PAIEMENTS EN ACTIONS

a) Plans d'options attribuées antérieurement.

Les options d'achat attribuées aux membres du Comité Exécutif au titre des plans de *stock-options* antérieurs sont décrites en note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

b) Les attributions d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du Comité Exécutif sont décrites en note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

c) Levées d'options de l'ensemble des membres du Comité Exécutif.

Au 30 juin 2016, 122 000 *stock-options* ont été exercées par les membres du Comité Exécutif.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisition par la société en vue d'une cession à ses salariés, ni de cession par la société à ses salariés de ses propres actions, hors levée de *stock-options* et attribution effective d'actions gratuites.

Le Groupe Bonduelle adhère aux principes du Code Afep-Medef en matière de rémunération.

Note 10.3 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Note 10.4 Liste des sociétés du groupe (GRI-G4-17)

Les sociétés du groupe ont été consolidées de la façon suivante :

	% d'intérêts 30/06/2015	% contrôle 30/06/2016	% d'intérêts 30/06/2016
1. PAR INTÉGRATION GLOBALE			
France			
Bonduelle SAS	100 %	100 %	100 %
Champiloire SAS	100 %	100 %	100 %
Sud Ouest Alliance – Soléal SAS ⁽¹⁾	47,85 %	100 %	47,85 %
Bonduelle Frais Traiteur SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Frais France SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Traiteur International SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Europe Long Life SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Development SAS	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de Dampierre	64,92 %	65,00 %	65,00 %
SCA Cultures France Champignon	100 %	100 %	100 %
SAS Champignonnières des Roches	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de l'Est	100 %	100 %	100 %
SAS Champignonnières de la Vienne	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de Rou Marson	100 %	100 %	100 %
SCA des Champignonnières du Moulin	100 %	100 %	100 %
SCA Culture de la Vienne	100 %	100 %	100 %
SAS Champiland	100 %	100 %	100 %
SAS Euromycel	100 %	100 %	100 %
GIE Champifor	77,06 %	77,06 %	77,06 %
SCA des Hureaux	65 %	65 %	65 %
Étranger			
Bonduelle Northern Europe, Belgique	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne	100 %	100 %	100 %
BFP GmbH, Allemagne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Österreich, Autriche	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Nordic, Danemark	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Limited, Royaume-Uni	100 %	100 %	100 %
BUKH Limited, Royaume-Uni	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Italia, Italie	100 %	100 %	100 %
Agricola Lombarda, Italie	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	100 %	100 %	100 %
BF Agrícola 4G, Espagne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Portugal, Portugal	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Polska, Pologne	100 %	100 %	100 %

	% d'intérêts 30/06/2015	% contrôle 30/06/2016	% d'intérêts 30/06/2016
Bonduelle Ceska Republika, République tchèque	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Central Europe, Hongrie	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Kuban, Russie	100 %	100 %	100 %
Coubanskie Conservi Russie, Russie	100 %	100 %	100 %
Bonduelle USA Inc., USA	100 %	100 %	100 %
Bonduelle US Holding, USA	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Argentina, Argentine	100 %	100 %	100 %
Primeurop Argentina, Argentine	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Canada Inc., Canada	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Ontario Inc., Canada (fusion avec Bonduelle Canada Inc.)	100 %	0 %	0 %
Terricole Inc., Canada (fusion avec Bonduelle Canada Inc.)	100 %	0 %	0 %

2. PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

France

Gelagri ⁽¹⁾	35,50 %	35,50 %	35,50 %
Gelagri Bretagne ⁽¹⁾	35,50 %	35,50 %	35,50 %

Étranger

OP OASI, Italie	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Huerta Gama SC, Espagne	16,66 %	16,66 %	16,66 %
Gelagri Ibérica, Espagne ⁽¹⁾ (ex-Gelagri Industrial)	35,50 %	35,50 %	35,50 %
UltraCongelados de la Ribera, Espagne	50 %	0 %	0 %
Bonduelle Espagnola, Espagne	50 %	50 %	50 %

(1) Voir note 1.1.

5.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bonduelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 1.2-A, 1.2-J, 6 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés exposent l'approche retenue par le groupe en matière d'évaluation des *goodwill*, des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et des impôts différés, approches qui impliquent des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de ces approches et avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- Les notes 1.2-L et 9 de l'annexe aux comptes consolidés exposent la situation de certains risques et litiges ainsi que l'approche retenue par le groupe en matière d'évaluation des provisions courantes et non courantes, approche qui implique des jugements et estimations.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir par sondage les calculs effectués par la société, à prendre connaissance des procédures d'élaboration et d'approbation des estimations comptables faites par la Direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les données et hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Lille, le 30 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Maurice EL NOUCHI

Deloitte & Associés

Pierre-Marie MARTIN

6

Comptes sociaux



6.1	Compte de résultat <small>RFA</small>	178	6.6	Résultats financiers des cinq derniers exercices <small>RFA</small>	198
6.2	Bilan <small>RFA</small>	179	6.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels <small>RFA</small>	199
6.3	Tableau de flux de trésorerie <small>RFA</small>	180	6.8	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés <small>RFA</small>	201
6.4	Annexes aux comptes sociaux annuels <small>RFA</small>	181			
6.5	Renseignements concernant les filiales et participations <small>RFA</small>	197			

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

6.1 Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015 12 mois	30/06/2016 12 mois
Chiffre d'Affaires HT		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	757	1 588
Autres produits d'exploitation		41
Produits d'exploitation	757	1 629
Autres achats et charges externes	853	2 444
Impôts et taxes	11	13
Dotations aux provisions pour risques et charges	447	1 588
Autres charges	365	66
Charges d'exploitation	1 676	4 111
Résultat d'exploitation	(919)	(2 482)
Perte transférée		
Produits financiers de participations	30 002	30 049
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'Intérêts relatifs aux emprunts obligataires		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0 2	0
Produits financiers	30 003	30 049
Dotations aux provisions sur actifs financiers		
Intérêts et charges assimilés	1 905	1 921
Charges d'Intérêts relatifs aux emprunts obligataires	5 549	5 559
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Charges financières	7 455	7 480
Résultat financier	22 547	22 569
	Note 9	
Résultat courant	21 628	20 088
Sur opérations de gestion		0,2
Sur opérations en capital	706	2 663
Reprises sur provisions et transferts de charges	95	
Produits exceptionnels	801	2 663
	Note 10	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	392	399
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	392	399
	Note 11	
Résultat exceptionnel	409	2 264
Impôts sur les bénéfices	(5 701)	(2 187)
	Note 13	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	27 738	24 538

6.2 Bilan

Actif

		30/06/2016			
		30/06/2015	Brut	Amortissements & provisions	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>		Net			
Immobilisations corporelles	Note 2	12	12		12
Terrains		12	12		12
Constructions					
Immobilisations financières	Note 3	610 063	591 631		591 631
Participations		582 429	582 429		582 429
Créances rattachées à des participations		1	37		37
Autres titres immobilisés		27 634	9 165		9 165
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Actif immobilisé		610 074	591 643		591 643
Créances		20 365	12 141		12 141
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	Note 4	20 365	12 141		12 141
Valeurs mobilières	Note 5	263	224		224
Disponibilités			186		186
Charges constatées	Note 4	39	47		47
Actif circulant		20 667	12 598		12 598
TOTAL DE L'ACTIF		630 741	604 241		604 241

Passif

		30/06/2015	30/06/2016	
		Avant répartition	Avant répartition	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Capitaux propres	Note 6	362 618		373 442
Capital social		56 000		56 000
Primes d'émission		22 646		22 646
Réserves				
Écarts de réévaluation		947		947
Réserve légale		5 600		5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves		28 280		28 280
Report à nouveau		221 407		235 431
Résultat de l'exercice		27 738		24 538
Provisions pour risques et charges	Note 7	39 409		40 788
Dettes		228 714		190 011
Emprunts Obligataires	Note 8	145 000		145 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 8			
Emprunts, dettes fin. Divers	Note 8	1 699		2 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 8	176		304
Dettes fiscales et sociales	Note 8	4		5
Autres dettes	Note 8	81 835		42 505
TOTAL DU PASSIF		630 741		604 241

6.3 Tableau de flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015 12 mois	30/06/2016 12 mois
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	27 738	24 538
Dotations aux amortissements		
Dotations/Reprises provisions pour risques et charges	(405)	1 141
Dotations/Reprises provisions immobilisations financières et VMP		
Dotations/Reprises Provisions pour Impôt	(820)	237
Marge brute d'autofinancement	26 514	25 917
Plus-values sur cession d'actif		
Capacité d'autofinancement	26 514	25 917
Variation sur clients et autres créances	(5 384)	8 217
Variation des provisions pour risques et charges		
Variation sur fournisseurs et autres dettes	9 536	(38 708)
Variation des intérêts courus sur emprunts	(5)	5
Variation du besoin en fonds de roulement	4 147	(30 487)
Flux de trésorerie d'exploitation	30 660	(4 570)
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisitions d'immobilisations financières	(5 165)	(4 144)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Cessions ou remboursements des immobilisations financières	7 828	22 575
Flux de trésorerie sur opérations d'investissements	2 662	18 432
Opérations de financement		
Dividendes	(11 596)	(13 714)
Dividendes à verser		
Variation des capitaux propres	(21 928)	
Encaissements de nouveaux emprunts (y compris concours bancaires)		
Remboursements d'emprunts		
Flux de trésorerie sur opérations de financement	(33 524)	(13 714)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(202)	148
Trésorerie à la clôture	263	410
Trésorerie à l'ouverture	464	263
VARIATION DE TRÉSORERIE	(202)	148

6.4 Annexes aux comptes sociaux annuels

SOMMAIRE

Note 1	Activité de la société	181	Note 11	Charges exceptionnelles	188
Note 2	Immobilisations corporelles	183	Note 12	Informations concernant les entreprises liées et les participations	188
Note 3	Immobilisations financières	184	Note 13	Ventilation de l'impôt	189
Note 4	État des créances	185	Note 14	Intégration fiscale	189
Note 5	Valeurs mobilières de placement	185	Note 15	Situation fiscale latente	190
Note 6	Capitaux propres	186	Note 16	Rémunérations des dirigeants	190
Note 7	Provisions pour risques et charges	186	Note 17	Engagements hors bilan	195
Note 8	Dettes	187	Note 18	Information sur les plans de <i>stock-options</i> et plans d'actions gratuites	195
Note 9	Résultat financier	187			
Note 10	Produits exceptionnels	188			

Note 1 Activité de la société

La société Bonduelle SCA est une société à caractère de holding ayant pour objet :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou agricoles ;
- l'accès aux marchés financiers pour la levée de fonds nécessaires aux développements des activités du groupe.

La société Bonduelle SCA est la société consolidante du Groupe Bonduelle.

Faits marquants

1. En date du 23 décembre 2015, la société Pierre et Benoît Bonduelle, actionnaire de référence, a procédé à l'exercice de ses 170 962 BSAAR qu'elle détenait encore à l'issue de l'offre de désintéressement des BSAAR de mars 2015. Dans le cadre de cet exercice de BSAAR la société Bonduelle SCA a remis 683 848 titres qu'elle autodétenait à la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS.

Cette opération a généré chez Bonduelle SCA une plus-value de 1 774 milliers d'euros enregistrée en résultat exceptionnel dans les comptes sociaux.

2. La société a perçu de sa filiale Bonduelle SAS un dividende de 30 049 milliers d'euros en date du 31 décembre 2015 conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2015.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par l'Autorité des normes comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

Changement de méthodes

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu sur l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont pratiqués en linéaire ; les durées d'utilisation couramment retenues sont de 10 ans pour les constructions.

Immobilisations financières

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction.

LES ACTIONS PROPRES

Il est appliqué le règlement ANC 2014-03 afférent au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

De ce fait, les actions propres acquises sont comptabilisées en fonction de leur destination, soit en titres immobilisés, soit en valeurs mobilières de placement.

Sont ainsi classées en immobilisations financières les actions propres détenues dans le cadre de contrats de liquidité ou détenues en vue d'opérations de croissance externe.

Les titres affectés à la couverture des plans d'options d'achat sont reclassés en valeurs mobilières de placement à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance.

ACTIONS PROPRES DÉTENUES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITÉ ET DANS LE CADRE DE LA CROISSANCE EXTERNE

Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité ou en vue d'opérations de croissance externe sont comptabilisées à leur prix d'achat.

À la clôture de l'exercice une dépréciation est comptabilisée si le cours de Bourse moyen du dernier mois est inférieur au cours moyen d'acquisition de l'ensemble de ces actions propres ainsi que de celles affectées à des plans de stocks options dont la levée est non probable.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français et notamment des dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif aux passifs. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues de tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en devises sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont inscrits en « écarts de conversion » au bilan.

Valeurs mobilières de placement

ACTIONS PROPRES AFFECTÉES AUX PLANS DE STOCKS OPTIONS

Les actions propres sont comptabilisées :

- à leur prix d'achat si elles sont acquises pour être affectées directement à la couverture des plans d'options d'achat ;
- à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance, à la couverture des plans d'options, si ces actions avaient été acquises précédemment ou prélevées sur les actions propres inscrites dans les titres immobilisés.

Les titres sont affectés dans des sous catégories distinctes en fonction de l'appréciation du caractère probable ou non probable de la levée des options d'achat par les bénéficiaires au regard du cours moyen de Bourse du dernier mois.

Les titres affectés aux plans d'options d'achat dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif si le prix d'exercice est inférieur à la valeur comptable. La probabilité de levée d'option s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan. Le montant global de cette charge future, est étalé linéairement sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires. La charge correspondante est comptabilisée dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « dotations aux provisions pour risques et charges ».

Cette provision est compensée par la constatation d'un produit à recevoir de même montant sur les sociétés du groupe à raison du personnel bénéficiaire.

Les coûts supportés sont facturés selon les mêmes règles. Ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « transfert de charges ».

Les actions propres affectées à des plans de stocks options dont l'exercice par les salariés est improbable font l'objet d'une dépréciation si le cours de Bourse moyen du dernier mois à la clôture est inférieur au cours moyen de l'ensemble des actions propres dont la levée n'est pas probable et des actions non affectées dès l'origine à la couverture d'un plan d'options spécifiques.

L'ensemble de ces méthodes est conforme au règlement 2014-03 de l'ANC.

AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

Emprunts Obligataires

1. Début avril 2009, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 140 000 milliers d'euros représenté par 233 333 obligations de 600 euros de valeur nominale.

Ces obligations étaient cotées sur Euronext Paris.

Ces obligations ont été intégralement remboursées en avril 2014.

Chaque obligation était assortie de 3 BSAAR détachables, soit un total de 699 999 BSAAR.

Chaque BSAAR donnait le droit de souscrire ou d'acquérir quatre actions de la société portant jouissance courante, au prix de 20 euros.

Ces BSAAR étaient exerçables du 7 avril 2011 au 8 avril 2016 inclus.

Au cours de l'exercice 2015-2016, les mouvements suivants sont intervenus :

- 206 463 BSAAR 2009 ont été exercés (dont 170 962 BSAAR exercés par Pierre et Benoît Bonduelle SAS) donnant lieu à la remise de 825 852 actions existantes de la société au prix de 20 euros.

Au 9 avril 2016, les 1 253 BSAAR 2009 restants non exercés sont devenus caducs.

2. Début septembre 2012, la société a émis un Placement Privé Européen de 145 000 milliers d'euros.

Cet emprunt est émis pour une durée de 6,5 années. Il est remboursable en une fois in fine le 11 mars 2019.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 2 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Fusion et apport	Cession ou reprise	Au 30/06/2016
Valeurs brutes					
Terrains	12				12
Constructions					
	12				12
Amortissements					
Terrains					
Constructions					
Valeurs nettes					
Terrains	12				12
Constructions					
	12				12

Note 3 Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes au 30/06/2015	Acquisition	Cession	Remboursement, reclassement et autres	Valeurs brutes au 30/06/2016
Titres de participation	582 429				582 429
Bonduelle SAS	582 429				582 429
Autres créances immobilisées	1	37			37
Créances rattachées à des participations					
Autres – Compte espèces chez Exane	1	37			37
Autres Immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité ⁽¹⁾	400	4 107	(4 081)		425
• de croissance externe	6 380			(1 801)	4 579
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	14 462		(14 374)	(87)	0
• couverture d'options d'achats d'actions	6 392		(4 120)	1 888	4 160
	610 063	4 144	(22 575)	(0)	591 632

(1) Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont re-valorisées au cours de clôture par l'intermédiaire de la colonne « acquisition ».

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes au 30/06/2016	Provisions au 30/06/2015	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2016
Titres de participation	582 429				582 429
Autres Créances Immobilisées	37				37
Autres Immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	425				425
• de croissance externe	4 579				4 579
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	0				0
• couverture d'options d'achats d'actions	4 160				4 160
	591 632				591 632
Évaluation à la clôture :					
Actions propres					11 901

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2015	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2016
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	17 535	170 593	168 512		19 616
• de croissance externe	381 828			(118 724)	263 104
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	830 864		825 852	(5 012)	
• couverture d'options d'achats d'actions	351 991		236 691	123 736	239 036
	1 582 218	170 593	1 231 055		521 756
Cours moyen des transactions de la période		23,93 €	18,34 €		

Note 4 État des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Actif circulant			
Autres créances clients			
Dont produits à recevoir			
Groupe et associés			
Dont produits à recevoir			
État – Impôts et Taxes	10 261	10 261	
Divers – Fournisseurs débiteurs	2	2	
Groupe et associés			
Divers – Débiteurs divers ⁽¹⁾	1 878	1 160	718
Divers – Charges constatées d'avance	47	47	
	12 187	11 469	718

(1) Stock-options : facturation aux sociétés du Groupe Bonduelle de la charge liée aux levées d'actions (cf. note 18).

Note 5 Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Valeurs Mobilières détenues dans le cadre du contrat de liquidités (EXANE)	263	224
	263	224

Note 6 Capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Affectation Résultat 2014-2015	Variation	Au 30/06/2016
Capital social	56 000			56 000
Prime d'émission/fusion	22 646			22 646
Écarts de réévaluation	947			947
Réserve légale	5 600			5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves	28 280			28 280
Report à nouveau	221 407	14 024		235 431
Résultat de l'exercice				
30/06/2015	27 738	(27 738)		
30/06/2016			24 538	24 538
Dividendes		13 714		
	362 618	(0)	24 538	373 442

Les dividendes versés s'élevaient à 13 437 milliers d'euros auxquels s'ajoutent 277 milliers d'euros pour l'Associé commandité conformément aux statuts.

Capital social

Au 30/06/2016, le capital se composait de 32 000 000 actions de 1,75 euro selon la répartition suivante :

- 13 964 425 actions ordinaires ;
- 18 035 575 actions à droit de vote double.

Les 32 000 000 actions composant le capital de la société représentent 49 513 819 droits de vote.

Note 7 Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Dotation	Reprise		Au 30/06/2016
			Utilisée	Non Utilisée	
Provision pour risque liée aux <i>stock-options</i>	447	1 588		447	1 588
Provision pour impôt – Intégration Fiscale ⁽¹⁾	38 962	1 879	1 084	591	39 166
Provision pour impôt – Contrôle Fiscal		33			33
	39 409	3 500	1 084	1 038	40 788

(1) La provision pour impôt est liée à l'utilisation des déficits et crédits d'impôts des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale.

Note 8 Dettes

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2016		
		Montant brut	À 1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus
Emprunts ⁽¹⁾	146 699	146 704	1 704	145 000
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽²⁾	176	304	304	
Dettes fiscales et sociales	4	5	5	
Autres dettes ⁽³⁾	81 835	42 998	42 998	
	228 714	190 011	45 011	145 000

(1) Le 10/09/2012, Bonduelle SCA a émis un Placement Privé Européen pour 145 000 K€ à 3,83 % sur une durée de 6,5 ans, remboursable in fine le 11/03/2019. Cet emprunt a été émis pour les besoins de financement du groupe.

(2) La dette fournisseurs est exigible à moins de trente jours.

(3) Inclus le compte-courant avec Bonduelle SAS.

Note 9 Résultat financier

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
• Bonduelle SAS	30 002	30 049
• Revenus des prêts		
	30 002	30 049
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	30 003	30 049
Charges financières		
Dotations financières amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 905	1 921
Charges d'Intérêts relatives à l'EURO PP	5 549	5 559
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	7 455	7 480
RÉSULTAT FINANCIER	22 548	22 569

Note 10 Produits exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
• Produits des cessions d'immobilisations corporelles		
• Produits des cessions d'immobilisations financières (Boni sur actions propres)	706	2 663
Reprise sur provision pour risques et charges	95	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	801	2 663

Note 11 Charges exceptionnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
• Sorties d'actif des immobilisations corporelles		
• Sorties d'actif des immobilisations financières (Mali sur actions propres)	392	399
• Sorties d'actif des titres de participation		
Provisions pour risques et charges		
• Provision Pénalités - Contrôle Fiscal		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	392	399
TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	409	2 264

Note 12 Informations concernant les entreprises liées et les participations

Postes <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations :		
valeur brute	582 429	
valeur nette	582 429	
Créances rattachées à des participations		
Autres créances	1 878	
Autres dettes	42 476	
Dettes d'exploitation	2	
Produits financiers de participation		
Produits financiers	30 049	
Charges financières	1 606	

Note 13 Ventilation de l'impôt

(en milliers d'euros)	Résultat Courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	20 088	2 264	22 352
I.S. théorique			
Avoir fiscal			
Total I.S. théorique			
Effet intégration fiscale			2 424
Provision pour Impôt			(237)
Total de l'impôt			2 187
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT			24 538

Note 14 Intégration fiscale

La société Bonduelle SCA est intégrée fiscalement, en tant que mère, au sein d'un groupe composé ainsi :

Dénomination	Adresse
Bonduelle SAS	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Europe Long Life SAS	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Development SAS	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Frais Traiteur SAS	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Frais France SA	90, rue André Citroën – 69740 Genas
Bonduelle Traiteur International SAS	67 route de Concarneau BP 27 – 29140 Rosporden
SAS Champiloire	Chantemerle – Bagneux - 49400 Saumur
Euromycel SAS	Chantemerle – Bagneux - 49400 Saumur
Champignonnières des Roches SAS	Chantemerle – Bagneux - 49400 Saumur
Champignonnières de la Vienne SAS	Chantemerle – Bagneux - 49400 Saumur
Champiland SAS	390 Rue Joseph Lacoste – 40990 Herm
Bonduelle Development SAS (ex-Coviju 1)	La Woestyne – 59173 Renescure
Coviju 2 SAS	La Woestyne – 59173 Renescure

Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble des sociétés intégrées s'effectue ainsi :

- les sociétés verseront à la société Bonduelle SCA une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration ;
- la société Bonduelle SCA n'a pas généré d'impôt sur les sociétés sur son propre résultat au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Résultat fiscal d'ensemble et déficits reportables

Le résultat fiscal d'ensemble est un bénéfice de 55 milliers d'euros.

Le cumul des déficits antérieurs restant à reporter est de 7 094 milliers d'euros.

Note 15 Situation fiscale latente

Néant.

Note 16 Rémunérations des dirigeants

■ Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

<i>(en euros)</i>	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016
Christophe BONDUELLE ⁽¹⁾ <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	955 166	624 928
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice ⁽²⁾	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6) ⁽³⁾	Néant	884 314
TOTAL	955 166	1 509 242

(1) Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. La rémunération est due au titre du mandat social chez Bonduelle SAS. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA.

(2) Mécanisme d'intéressement long terme. Plan basé sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire fixe et conditionnés par la présence dans les effectifs à la date de versement du plan.

(3) Nombre d'actions et valorisation maximum supposant un dépassement de l'objectif.

■ Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de l'émetteur

<i>(en euros)</i>	Exercice 2014-2015		Exercice 2015-2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Christophe BONDUELLE <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>				
Rémunération fixe	620 000	620 000	620 000	620 000
• Rémunération variable annuelle ⁽¹⁾	310 000	310 000	Non calculée	Non applicable
• Rémunération variable pluriannuelle ⁽²⁾	Néant	Néant	Non calculée	Non applicable
Rémunération exceptionnelle	20 000	20 000	Néant	Néant
Jetons de présence				
Avantages en nature : voiture	5 166	5 166	4 928	4 928
TOTAL	955 166	955 166	624 928	624 928

(1) Les éléments variables de rémunération sont déterminés par le Conseil d'Administration de Bonduelle SAS sur proposition du Comité des Rémunérations postérieurement à l'émission du présent document et fixés principalement sur base de l'évolution du chiffre d'affaires, de la rentabilité et des cash flows. Le niveau de réalisation attendu des critères, principalement quantitatifs, a été arrêté par le conseil de façon précise mais n'est pas rendu public pour des raisons de confidentialité.

Cette rémunération variable ne pourra excéder 50 % de la rémunération fixe.

Dans le cadre de la politique de rémunération visant à l'amélioration continue des performances du groupe, la très grande majorité des collaborateurs bénéficient de rémunérations variables.

(2) Mécanisme d'intéressement long terme. Plan basé sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire fixe et conditionnés par la présence dans les effectifs à la date de versement du plan.

■ Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux (en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2014-2015	Montants versés au cours de l'exercice 2015-2016
Isabelle DANJOU		
Jetons de présence	8 000	9 900
Autres rémunérations		
Daniel BRACQUART		
Jetons de présence	8 000	9 900
Autres rémunérations		
Laurent BONDUELLE		
Jetons de présence	3 300	4 400
Autres rémunérations		
Martin DUCROQUET		
Jetons de présence	5 100	5 500
Autres rémunérations		
Matthieu DURIEZ		
Jetons de présence	3 600	5 500
Autres rémunérations		
Elisabeth MINARD		
Jetons de présence	3 600	4 400
Autres rémunérations		
Yves TACK		
Jetons de présence	8 400	9 900
Autres rémunérations		
Marie-France TISSEAU		
Jetons de présence	8 000	9 900
Autres rémunérations		
Pierre et Benoît BONDUELLE SAS		
Jetons de présence		
Autres rémunérations ⁽¹⁾	228 285	1 730 750
TOTAL	276 285	1 790 150

Une part prépondérante des jetons de présence est attribuée en fonction de l'assiduité aux réunions du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés.

(1) La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des Statuts de la société et est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant et figure ci-dessus pour son montant hors taxes.

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
TOTAL			NÉANT			

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)
M Christophe BONDUELLE	Plan n° 15 du 07/12/2010	32 000	15,903
M Christophe BONDUELLE	Plan n° 16 du 15/12/2011	23 600	15,725
TOTAL		55 600	

Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social durant l'exercice

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Christophe BONDUELLE	Plan n° 3 07/12/2015	19 141	446 559,53 *	08/12/2017	08/12/2017	**
Christophe BONDUELLE	Plan n° 4 07/12/2015	19 141	437 754,67 *	08/12/2018	08/12/2018	**
TOTAL		38 282				

Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

* Nombre d'actions et valorisation maximum supposant un dépassement de l'objectif.

** L'attribution d'actions gratuites est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire fixe et conditionnés par la présence dans les effectifs à la date de versement de chaque plan.

■ Tableau 7 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social devenues disponibles

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
TOTAL		NÉANT	

En l'absence d'actions de performance attribuées devenues disponibles, l'engagement de conservation prévu par le Code Afep-Medef et déterminé par la Comité des Rémunérations n'est pas applicable.

■ Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Information sur les options de souscription ou d'achat

Date d'Assemblée

Date du Conseil de Gérance

Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées

Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :

Le mandataire social

Christophe BONDUELLE

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA

Cf. note 18

Point de départ d'exercice des options

Date d'expiration

Prix de souscription ou d'achat

Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)

Nombre d'actions souscrites ou achetées au 30 juin 2016 (date la plus récente)

Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques

Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice

L'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions antérieurement attribués n'est pas soumis à des critères de performance.

■ Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.	Néant
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.	123 791

■ Tableau 10 : Historique des attributions gratuites d'actions

Information sur les actions attribuées gratuitement	Plan AGA n° 3	Plan AGA n° 4
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015
Date de la Gérance	07/12/2015	07/12/2015
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	61 868	61 868
dont le nombre attribué à <i>Christophe BONDUELLE</i> <i>Représentant légal Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA</i>	19 141	19 141
dont le nombre attribué à l'ensemble du Comité Exécutif	61 868	61 868
Date d'acquisition des actions ⁽¹⁾	08/12/2017	08/12/2018
Date de fin de période de conservation	08/12/2017	08/12/2018
Nombre d'actions ayant fait l'objet d'une acquisition définitive au 30 juin 2016	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	61 868	61 868

(1) L'attribution d'actions gratuites est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire fixe et conditionnés par la présence dans les effectifs à la date de versement de chaque plan. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

■ Tableau 11

	Contrat de travail ⁽¹⁾		Régime de retraite supplémentaire ⁽²⁾		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions ⁽³⁾		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence ⁽³⁾	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Dirigeants mandataires sociaux								
Christophe BONDUELLE <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i> <i>Président de Bonduelle SAS</i>		X	X		X			X
Date de début de mandat ⁽⁴⁾								
Date de fin de mandat ⁽⁴⁾								

(1) Le contrat de travail au titre de Bonduelle SAS de M. Christophe Bonduelle a été suspendu au 31/12/2009.

(2) Le groupe a mis en place un contrat de retraite complémentaire à cotisations définies (contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour le solde par le groupe. La contribution du groupe au titre de ce contrat pour l'exercice 2015-2016 est non significative.

(3) Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation de fonctions égales à 2 années de rémunération. Il ne sera pas perçu dans ce cadre d'indemnité supplémentaire au titre d'une clause de non-concurrence ou d'un changement de fonctions. Les salariés de Bonduelle SAS bénéficient d'une indemnité de fin de carrière et d'une médaille du travail. Ces dernières représentent pour M. Christophe Bonduelle la somme de 504 221 euros.

(4) Mandat à durée indéterminée.

Note 17 Engagements hors bilan

Au 30/06/2016

Engagements hors bilan	Néant
------------------------	-------

Note 18 Information sur les plans de *stock-options* et plans d'actions gratuites

A. Plans de *stocks options*

	Plan n° 14	Plan n° 15	Plan n° 16
Date d'Assemblée :	03/12/2009	03/12/2009	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	24/06/2010	07/12/2010	15/12/2011
Nombre initial d'actions attribuées	197 800	188 800	207 600
Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe BONDUELLE représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	34 000	32 000	23 600
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(27 600)	(8 000)	(29 600)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	170 200	180 800	178 000
Point de départ d'exercice des options	25/06/2014	08/12/2014	16/12/2015
Date d'expiration	24/06/2016	07/12/2016	15/12/2017
Prix de souscription	19,11	15,90	15,73
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	3,18	2,92	2,74
NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES AU 30/06/2016	170 200	154 200	111 300

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice ou non souscrites à l'échéance du plan.

B. Plans d'actions gratuites

	Plan n° 3	Plan n° 4
Date d'Assemblée :	03/12/2015	03/12/2015
Date du Conseil de Gérance	07/12/2015	07/12/2015
Nombre initial d'actions attribuées	61 868	61 868
Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe BONDUELLE représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	19 141	19 141
Dont nombre actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	61 868	61 868
Nombre total d'actions gratuites attribuées	61 868	61 868
Date d'attribution effective ⁽¹⁾	07/12/2017	07/12/2018
Date de première cession possible	08/12/2017	08/12/2018
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	22,81	22,81
NOMBRE D' ACTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ACQUISITION AU 30/06/2016		
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques		
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	61 868	61 868

(1) L'attribution d'actions gratuites est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme à 3 ans. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire fixe et conditionnés par la présence dans les effectifs à la date de versement du plan.

C. Autres informations sur les plans d'actions

A. MONTANT DE LA CHARGE COMPTABILISÉE AU COURS DE L'EXERCICE ET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Les *boni et mali* réalisés sur *stock-options* sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

Les levées d'options réalisées sur l'exercice ont généré un gain de 98 milliers d'euros.

B. PASSIFS ÉVENTUELS

Une provision pour risques et charges est constituée à la clôture du 30 juin 2016 pour 1 588 milliers d'euros (plans n° 15 et 16).

Cette provision est couverte par un produit à recevoir de même montant constaté en débiteurs divers (cf. note 1 et note 4).

Ce produit à recevoir correspond au montant qui sera refacturé aux filiales qui ont pour salariés les bénéficiaires de *stock-options* lors des levées d'options sur les plans concernés.

6.5 Renseignements concernant les filiales et participations

Sociétés	Nombre de titres détenus	Devises	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que le résultat de l'exercice ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres		Avances consenties par la société	Cautions données	Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
						Brute	Nette					
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société mère												
1. Filiales détenues à plus de 50 %												
Bonduelle SAS	2 347 598	EURO	234 761	412 918	100	582 429	582 429			28 868	23 857	30 049
2. Participation détenue entre 10 et 50 %												
B. Titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société mère												
1. Filiales françaises												
2. Filiales étrangères												
3. Participations dans des sociétés françaises												

(1) Dans la monnaie locale de la société.

6.6 Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	30/06/2012	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000
Résultat global des opérations effectuées					
Revenus des filiales	5 169	39 000	30 015	30 002	30 049
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	4 056	37 489	23 633	21 632	23 493
Impôts sur les bénéfices	3 626	(1 189)	58	(5 701)	(2 187)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	57	38 601	24 210	27 739	24 538
Montant des bénéfices distribués	12 000	12 000	12 000	13 760	13 760
Résultat des opérations réduit a une seule action					
<i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	0,05	1,21	0,74	0,85	0,80
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	0,01	1,21	0,76	0,87	0,77
Dividende versé à chaque action	1,50	0,38	0,38	0,43	0,43 ⁽¹⁾

(1) *Projet soumis à l'Assemblée Générale.*

Projet d'affectation du résultat

La Gérance propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice soit 24 538 316,08 euros de la manière suivante :

● bénéfice de l'exercice	24 538 316,08 €
● report à nouveau	<u>235 430 525,24 €</u>
● bénéfice distribuable	259 968 841,32 €
● affectation à l'Associé commandité	245 383,16 €
● dividende aux actionnaires	13 760 000,00 €
● report à nouveau	245 963 458,16 €

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2015-2016, de 0,43 euro par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Le dividende sera mis en paiement le 6 janvier 2017.

6.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/06/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BONDUELLE SCA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- La note 1 « Immobilisations financières » de l'annexe expose l'approche retenue par la société en matière de suivi de la valorisation des immobilisations financières, approche qui implique des estimations.

Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par la société et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

- La note 1 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe expose par ailleurs l'approche retenue par la société en matière d'évaluation des provisions pour risques et charges, approche qui implique des jugements et estimations.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à prendre connaissance des procédures d'élaboration et d'approbation des estimations comptables faites par la Direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les données et hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lille et à Courbevoie, le 30 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Pierre Marie Martin

Mazars

Jean-Maurice El Nouchi

6.8 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 226-10 du code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 226-10 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cautionnement par Bonduelle SCA d'un emprunt obligataire émis par Bonduelle SAS

Personnes concernées : Bonduelle SAS, dont Bonduelle SCA détient directement ou indirectement plus de 10 % des droits de vote et Pierre & Benoît Bonduelle SAS, gérant de Bonduelle SCA et directeur général de Bonduelle SAS.

Nature, objet et modalités : Les 3 août et 2 septembre 2010, Bonduelle SAS a émis un emprunt obligataire aux Etats-Unis d'une durée de 12 ans par placement privé en deux tranches d'un montant total de 165 millions de dollars. Bonduelle SCA s'est porté caution de cette émission. Ce cautionnement n'est pas rémunéré.

Cette convention a été réexaminée par votre Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 30 septembre 2016. Constatant que les conditions économiques de ladite convention n'ont pas évolué, il n'y a pas lieu de la soumettre à nouveau à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

Fait à Lille et à Courbevoie, le 07/10/2016

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés
Pierre Marie Martin

Mazars
Jean-Maurice El Nouchi





Information sur la société et son capital

7.1	Renseignement concernant le capital <small>RFA</small>	204	7.4	Descriptif du programme de rachat d'actions <small>RFA</small>	213
7.1.1	Historique du capital	204	7.4.1	Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2016	213
7.1.2	Montant du capital souscrit	205	7.4.2	Nouveau programme de rachat d'actions	213
7.1.3	Délégations et autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital	205			
7.1.4	Capital potentiel	207			
7.2	Actionnariat <small>RFA</small>	208	7.5	Renseignements de caractère général concernant la société <small>RFA</small>	214
7.2.1	Répartition du capital et des droits de vote	208			
7.2.2	Code de déontologie boursière	210			
7.2.3	Pacte d'actionnaires	210			
7.3	Action Bonduelle et dividendes	211			
7.3.1	Évolution du cours de Bourse	211			
7.3.2	Dividendes	212			

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

7.1 Renseignement concernant le capital

7.1.1 Historique du capital

Année	Opération	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
Au 01/01/1993				307 392 400	439 132
<i>(en francs)</i>					
1995	Rachat de 68 068 actions	(47 467 600)	(95 295 200)	259 744 800	371 064
1997	Incorporation de réserves et élévation du nominal de 700 F à 760 F	22 263 840		282 008 640	371 064
	Division du nominal de 760 F à 40 F			282 008 640	7 050 216
	Absorption de Financière Bonduelle Dalle et création de 146 325 actions	5 853 000	6 303 103	287 861 640	7 196 541
	Apport d'actions Bonduelle SA par le FCP Bonduelle Valeurs	10 372 880	14 938 800	298 234 520	7 455 863
	Apport d'actions Bonduelle SA par des salariés et divers	7 142 720	10 675 640	305 647 240	7 641 181
1998	Émission de 358 819 actions	14 352 760	30 499 615	320 000 000	8 000 000
<i>(en euros)</i>					
2001	Incorporation au capital d'une somme de 47 335 920 F prélevée sur le compte prime d'émission en vue de la conversion en euros			56 000 000	8 000 000
2005	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Montecourt	2 068 948	17 269 806,14	58 068 948	8 295 564
2005	Annulation des actions de la société reçues par elle au titre de sa fusion avec la société Montecourt	(2 068 948)	(17 269 806,14)	56 000 000	8 000 000
2012	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société L'Angevaine	1 596 000	13 933 080	57 596 000	8 228 000
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société La Houssaie	539 588	4 710 603,23	58 135 588	8 305 084
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société La Marjolaine	646 170	5 641 043,42	58 781 758	8 397 394
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Pecarrère	359 464	3 138 125,23	59 141 222	8 448 746
	Réduction de capital par annulation des actions propres de la société reçues au titre des fusions	3 124 709	(27 278 709,57)	56 016 513	8 002 359
	Réduction de capital par annulation d'actions autodétenues	16 513		56 000 000	8 000 000
2013	Réduction de la valeur nominale de l'action par échange de chacune des actions ordinaires de 7 € existant actuellement contre 4 actions nouvelles de 1,75 € de valeur nominale chacune			56 000 000	32 000 000



7.1.2 Montant du capital souscrit

Au 31 août 2016, le capital social est fixé à 56 000 000 euros.

Il est divisé en 32 000 000 d'actions ordinaires de 1,75 euro chacune, entièrement libérées et de même catégorie représentant

50 027 150 droits de vote théoriques et 49 510 031 droits de vote exerçables en Assemblée Générale.

Cet écart est lié à 517 119 actions autodétenues, privées de droit de vote.

7.1.3 Délégations et autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation/ autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2015-2016
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ ou primes. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital).	04/12/2014 (10 ^e résolution)	26 mois	03/02/2017		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital).	04/12/2014 (11 ^e résolution)	26 mois	03/02/2017		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital). Plafond commun avec délégation qui suit.	04/12/2014 (12 ^e résolution)	26 mois	03/02/2017		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital). Maximum de 20 % du capital par an. Plafond commun avec délégation qui précède.	04/12/2014 (13 ^e résolution)	26 mois	03/02/2017		-	-

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation/ autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2015-2016
Délégation à donner au Gérant pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, durée de la délégation.	03/12/2015 (11 ^e résolution)	26 mois	02/02/2018		-	-
Délégation de compétence à donner au Gérant pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail. Maximum de 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision du Gérant de réalisation de cette augmentation.	03/12/2015 (14 ^e résolution)	26 mois	02/02/2018		-	-
Autorisation à donner au Gérant en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription. Maximum de 3 % du capital social au jour de l'Assemblée étant précisé que le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement aux dirigeants mandataires de la société ne pourra dépasser 1 % du capital.	03/12/2015 (13 ^e résolution)	38 mois	02/02/2019		-	123 736
Autorisation à donner au Gérant en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription. Maximum de 3 % du capital social au jour de l'Assemblée.	03/12/2015 (12 ^e résolution)	38 mois	02/02/2019		-	-



7.1.4 Capital potentiel

Début avril 2009, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 140 000 milliers d'euros représenté par 233 333 obligations de 600 euros de valeur nominale. Ces obligations étaient cotées sur Euronext Paris. Ces obligations ont été intégralement remboursées en avril 2014.

Chaque obligation était assortie de 3 BSAAR détachables, soit un total de 699 999 BSAAR.

Chaque BSAAR donnait le droit de souscrire ou d'acquérir quatre actions de la société portant jouissance courante, au prix de 20 euros.

Ces BSAAR étaient exerçables du 7 avril 2011 au 8 avril 2016 inclus et sont devenus caducs de plein droit depuis cette date. En cas d'exercice, la société peut à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Au cours de l'exercice 2015-2016, les mouvements suivants sont intervenus :

- 206 463 BSAAR 2009 (dont 170 962 détenus par la société Pierre et Benoît SAS) ont été exercés donnant lieu à la remise de 825 852 actions existantes de la société au prix de 20 euros ;

Ces BSAAR étaient cotés sur Euronext Paris depuis le 8 octobre 2010.

■ Tableau récapitulatif des instruments dilutifs arrêté à la date du 31 août 2016

Instruments dilutifs	Nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises	Dilution potentielle maximale (en % du capital)
OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT	214 636	0,67*

* Sur la base d'un capital de 32 000 000 d'actions.

7.2 Actionnariat

7.2.1 Répartition du capital et des droits de vote

■ Au 30 juin 2014

2014	Nombre d'actions	%	Droits de vote théoriques	%	Droits de vote exerçables en AG	%
La Plaine SAS ⁽¹⁾	7 155 904	22,36 %	14 311 808	29,58 %	14 311 808	30,70 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	1 685 036	5,27 %	3 370 072	6,96 %	3 370 072	7,23 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	8 840 940	27,63 %	17 681 880	36,54 %	17 681 880	37,92 %
Autres actionnaires familiaux – Action de concert ⁽³⁾	6 081 394	19,00 %	10 380 320	21,45 %	10 380 320	22,26 %
Sous-total Concert	14 922 334	46,63 %	28 062 200	57,99 %	28 062 200	60,19 %
Autres actionnaires familiaux – Non concertistes	1 840 769	5,75 %	3 709 796	7,67 %	3 709 796	7,96 %
Total actionnaires familiaux	16 763 103	52,38 %	31 771 996	65,66 %	31 771 996	68,14 %
Total Autodétention	1 763 214	5,51 %	1 763 214	3,64 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 056 800	3,30 %	2 058 400	4,25 %	2 058 400	4,41 %
Total Public	12 416 883	38,80 %	12 795 232	26,44 %	12 795 232	27,44 %
TOTAL	32 000 000	100 %	48 388 842	100 %	46 625 628	100 %

(1) La Plaine SAS est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.

■ Au 30 juin 2015

2015	Nombre d'actions		Droits de vote théoriques		Droits de vote exerçables en AG	
		%		%		%
La Plaine SAS ⁽¹⁾	7 155 904	22,36 %	14 311 808	29,59 %	14 311 808	30,59 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	1 695 372	5,30 %	3 380 408	6,99 %	3 380 408	7,23 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	8 851 276	27,66 %	17 692 216	36,58 %	17 692 216	37,82 %
Autres actionnaires familiaux – Action de concert ⁽³⁾	5 833 302	18,23 %	10 276 034	21,25 %	10 276 034	21,97 %
Sous-total Concert	14 684 578	45,89 %	27 968 250	57,83 %	27 968 250	59,79 %
Autres actionnaires familiaux – Non concertistes	2 032 085	6,35 %	3 756 146	7,77 %	3 756 146	8,03 %
Total actionnaires familiaux	16 716 663	52,24 %	31 724 396	65,60 %	31 724 396	67,82 %
Total Autodétention	1 582 218	4,94 %	1 582 218	3,27 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 070 911	3,35 %	2 079 311	4,30 %	2 079 311	4,44 %
Total Public	12 630 208	39,47 %	12 976 010	26,83 %	12 976 010	27,74 %
TOTAL	32 000 000	100 %	48 361 935	100 %	46 779 717	100 %

(1) La Plaine SAS est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.

■ Au 30 juin 2016

2016	Nombre d'actions		Droits de vote théoriques		Droits de vote exerçables en AG	
		%		%		%
La Plaine SA ⁽¹⁾	7 155 904	22,36 %	14 311 808	28,60 %	14 311 808	28,90 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	2 379 220	7,44 %	4 064 256	8,12 %	4 064 256	8,21 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	9 535 124	29,80 %	18 376 064	36,73 %	18 376 064	37,11 %
Autres actionnaires familiaux – Action de concert ⁽³⁾	5 853 294	18,29 %	11 646 280	23,28 %	11 646 280	23,52 %
Sous-total Concert	15 388 418	48,09 %	30 022 344	60,00 %	30 022 344	60,63 %
Autres actionnaires familiaux – Non concertistes	2 014 559	6,30 %	4 012 136	8,02 %	4 012 136	8,10 %
Total actionnaires familiaux	17 402 977	54,39 %	34 034 480	68,02 %	34 034 480	68,73 %
Total Autodétention	521 756	1,63 %	521 756	1,04 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 104 113	3,45 %	2 123 513	4,24 %	2 123 513	4,29 %
Total Public	12 971 154	40,53 %	13 355 826	26,69 %	13 355 826	26,98 %
TOTAL	32 000 000	100 %	50 035 575	100 %	49 513 819	100 %

(1) La Plaine SA est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital et des droits de vote. Il n'y a pas eu de variation significative dans cette répartition depuis la clôture jusqu'à la date d'établissement du présent document. La société est contrôlée comme décrit ci-dessus. Les mesures prises en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive sont :

- la présence d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration de la société Bonduelle SAS ;
- la présence de membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance de la société Bonduelle SCA ;
- la présence de comités spécialisés ;
- l'existence d'un flottant significatif.

La société a réalisé une enquête EUROCLEAR sur les titres au porteur au 30 juin 2016. Cette étude a porté sur 9 281 actionnaires au porteur. 21 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur résidant en France et DOM et 17 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur résidant à l'étranger et TOM. Par ailleurs lorsque l'analyse est faite par type de détenteur, l'étude montre que 7 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur particuliers ; que 28 % du capital est détenu par des investisseurs institutionnels.

7.2.2 Code de déontologie boursière

Fidèle à ses valeurs, le Groupe Bonduelle a adopté depuis de nombreuses années des règles de gouvernance et a adhéré en 2008 aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef. Dans cet esprit, et en ligne avec les recommandations de l'AMF, le groupe a mis en œuvre un Code de déontologie boursière, en septembre 2011, disponible sur le site www.bonduelle.com.

7.2.3 Pacte d'actionnaires

■ ACCORDS ENTRE ACTIONNAIRES

Une première convention dite de blocage a été signée le 26 mai 1998 par 102 actionnaires familiaux « souhaitant créer un noyau stable et durable ». Les signataires s'engageaient à bloquer pour une période de 10 ans une partie de leurs actions. Celle-ci a pris fin le 26 mai 2008.

Un second accord qui a recueilli la signature de 144 actionnaires familiaux avait pour objet de réguler le volume des actions présentées sur le marché, d'assurer une continuité dans la gestion de la société et de maintenir l'affectio societatis au sein de l'actionnariat familial.

Il a été signé le 27 mars 1998 pour une durée de 5 ans et s'est poursuivi depuis d'année en année, toute partie pouvant dénoncer son adhésion un an avant chaque renouvellement.

Un troisième accord, annulant et remplaçant les précédents accords et en aménageant certaines dispositions, a été mis en place en 2008 pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable annuellement à l'expiration de cette période, avec faculté pour chaque partie de sortir de cet accord avec préavis d'un an. L'Autorité des marchés financiers a considéré que les clauses de cet accord caractérisent une action de concert entre les signataires ⁽¹⁾.

Compte tenu de ces accords, l'action de concert telle que constatée par l'Autorité des marchés financiers représente au 30 juin 2016 48,09 % du capital et 60 % des 50 035 575 droits de votes théoriques.

■ FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Dans sa séance du 22 décembre 2015, l'Autorité des marchés financiers a examiné une demande de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société Bonduelle, qui s'inscrit dans le cadre de l'exercice de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursable de cette société. En effet, les actionnaires familiaux de la société détenaient à cette date 14 678 551 actions Bonduelle, soit 45,87 % du capital et 57,81 % des droits de vote.

L'Autorité des marchés financiers a mentionné dans sa décision que :

« La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS envisageait d'exercer l'intégralité des BSAAR qu'elle détenait, soit 170 962 BSAAR donnant droit à 683 848 actions Bonduelle nouvelles ou existantes, étant précisé que la société Bonduelle envisage de rembourser lesdits bons par l'intermédiaire de ses actions autodétenues. Au résultat de cette opération, les actionnaires familiaux de la société détiendraient ainsi 15 362 399 actions Bonduelle, soit 48,01 % du capital et 59,22 % des droits de vote.

Par conséquent, la société Pierre et Benoît Bonduelle accroîtra sa détention directe et indirecte en droits de vote, initialement comprise entre 30 % et 50 %, de plus de 1 % sur moins de 12 mois consécutifs et les actionnaires familiaux de la société Bonduelle accroîtront leur détention en capital, initialement comprise entre 30 % et 50 %, de plus de 1 % sur moins de 12 mois consécutifs, ce qui est générateur d'une obligation d'offre publique en application de l'article 234-5 du règlement général. [...].

Considérant que les actionnaires familiaux de la société Bonduelle détiennent préalablement à l'exercice des BSAAR susvisés, 57,81 % des droits de vote de la société Bonduelle, soit la majorité des droits de vote de cette société, l'Autorité des marchés financiers a octroyé la dérogation demandée sur le fondement réglementaire invoqué ⁽²⁾. »

(1) Avis AMF n°214C0595.

(2) Avis AMF n°215C2145.

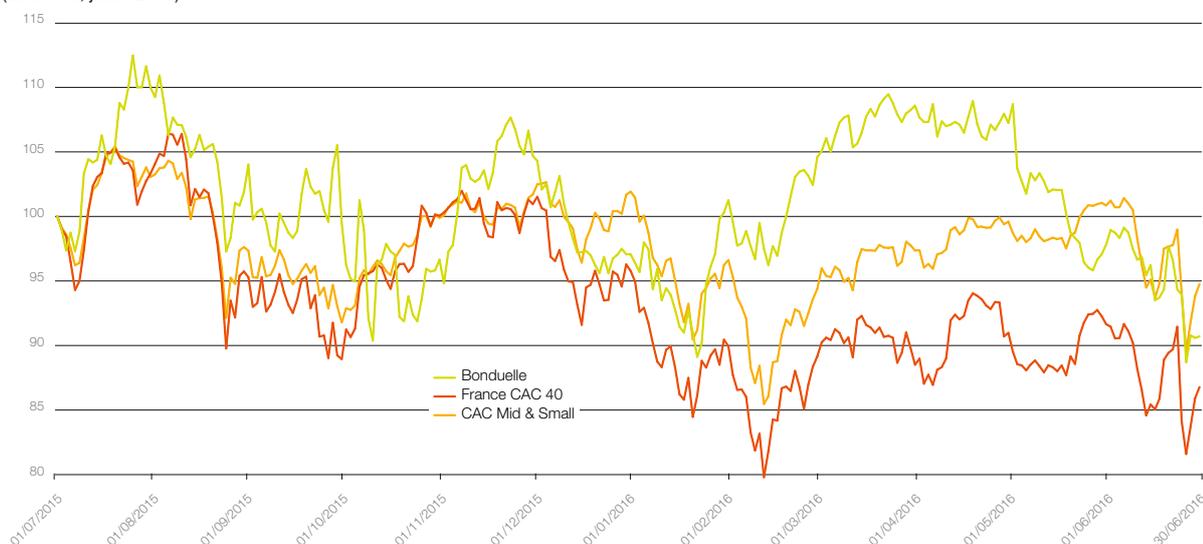


7.3 Action Bonduelle et dividendes

7.3.1 Évolution du cours de Bourse

■ Évolution du titre Bonduelle par rapport aux indices CAC 40 et CAC Mid & Small

(base 100, juillet 2015)



■ Données boursières*

Cours de l'action	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Plus haut (en euros)	20,44	22,78	26,52	27,-
Plus bas (en euros)	16,38	17,17	18,-	21,1
Dernier cours de l'exercice (en euros)	18,36	21,41	22,80	21,68
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	587,52	685,12	729,60	693,76
Moyenne des échanges journaliers (en euros)	304 697	330 184	257 382	316 323

Place de cotation : Euronext Paris
 Marché : Euronext valeurs locales
 Type : Compartiment B
 Code ISIN : FR 0000063935
 Code Reuters : BOND.PA

Code Bloomberg : BON FP
 Titres en circulation : 32 000 000
 Indices : CAC Mid & Small, CAC All Shares, CAC All Tradable
 Éligible : SRD long only

* Retraitées de la division du nominal.

7.3.2 Dividendes

Nous vous informons que les dividendes mis en distribution au cours des 5 derniers exercices sont les suivants :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Dividende par action (éligible à la réfaction) <i>(en euros)</i>	1,50	1,50	0,375 *	0,375 *	0,43 *
Montant global du dividende versé <i>(en milliers d'euros)</i>	12 000 **	12 000 **	12 000 **	12 000 **	13 760 **

* Il a été décidé une division par quatre du nominal des actions qui est passé de 7 euros à 1,75 euro le 28 mars 2013.

** Ce montant inclut le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau.

La société distribuera de façon constante une fraction limitée de son bénéfice net favorisant ainsi le financement de ses investissements et de sa croissance externe.

7.4 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions du règlement délégué du 08/03/2016 complétant le règlement (UE) règlement européen n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2016. L'avis de réunion sera publié au BALO du 24 octobre 2016.

7.4.1 Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2016

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 517 119 titres représentant 1,62 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 17 379 ;
- opérations de croissance externe : 263 104 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionariat des salariés : 236 636 ;
- couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0 ;
- annulation : 0.

7.4.2 Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2016
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du capital (soit 3 200 000 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 517 119 (soit 1,62 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 2 682 881 actions (soit 8,38 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat** : 35 euros
- **Montant maximal du programme** : 112 000 000 euros
- **Modalités des rachats** : Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Gérant appréciera.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

- **Objectifs** :
 - d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par la réglementation.
 - de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
 - d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
 - d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
 - de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 3 décembre 2015 dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 1 décembre 2016 soit jusqu'au 30 mai 2018.

La présente publication est disponible sur le site de la société www.bonduelle.com, ainsi qu'auprès de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – Service aux émetteurs – BP 81236, 32, rue du Champ de Tir, 44312 Nantes Cedex 03, assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Elle est également intégrée au document de référence.

Pour toute information :
finance@bonduelle.com
Tél. : (33) 03 20 43 60 60

7.5 Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination sociale

Bonduelle

Siège social

« La Woestyne »

59173 – Renescure

Tél. : +33 (0)3 28 42 60 60

Siège administratif

rue Nicolas Appert

BP 30173

59653 – Villeneuve d'Ascq

Forme juridique

Bonduelle est une société en commandite par actions, de nationalité française, régie par le Code de commerce.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 19 janvier 1972 pour une durée de 99 ans qui prendra fin le 18 janvier 2071, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Numéro d'identification

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dunkerque sous le numéro 447 250 044.

Code APE : 6420 Z

Exercice social

Du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.v

Objet social (article 2 des Statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux émis par toutes les sociétés françaises ou étrangères ;
- tous investissements financiers et industriels ;
- l'administration d'entreprises ; et
- plus généralement, toutes opérations de toute nature susceptibles de contribuer à son développement.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et/ou contribuent à sa réalisation.

Documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices

Les Statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social et au siège administratif.

Répartition statutaire des bénéfices (article 25 des Statuts)

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé, le cas échéant les comptes consolidés, et constate l'existence de bénéfices distribuables.

Dans la limite de son résultat distribuable, la société verse à l'Associé commandité une somme égale à 1 % du résultat net de l'exercice.

Si le résultat distribuable d'un exercice ne permet pas le versement de tout ou partie de la quote-part du résultat revenant à l'Associé commandité telle que définie ci-dessus, celle-ci sera cumulative et le solde impayé sera reporté sur le ou les exercices ultérieurs jusqu'à apurement complet.

Les sommes dues à l'Associé commandité seront versées aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Après versement des sommes revenant à l'Associé commandité, le solde du bénéfice distribuable revient aux actionnaires. Son affectation est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition de l'Associé commandité.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende

ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions fixées par la loi.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale peut décider le prélèvement sur le solde des résultats revenant aux actionnaires des sommes qu'elle juge convenable de reporter à nouveau au profit des actionnaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les associés commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Sur proposition de l'Associé commandité, ce ou ces fonds de réserve peuvent, sur décision de l'Assemblée Ordinaire, être distribués aux actionnaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ce ou ces fonds de réserve peuvent également être incorporés au capital.

Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sous réserve de la prolongation de ce délai par justice.

Assemblées Générales (article 23 des Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Peuvent également assister aux Assemblées toutes personnes invitées par la Gérance ou par le Président du Conseil de Surveillance.

L'Associé commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le Vice-président de ce conseil ou, encore à défaut, par la Gérance.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions prévues par la loi, exercent leurs fonctions conformément à celle-ci.

Sauf pour la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance, la nomination et la révocation des Commissaires aux Comptes et l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des Assemblées n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par écrit par l'Associé commandité au plus tard à la clôture de l'Assemblée ayant voté la décision en cause.

La Gérance de la société a tous pouvoirs pour constater cette approbation ; elle annexe le document la comportant au procès-verbal de l'Assemblée concernée.

Répartition du capital – Franchissement de seuils statutaires (article 11 des Statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2 % ou 4 % du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social.

Pour plus d'informations sur la répartition du capital : se reporter au tableau 7.2.1 « Répartition du capital et des droits de vote ».

Droit de vote double (article 12 des Statuts)

Les titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, inscrites à leur nom depuis plus de trois ans bénéficieront d'un droit de vote double. Ce droit de vote double s'appliquera à l'occasion de toutes les Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires.

Par ailleurs, les dispositions légales concernant le droit de vote double sont rappelées ci-après :

- en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double peut être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour

lesquelles il bénéficie de ce droit. (article L. 225-123 du Code de commerce) ;

- toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double attribué en application de l'article L. 225-123. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai mentionné au premier alinéa de l'article L. 225-123. Il en est de même, sauf stipulation contraire des Statuts de la société ayant attribué le droit de vote double, en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les Statuts de celles-ci l'ont institué. (article L. 225-124 du Code de commerce).

Répartition des droits de vote entre usufruitier et nu propriétaire (article 12 des Statuts)

Les Statuts prévoient actuellement sauf convention contraire notifiée à la société, en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions collectives relatives à l'affectation des bénéfices de la société pour lesquelles il appartient à l'usufruitier.

Cependant, les titulaires d'actions dont la propriété est démembrée peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales. Dans ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au siège social à l'attention de la Gérance, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute décision collective qui interviendrait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, la mention de la poste faisant foi de la date de première présentation.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, le nu-propriétaire a le droit de participer à toutes les décisions collectives d'associés.

Identification des titres au porteur (article 9 des Statuts)

La société est autorisée à faire usage des dispositions prévues par les articles L. 228-2 et L. 228-3 du Code de commerce sur les sociétés commerciales en matière d'identification des détenteurs de titres au porteur conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Gérance (article 15 des Statuts)

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés commandités ou étrangers à la société. Dans le cas de plusieurs gérants, toute disposition des présents Statuts visant le « gérant » s'applique à chacun d'eux, qui peuvent agir ensemble ou séparément.

Le gérant peut être une personne physique ou une personne morale y compris l'Associé commandité lui-même.

Les fonctions du ou des gérants personnes physiques ont une durée de trois exercices qui expirent à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes du 2^e exercice suivant celui au cours duquel est intervenue la désignation de gérant. Les fonctions du ou des gérants personnes morales ont une durée indéterminée.

Au cours de l'existence de la société, la nomination du ou des gérants est de la compétence exclusive de l'Associé commandité.

Les fonctions du gérant prennent fin par le décès, l'incapacité, l'interdiction, le redressement ou la liquidation judiciaire, la révocation, la démission ou le dépassement de l'âge de 75 ans.

La société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant pour quelque cause que ce soit.

Le gérant qui démissionne doit prévenir l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance six mois au moins à l'avance, par lettre recommandée, ceci sauf réduction de ce délai accordée par l'Associé commandité après avoir recueilli l'avis motivé du Conseil de Surveillance.

La révocation de tout gérant est prononcée par l'Associé commandité.

Pouvoirs de la Gérance (article 16 des Statuts)

■ RAPPORTS AVEC LES TIERS

La Gérance est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Elle les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées Générales d'actionnaires.

■ RAPPORTS ENTRE LES ASSOCIÉS

Dans les rapports entre les associés, la Gérance détient les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes de gestion dans l'intérêt de la société et dans le respect des pouvoirs attribués par les présents Statuts à l'Associé commandité à l'article « Responsabilité et pouvoirs de l'Associé commandité » et au Conseil de Surveillance à l'article « Pouvoirs du Conseil de Surveillance ».

DÉLÉGATIONS

La Gérance peut procéder, sous sa responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'elle juge nécessaire au bon fonctionnement de la société et de son groupe.

Elle peut procéder, avec l'accord de l'Associé commandité, à une délégation générale, comportant ou non des limitations, à un ou plusieurs cadres de la société qui prennent alors le titre de Directeur général.

Rémunération de la Gérance (article 17 des Statuts)

La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls gérants personnes morales par parts égales sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'accord de l'Associé commandité.

Conseil de Surveillance (article 18 des Statuts)

La société est dotée d'un Conseil de Surveillance composé de 3 à 18 membres, choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être des personnes physiques ou morales.

Les personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de Surveillance en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant

permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou leurs mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. L'Associé commandité peut, à tout moment, proposer la nomination d'un ou plusieurs nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est renouvelé par tiers tous les trois ans au cours d'une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle. Toute nomination, qu'elle intervienne au titre du remplacement d'un membre du Conseil de Surveillance ou non, est faite jusqu'au prochain renouvellement du Conseil de Surveillance relatif au mandat en question.

Nul ne peut être nommé membre du Conseil de Surveillance si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres ayant dépassé cet âge.

Les membres du Conseil de Surveillance ne sont révocables par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire que sur proposition faite pour juste motif conjointement par l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance, ce dernier peut pourvoir au remplacement à titre provisoire, dans le délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance.

Toutefois, s'il ne reste pas plus de deux membres du Conseil de Surveillance en fonction, le ou les membres en fonction, ou, à défaut, le gérant ou le ou les Commissaires aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

Délibération du Conseil de Surveillance (article 19 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance nomme, parmi ses membres, un Président, personne physique et un Vice-président.

Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors de son sein.

En cas d'absence du Président, le Vice-président remplit ses fonctions.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son Président ou de la Gérance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, 7 jours ouvrables au moins avant la réunion. Ce délai peut être réduit avec l'accord unanime du Président du Conseil de Surveillance ou du Vice-président, de l'Associé commandité et du gérant.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut donner, par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, mandat à l'un de ses collègues pour le représenter à une séance du conseil. Chaque membre ne peut disposer au cours d'une même séance,

que d'une seule procuration. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation applicable aux sociétés anonymes.

Le gérant doit être convoqué et peut assister aux séances du Conseil de Surveillance, mais sans voix délibérative.

Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial paraphé, et signés par le Président et le secrétaire.

Pouvoirs du Conseil de Surveillance (article 20 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes et est saisi, en même temps que ceux-ci, des mêmes documents. De plus la Gérance doit lui remettre, au moins une fois l'an, un rapport détaillé sur l'activité de la société.

Le Conseil de Surveillance peut émettre des avis auprès de la Gérance sur toutes questions d'intérêt général pour le Groupe Bonduelle et sur la proposition d'affectation du bénéfice à l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance fait chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires un rapport dans lequel il signale, s'il y a lieu, les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes de l'exercice et commente la gestion de la société.

Ce rapport est mis, ainsi que les autres documents prévus par la loi, à la disposition des actionnaires qui peuvent en prendre connaissance au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance peut convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires toutes les fois qu'il le juge convenable.

Les fonctions du Conseil de Surveillance n'entraînent aucune immixtion dans la Gérance, ni aucune responsabilité à raison des actes de la gestion et de leurs résultats.

Rémunération du Conseil de Surveillance (article 21 des Statuts)

Il peut être alloué au Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Associé commandité, une rémunération annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et demeure maintenu jusqu'à décision contraire de cette Assemblée.

Le conseil répartit ces jetons de présence entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent être modifiés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Historique du groupe

1853-1926

LES ORIGINES : LA NAISSANCE D'UNE LÉGENDE

L'entreprise a deux fondateurs : Louis Bonduelle-Dalle (1802-1880) et Louis Lesaffre-Roussel (1802-1869). Tous deux sont issus d'une famille du Nord d'origine paysanne.

En 1853, les deux hommes décident de créer une distillerie de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille.

En 1862, ils achètent une ferme située à Renescure qui sera transformée en distillerie d'alcools de grains.

1926-1946

LES DÉBUTS DE LA CONSERVERIE

En 1926, une première batteuse à pois et des autoclaves sont installés dans la ferme familiale de la Woestyne.

Bonduelle met en boîte 20 hectares de petits pois, ce qui correspond à une production d'environ 120 tonnes par an.

Dès 1936, l'exploitation agricole est portée à 230 hectares et la conserverie s'agrandit sensiblement.

1947-1962

DE L'ARTISANAT À L'INDUSTRIE : UNE MARQUE À L'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS

Au lendemain de la guerre, les affaires reprennent vite. La société Bonduelle s'affranchit du réseau commercial d'un confrère, La Rochefortaise qui assurait jusque-là la commercialisation de ses produits, et lance sa propre marque.

En 1957, Bonduelle décide de mettre en boîte un mélange de petits pois et de carottes. Cette grande première dans l'univers de la conserve va asseoir la réussite commerciale de l'entreprise.

1963-1974

UNE PÉRIODE DE FORTE EXPANSION

En 1968, une nouvelle prouesse technologique est réalisée : la surgélation des légumes qui va connaître par la suite un énorme succès.

Fin des années soixante et début des années soixante-dix, des filiales européennes sont créées : 1969, l'Allemagne, 1972, l'Italie et 1973, l'Angleterre, d'autres pays suivront.

Ainsi en 1973, Bonduelle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

1975-1984

L'ÈRE DU REDÉPLOIEMENT : AU-DELÀ DE LA PICARDIE

Bonduelle entreprend des projets de développement qui l'amènent à s'implanter dans le Sud-Ouest, l'Oise, puis la Belgique.

Cette extension géographique conduit l'entreprise à investir dans deux nouveaux domaines : le maïs et les champignons.

En 1980, Bonduelle se porte acquéreur de Marie-Thumas, principal conserveur belge de légumes, et marque *leader* et centenaire sur ce marché.

En 1983, sa capacité de production est optimisée : 350 000 tonnes de conserves et 9 000 tonnes de surgelés. Sa position de *leader* européen en légumes transformés est bien solide !

1985-1993

À LA CONQUÊTE DE L'EUROPE

Création d'une filiale espagnole en 1986, en 1988, c'est le tour du Portugal.

Fin 1989, Bonduelle acquiert Cassegrain.

La conquête de l'Est est engagée : l'ex-RDA, la République tchèque, puis bientôt la Pologne en 1992 rejoignent le large club des pays où sont vendus des produits Bonduelle.

En 1986, les usines de Renescure et de Bordères obtiennent la certification ISO 9002, les autres sites industriels du groupe suivront rapidement.

1994-1999

LA CROISSANCE

En 1995, la marque opte pour une identité visuelle symbole de renouveau : un soleil rayonnant et une frange de verdure, évoquant la nature, le plaisir et le bien-être.

Après l'ouverture d'une filiale commerciale au Brésil en 1994, c'est l'Argentine qui découvre les produits en 1996.

Bonduelle élargit son savoir-faire à une nouvelle technologie : le légume frais élaboré. Une participation majoritaire est prise dans Salade Minute.

En 1998, lancement de la marque Bonduelle en frais en France et signature d'un accord de partenariat avec Cielo e Campo, le numéro 2 de la 4^e gamme en Italie. En juin 1999, les légumes 4^e gamme à la marque Bonduelle feront leur apparition dans les linéaires italiens.

Au printemps 1998 le groupe est introduit en au second marché de la Bourse de Paris.

En novembre 1999, Bonduelle participe à la restructuration de la profession des conserveurs de légumes en France et reprend les actifs d'Avril/Cirio France (Marques De Distributeurs en France).

Pour développer son image, en octobre 1999, Bonduelle décide de construire un multicoque et choisit le skipper breton Jean Le Cam pour se lancer dans la voile, univers aux valeurs en phase avec celles de Bonduelle : naturalité, bien-être, technologie, dynamisme.

2000 À 2012

CROISSANCE ET ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE

2000

- Organisation du groupe en fédération de filiales ;
- Prise de contrôle de Cielo e Campo (Frais, Italie), déjà partenaire depuis 1998 ;
- Création de Bonduelle Frische (Frais, Allemagne).

2001

- Rachat de Frudesa et de son usine de surgelés de Benimodo (Espagne) ;
- Fusion Cielo e Campo/Ortobell (n° 1 italien du Frais) qui apporte ses 2 usines de San Paolo d'Argon (Bergame) et Battipaglia en construction (Salerne).

2003

- Rachat de Vita, *leader* du marché du légume frais 4^e gamme en Allemagne et de ses usines de Reutlingen et de Wanzleben ;
- 150^e anniversaire ;
- Acquisition de l'usine de Békéscsaba en Hongrie ;
- Acquisition de Michel Caugant – Création d'une 6^e filiale ;
- Sponsoring sportif : lancement du programme de construction d'un monocoque dans l'optique de participer, en 2004, au Vendée Globe Challenge.

2004

- Démarrage de l'usine de Novotitarovskaya en Russie.

2005-2006

Bonduelle Surgelé International (BSI), la filiale du Groupe Bonduelle spécialisée dans le légume surgelé en Europe fait l'acquisition des activités de surgelé (hors crèmes glacées) d'Unilever en Espagne.

2006-2007

À LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le Groupe Bonduelle a acquis, en juin 2006, une participation minoritaire chez son confrère Aliments Carrière, *leader* canadien des légumes en conserve et des légumes surgelés.

Dès juillet 2006, profitant d'un euro fort, Bonduelle a augmenté sa participation minoritaire chez Aliments Carrière à 23 % du capital de cette société.

2007-2008

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle à 100 % du *leader* canadien des légumes en conserve et surgelés. Cette acquisition permet au Groupe Bonduelle de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

2008-2009

Le 15 septembre 2008, rapprochement avec la société Gelagri, filiale du groupe coopératif Triskalia, visant la mise en commun de leurs activités industrielles et commerciales dans le surgelé à la marque de distributeur en Europe.

Le nouvel ensemble constitué, avec effet au 1^{er} avril 2009, est détenu à 35,5 % par Bonduelle.

Novembre 2008, acquisition de la société belge de production et de commercialisation de conserves La Corbeille, spécialisée dans les marques de distributeurs en Europe du Nord.

2009-2010

BONDUELLE, LEADER EUROPÉEN DU CHAMPIGNON TRANSFORMÉ

Acquisition de France Champignon

Le groupe a procédé sur l'exercice à l'acquisition du groupe France Champignon.

Le groupe France Champignon est *leader* européen du champignon transformé (environ 200 millions d'euros de chiffre d'affaires).

France Champignon produit et commercialise des champignons sous toutes les formes (conserves, frais, pasteurisés ou déshydratés) et de toute nature (champignons de Paris et champignons sylvestres) en Europe.

2010-2011

DÉPLOIEMENT AU BRÉSIL, PARTENARIAT EN SURGÉLÉ

Implantation industrielle et développement commercial au Brésil

Le groupe est présent au Brésil depuis le milieu des années 1990 tant en conserve qu'en surgelé sur la base essentiellement de produits importés et dispose de positions commerciales fortes et d'une notoriété importante.

L'implantation industrielle, effective en septembre 2010, comprend la construction d'une unité de production de conserves, principalement en pois et maïs, dans la région de Brasilia. Cette zone bénéficie de conditions climatologiques favorables permettant d'envisager des productions sur une période étendue de l'année, réduisant ainsi les capitaux nécessaires (outil de production et portage des stocks).

La commercialisation des produits locaux a démarré en novembre 2010, la production ayant elle commencé en septembre 2010.

2011-2012

3 ACQUISITIONS QUI ACCENTUENT L'INTERNATIONALISATION DU GROUPE

Le groupe annoncé au 2^e semestre de l'exercice 2011-2012 trois acquisitions en Hongrie, Russie et États-Unis.

En Hongrie et en Russie, les acquisitions des actifs industriels de Kelet-Food et des actifs commerciaux et agro-industriels de Cecab permettent de sécuriser l'approvisionnement des marchés à forte croissance en Europe centrale et orientale, en y renforçant la présence commerciale du groupe.

Aux États-Unis, l'acquisition des actifs surgelés d>Allens permet à la Filiale Bonduelle Amérique du Nord d'accentuer sa présence aux États-Unis et de devenir un acteur de référence dans cette technologie en Amérique du Nord.

2012 À AUJOURD'HUI

VEGEGO! UNE AMBITION POUR 2025

En 2012, Bonduelle a initié une nouvelle phase de son développement et défini une vision pour le groupe en 2025. Une démarche, impliquant les actionnaires familiaux, les membres du Comité Exécutif, 300 *managers* et des experts extérieurs au groupe, a abouti fin 2012 au lancement du projet VegeGo!.

Programme visionnaire et fédérateur, VegeGo! a pour ambition de faire du Groupe Bonduelle « Le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », assumant pleinement ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et l'environnement.

Organisé depuis 2013 en *business units* dédiées chacune à un couple technologie/géographie, le groupe favorise ainsi l'autonomie et l'agilité des entités opérationnelles en charge de l'exécution de la stratégie de développement.

2012-2016

ACTIVITÉS ET RENTABILITÉS RECORDS

Désormais internationalisé à raison d'un tiers de ses ventes en France, un tiers en Europe hors de France et un tiers hors Europe, Bonduelle fête en 2012-2013 ses 160 ans d'histoire agro-industrielle et 15 ans de présence sur les marchés financiers. Le groupe atteint en 2014-2015 un record historique de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel courant, record qu'il surpasse en 2015-2016 à taux de change constants.

8

Informations complémentaires



8.1 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel RFA **222**

Personne responsable des informations	222
Attestation du responsable	222

8.2 Contrôleurs légaux **223**

8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public **224**

Contact	224
Calendrier des communications financières	224

8.4 Tables de concordance **225**

Table de concordance du document de référence	225
Table de concordance du rapport financier annuel	227
Table de concordance du rapport de gestion	228
Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI G4 Content Index</i> et article 225 Grenelle 2	230

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

8.1 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel

Personne responsable des informations

Le Gérant : La société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont le siège social est fixé à Renescure (59173) – Lieu-dit « la Woestyne », représentée par son Président, Monsieur Christophe BONDUELLE

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et les informations qui relèvent du rapport de la Gérance dont les différentes rubriques sont mentionnées dans la table de concordance figurant pages 228 à 229 présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant pages 175 à 176.

En application de l'article 28 du règlement européen 809/2004 les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2015 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 15-0971, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 octobre 2015 ;
- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2014 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 14-1001, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 octobre 2014.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le 19 octobre 2016

Le Gérant

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS

Représentée par son Président, M. Christophe BONDUELLE



8.2 Contrôleurs légaux

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Mazars

Représenté par M. Jean-Maurice El Nouchi, 61 rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE

Suppléant : M. Jérôme Depastors, 61 rue Henri Regnault – 92075 PARIS LA DEFENSE

Deloitte & Associés

Représenté par M. Pierre-Marie Martin,

67 rue de Luxembourg – 59777 EURALILLE

Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 décembre 2012, leur mandat se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public

Plusieurs sources d'information sont mises à la disposition des actionnaires et du public. Le rapport d'activité et de développement durable, édité en français et en anglais, commente les événements qui ont marqué l'exercice, explique la stratégie du groupe et permet une présentation détaillée de l'activité de chacune des filiales. Il renseigne également sur les activités menées dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale. Ces supports et le document de référence, qui présente l'ensemble des états financiers annuels, sont consultables et téléchargeables sur l'espace « Investisseurs » de www.bonduelle.com. Ce site Internet donne également une information en temps réel sur le cours de l'action. Il permet un accès à l'ensemble des données portant sur l'actualité du groupe.

Depuis 1998, une lettre d'information annuelle reprend les principales informations financières, fait un point sur l'actualité récente du groupe et sur la vie des filiales, en présentant notamment les derniers lancements de produits. Elle est envoyée à l'ensemble des actionnaires au porteur et inscrits au nominatif répertoriés lors du dernier recensement. Cette lettre est téléchargeable en versions française et anglaise sur l'espace « Investisseurs » du site Internet de Bonduelle.

La Direction de l'entreprise rencontre par ailleurs des investisseurs à l'occasion de réunions d'information ou de présentations individuelles, tant en France qu'à l'étranger.

Contact

Groupe Bonduelle
 Direction financière
 Rue Nicolas Appert – BP 30173
 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
 France
 Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
 Fax : +33 (0)3 20 43 60 00
 Mail : finance@bonduelle.com
 En savoir plus : www.bonduelle.com

Calendrier des communications financières

- pour l'exercice 2015-2016

01/12/2016 Assemblée Générale Annuelle

- pour l'exercice 2016-2017

02/11/2016 Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre

01/02/2017 Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre

02/03/2017 Résultats du 1^{er} semestre

03/05/2017 Chiffre d'affaires du 3^e trimestre

02/08/2017 Chiffre d'affaires annuel

03/10/2017 Résultats annuels

07/12/2017 Assemblée Générale Annuelle



8.4 Tables de concordance

Table de concordance du document de référence

Selon règlement européen n° 809/2004

	N° de pages	N° de chapitres
1. Personnes responsables		
1.1 Personne responsable des informations	222	8
1.2 Attestation du responsable	222	8
2. Contrôleurs légaux des comptes		
2.1 Noms et coordonnées	223	8
2.2 Changement éventuel	N/A	-
3. Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières historiques	4-5	1
3.2 Informations financières intermédiaires	N/A	-
4. Facteurs de risques	118-122	4
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la société		
5.1.1 Raison sociale	214	7
5.1.2 Enregistrement	214	7
5.1.3 Date de création et durée	214	7
5.1.4 Siège social	214	7
5.1.5 Historique du groupe	218-220	7
5.2 Investissements		
5.2.1 Réalisés	6-7,40, 45, 50, 112-113	1, 2, 4
5.2.2 En cours	N/A	-
5.2.3 Programmés	N/A	-
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités		
6.1.1 Opérations et principales activités	9-10, 14-15, 17-19	1
6.1.2 Nouveaux produits	18-19	1
6.2 Principaux marchés	11-13	1
6.3 Événements exceptionnels	N/A	-
6.4 Dépendance	120	4
6.5 Position concurrentielle	13	1
7. Organigramme		
7.1 Description sommaire du groupe	16	1
7.2 Liste des filiales importantes	173-174	5
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	166-167	5
8.2 Questions environnementales	22, 23, 34-57	2
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1 Situation financière	6, 112-113	1, 4
9.2 Résultat d'exploitation	6, 112-113	1, 4
9.2.1 Facteurs importants	112-113	4
9.2.2 Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	112	4
9.2.3 Influences extérieures	112-114	4
10. Trésorerie et capitaux		
10.1 Informations sur les capitaux	113	4
10.2 Flux de trésorerie	113	4
10.3 Conditions de financement	112-113, 157-161	4, 5
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux	N/A	-
10.5 Sources de financement	183-186	6

N/A : Non applicable

	N° de pages	N° de chapitres
11. Recherche et développement, brevets et licences	9, 18-19, 34, 37-38, 47,113	1, 2, 4
12. Informations sur les tendances		
12.1 Principales tendances depuis la fin du dernier exercice	7, 116	1, 4
12.2 Événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	116	4
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	-
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale		
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la société	92-102	3
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de la direction générale	102	3
15. Rémunérations et avantages		
15.1 Rémunération versée et avantages en nature	190-194	6
15.2 Provisions pour retraites et autres	171-172	5
16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction		
16.1 Date d'expiration des mandats	96-98	3
16.2 Contrats de service	102	3
16.3 Informations sur les comités d'audit et de rémunération	93, 95, 105-106	3
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	104	3
17. Salariés		
17.1 Nombre de salariés	78-79	2
17.2 Participations et <i>stock-options</i>	192-196	6
17.3 Accord de participation au capital	117	4
18. Principaux actionnaires		
18.1 Répartition du capital	92, 116-117, 208-210	3, 4, 7
18.2 Droits de vote multiples	215-216	7
18.3 Contrôle de l'émetteur	117, 208-210	4, 7
18.4 Accords d'actionnaires	210	7
19. Opérations avec des apparentés	171-172	5
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société		
20.1 Informations financières historiques	124-174, 177-198	5, 6
20.2 Informations financières <i>pro forma</i>	N/A	-
20.3 États financiers	124-174, 177-198	5, 6
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1 Déclarations	175-176, 199-200	5, 6
20.5 Dates des dernières informations financières	124, 178	5, 6
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A	-
20.7 Politique de distribution de dividendes	119, 198, 212	4, 6, 7
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	168	5
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	172	5
21. Informations complémentaires		
21.1 Capital social		
21.1.1 Capital souscrit et autorisé	204-207	7
21.1.2 Autres actions	N/A	-
21.1.3 Actions auto-détenues	117, 184-185, 209, 213	4, 7
21.1.4 Valeurs mobilières	207	7
21.1.5 Conditions d'acquisition	144-145, 207	5, 7
21.1.6 Options ou accords	144-145, 207	5, 7
21.1.7 Historique du capital	204	7

N/A : Non applicable



	N° de pages	N° de chapitres
21.2 Actes constitutifs et statuts		
21.2.1 Objet social	214	7
21.2.2 Règlement organes de gestion et de contrôle	216-218	7
21.2.3 Droits et privilèges des actions	214-216	7
21.2.4 Modifications des droits des actionnaires	218	7
21.2.5 Assemblées Générales	215	7
21.2.6 Éléments de changement de contrôle	214-218	7
21.2.7 Seuils de participation	215	7
21.2.8 Conditions régissant les modifications statutaires	N/A	-
22. Contrats importants	N/A	-
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		
23.1 Déclarations d'experts	N/A	-
23.2 Autres déclarations	N/A	-
24. Documents accessibles au public	224	8
25. Informations sur les participations	173-174, 197	5, 6

N/A : Non applicable

Table de concordance du rapport financier annuel

Selon article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier

	N° de pages	N° de chapitres
1. Rapport de gestion		
• analyse de l'évolution des affaires	4-5, 112-117	1, 4
• analyse des résultats	112-113	4
• analyse de la situation financière	112-117	4
• principaux risques et incertitudes	118-121	4
• indicateurs clés relatifs aux questions d'environnement et de personnel	22-89	2
• structure du capital et éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique	204-210, 214-220	7
• rachats par la société de ses propres actions	117, 213	4, 7
2. Comptes consolidés	124-174	5
3. Comptes sociaux	177-198	6
4. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés	175-176, 199-200	5, 6
5. Honoraires des contrôleurs légaux des comptes	170	5
6. Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier annuel	222	8

Table de concordance du rapport de gestion

Textes de référence			N° de pages	N° de chapitres
Commentaires sur l'exercice				
Code de commerce	L. 225-100, L. 225-100-2, L. 232-1, L. 233-6 et L. 233-26	Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et du groupe	4-5, 112-117	1, 4
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société	21-89	2
Code de commerce	L. 233-6	Prises de participations significatives durant l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	N/A	-
Code de commerce	L. 232-1 et L. 233-26	Événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle est établi le rapport	116, 172	4, 5
Code de commerce	L. 232-1 et L. 233-26	Évolution prévisible de la situation de la société et du groupe	6-7, 116	1, 4
Code général des impôts	243 bis	Dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 %	198, 212	6, 7
Éléments de présentation du groupe				
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée	118-121	4
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Utilisation des instruments financiers par l'entreprise : objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers	106-108, 118-119, 146-147	3, 4, 5
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Exposition de la société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie	118-119, 146-147	4, 5
Code de commerce	L. 225-102-1, L. 225-102-2, R. 225-104 et R. 225-105-1	Conséquences sociales et environnementales de l'activité (y compris installations « Seveso »)	21-89	2
Code de commerce	L. 232-1	Activités en matière de recherche et développement	9, 18-19, 34, 37-38, 47, 113	1, 2, 4
Éléments relatifs au gouvernement d'entreprise				
Code de commerce	L. 225-102-1	Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires durant l'exercice	96-98, 100-101	3
Code de commerce	L. 225-102-1	Rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social	190-194	6
Code de commerce	L. 225-102-1 et D. 225-104-1	Engagements de toutes natures, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, notamment les engagements de retraite et autres avantages viagers	171-172, 194	5, 6
Code de commerce	L. 225-184	Options consenties, souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux et chacun des dix premiers salariés de la société non mandataires sociaux, et options consenties à l'ensemble des salariés bénéficiaires, par catégorie	193, 195-196	6
Code de commerce	L. 225-185	Conditions de levées et de conservation des options par les dirigeants mandataires sociaux	N/A	-
Code de commerce	L. 225-197-1	Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux	194, 196	6
Code monétaire et financier	L. 621-18-2	Opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la société	117	4

N/A : Non applicable



Textes de référence			N° de pages	N° de chapitres
Informations sur la société et le capital				
Code de commerce	L. 225-100-3	Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ou du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société	216-217	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Pouvoirs du Conseil d'Administration ou du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions	205-206 216-217	7
Code de commerce	L. 225-211	Détail des achats et ventes d'actions propres au cours de l'exercice	117	4
Code de commerce	R. 228-90	Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital en cas de rachats d'actions ou d'opérations financières	N/A	-
Code de commerce	L. 225-100	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration ou au Directoire dans le domaine des augmentations de capital	205-206	7
Code de commerce	L. 225-100-3 et L. 233-13	Structure et évolution du capital de la société	186, 204, 205	6, 7
Code de commerce	L. 225-100-3	Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société	215-216	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance	208-210	7
Code de commerce	L. 225-102	État de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise	117	4
Code de commerce	L. 225-100-3	Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci	N/A	-
Code de commerce	L. 225-100-3	Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier	N/A	-
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote	210	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts	N/A	-
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique	194	6
Code de commerce	L. 464-2	Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles	120, 168	4, 5
Éléments relatifs aux états financiers				
Code de commerce	L. 232-6	Modifications éventuelles intervenues dans la présentation des comptes comme dans les méthodes d'évaluation retenues	128-129, 181	5, 6
Code de commerce	R. 225-102	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	198	6

N/A : Non applicable



Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative GRI G4 Content Index et article 225 Grenelle 2

● : indicateur complet – ◐ : indicateur partiel

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4	Correspondance		Vérification externe	N° de pages	
			Content Index	GRI G4 Content Index dans le document de référence			
Stratégie et analyse							
G4-1 Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	Organisation de l'entreprise pour prendre en compte les questions environnementales	●	1.2	Message de la Direction générale		6	
				2.1	Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise		22
					1.3.2	Stratégie et politiques	
Description des principaux impacts, risques et opportunités		●	4.2	Facteurs de risques		118	
				4.2.4	Risques industriels et environnementaux		120
Profil de l'organisation							
G4-3	Nom de l'organisation	●	7.5	Renseignements de caractère général concernant la société		220	
G4-4	Principales marques, produits et/ou services	●	1.7	Nos activités		17	
				7.5	Historique du groupe		224
					1.5	Bonduelle dans le monde	
G4-5	Localisation du siège social	●	7.5	Renseignements de caractère général concernant la société		220	
G4-6	Nombre de pays où l'organisation est implantée	●	1.6	Organisation du groupe		16	
				1.5	Bonduelle dans le monde		14
G4-7	Nature du capital et forme juridique	●	7.5	Renseignements de caractère général concernant la société		220	
G4-8	Marchés où l'organisation opère	●	1.7	Nos activités		17	
G4-9	Taille de l'organisation évaluée	●	1.7	Nos activités		17	
				5	Comptes consolidés		123
				5.5	Annexes aux comptes consolidés - note 7		128
				2.7.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B		75
				2.7.3	Périmètre		67
				2.7.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie F		78
			7.2	Actionnariat		214	



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
G4-10 Effectif total par type d'emploi, contrat de travail, zone géographique et par sexe	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie F	2.7.6 Rapport d'assurance	78
G4-11 Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT (n° 87 et 98) Bilan des accords collectifs	▶	2.6.7 Droits de l'Homme 2.6.4 Politique salariale et dialogue social		63 61
G4-12 Chaîne d'approvisionnements de l'organisation		▶	2.3.1 Enjeux et objectifs 2.4.1 Enjeux et objectifs 2.5.1 Enjeux et objectifs		34 39 50
G4-13 Évolutions significatives au cours de la période		●	4.1.7 Faits marquants de l'exercice		113
G4-14 Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière		●	3.5 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques		106
G4-15 Chartes, principes et initiatives extérieures auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval		▶	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue 2.1.3 Exigences de transparence		30 25
G4-16 Affiliation à des associations ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts		●	2.2.1 Des temps forts réguliers 2.8.4 Acronymes		28 89
Aspects et périmètres identifiés					
G4-17 Entités incluses dans les états financiers consolidés et dans le rapport		●	1.6 Organisation du groupe 5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 10.4 Liste des sociétés du groupe 2.8.3 Périmètre		16 173 67
G4-18 Processus de contenu et de périmètre des Aspects		●	2.8.3 Matrice de matérialité		87
G4-19 Aspects identifiés		●	2.8.3 Matrice de matérialité		88
G4-20 Périmètre des Aspects au sein de l'organisation		●	2.8.3 Matrice de matérialité 2.1.2 Démarche pionnière 2.8.3 Périmètre		88 25 67
G4-21 Périmètre des Aspects en dehors de l'organisation		▶	2.8.3 Matrice de matérialité		88
G4-22 Reformulation des indicateurs		●	2.7.4 Indicateurs		68
G4-23 Évolutions de périmètres		●	2.7.3 Périmètre		67



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Implication des parties prenantes					
G4-24	Liste des parties prenantes en lien avec l'organisation	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	●	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue	30
G4-25	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	▶	2.8.3 Matrice de matérialité 2.2.1 Des temps forts réguliers	88 28
G4-26	Type de partenariat avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions du dialogue avec les parties prenantes Les actions de soutien, de partenariat ou de mécénat avec les parties prenantes 	●	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue	30
G4-27	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	●	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue	30
Paramètres du rapport					
G4-28	Période de reporting		●	2.7.1 Contexte et objectifs	66
G4-29	Date du dernier rapport publié, le cas échéant		●	2.7.1 Contexte et objectifs 2.7.5 Calendrier 2016	66 70
G4-30	Périodicité des rapports		●	2.7.1 Contexte et objectifs	66
G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu		●	2.7.1 Contexte et objectifs 2.7.5 Calendrier 2016	66 70
G4-32	Conformité du rapport		●	2.1.3 Gouvernance de la RSE – Exigences de transparence 2.7.1 Contexte et objectifs	25 66
G4-33	Vérification du rapport		●	2.7.6 Rapport d'assurance 2.1.3 Gouvernance - Exigence de transparence	71 25
Gouvernance					
G4-34	Structure de gouvernance de l'organisation		●	3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle 3.2 Informations concernant les mandataires sociaux	92 96
Éthique					
G4-56	Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation		●	2.1.3 Gouvernance de la RSE – Exigences de transparence 2.8.2 Charte éthique	25 83



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie économie, aspect impacts économiques indirects		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relation avec les producteurs		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.6.8 Vie locale des implantations		63
G4-EC8	Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs	●	1.2 Message de la direction générale 2.6.8 Vie locale des implantations 2.6.4 Politique salariale et dialogue social 2.5.3 Approvisionnement en matières premières		6 63 61 54
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect Matières		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Qualité et sécurité des emballages		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.5.4 Conception des produits 2.4.7 Optimisation des emballages		40 54 47
G4-EN2	Pourcentage de matériaux recyclés dans les matériaux utilisés	▶	2.4.7 Optimisation des emballages 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	47 75
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect énergie		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Économie d'énergie		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.4 Consommation d'énergies		39 40 41
G4-EN3	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	●	2.4.4 Consommation d'énergies 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	41 75
G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique	●	2.4.4 Consommation d'énergies 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie B		41 75



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect eau		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Préservation de l'eau		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.4.1 Enjeux et objectifs		39
			2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		40
	Adaptation aux conséquences du changement climatique		2.4.5 Consommation et traitement de l'eau	2.8.6 Rapport d'assurance	44
G4-EN8	Consommation d'eau totale par source	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	75
	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales		2.4.5 Consommation et traitement de l'eau		44
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect émissions				
G4-DMA	Approche managériale	●	2.4.1 Enjeux et objectifs		39
			2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		40
	Adaptation aux conséquences du changement climatique		2.4.3 Evaluer l'empreinte carbone et eau		40
			2.4.4 Consommation d'énergies		41
			2.4.8 Optimisation des flux de transport		48
G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)		2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	75
G4-EN16	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2) liées à l'énergie	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	75
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect effluents et déchets		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pollution de l'eau ; Utilisation des intrants agricoles		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.4.1 Enjeux et objectifs		39
			2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		40
			2.4.6 Gestion et valorisation des déchets		45
			2.4.5 Consommation et traitement de l'eau		44
G4-EN22	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	75
	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement		2.4.5 Consommation et traitement de l'eau		44
			2.4.4 Consommation d'énergie		41
G4-EN23	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	75
	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets		2.4.6 Gestion et valorisation des déchets		45



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect généralités		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Préservation des sols ; Adhésion des équipes aux engagements de RSE du groupe		
G4- DMA	Approche managériale	●	2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.3.1 Enjeux et objectifs 2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.8 Participer à la vie locale – Relations avec les riverains		39 40 34 34 65
G4- EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	●	2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B 2.6.8 Participer à la vie locale – Relations avec les riverains 4.2.4 Risques industriels et environnementaux 5.5 Annexes aux comptes consolidés - note 9.1 5.5 Annexes aux comptes consolidés - note 9.3 2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau 2.4.4 Consommation d'énergies 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau 2.4.6 Gérer et valorisation des déchets 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B		39 40 75 65 120 168 169 40 41 44 45 76
	Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		40
	Prise en compte des nuisances sonores et le cas échéant de toute autre forme de pollution spécifique à une activité		2.6.8 Participer à la vie locale – Relations avec les riverains		63
	Utilisation des sols		2.3 Prendre soin des sols cultivés		34



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect évaluation des fournisseurs		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relations avec les producteurs		
G4- DMA	Approche managériale	●	2.4.1 Enjeux et objectifs		39
			2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		40
			2.3.3 Bonduelle et ses partenaires agricoles		35
G4- EN32	Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Parties A et E		73 et 77
Élément d'information spécifique :	catégorie social, aspect emploi				
G4- DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs		58
			2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		59
			2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie F		78
	Organisation du temps de travail		2.6.4 Politique salariale et dialogue social		61
G4- LA1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Parties F	2.8.6 Rapport d'assurance	78
Élément d'information spécifique :	catégorie social, aspect santé et sécurité au travail		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Santé et sécurité au travail		
G4- DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs		58
			2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		59
	Conditions de santé au travail		2.6.3 Sécurité et conditions de travail		60
G4- LA6	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, etc.	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie F	2.8.6 Rapport d'assurance	78
G4- LA8	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	●	2.6.4 Politique salariale et dialogue social		61
			2.6.3 Sécurité et conditions de travail		60
	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail				



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :		catégorie social, aspect formation et éducation			
G4-DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.5 Formation et développement des potentiels		58 59 61
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	▶	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie F	2.8.6 Rapport d'assurance	78
G4-LA11	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	▶	2.6.5 Formation et développement des potentiels		61
Élément d'information spécifique :		catégorie social, aspect diversité et égalité des chances			
G4-DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.6 Diversité		58 59 62
G4-LA12	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	●	2.6.6 Diversité 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie F		62 78
Élément d'information spécifique :		catégorie Droits de l'Homme, aspect investissement			
		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
G4-DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.7 Droits de l'Homme		58 59 63
G4-HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs et de contrats incluant des clauses de respect des droits de l'Homme	●	2.5.3 Approvisionnement en matières premières 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – partie E		54 78



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :		catégorie Droits de l'Homme, aspect non-discrimination			
G4-DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs		58
			2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		59
			2.6.7 Droits de l'Homme		63
			2.6.6 Diversité		62
G4-HR3	Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives mises en place	▶	2.6.7 Droits de l'Homme		62
			Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession		
	Politique de lutte contre les discriminations		2.6.6 Diversité		62
Élément d'information spécifique :		catégorie Droits de l'Homme, aspect liberté syndicale			
Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail					
G4-DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs		58
			2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		59
			2.6.7 Droits de l'Homme		63
G4-HR4	Opérations et fournisseurs majeurs identifiés pour lesquels le droit à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective pourrait être violé	●	2.6.7 Droits de l'Homme		63
			2.6.4 Politique salariale et dialogue social		61
	● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective				
	● Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale				
	● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux		2.5.3 Approvisionnement en matières premières		54



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie Droits de l'Homme, aspect travail des enfants		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail		
G4- DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs		58
			2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		59
			2.6.7 Droits de l'Homme		63
G4- HR5	Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif impliquant le travail des enfants, et mesures prises menées pour contribuer à l'élimination effective du travail des enfants	●	2.6.4 Politique salariale et dialogue social		61
	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'abolition effective du travail des enfants Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale 		2.6.7 Droits de l'Homme		63
	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 		2.5.3 Approvisionnement en matières premières		54



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse	Correspondance	N° de pages
GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Index	GRI G4 Content Index dans le document	Vérification externe
Élément d'information spécifique :				
catégorie Droits de l'Homme, aspect travail forcé				
Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail				
G4-DMA	Approche managériale	●	2.6.1 Enjeux et objectifs	58
			2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	59
			2.6.7 Droits de l'Homme	63
G4-HR6	Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire, et mesures prises pour contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire	●	2.6.7 Droits de l'Homme	63
	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale 			
	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 		2.5.3 Approvisionnement en matières premières	54
Élément d'information spécifique :				
catégorie société, aspect communautés locales				
G4-DMA	Approche managériale	●	2.6.8 Participer à la vie locale des implantations	63
G4-SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	●	2.5.6 Fondation Louis Bonduelle	56
	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales		2.6.8 Participer à la vie locale des implantations	63



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie société, aspect lutte contre la corruption		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pratiques éthiques des affaires		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.1.3 Gouvernance de la RSE		25
			2.8.1 Comité Éthique		83
			2.8.2 Charte Éthique du Groupe Bonduelle		83
G4-SO4	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	▶	2.1.3 Gouvernance de la RSE		25
			2.8.1 Comité Éthique		83
			2.8.2 Charte Éthique du Groupe Bonduelle		83
Élément d'information spécifique :	catégorie produits, aspect santé et sécurité des consommateurs		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits ; Sécurité alimentaire		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.8.2 Charte Éthique du Groupe Bonduelle		83
			2.5.4 Conception des produits		54
			2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs		55
G4-PR1	Part des catégories de produits pour lesquelles les impacts sur la santé sont évalués	●	2.5.4 Conception des produits – qualité nutritionnelle		54
Élément d'information spécifique :	catégorie produits, aspect étiquetage des produits et services		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits ; Traçabilité alimentaire		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.8.2 Charte Éthique du Groupe Bonduelle		83
			2.5.4 Conception des produits		54
			2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs		55
G4-PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures de l'organisation et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	▶	2.5.4 Conception des produits – qualité nutritionnelle et éco-responsabilité		54
			2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs		55



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Autres enjeux matériels de Bonduelle					
Conformité légale et intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients			2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogues – partie Clients du tableau		30
Autres enjeux non matériels de Bonduelle bénéficiant d'indicateurs					
Enjeu	Art 225 Grenelle 2		Correspondance dans le document de référence		
Préservation de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité		2.3.1 Enjeux et objectifs 2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.3.6 Respecter les sols et la biodiversité 2.3.6 Préparer l'agriculture de demain 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs		34 34 37 38 73
Évolution des salariés	Rémunérations et évolution	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Parties F		78

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Crédits photo :

Barbara Grossmann - Gettyimages/Hero Images - piotrszczepanek - Fotolia.com - Katya Anokhina - AFP Services

Couverture : Eurokapi - www.eurokapi.fr

Conception & réalisation  L A B R A D O R + 33 (0)1 53 06 30 80



Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex France
www.bonduelle.com